



JOHN A. SEAVERNS

DU CHEVAL

BIEN MÛ ET BIEN MIS

par le Capitaine CAUBERT

Commandant le 4^e escadron du 6^e hussards



ADOLPHE LE GOUPY
LE CAPLAIN & C^{ie}, SUCCESSEURS
5, boulevard de la Madeleine
1906



DU CHEVAL
BIEN MÛ ET BIEN MIS

*Tous droits de traduction et de reproduction réservés
pour tous pays.*

Published 23 Décembre 1905.

*Privilege of copyright in the United States
reserved under the Act approved, March 3 1905,
by Le Soudier, publisher.*

CAVALIER... TOUS!

ÉCUYER... QUI VEUT!

DU CHEVAL

BIEN MÛ ET BIEN MIS

✧ ✧ ✧ SUITE DE
CAUSERIES ✧ ✧ ✧
ÉCRITES AU FIL
DE LA PRATIQUE

par le Capitaine CAUBERT

Commandant le 4^e escadron du 6^e hussards



PARIS

ADOLPHE LE GOUPY

LE CAPLAIN & C^{ie}, Successeurs

5, boulevard de la Madeleine

1906

AU GÉNÉRAL

DE LA FORGUE DE BELLEGARDE

NOTRE MAÎTRE

Cellettes, 1^{er} novembre 1904.

Mon cher Caubert,

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt vos causeries sur l'équitation, que vous avez bien voulu me communiquer avant de les livrer à l'impression.

Cavalier tous — Écuyer qui veut... Comme vous y allez! Voilà un titre qui va bien étonner les écuyers de ma génération.

Nous avons connu en effet, à Saumur et ailleurs, tant d'excellents cavaliers qui, même après avoir reçu des leçons de maîtres tels que Baucher, le général L'Hotte ou le général Faverot de Kerbrecht, n'avaient pas la certitude, en commençant un dressage, de le mener à bien, — que nous restons et resterons malgré tout un peu sceptiques; l'équitation ayant toujours été considérée par nous comme un art, apanage de quelques privilégiés seulement.

N'est pas artiste qui veut, vous le savez.

Si vous êtes arrivé à en faire une science et, qui plus est, une science exacte, vous aurez rendu un service immense à tous ceux qui aiment le cheval et aspirent à en tirer le meilleur parti possible.

Je vous félicite donc bien sincèrement, mon cher Caubert, de vous être livré à un travail aussi persévérant, aussi complet, et d'avoir trouvé, après l'avoir cherché pendant quelques années seulement, la

bonne voie qui vous a permis d'obtenir du cheval tout ce qu'il peut donner.

. Avant d'être récompensé par le succès de votre ouvrage, vous l'avez été — et grandement, j'en suis sûr — par la satisfaction extrême qu'éprouve un vrai cavalier en montant un cheval équilibré et parfaitement léger.

Je vous serre bien affectueusement la main, mon cher Caubert, en vous envoyant mes meilleures amitiés.

Général DE BELLEGARDE.

Cavalier..... tous!

Écuyer..... qui veut!

DU CHEVAL BIEN MÛ

ET BIEN MIS

Suite de causeries écrites au fil de la pratique

Le cheval est notre passion!

Pour la satisfaire, nous avons passé une partie de notre existence à rechercher la façon quasi idéale *de le mouvoir*, de le conduire et de le monter; et nous poursuivons chaque jour, dans la pratique, la découverte des procédés les plus simples, les plus logiques, les plus naturels.

théorie en cours.

La théorie qui régit le dressage et l'équitation qui s'ensuit est basée sur l'exploitation habile, envers le cheval, de l'appât des récompenses ou de la crainte des châtimens, et sur une gradation méthodique des exercices.

La nôtre.

C'est une théorie, nous en tenons compte, nous la respectons comme celle de notre règlement, mais voici la nôtre : Toutes les résistances du cheval proviennent

de la contraction musculaire qu'il oppose au cavalier; empêchez cette contraction, en refusant les points d'appui, de se produire, ou, tout au moins, d'être un obstacle aux effets sollicités par vos actions; le cheval devient alors obéissant, soumis, dressé.

Il faut se représenter la masse du cheval comme un assemblage de muscles, cotoyés et renforcés par les nerfs, agissant sur les rayons osseux; si, par des assouplissements appropriés, cette masse est rendue malléable, elle sera mise dans l'impossibilité de résister, et il n'y aura plus qu'à la *disposer* et à *l'animer*. Et pour l'animer, la logique, basée sur l'examen de la structure du cheval, sur la statique et sur la locomotion, indique clairement qu'il faut s'adresser au centre de gravité.

Une fois le centre de gravité déplacé, la masse est entraînée par suite de l'impulsion, dans le sens de la force à laquelle on donne une direction d'écoulement; la science du cavalier consiste alors à maintenir le centre de gravité au-dessus de la base de sustentation dans la direction donnée et à ne pas entraver son déplacement dans la direction recherchée. Notre théorie se résume donc à deux choses.

1° Vaincre les résistances du cheval par les assouplissements, par la malléabilité des différentes parties du corps;

2° Mouvoir la masse devenue malléable. La science du cavalier consiste alors à bien disposer la masse pour qu'elle prenne la direction recherchée, puis à provoquer et à entretenir son déplacement dans cette direction en influençant à propos le centre de gravité et en n'entravant son déplacement qu'à bon escient.

Nous développons — et l'examen de la première partie de la théorie que nous venons d'exposer sera, si vous le voulez bien, le sujet de notre première causerie.

PREMIÈRE CAUSERIE

PRÉPARATION DE LA MASSE

La masse musculaire du cheval doit être pétrie, rendue malléable par les assouplissements; le cavalier n'aura plus qu'à la disposer et à l'animer.

éments compo-
ant la masse.

La masse du cheval se compose de trois éléments principaux : le système nerveux, le système musculaire, le squelette.

Le système nerveux commande et le système musculaire agit sur le squelette qui, en obéissant, entraîne la masse.

étente spontanée
du système mus-
culaire chez le
cheval neuf.

Quand le cheval est livré à lui-même, quand il est neuf, sa masse obéit donc à l'action d'un système musculaire qui, n'ayant pas été soumis, par le dressage et les assouplissements, à des règles, se contracte, se décontracte, se rétracte, s'étend, se détend, d'une façon quelconque, mécanique, spontanée, mis en œuvre et incité seulement par l'instinct et le tempérament plus ou moins fougueux, plus ou moins nerveux, dirons-nous mieux, de l'animal.

Ces cordes, que l'on peut se représenter comme entrant dans la composition du système musculaire et nerveux, se tendent comme un ressort à la vue des objets extérieurs — tant que ceux-ci ne sont pas familiers au cheval, — sous le poids du cavalier, au contact du harnachement, des jambes, de la main, et

restent prêtes à se détendre, ce qu'elles vont faire d'une façon quelconque, désordonnée, automatique, *réflexe*, soit à la vue d'un autre objet, soit à la suite d'une nouvelle sensation, surtout de celles désagréables — comme l'attaque de la jambe ou la gêne de la main — mais, même sans autre cause que celle, ces muscles étant contractés, de rechercher la décontraction par la détente.

Effet mécanique

Et cette détente, qui se traduira par un bond, une ruade, une lançade ¹, un saut de côté, une emballade ¹, va avoir pour conséquences la chute du cavalier, l'action d'être emmené ou, tout au moins, un déplacement.

Voilà l'effet mécanique; voyons l'effet moral.

Admettant même, en effet, que ces cordes — les fibres musculaires et nerveuses, — venues à la contraction à la suite d'une cause physique quelconque, n'aient pas une tendance constante à la décontraction automatique, spontanée, entraînant les conséquences que nous venons de signaler; le cavalier devra s'attendre à des résultats semblables s'il s'en rapporte, pour le bon fonctionnement du système musculaire, au seul instinct de sa monture.

Effet moral.

Il n'est plus à prouver que le cheval est dépourvu d'une intelligence comparable à celle de l'homme; tout porte donc à croire qu'il répondra à la peur ou à la douleur, et cela automatiquement ou instinctivement, par une détente musculaire dont il est incapable alors de déterminer l'étendue, l'intensité, la mesure, et qui projettera sa masse, sans qu'il le veuille même et sans qu'il puisse l'empêcher, contre un mur, par-dessus un parapet, n'importe où. Mais serait-il intelli-

1. *Lançade*. Action du cheval qui part en s'élançant par bonds impétueux et en projetant sa masse en l'air et en avant.

Emballade. Action du cheval qui s'emporte :

Ces deux expressions, tout en n'existant pas dans la langue française, sont consacrées par l'usage en équitation.

gent, il y a lieu de penser que, tant qu'il n'est pas dressé, soumis, tant qu'il n'a pas reconnu son maître, il emploierait son intelligence à jouer des tours à son cavalier, et ce serait plutôt des mauvais que des bons, des farces dans le genre de celles que nous avons signalées.

Que le cavalier se serve de ce qui, chez le cheval, tient lieu d'intelligence, de la mémoire par exemple¹, rien de mieux; il faut, bien entendu, exploiter tout ce qui peut l'être. Mais il y a lieu de se rendre compte que l'intelligence que certains voudraient lui accorder ne peut pas être cultivée et — serait-ce possible — il n'y aurait pas d'intérêt à le faire, car cette intelligence ne saurait être assimilée à celle du cavalier et viendrait, dans la plupart des cas, contrecarrer ses desseins. Il ne peut y avoir deux volontés qui dirigent.

Sans prêter de mauvaises intentions à ce brave serviteur, notre conviction absolue est que la masse, recevant le contre-coup de l'effort musculaire qui a pour cause lui-même la décontraction spontanée, est mise en mouvement d'une façon automatique; et, le centre de gravité une fois déplacé, la masse est entraînée par la force d'inertie dans le sens de l'impulsion, sans que le cheval puisse s'y dérober en quelque sorte; et il en sera ainsi jusqu'au moment où, par le dressage, par les assouplissements, la contraction et la décontraction musculaire auront été réglées et deviendront ordonnées.

En effet, travaillez ces cordes au lieu de les laisser agir spontanément *proprio motu*, pétrissez-les, assouplissez-les, rendez, en un mot, le système musculaire malléable par des exercices appropriés: la masse, alors, venue à composition, sera à la disposition du cavalier qui n'aura plus qu'à la disposer, à la pousser, à l'animer.

1. *L'Âme du cheval*, par Guénon, vét. en 1^{er} au 25^e d'artillerie.

Ces muscles, qui auront été étirés, travaillés, assouplis, qu'on aura manœuvrés au préalable, en les faisant jouer dans tous les sens, pouvant, à volonté, se tendre et se détendre, se contracter et se décontracter, n'auront plus qu'à être saisis, maintenus, disposés, pour être relâchés et rendre l'effet utile, désiré, recherché. La force, appliquée au centre de gravité, réagit sur la masse qui, n'offrant plus de résistance, conserve la position donnée et prend la direction imprimée par cette force et la disposition préliminaire.

Il y a alors transformation complète; le cheval qui, jusqu'alors, faisait jouer d'une façon désordonnée et inconsciente toutes les cordes constituées par les fibres musculaires et nerveuses, est à la merci de son cavalier; et celui-ci, par la bonne disposition donnée et par une action savante avec ses aides, provoque, d'après sa demande, la mise en jeu des cordes dont l'emploi est nécessaire, et cela dans la proportion voulue, en raison de l'effort sollicité.

**Souplesse et
trempe.**

Et comme conséquence de cette théorie si parfaitement logique, plus le cheval a de sang, d'énergie, mieux il est trempé¹, plus aussi les assouplissements seront nécessaires et devront être fréquents; et en effet, plus le cheval a de sang, plus le système nerveux, qui remplit les interstices musculaires, est développé, et le système musculaire, dans lequel les nerfs viennent s'épanouir, offre d'autant plus de résistance en raison de sa trempe.

Par le fait même, ce cheval, non dressé, est susceptible, tant qu'il a été laissé livré à lui-même, d'incartades plus violentes, plus spontanées, plus puissantes,

1. Il est à remarquer que certains chevaux de demi-sang nécessitent beaucoup plus de travail que le pur sang : la raison se trouve dans le manque de rapport qui existe, chez le demi-sang, entre le degré de sang et la masse; tandis que, chez le pur sang, tout est parfaitement ou mieux proportionné.

mais aussi — et voyez quelle belle victoire! — quand il sera assoupli, amené à composition, à réduction, il sera à même, en raison de la supériorité de sa trempe, de produire des efforts plus puissants, des effets plus brillants. Alors, mais alors seulement, l'arrière-main pourra répondre à la demande du cavalier et l'avant-main pourra se laisser régler par la main.

Résultats.

Où, pour que l'arrière-main obéisse exactement et dans le sens voulu aux sollicitations de la jambe, pour que la mâchoire et les muscles de l'encolure n'opposent pas à la main la contraction, enfin, pour que le cheval soit rendu à ce point de justesse qu'un simple déplacement du haut du corps, d'assiette, détermine le mouvement, le changement d'allure ou de direction préconçus, pour tout cela, dis-je, il y a nécessité, *sine quâ non*, que le cheval soit assoupli dans toutes ses parties.

Intéressés.
Désintéressés.

Il y a des gens qui, montant un cheval depuis des mois, depuis des années même, sont étonnés de le voir toujours au même point, raide, contracté, se braquant sur la main, ne rendant pas à la jambe, ne marchant pas, etc. Comment pourrait-il en être autrement? Ils ne font rien de ce qu'il faut pour faciliter le mouvement, la manœuvre; continueraient-ils à monter ce cheval pendant dix ans, tant qu'ils s'y prendront de la même façon, celui-ci ne changera pas d'une ligne.

Nous verrons, dans le courant de cette étude, qu'un même cheval, se traînant sous certains, devient brillant et prend de l'allure avec un véritable cavalier; nous verrons encore qu'un autre cheval, tirant et emmenant celui-là, semble dirigé avec un fil bien tendu par celui-ci; nous verrons aussi que les cavaliers auxquels on accorde une musculature surnaturelle des jambes sont, en somme, conformés comme tous, mais se servent à bon escient des jambes, musclées ou non, que leur a données la nature.

Il en est absolument de même pour la question qui

nous occupe en ce moment et qui est de premier ordre, fondamentale : il faut savoir assouplir, ou mieux — qu'on nous passe l'expression — *tripoter* un cheval.

**Étapes à faire
avant d'atteindre
la perfection.**

Et pour cela, comme pour tous les points que nous examinerons, il faut avoir passé par les phases suivantes, tant qu'on n'a pas atteint la perfection : 1° se rendre compte qu'on fait mal — ou qu'on ne fait pas ce qu'il faut. — ou qu'il y a mieux à faire encore ; 2° apprendre ce qu'il faut faire en cherchant soi-même, en regardant opérer ceux qui savent, ou en demandant ; 3° chercher enfin la meilleure façon d'appliquer ce qu'on a découvert, appris, ce que l'on a vu ou ce que l'on vous a dit, car chacun n'a pas le même tact, la même habileté et, cependant, par le travail, peut acquérir celle du voisin ou, tout au moins, s'en rapprocher considérablement.

Évidemment, il faut se rendre compte, s'apercevoir qu'il y a quelque chose de défectueux dans sa manière de faire, c'est le premier point. Beaucoup sont indifférents, se laissent aller *calin-calin*, se servant du cheval comme d'un wagon, le considérant seulement comme un moyen de transport ; ceux-là ne sont pas à plaindre, puisqu'ils n'en souffrent pas.

Pour apprendre, c'est autre chose, car il y a là, le plus souvent, une question d'amour-propre à surmonter et beaucoup, nous le savons tous, préféreraient être taxés d'imbécillité plutôt que d'inhabileté à monter à cheval.

Eh bien ! c'est à choisir, ou apprenez, ou restez dans votre ignorance ; mais vous n'apprenez, après vous être rendu compte qu'il y a quelque chose que vous ne savez pas, que si vous demandez, ou le trouvez tout seul en regardant et en cherchant.

Enfin, quand on vous a dit, montré, ou quand vous avez vu ou trouvé, il faut encore savoir appliquer ; — c'est ce que nous allons tâcher de faire ensemble.

Procédés d'assouplissement.

Et d'abord, ceux qui savent assouplir, au lieu de paraître craindre de toucher à leur monture, la font travailler — pendant un temps raisonnable, en le mesurant d'après les forces, l'âge, l'état général bien entendu — mais à ce point que, souvent, après un travail d'assouplissement de vingt ou trente minutes, le cheval semble vanné, rendu, et, quand il regagne son box ou son écurie, il paraît ne plus pouvoir marcher. Qu'a-t-il? Mais, rien du tout, il est courbaturé, voilà tout, comme vous et moi quand nous avons fait un exercice un peu violent, — des armes, du gymnase, une longue course, — auquel nous ne sommes pas habitués.

Demain, à la suite du même travail, ce cheval, comme l'homme encore en pareil cas, n'aura plus la démarche aussi pénible, il sera moins courbaturé et, dans quelques jours, au fur et à mesure que ses muscles auront pris l'habitude de l'exercice et, par le fait même, acquis de la souplesse et de la force, il marchera sans raideur, avec facilité, avec élégance, toute trace de fatigue ayant disparu; du reste, son cavalier, qui s'y entend, lui a fait faire, les premiers jours, un travail serré, pénible, destiné à vaincre les principales résistances, mais, au fur et à mesure que le résultat s'obtient, le cheval s'assouplissant, les demandes, qui ont été poussées successivement jusqu'à la plus grande exigence, deviennent moins impérieuses, moins répétées; et, quelque temps après, il n'y aura plus besoin de renouveler ce genre de travail que pour entretenir la souplesse acquise, une fois de temps en temps, ou mieux, quelques instants chaque jour.

« Pour ployer un coudrier et en faire une liane, il faut préalablement rompre les menues fibres, — pour courber une barre de fer, il faut, par l'action du feu, par le travail, en désagréger les molécules; — il en est de même du cheval neuf, sa colonne vertébrale ne se

ploie que quand on l'a travaillé, assoupli, et il ne s'en va la tête et l'encolure libres, cadencé, sans chercher à firer que quand il sait répartir son poids. »

Ces quelques lignes, que j'extraits d'une étude sur l'équitation des cavaleries européennes présentée autrefois, n'ont pas pour but de faire de la réclame à cet ouvrage, mais bien, tout en établissant une paternité légitime ¹, d'apporter de nouveaux arguments à la thèse que je développe aujourd'hui et de lui donner le poids de la permanence de mes convictions sur la nécessité des assouplissements.

**Nécessité des
assouplissements.**

Que fait-on faire aux recrues quand ils arrivent dans un régiment? Ne les assouplit-on pas par tous les moyens possibles? et tous les mouvements de bras, de jambes, de corps, n'ont-ils pas pour but de briser les adhérences qui rendent les articulations impropres à faire leur service tant qu'elles ne sont pas assouplies?

Dans les premiers temps, on fait faire ces assouplissements pendant toute la séance, soit à pied, soit à cheval; puis on ne les exige plus que pendant la plus grande partie; plus tard, pour entretenir la souplesse, les instructeurs font exécuter des mouvements semblables, chaque jour, mais pendant quelques instants seulement et en recommandant à chacun d'exécuter l'assouplissement qui lui est spécial, le plus propre à déraïdir la partie qui a résisté le plus longtemps.

Les maîtres d'escrime, les gymnasiarques, les athlètes, les clowns enfin, ne font-ils pas des assouplissements? Certes, et plus leur travail est difficile, contre nature, dirons-nous même, plus il exige de souplesse, de dislocation, de travail par les assouplissements et d'entretien.

Il en est de même pour les chevaux : pour être agréa-

¹ *Équitation et instruction équestre des cavaleries européennes*, par Naëj. — Lavauzelle.

bles à monter, pour pouvoir répondre à nos actions et se mouvoir facilement, toutes les parties de leur corps doivent être indépendantes les unes des autres, donc assouplies, et cela d'autant plus que le travail qu'on leur demande est plus serré et exige plus de souplesse et de justesse.

La forme allongée du cheval, oblongue, indique qu'il faut s'adresser aux parties mobiles placées aux deux extrémités, avant-main et arrière-main, de façon à pouvoir, à volonté, les déplacer ou les maintenir dans le prolongement de l'axe du corps, puis incurver la partie qui les relie, la colonne vertébrale, de façon à lui donner une certaine élasticité, et conserver une partie rigide, l'encolure qui permettra aux aides — les mains et les jambes, — de rester en communication constante, parfaite et de s'entr'aider sans qu'il y ait solution de continuité ni décomposition de force.

Eh bien ! voici l'application.

Les muscles devant être assouplis dans tous les sens, il y a lieu de ranger les exercices d'assouplissement en deux catégories : ceux destinés à produire, par impulsion, l'*extension* ou la *rétenion* de la masse ou d'une de ses parties en avant et en arrière; ceux destinés à agir *latéralement* et à entraîner la masse ou à la projeter à droite ou à gauche. Les premiers seront les assouplissements dans le sens de la longueur, d'arrière en avant et d'avant en arrière; les seconds, ceux opérés latéralement.

En ce qui concerne les assouplissements longitudinaux, il y a lieu de considérer la disposition générale de la masse et le travail des muscles proprement dit.

La masse entraînant le centre de gravité, il est évident que si l'avant-main, qui l'emporte déjà par construction, est disposé pour attirer la masse à elle, l'encolure en avant, ses muscles et en particulier les extenseurs prenant tous cette direction, le bon engagement

Application.

**Assouplissements
dans la longueur.
longitudinaux.**

dans le mouvement en avant sera acquis par là même.

La marche en avant sur de longues lignes droites, le cheval bien détendu, allongeant son encolure vers la terre, constituera la première partie des assouplissements des extenseurs. C'est la base fondamentale, car, de la disposition prise, à ce commencement du dressage, par les muscles, dépendra la franchise dans le mouvement en avant.

Le cavalier doit se borner alors à laisser le cheval libre de chercher et de prendre son équilibre avec ce poids; il doit donc se contenter de le suivre, sans le gêner, ses actions l'engageant seulement à s'allonger et à s'étendre.

La franchise du cheval résultant du bon engagement dans le mouvement en avant, il est clair que si les muscles extenseurs ont la libre disposition d'attirer la masse en avant, et même si le cavalier tend à favoriser, par ses actions, cette extension, la masse sera comme entraînée naturellement par suite de cette disposition favorable au mouvement en avant.

Et la disposition opposée, que l'on fait prendre si généralement au cheval, hélas! pour des raisons que nous examinerons plus tard, a, naturellement, des conséquences contraires, qui prédisposent le cheval à l'arrêt dans le mouvement en avant, au manque de franchise, à la rétention, à la rétivité.

La bonne disposition préliminaire, — l'encolure tendue en avant — étant bien acquise, le cavalier, par des allongements et des raccourcissements d'allures, par des départs fréquents succédant à des arrêts ou à l'action de reculer, produira, en opérant progressivement et en mesurant ses exigences, l'assouplissement des extenseurs et des fléchisseurs; et les muscles seront amenés, par ces exercices répétés, à manœuvrer avec facilité, fournissant, en quantité et en intensité, un travail utile conforme au désir du cavalier.

assouplissements
latéraux.

Voyons maintenant la pratique des assouplissements opérés latéralement et destinés à déplacer ou à projeter la masse à droite ou à gauche.

La pratique des exercices d'assouplissement opérés latéralement doit être basée sur l'application de principes de bonne locomotion qui seront retrouvés et confirmés plus tard dans la conduite du cheval dressé, — sur la nécessité de conserver, pendant cette période de préparation, le cheval aussi droit que possible tout en travaillant les parties mobiles; — sur la nécessité encore, le cavalier devant combattre les contractions du cheval et ne pas les provoquer, de ne pas lui fournir de points d'appui, donc d'opérer seulement par actions intermittentes et non prolongées.

Mécanisme.

Faire de nombreux changements de direction, du travail en cercle, des serpentine, en se servant *uniquement*, dans le principe, des *aides latérales*¹, du *côté où l'on tourne*, et de la façon suivante :

Avec la main, les rênes étant tenues séparément, attirer franchement la tête à l'intérieur du cercle, ou du tourner, et non pas par un effet continu, prolongé, mais d'un coup, par une action momentanée, semblable à celle que nous exprimerons en parlant du demi-arrêt, avec cette différence que cet effet d'exploitation du mouvement en avant sera produit alors d'avant en arrière, tandis que celui dont il s'agit s'effectue instantanément à droite ou à gauche.

Avec la jambe, jambe du dedans par rapport au cercle ou à l'arc de cercle², exiger, au moyen d'une

1. Il est évident que du moment où l'on veut obtenir l'assouplissement latéral, il s'acquerra plus rapidement et plus complètement en ne faisant intervenir aucune aide diagonale ou latérale opposée: il ne faut pas courir plusieurs lièvres à la fois; quand la partie intéressée sera assouplie, rien ne sera plus facile que de la maintenir avec l'aide opposée.

2. Nous expliquerons, en examinant comment la force doit être appliquée au centre de gravité pendant les changements de direction, pourquoi l'emploi de la jambe du dedans est basée sur la logique de

pression du mollet, que les hanches fussent complètement, le plus possible, à l'extérieur, et, pour que cette fuite soit complète, sans entrave aucune, ne pas se servir du tout, dans le principe, de la jambe du dehors.

**Effets de l'action
de la main.**

L'effet de traction, produit par la main, a pour but, en attirant la tête à l'intérieur, d'assouplir les vertèbres qui joignent la tête et l'encolure (atlas-axis), d'assouplir en outre la mâchoire en faisant ouvrir la bouche, les épaules qu'il attire en dedans; de plus, cet effet engage la tête dans la bonne direction et la dispose à se tourner du côté où on lui offre le terrain.

Cet effet s'opère — après avoir donné à la tête, au bout du nez, une disposition que nous définirons dans notre causerie suivante et qui est indiquée par la logique basée sur la meilleure disposition mécanique du squelette et de la masse, celle qui est le plus favorable à la locomotion — cet effet s'opère, disons-nous, en agissant, avec la rêne droite en travaillant à droite, de façon à attirer la tête à l'intérieur, d'un coup, franchement, plus fortement dans le principe parce que la résistance est naturellement plus considérable, les doigts se contractant formellement, mais mollement sur les rênes. Ceux-ci, aussitôt l'effet de traction produit, se décontractent de façon à permettre à la tête, dont ils suivent alors passivement le mouvement, de revenir à sa place d'elle-même, dans le prolongement de l'encolure, mais sont prêts à recommencer le même mouvement aussitôt.

Et ce sont ces effets répétés, mais de courte durée, qui produisent l'assouplissement des épaules et de la tête sur l'encolure, les épaules et la tête reprenant leur place normale tout naturellement entre chaque effet, et opérant un mouvement de va-et-vient qui équivaut

la meilleure disposition mécanique du squelette et de la masse du cheval, à l'effet d'engendrer la meilleure locomotion.

à la meilleure manœuvre imaginable; la première partie de l'assouplissement répond à l'action *artificielle* du cavalier; — la deuxième est la conséquence de l'action *naturelle* du remplacement de la partie déplacée, opérée par le cheval lui-même. Cette manœuvre n'est autre chose que *l'épaule en dedans*, mais avec cette différence que le déplacement permanent ou prolongé de l'avant-main engendre la marche de travers et ne produit pas un assouplissement aussi rapide et complet que quand la manœuvre est répétée, renouvelée.

Si l'action du cavalier est continuée, prolongée, voyez les erreurs : en premier lieu, l'encolure est faussée, tandis que l'on ne court aucun risque en agissant par un simple effet de déplacement momentané et que l'on peut renouveler tant qu'on veut; en deuxième lieu, on permet à la mâchoire de prendre un appui sur la main, aux épaules de se raidir, et il va y avoir contraction, résistance de ces muscles que vous voulez faire céder, assouplir.

es effets doivent
être
intermittents.

Par un effet de courte durée et répété, tout au contraire, vous faites jouer d'autant plus souvent ces muscles, les articulations; il ne peut y avoir contraction, et vous atteignez votre but d'assouplissement sans que le cheval s'en doute, sans qu'il puisse résister ou s'y opposer, car c'est mécanique. Les premières fois, c'est raide, dur à tirer, aussi le cavalier doit-il employer un degré de force variant avec la trempe ou l'épaississement du système musculaire, mais, petit à petit, cela vient tout seul et l'effet de traction, au fur et à mesure que les articulations s'assouplissent, ne nécessite bientôt plus qu'un effort très modéré et se réduira plus tard à une simple indication.

Effets de l'action
de la jambe.

L'effet produit par la jambe a un but semblable, analogue, s'adressant à l'arrière-main et s'opérant de façon identique; c'est une poussée au lieu d'être un effet de traction, voilà tout.

Pendant que la rêne directe agit sur la tête, sur l'avant-main, et les assouplit, la jambe du même côté, agissant directement aussi, pousse les hanches au loin, donc, là où le terrain fuit, où il s'élargit, là où il y a de l'espace, en dehors, à l'extérieur.

Pour opérer cette fuite, le cavalier a contracté, plus ou moins énergiquement selon le sujet, les muscles de sa jambe, mais les a décontractés aussitôt l'effet produit, afin de permettre aux hanches de venir se replacer dans le prolongement des épaules; et il recommence ainsi, poussant les hanches, les forçant à fuir, mais les laissant revenir d'elles-mêmes. Et ce sont encore ces effets de jambe répétés, renouvelés, mais de courte durée, c'est le déplacement *artificiel* et le remplacement *naturel* des hanches, ce mouvement de va-et-vient, qui produisent l'assouplissement de l'arrière-main et, combinés avec ceux de la main, l'élasticité de la colonne vertébrale en l'incurvant.

Fait-on des effets continus, prolongés, voyez l'erreur encore. Le cheval s'habitue à marcher de travers, quand nous savons tous qu'une des choses les plus difficiles à obtenir en équitation est d'avoir un cheval parfaitement droit, et, prenant appui sur la jambe, le cheval se raidit, se contracte et résiste.

Est-il logique d'employer la marche de travers pour amener le cheval à marcher droit? Tandis que, en travaillant momentanément les parties mobiles, les laissant se replacer entre chaque effet, on traverse son cheval et on l'engage à se bien soutenir des deux côtés tout en restant droit; les parties mobiles, arrière-main, avant-main, sont ainsi travaillées autour du centre de gravité, la ligne de gravitation étant considérée comme axe, comme pivot.

Les mouvements de cession ¹, répétés, donnent donc

1. Le mot « cession », qui ne s'emploie pas fréquemment dans cette acception, vient cependant sous ma plume comme exprimant bien

des résultats tout autres, aussi complets que les effets de traction opérés sur la tête et l'avant-main ; les hanches s'assouplissent à l'insu du cheval, mécaniquement, sans qu'il puisse s'y soustraire. La première fois, la poussée doit être très énergique pour obtenir la fuite des hanches, celles-ci n'étant pas accoutumées à ce travail ; mais, bientôt, les muscles qui sont mis en jeu se pétrissent, s'assouplissent, s'habituent à la manœuvre et cèdent à la poussée de la jambe à laquelle, progressivement, ils répondront dans la proportion voulue, sollicitée, sans pouvoir s'y refuser.

Jusqu'alors, le cavalier a agi seulement avec la jambe du dedans, se gardant bien d'opposer ou de faire intervenir la jambe du dehors, pour que l'assouplissement soit aussi complet que possible ; mais, par la suite, quand le cheval cède bien, il se servira de la jambe extérieure pour augmenter les exigences et les difficultés, en arrêtant ici ou là, à volonté, tout près ou loin, les hanches dans leur fuite ; et le cavalier arrivera ainsi à l'emploi des *aides diagonales*, la jambe extérieure entreprenant le rôle qui lui est spécialement dévolu et dont nous reparlerons, celui de régulariser le mouvement et de compléter l'effet de la jambe intérieure, en lui permettant, *par son appui*, de se produire en avant et avec le degré d'intensité voulu. Et cela, en dehors du rôle qui incombe à chaque jambe de provoquer l'impulsion du diagonal auprès duquel elle est préposée et d'en régler la manœuvre avec le concours de la main. La façon d'opérer l'assouplissement des hanches, de l'arrière-main, se présente à notre esprit avec une telle clarté, une telle lucidité, une telle assurance, que nous sommes armés pour soutenir toute discussion à ce sujet.

démonstration.

Ne semble-t-il pas évident, en effet, que pour produire l'action répétée de céder qu'effectuent les hanches au contact de la jambe.

l'assouplissement des hanches, il faut les pousser, les rejeter, les lancer, — et il y a une nuance progressive dans chacune de ces expressions comme dans l'exécution elle-même — du côté où le terrain fuit, où il y a de l'espace, *donc à l'extérieur*, le cavalier utilisant, pour l'exécution de ces assouplissements de l'arrière-main, la force centrifuge qui vient alors tout naturellement à son aide en entraînant à l'extérieur la partie déplacée? Et, second résultat, qui en est la conséquence et qui l'égale en importance, la base d'évolution s'en trouvant élargie, le centre de gravité, déplacé parallèlement au mouvement, est, par le fait même, maintenu au-dessus de la base de sustentation et ne risque pas d'en sortir : et, plus tard, le changement de direction, demandé ainsi, se fera avec plus de souplesse, de brillant, et, surtout, sans risque de chute.

Toute réflexion viendra confirmer que ce déplacement à l'extérieur est le véritable moyen d'exiger l'extension des muscles, de donner, par conséquent, au mouvement de hanches, l'ampleur, l'amplitude, qui produira l'assouplissement.

**Conséquences de
la pratique op-
posée.**

Voyez d'abord, par opposition, les inconvénients de la poussée des hanches à l'intérieur du cercle ou du tourner : 1° C'est favoriser la paresse du cheval qui cherche toujours à raccourcir le plus possible le cercle ou l'arc de cercle, afin de se donner moins de mal¹, se précipitant ou s'engageant brusquement dans la nouvelle direction dès qu'il a conscience, par sensation, de

1. « Se donner moins de mal » n'exprime pas l'idée telle que nous la concevons conformément à la théorie que nous avons exprimée; et il est beaucoup plus exact de dire que, dans le principe, les muscles étant raides et non travaillés, le changement de direction incorrect sera la conséquence d'une détente automatique, désordonnée: et c'est seulement lorsque ces muscles auront été assouplis, travaillés, qu'ils pourront être saisis et maintenus par le cavalier, qui fera alors décrire au cheval l'arc de cercle qu'il voudra. Le cheval s'emploiera alors normalement, sans travail inutile, par le fait qu'il n'opposera plus de résistance aux aides.

la nouvelle intention du cavalier, au lieu de s'y laisser engager d'une façon ordonnée, à une allure réglée et cadencée; or, ceci ne peut se produire qu'au fur et à mesure que les hanches s'assouplissent par l'exercice que nous recommandons; 2° — Conséquence de la première irrégularité —, c'est vouloir diminuer la base d'évolution, ce qui sera cause, le centre de gravité n'étant plus maintenu au-dessus de la base de sustentation et risquant d'en sortir, d'une chute peut-être, tandis que l'augmentation de la base d'évolution l'évite; 3° — C'est vouloir couper l'allure à sa monture, en lui faisant rencontrer encore plus tôt le terrain qui se trouve déjà, étant à l'intérieur, plus rapproché; l'arrière-main vient se planter en quelque sorte devant les épaules qui, faute de place, de terrain, ne peuvent pas s'étendre, exécuter leur mouvement d'extension de façon aussi complète.

4° Enfin, c'est favoriser la résistance du cheval en le poussant encore sur la partie du terrain où il peut se cramponner, fixer son arrière-main pour se cabrer, prendre élan, s'acculer, etc...

C'est lui offrir en effet une base qui, déjà, est plus à sa portée, tandis que le cavalier doit prendre des dispositions telles que le cheval ne puisse jamais lui opposer la contraction musculaire; or, le pousser sur la partie du terrain qui va lui permettre de s'arc-bouter, c'est en même temps lui donner la possibilité de prendre, sur le sol, un appui dont il se servira pour résister.

Poussez donc, chassez les hanches en dehors, et rien de tout cela ne lui sera possible; car le cheval est lancé sur un terrain qu'il *effleure*, dont il *rase* une partie, allant seulement toucher un *endroit éloigné, déterminé par l'extension complète des muscles*. Et en raison de l'obligation dans laquelle sont mis les muscles d'accompagner, dans son évolution, le membre (le squelette) qui, par son propre poids, les attire à terre,

ces muscles sont mis dans l'impossibilité presque complète de s'employer, en cours de route, d'évolution, de manœuvre, pour produire un autre effet et une résistance en particulier; et quand ils sont arrivés à terme, le point d'appui, éloigné de la masse, du centre de gravité, est insuffisant pour que la contraction puisse être immédiate, spontanée, désordonnée, dangereuse pour le cavalier.

Et cette contraction, point de départ de la résistance, serait-elle encore possible? il serait facile de la combattre en répétant l'assouplissement, la projection des hanches en dehors. Les muscles, à ce jeu, seront vite fatigués et ne pourront plus s'employer pour la résistance.

Résultat complet.

Enfin, voyez l'excellence de cette pratique; en même temps que, par l'exercice, vous combattez la contraction, la résistance, vous donnez aux muscles, par ce travail, de la trempe, de la force, et, bientôt, vous pourrez les faire agir à votre guise et ne leur faire rendre que des effets utiles.

De même une compagnie de perdreaux, levée pour la première fois, s'envole à tire d'ailes, faisant un bond vigoureux, mais diminue l'amplitude de ses bonds au fur et à mesure qu'elle a été levée de nouveau et finit par se laisser approcher quand les muscles de ses ailes, fatigués, refusent leur service ou, du moins, ne peuvent plus être employés avec la vigueur qui, seule, peut la faire échapper aux coups du chasseur; et ceux qui ont pu s'y dérober, devenus les vieux, les anciens, restent inabordables par suite de ce que, dans leurs nombreux vols, leurs muscles ont pris de la trempe et, les servant toujours à souhait, leur permettent, mis à la disposition de leur expérience, de rester hors d'atteinte.

Absence, puis modification de la

Il est de toute évidence que certains chevaux ont des tendances à jeter les hanches en dedans et d'autres

ouplissement de cha-
an des côtés.

en dehors; avec ceux qui déplacent les hanches en dedans, les plus nombreux, il faudra, plus encore qu'avec tout autre, pousser les hanches du côté opposé, en dehors, avec la jambe du dedans; et si, avec les chevaux qui jettent d'eux-mêmes les hanches en dehors, l'emploi de la jambe extérieure est nécessité, elle produira un effet de redressement sur lequel nous reviendrons en parlant des oppositions, et non un effet d'assouplissement.

En effet, quand un cheval ne laisse pas ses hanches dans le prolongement des épaules, les déplaçant en dehors ou en dedans, c'est que, manquant de souplesse, *mal traversé*, c'est-à-dire n'ayant pas encore l'habitude de la marche par bipèdes diagonaux avec le poids du cavalier, à l'effet de se soutenir des deux côtés tout en restant droit, il cherche à augmenter la base de sustentation en déplaçant l'une des parties mobiles.

Pour venir à l'assouplissement qui, progressivement, empêchera le cheval de jeter inconsidérément les hanches en dehors, le cavalier devra mettre immédiatement son cheval sur le cercle opposé, car c'est par suite de raideur de ce côté que le cheval marche ainsi de travers, la croupe en dehors; et sur le nouveau cercle, ce sera encore par l'emploi de la jambe intérieure que le cavalier obtiendra l'envoi de la croupe, en dehors c'est vrai, mais à la main opposée, ce qui constituera l'assouplissement du côté qui se raidissait; et, une fois assouplies par ce moyen, les hanches se placeront d'elles-mêmes dans le prolongement des épaules, quand vous reviendrez sur l'autre cercle.

Il y a donc lieu de considérer — et cette observation a une importance capitale — que la plupart des chevaux, ou plutôt tous, ont un côté plus souple que son congénère, et cela, aussi bien avant que pendant et après le dressage; par suite, il y a nécessité d'opérer les assouplissements des deux côtés de façon

sensiblement égale, puis — comme la mesure ne peut être absolument égale et, le serait-elle? comme il y a d'autres causes — il faut travailler tout spécialement le côté qui est resté le moins souple.

Les raisons pour lesquelles les chevaux, comme l'homme, ont fréquemment, toujours, même, un côté plus souple que l'autre sont d'ordre naturel d'abord, puis d'ordre artificiel, par le fait que, dans leur jeune âge surtout, on a fait travailler un côté de préférence à l'autre et qu'il est survenu, conséquemment, un surcroît de développement et de souplesse.

La raison en est encore que le travail que vous-même faites faire n'est pas toujours — jamais, même — égal des deux côtés. Enfin, elle se trouve dans ce fait que, quand vous vous apercevez de cette inégalité, vous allez, en travaillant spécialement le côté le plus raide, le faire devenir sans doute le plus souple. Mais ces divers changements, au lieu de vous préoccuper, devront être considérés comme un progrès et vous engager à continuer de travailler les deux côtés ensemble et séparément, pour entretenir la souplesse après l'avoir acquise et amenée au point.

Nous avons exprimé que l'effet latéral, produit par la main qui attire la tête en dedans, a pour but, par son renouvellement, d'assouplir l'attache de la tête et de l'encolure, la mâchoire, les épaules; que l'effet latéral, produit par la jambe, a pour but, en chassant les hanches et en les laissant revenir, d'assouplir l'arrière-main et la colonne vertébrale; il va sans dire qu'on peut produire ces assouplissements sur l'avant-main ou sur l'arrière-main, en les localisant, sur la nuque, sur la mâchoire, indépendamment les uns des autres, faisant les choses rationnellement, c'est-à-dire en travaillant plus spécialement telle ou telle partie, selon qu'elle est plus ou moins raide; mais, s'il s'agit d'assouplir particulièrement l'avant-main ou une de

Les assouplissements peuvent être localisés, mais doivent toujours être demandés dans le mouvement en avant.

ses parties, il faut avoir soin de toujours entretenir l'impulsion avec les jambes, *de façon à tout prendre sur le mouvement en avant.*

Nous verrons comment le mouvement, bien exploité par le cavalier, doit lui venir en aide et est la base du dressage, des assouplissements et de la conduite du cheval.

aut, après avoir assoupli les couches superficielles, s'adresser aux couches profondes.

Tel est donc, expliqué précédemment, le mécanisme des principaux assouplissements pratiqués sur le corps, l'avant-main, l'arrière-main. Les exigences du cavalier doivent être de plus en plus grandes, afin de s'adresser aux couches profondes, de les amener à réduction, après avoir assoupli les couches musculaires superficielles.

C'est ainsi que, pour amener un cheval au *summum* du dressage, il faut, comme complément, provoquer, en quelque sorte, les résistances du cheval pour pouvoir les vaincre. Seul le cavalier assez sûr de lui pour rester le maître devra pousser ses exigences jusque-là, mais on peut dire cependant que la certitude d'une soumission complète d'un cheval est acquise seulement quand on l'a fait passer par une série d'épreuves bien concluantes et dénotant que toute résistance aux volontés du cavalier lui est impossible.

Réduction de « Marengo » par le colonel Chaverondier.

C'est en ayant recours à des procédés d'assouplissement s'adressant successivement aux couches superficielles, puis profondes, que le colonel Chaverondier, alors sous-maître à Saumur, augmentant progressivement ses exigences, arriva à réduire, puis à dresser *Marengo* — le fameux rétivard dont on n'avait rien pu faire ni comme cheval de carrière, ni comme sauteur — à ce point que, le 9 septembre 1856, ce cheval gagnait, monté par lui, un steeple-chase à Saumur.

Pour obtenir ce résultat, voici comment il s'y était pris; le cheval étant tenu, par un aide au moyen d'un caveçon, et par le dresseur empoignant, près du mors,

les rênes d'un seul côté, M. Chaverondier lui appliquait en même temps, en arrière et près des sangles, une molette d'éperon fixée à l'extrémité d'une canne. Vous pensez si l'animal rua, se démena, cherchant à piétiner et à dévorer l'impudent qui se permettait d'entreprendre de nouveau un dressage auquel le 10^e chasseurs, d'où il venait, et de nombreux élèves de l'école avaient renoncé; il bondissait donc, suant sang et eau, mais, finalement, ne pouvant se dérober à cette action de l'éperon revenant toujours, il céda, en portant ses hanches du côté opposé. Le lendemain, même manœuvre, suivie d'un combat déjà moins opiniâtre, moins impétueux, et d'une obéissance plus prompte. La molette fut alors appliquée plus en arrière des sangles, plus près du flanc, et elle agit là, comme des coups de lancette répétés, jusqu'à ce que *Marengo* cédât nombre de fois.

Bientôt, la résistance diminua et le cheval, à l'approche de la molette, sans même qu'il y eût attouchement, céda, jetant ses hanches aussitôt du côté opposé. A partir de ce moment, la victoire restait acquise au dresseur; il n'y avait plus qu'à en tirer profit.

Tout en continuant ces exercices, le colonel Chaverondier entreprit, toujours à pied, l'épaule en dedans, « résultat d'un effet latéral qui est, pour moi » dit-il, « le plus puissant moyen de domination, s'il est convenablement exécuté, en y ajoutant, *au besoin*, l'effet de l'éperon. » Et il ajoute : « Vous brisez ainsi les contractions de l'encolure et des mâchoires, qui sont les précurseurs de toutes les défenses, et vous empêchez ainsi le rétivité de prendre ses points d'appui sur le sol, de s'arc-bouter, si je puis m'exprimer ainsi, lorsqu'il médite une défense ¹ ».

1. *Revue des Haras*. Livraison de décembre 1897. — Qu'on veuille bien rapprocher ces procédés inspirés par la nécessité du moment, puis ces réflexions, des pratiques d'assouplissement que nous indi-

Ces procédés furent répétés le cheval étant monté; bref, après quelques rudes corrections bien méritées, — le colonel Chaverondier, provoquant même la résistance plus tard, au fur et à mesure qu'il acquérait la certitude de rester le maître — *Marengo*, au bout de huit mois de dressage, fut versé aux chevaux de carrière, suivit de nombreuses chasses à courre avec son maître et gagna, avec son dresseur, la course dont nous avons parlé sur dix concurrents. C'est qu'en effet, cette trempe exceptionnelle, s'employant seulement pour la résistance jusqu'alors, avait pu, après soumission, être exploitée, utilisée.

souplissements
à pied, avec la
cravache.

Les assouplissements s'adressant au corps, à l'arrière-main et à l'avant-main, pratiqués à cheval, peuvent être précédés ou complétés par des assouplissements à peu près semblables, faits à pied, avec la cravache, et il faut y ajouter les assouplissements d'encolure, *dans le sens de la longueur*, et ceux de la bouche.

Une bonne manière d'exécuter les assouplissements à pied, presque conforme à celle que nous préconisons à cheval, est la suivante :

Prendre les rênes, passées par-dessus l'encolure, d'une main, les rênes droites par exemple, attirer la tête à soi — on est face à la sangle, sur le côté — d'un coup, la laissant se replacer et l'attirant de nouveau.

Pendant le même temps, pousser les hanches avec la cravache de façon à les chasser en dehors, celles-ci cédaient à l'appui de la cravache et revenant d'elles-mêmes quand l'appui cesse.

En faire autant de l'autre côté et recommencer sur la partie qui cède le moins facilement et paraît le plus raide.

Combien vous éviteriez de chutes, combien vous écarteriez de risques et de désagréments de toutes sortes, cavaliers mes frères, si, au lieu de sauter sur votre

quons nous-mêmes par l'emploi des *aides latérales* et des raisons que nous donnons pour en exprimer la supériorité!

monture sans aucune préparation, au sortir de l'écurie, provoquant ainsi une détente immédiate, quelconque, désordonnée, du système musculaire *mortifié par suite du repos*, vous amenez les muscles, par la petite manœuvre que nous vous conseillons, à reprendre leur jeu, leurs mouvements, et si vous prépariez votre monture, par là même, à se livrer à vous pour être employée à bon escient ¹!

On se sait pas assez, en général, quels bénéfices on peut tirer du travail à pied et l'on voit très peu de cavaliers le pratiquer. Nous-même nous avons longtemps partagé cette erreur; depuis, nous l'avons reconnue en nous frappant la poitrine et, maintenant, nous n'hésitons pas à y avoir recours pour vaincre les résistances — d'un cheval qui vous colle contre un mur par exemple — ou pour faire faire des assouplissements dans le genre de ceux que nous venons d'indiquer, et nous y avons puisé souvent d'excellents résultats.

**Assouplissements
à la longe avec
la chambrière.**

Au travail à la longe, on peut pratiquer des assouplissements absolument semblables à ceux que nous avons indiqués comme devant être exécutés à cheval et à pied : quand le cheval est sur le cercle, tenu à la longe, on attire la tête en dedans, à soi, et on la laisse se replacer, en même temps que, avec la chambrière, par menace ou par attouchement, on chasse les hanches à l'extérieur, les laissant revenir. Si l'on exécute cela en faisant coïncider cette manœuvre avec des cercles rapetissés, puis augmentés, et en changeant de main et de cercle, on fait faire un des meilleurs exercices d'assouplissement que nous connaissons, surtout en le faisant au pas ².

1. Quelques instants de travail à la longe, pendant lesquels le cheval se détend en prenant ses ébats des deux côtés, produisent le même résultat; il est absolument nécessaire d'amener la détente, si l'on veut avoir un cheval rendant immédiatement aux actions du cavalier.

2. Dans son ouvrage *Dressage et conduite du cheval de guerre*, le général Jules de Benoist a déjà fait saillir les résultats qu'apporte le tra-

souplissements
de la bouche au
moment de monter
à cheval.

Et croyez-nous, assouplissez aussi la mâchoire avant de partir.

Il ne s'agit pas de faire faire alors des flexions savantes, de la diagonalisation, non pas que nous condamnions cette manière de faire, loin de là, et nous vous engageons même à employer l'une et les autres, mais nous vous concédons que ce n'est pas le moment, ou plutôt, que, au moment de monter à cheval, vous n'en avez pas le temps.

Remuez donc simplement les mors dans la bouche, attirant la tête en avant et légèrement en haut, en marche ou arrêté, avec le filet, et exerçant des petites pesées sur le mors.

Faites cela des deux côtés et vous verrez bientôt le cheval manger son mors, dont vous lui avez fait accepter le contact d'abord et que les muscles de la mâchoire reprennent ainsi l'habitude de supporter, de saisir et de lâcher pour le saisir de nouveau, c'est-à-dire de le goûter.

Et si vous craignez de ne pas avoir ces quelques instants à consacrer à ce petit exercice avant de sauter en selle, apprenez à votre homme d'écurie à le faire.

Partez maintenant et je vous assure que vous ne regretterez pas les deux ou trois minutes si bien employées, quand vous constaterez que votre cheval répond immédiatement à votre poussée de jambes, fournissant le degré exact d'impulsion que vous aurez sollicité — résultat de la petite préparation à la cravache ou à la longe — au lieu de se montrer contracté, nerveux, brutal; et quand vous l'entendrez casser la noisette et manger gaiement son mors — résultat des flexions de mâchoire — au lieu de se braquer, de vous peser et de chercher à vous emmener.

Croyez-nous donc, faites cela et, si vous avez le

vail à la longe, pratiqué de cette façon avec le concours de la chambrière.

bonheur d'être officier de cavalerie, faites faire ces assouplissements de mâchoire aux hommes que vous avez sous votre direction.

Avant de monter à cheval, étant à pied, ils remuent un peu les mors dans la bouche de leurs chevaux, attirant légèrement la tête en avant avec la main qui tient le filet et exerçant des petites pesées sur le mors avec l'autre main, de façon à amener la décontraction. Bientôt, si cet exercice est répété pendant deux ou trois minutes avant de monter à cheval, non seulement la résistance musculaire de la mâchoire sera vaincue pour la conduite ordinaire, mais, même, les chevaux casseront la noisette tout seuls.

Exemple frappant

Un officier de notre escadron nous signalait, lors des manœuvres de 1898, que les chevaux, assouplis ainsi, faisaient sonner leurs mors à ce point qu'il avait craint, pendant une reconnaissance de nuit, de voir sa présence dévoilée par ce bruit.

C'est un inconvénient, soit, mais qued'avantages, à côté de cela, pour la conduite ordinaire; et encore il doit disparaître, car des mâchoires assouplies peuvent, par le fait même et en répondant à l'action des jambes, être maintenues fermées et au repos.

Oui, tout, toutes les parties du cheval, et principalement les articulations, doivent, on ne saurait trop le répéter, être pétries, rendues malléables, assouplies par des exercices appropriés, du genre de ceux que nous avons indiqués. Nous les avons choisis parce que, après les avoir employés en pleine connaissance de cause, nos réflexions, nos observations nombreuses, constantes, nous ont amené à nous convaincre de leur supériorité; il y a cependant d'autres procédés¹.

1. Nous rappellerons seulement les effets de *diagonalisation* du commandant Dumas. Pour leur exécution et leur reproduction, nous renvoyons nos lecteurs à son *Album d'équitation*, mais nous dirons un mot de la différence de ce procédé avec le nôtre. Les rênes étant passées par dessus l'encolure, le cavalier, à pied, placé sur le côté

mobilité de la mâchoire, étant à cheval.

Pour obtenir et entretenir la mobilité de la mâchoire, après avoir exécuté les assouplissements par les aides latérales dont nous avons parlé, le cavalier, étant à cheval, doit faire vibrer les mors dans la bouche en déplaçant la main, par un mouvement court et rapide — soit à droite, soit à gauche, le mouvement étant alors analogue à celui produit pour attirer la tête à droite ou à gauche, mais exécuté avec une ou les deux mains et limité à la mâchoire, — soit d'avant en arrière, le mouvement étant alors semblable à celui que nous définirons en parlant du demi-arrêt, mais plus onctueux, plus limité également.

Les mors, en glissant dans la bouche, par suite de leur déplacement exécuté avec moelleux, provoquent la décontraction; le cheval, cédant alors à des petites pesées exercées sur le mors de bride, le lâche un peu et, l'action des jambes continuant, le reprend aussitôt.

Faites cela, puis pressez à droite et cessez de presser pendant que vous presserez à gauche, et vice versa; et vous aurez toujours une mâchoire mobile au bout des doigts.

Rigidité de l'encolure.

Une seule partie du cheval ne doit pas être assouplie, doit rester rigide, très affermie dans le sens de la longueur, ne cédant pas, par conséquent, latéralement, autrement que par la cession des vertèbres verticales : *l'encolure*.

gauche du cheval par exemple, face à la selle, tient les rênes de filet et de bride par leur milieu dans une main, agissant sur elles avec l'autre main. Il attire alors la tête à lui, à l'intérieur, les rênes gauches agissant par effet direct et les rênes droites par appui, pendant qu'il pousse les hanches à l'extérieur avec la cravache. Ce procédé a des points de ressemblance avec celui que j'indique en ce qui concerne l'emploi des aides latérales, mais, en outre, les rênes d'appui, d'opposition, passant par dessus l'encolure et se tendant par le fait que le cheval est tout spécialement poussé sur elles par l'effet de la cravache qui fait engager le postérieur opposé en diagonale, celui du dedans, produisent un effet diagonal supplémentaire. — Ce procédé donne les meilleurs résultats, mais ne doit pas, à notre avis, être employé dans le principe, car il est déjà une application et il faut un cheval assoupli, cédant forcément des deux côtés, pour répondre à l'effet diagonal.

La rigidité de cette tige est absolument indispensable, nous aurons l'occasion d'en donner des preuves absolues, *pour que l'impulsion, venue de l'arrière-main et sollicitée par la jambe, arrive directement, sans discontinuité, sans décomposition, à profusion, avec surcroît, à la main* qui, à son tour, a besoin d'un agent rigide, enregistrant exactement et transmettant sans aucune commutation : 1° en sa *qualité d'indicateur*, l'effet destiné à imprimer à la masse la direction dans laquelle elle doit couler; 2° en sa *qualité de régulateur*, l'effet qui a pour but de reporter en arrière la partie d'impulsion qui va servir à régler la vitesse de la masse, en réagissant sur le centre de gravité et en rétablissant l'équilibre.

**Assouplissements
de l'encolure
dans le sens de
la longueur.**

Mais, encore, s'il est absolument avéré que l'encolure ne doit pas être assouplie latéralement, autrement que dans son attache avec la tête, il y a nécessité que les nombreux muscles qui entrent dans sa composition, et les extenseurs principalement, soient assouplis, travaillés dans le sens de la longueur.

Bien des fois, dans le courant de nos causeries, nous parlerons de la contraction des extenseurs de l'encolure, contre laquelle le cavalier a à lutter tant qu'il n'en a pas obtenu la mobilité, la fluctuation, et qui est la première cause, après la contraction de la mâchoire due au contact douloureux de la main, de la plupart des désordres, des ports de tête defectueux, de l'irritabilité du cheval, etc...; il faut donc que ces muscles soient décontractés, puis assouplis, en les accoutumant à passer fréquemment de la contraction à l'extension, à manœuvrer d'arrière en avant et d'avant en arrière.

Indiquez-leur donc, par une première disposition, la direction dans laquelle ils doivent se détendre, poussez, desserrez les doigts, et ils prendront leur extension entraînant l'encolure, la tête, les mors, tendant les rênes par le fait même, et vous les ramènerez quand vous le

voudrez, les arrêtant, les travaillant en les maintenant et en les relâchant, les pétrissant, les laissant se détendre pour les retendre, demandant, à votre volonté, la contraction et la décontraction; et vous opérerez ainsi jusqu'à ce que l'encolure soit transformée en une sorte de tiroir que vous pouvez tirer ou rentrer, ouvrir ou fermer.

C'est le jeu de l'encolure, la descente de main : et je vous demande la permission, pour cette question, de vous reporter à l'une de nos études précédentes ¹, basée entièrement sur la descente de main; car si, maintenant, toutes les applications ont pris une tournure de clarté tout autre qu'à l'époque où nous avons écrit cette première étude, la définition de la descente de main et l'expression de son mécanisme et de la façon dont elle s'opère, telles que je les ai émises alors, restent rigoureusement exactes.

Application des
assouplisse-
ments au dressage des chevaux de troupe.

Ordinairement, les jeunes chevaux, qu'ils soient menés au manège ou à l'extérieur, se suivent et, pendant le temps attribué au dressage sur le tableau de travail, font quelques mouvements de doubler, volte, demi-volte, etc.

Croire que le dressage avance dans ces conditions est, selon nous, une erreur, ou, du moins, le travail d'assouplissement est excessivement lent; le cheval a tourné, fait des voltes, des doublés, etc., c'est vrai, mais tout cela à sa guise, en employant seulement les muscles qu'il a voulu mettre en jeu ou, plutôt, en se servant de ceux que son instinct lui aura fait mettre en mouvement spontanément.

Quelle différence de résultats obtiendra l'instructeur qui, après avoir demandé la détente par des marches en ligne droite, exigera que chaque cavalier, pour tout changement de direction, emploie les procédés de con-

1. « Du cheval bien mis » (*Revue de Cavalerie*, mai, juin, juillet et septembre 1890).

duite, constituant des assouplissements, que nous avons indiqués : attirer simplement, d'un coup, franchement, mais avec moelleux, la tête du cheval dans la nouvelle direction, la laissant se replacer d'elle-même ; pousser en même temps, avec la jambe du dedans, les hanches en dehors, les laissant aussi revenir d'elles-mêmes.

Et, nous voulons le répéter, ce sont ces mouvements de va et vient de la tête sur l'encolure et des hanches, l'un, artificiel, produit par l'action du cavalier, l'autre, naturel, opéré par le cheval, qui constituent le véritable assouplissement ; et ces chevaux, n'auraient-ils exécuté qu'une seule fois, mais dans ces conditions, un changement de direction, auront plus travaillé que les précédents, et leur dressage aura pris, par conséquent, une avance.

Persistance de la résistance par l'emploi de la force : sa disparition à la suite des assouplissements.

Le temps qu'il faudra employer à faire ces exercices, ces assouplissements, pour obtenir un résultat satisfaisant, varie avec mille causes : l'habileté du cavalier, le caractère du cheval, sa conformation, etc., mais surtout, avec son origine, son tempérament, sa nature, son degré de sang.

Ainsi, le Normand, le cheval à tempérament lymphatique ou celui ayant un système musculaire épais demandera plus de temps que le cheval de pur sang anglais et moins que certains chevaux de demi-sang, dont le sang est trop riche, en quelque sorte, trop fécond, proportionnellement à l'enveloppe, au développement du système musculaire. Le cheval de Tarbes, bien constitué, au contraire, l'Arabe surtout, très souples naturellement, sont dressés, assouplis, dès qu'on les a initiés à supporter les aides.

De même les gens nerveux, sanguins, les habitants des villes, sont plus faciles à assouplir et plus aptes aux exercices du corps que les recrues venant des campagnes.

Que de fois nous nous sommes rongé les poings, ja-

dis! car c'était une de nos désolations : nous avions beau faire, nos chevaux n'étaient pas assez souples; nous ne connaissions pas encore les procédés pratiques pour obtenir cette souplesse que nous savions devoir exister et, surtout, nous n'arrivions pas à décrocher, à décontracter à volonté la mâchoire. Nous enragions et, hélas! nous en prenant à notre malheureux cheval de notre ignorance, nous le brutalisions!

Nous faisons ce que nous voyons faire encore si souvent à des cavaliers inexpérimentés, ignorants, et qui veulent obtenir par la force ce qui ne peut être acquis que par le moelleux et le travail d'assouplissement.

Voyez-les, frémissant tous les deux, cavalier et monture!

Lui, le cavalier, les dents serrées, furieux, tapant à coups d'éperons répétés, terribles, et tirant de toutes ses forces sur la bouche ou donnant d'affreux coups de sonnette! — Le cheval, tremblant, éperdu, affolé, ne comprenant pas ce qui lui est si mal demandé et se défendant, échappant à la main et aux attaques, comme il peut, et suivant son énergie, son degré de sang ou de méchanceté!

Que faites-vous malheureux?

Frapperiez-vous ainsi votre monture jusqu'à la consommation des siècles, en agissant de la main et des jambes avec cette force, votre cheval n'obéirait pas davantage! *Il ne le peut pas.* Comprenez que pour le mouvement le plus simple, se porter en avant, tourner, pour le moindre déplacement, *le cheval a besoin de liberté pour faire agir les différents muscles qui doivent être mis en jeu. Et vous les contenez tous, les paralysant, ces muscles!*

Comprenez que vous ne pourrez obtenir le mouvement que s'il y a *décontraction*, la résistance provenant seulement de la contraction du système musculaire. Tant qu'elle existe, le cheval est plus fort que vous; mieux vaudrait, pour vous, essayer de déplacer un chêne

séculaire. Ce que vous faites est un acte paradoxal au suprême degré et peut s'exprimer ainsi : « Je veux que tu exécutes ceci, mais je vais tout faire pour t'en empêcher. »

Enfin, votre cheval obéirait-il dans cet état d'énervement, que le résultat n'en serait nullement obtenu; affolé, il aurait exécuté... comme par hasard, mais le mouvement demandé et exécuté de cette façon n'aura pas assoupli les muscles dont l'emploi est nécessité et n'aura eu aucune utilité pour l'avenir.

Ce n'est donc pas cela et, en agissant par la force, on fait exactement le contraire de ce qu'il faut; le moelleux, les assouplissements seuls pouvant avoir raison des pires résistances; et alors le succès est assuré; c'est mécanique!

Notre cheval résiste-t-il à droite, ne voulant pas aller à droite? Employons la jambe droite, produisant, par son application et ses pressions, des effets renouvelés, répétés, destinés à chasser les hanches à gauche, et attirons la tête du côté où nous voulons aller, à droite par conséquent, par des effets d'ouverture répétés, en opposant, après avoir déplacé la tête, une résistance égale à celle employée par le cheval; ce n'est pas un effet de traction continu, mais renouvelé, pour lequel on ne doit pas employer la force brutale, mais une force de résistance passive, énergique, revenant toujours, mais avec moelleux¹.

1. On entend fréquemment dire d'un cheval qui résiste *qu'il ne connaît pas les aides, qu'il ne sait pas ce que c'est que les jambes.*

J'avoue que cela m'a toujours laissé rêveur et il n'est pas douteux que cette réflexion soit erronée. Il n'y a pas besoin d'être initié pour céder à une traction, comme celle opérée par les rênes, ou à une poussée, comme celle produite par l'application de la jambe, puis par la contraction des muscles du mollet.

En ce qui concerne le contact de la jambe en particulier, le cheval ne s'y dérobera que si le cavalier frappe du premier coup, s'il fournit appui par suite d'une action prolongée, ou s'il emploie l'épéron.

La vérité est dans le fait que le cheval n'a pas été accoutumé à manœuvrer les muscles que l'on veut faire agir: que le cavalier fasse

La souplesse, le moelleux, voilà les armes du cavalier, qui lui permettent de lutter avec avantage toutes les fois que le cheval résiste ou fait des difficultés.

S'asseoir, se rendre souple du rein, pendant que la jambe s'applique en arrière de la sangle et que la tête est attirée énergiquement dans la direction par un effet moelleux, les doigts fermés, mais desserrés et toujours disposés à céder pour permettre au cheval de prendre le mouvement en avant, de faire le moindre pas, d'étendre l'encolure — premier signe d'obéissance et le reste n'est pas loin — dans la voie indiquée ; telles sont les conditions de meilleure réussite. Et en s'y prenant de cette façon, les résultats sont nombreux :

1° Cette séance aura été une leçon qui, pour ce cheval à caractère, servira dans l'avenir car, sans avoir été brutalisé, il aura compris qu'il fallait absolument *aller là* — une force de résistance égale à la sienne arrivant chaque fois qu'il a voulu prendre une voie autre que celle indiquée ;

2° Mécaniquement et par le seul fait de ces effets répétés sur l'avant-main et sur l'arrière-main, ceux-ci et leurs différentes parties s'assouplissent et ne peuvent plus, au fur et à mesure que ce travail mécanique s'opère, vous opposer qu'une résistance, une contraction, de moins en moins grandes ;

3° La mâchoire, qui est la première chose que le cheval contracte, tandis que de sa décontraction dépend la régularité de tous ses mouvements, ne peut pas, en raison de cet effet moelleux, prendre un appui permanent, et cet effet répété l'assouplit aussi mécaniquement.

donc faire des assouplissements en mesurant ses exigences, la résistance disparaîtra d'elle-même et l'initiation viendra en même temps.

Quand je pousse un gêneur assez rudement pour lui faire perdre l'équilibre en déplaçant brusquement une des parties de son corps, il n'a pas besoin d'être initié à la connaissance de mon poing, que je sache ! pour aller rouler sur le sol.

« Pourquoi », demande Baucher, « la contraction de la mâchoire est-elle un puissant obstacle à l'éducation du cheval ? »

« Parce qu'elle absorbe à son profit la force que le cavalier cherche à transmettre pour en répartir les effets sur la masse. »

De toutes les considérations que nous avons mises sous vos yeux, il ressort donc clairement que la supériorité du cheval sur son cavalier a pour seule cause la contraction musculaire lui donnant la possibilité de s'opposer à l'action de celui qui est appelé à le dresser, soit que cette contraction soit employée à raidir la mâchoire, ce qui permet au cheval de se braquer sur les mors ou de vous emmener; soit qu'elle amène la raideur de tout un côté, ce qui l'empêche de tourner; soit qu'elle lui permette de se cramponner sur le terrain par une contraction musculaire des membres, ce qui lui permet la ruade ou le cabrer.

Résumé.

Vaincre cette résistance, empêcher, par les assouplissements, puis, par l'emploi des aides, la contraction, tel est donc le rôle constant du cavalier qui se résume en quelques mots : *Ne pas provoquer la contraction spontanée. — l'empêcher de se produire, — la réduire quand elle s'est produite.*

« Il n'y a plus alors, » dit le commandant Dumas, « qu'à solliciter la bonne *contracture* qui est le prélude, le principe de l'acte, de l'action réflexe qui va suivre. »

Tout cela est le résultat des assouplissements qui travaillent le système musculaire, le pétrissent, le rendent malléable, lui interdisant ainsi de s'employer pour la défense ou la résistance; et en même temps — voyez l'excellence du moyen! — développent ce système musculaire, l'affermissent et lui donnent de la trempe.

Et, préparés ainsi, les muscles n'auront plus qu'à être disposés et maintenus par les aides, puis relâchés, pour agir dans le sens et la direction voulus, dépla-

çant le centre de gravité, entraînant la masse et lui faisant rendre l'effet préconçu, désiré, sollicité.

Et cette double opération ne constituera-t-elle pas, ainsi que le disait l'illustre Baucher, la *destruction des forces instinctives du cheval et leur remplacement par des forces transmises?*

C'est le travail des réflexes.

Nous les rendons moins intenses ou, plutôt, nous en réglons l'intensité, afin de les amener à ne plus engendrer la résistance et à produire l'effet exact que nous sollicitons.

DEUXIÈME CAUSERIE

DISPOSITION DE LA MASSE

La masse ayant été assouplie, pétrie, rendue malléable, le cavalier n'a plus qu'à la disposer et à l'animer sur la disposition.

Voici donc la masse du cheval préparée à l'obéissance par les assouplissements, venue, par ce travail, à composition, rendue malléable, à la disposition complète du cavalier, ne pouvant plus opposer à son action la contraction musculaire engendrant la résistance.

Il va falloir maintenant la *disposer* pour répondre, dans les meilleures conditions possibles, aux actions combinées du cavalier, puis *l'animer*.

« Ton nez va devant, suis ton nez », dit un des personnages de Jean Richepin, dans la pièce *Les Truands*, représentée à l'Odéon en 1899.

L'application du principe que « le corps du cheval, sa masse, prenant la direction de la tête, il suffit, pour la conduite, quand l'impulsion est donnée, d'influencer la tête » doit être mis en pratique d'une façon constante en équitation, et chacun de ceux qui ont le bonheur d'être appelés à monter à cheval devrait s'en pénétrer constamment, dès qu'ils enfourchent ce noble animal.

Le cavalier doit suivre la tête et l'influencer comme le bicycliste influence son guidon pour assurer ou modifier sa direction.

Après nous être représenté la masse du cheval, considérée au point de vue interne, comme un composé de

fibres, musculaires et nerveuses, qui doivent être travaillées et assouplies pour ne pas résister à nos actions, considérons cet assemblage, la masse, envisagée au point de vue externe, telle qu'elle se présente à nos yeux et remarquons qu'elle affecte sensiblement la forme d'une flèche, dont la tête est la pointe.

De même que, pour une flèche, l'impulsion est donnée, par la détente de la corde de l'arc, à la partie postérieure; de même, pour le cheval, l'impulsion, sollicitée par l'action du cavalier et imprimée par l'engagement et la détente des postérieurs, vient de l'arrière-main.

Une fois cette flèche en mouvement, la masse, si vous lui donnez une rigidité suffisante, suivra forcément la direction prise par la pointe, la tête, tant que des causes nouvelles ne viendront pas entraver la marche en avant ou modifier la direction première. Et en cours de route, il suffira, pour modifier la direction de cette flèche, d'influencer la pointe, soit directement, soit indirectement, pour que la masse, entraînée par la force d'inertie, coule dans la direction indiquée.

De même un arbre, si long et gros qu'il soit, flottant au fil de l'eau, *et mis en mouvement par le courant*, peut subir une modification importante dans sa direction par le seul attouchement d'une petite badine, serait-elle tenue par les mains d'un enfant, agissant, soit sur la pointe, ce qui produira un effet direct, soit sur le talon, ce qui produira, sur la pointe encore, un effet indirect, mais amenant également un changement de direction¹.

Il est évident que, s'il en est ainsi, c'est que le coefficient de frottement de l'eau est excessivement faible;

1. En 1872, un bateau-lavoir, qui avait rompu ses amarres, descendait la Seine à la dérive. Au pont de Bercy, il menaçait de heurter un échafaudage chargé d'ouvriers. Une catastrophe est imminente. Mathias Monternach, auquel on va élever un monument pour ses nombreux sauvetages, s'élance dans une barque et, quand il pouvait se faire broyer, réussit à détourner, avec une perche, l'énorme masse qui passe sans toucher l'échafaudage.

mais, sans vouloir penser que notre comparaison soit juste en tous points, il faut remarquer que, par un premier travail, accompli au moyen d'assouplissements, nous avons amené le cheval à céder à nos moindres actions et à ne plus pouvoir opposer de résistance.

Et encore, une grosse pierre, de forme oblongue surtout, qu'un homme n'aurait pu ébranler, tant qu'elle était fixée et qui, détachée par une cause quelconque de son point d'appui et roulant sur une pente, viendrait menacer une personne faisant l'ascension, peut être dérangée de sa direction première, *quand elle est en mouvement*, par la rencontre d'un arbre, serait-il petit, venant frapper une de ses extrémités, ou avec un pic, et au moyen d'un effort relativement faible effectué sur son passage pendant qu'elle dévale.

Il ressort de ces exemples, pris dans la nature : 1° que le mouvement est essentiel; 2° que quand il s'agit, en particulier, d'un objet ayant une forme allongée, l'impulsion peut être utilisée, pour les changements de direction, en opérant une action sur l'un des deux bouts, cette action produisant, dans les deux cas, s'il y a une rigidité suffisante, son effet définitif sur le petit bout, la pointe, imprimant la direction générale; cette action, cette force, peut être appliquée en effet, soit à la partie antérieure, l'effet produit étant alors direct, immédiat, soit à la partie postérieure, ce qui entraîne, par effet indirect, le changement de direction de la pointe du côté opposé.

Mais, que l'on agisse sur l'un ou l'autre bout, l'effet ne pouvant se produire avec facilité que par suite du mouvement, de l'impulsion, la première préoccupation de celui qui veut utiliser cette force, pour obtenir un effet nouveau tel qu'un changement de direction, sera de ne pas entraver cette force, le mouvement.

Chez le cheval, qui nous occupe, la force réside dans la contraction des muscles et, pour l'impulsion, dans la

contraction spéciale des muscles de l'arrière-main, construit, il n'y a qu'à le regarder, pour pousser et projeter la masse en avant.

Il faut donc : *Premier point* : Solliciter l'arrière-main et en particulier les membres postérieurs pour qu'ils s'engagent sous la masse et s'emploient comme l'a conçu la nature. Nous étudierons cette nécessité dans une de nos causeries suivantes et nous verrons comment on peut obtenir que ces agents d'impulsion soient contraints à fournir le degré d'impulsion sollicité sans le dépasser ;

Deuxième point : L'impulsion étant produite, acquise, il faut l'utiliser et, pour cela, tout faire pour ne pas l'enrayer, pour ne pas diminuer son intensité, le cavalier supprimant par conséquent, autant qu'il est possible, toutes les causes d'entraves et de flottements qui peuvent restreindre le travail de rendement.

Continuant à faire passer le lecteur par la même succession d'observations et de réflexions que celle par laquelle nous avons été amené à passer nous-même, nous résumerons et condenserons ces différentes considérations de la manière suivante :

En premier lieu, examinant comment le cheval impressionnait notre intelligence, notre vue, au point de vue de sa forme générale, la réponse bien précise est celle-ci : Le cheval a une forme allongée, taillée en flèche, disposée pour le mouvement en avant.

Étant donné cet animal ayant la forme d'une flèche, quels sont, après examen de sa construction spéciale, les moyens les plus logiques et les plus pratiques pour nous en servir comme monture ?

Le diriger en agissant sur les deux bouts, sollicitant l'impulsion de l'arrière-main, mais en exigeant, par son maintien, qu'il n'influe sur la direction de la pointe qu'à bon escient, le cavalier influençant en même temps la pointe, la tête, le plus près possible de cette pointe,

de son extrémité, pour maintenir la direction ou en changer, mais avec le plus de légèreté et de dextérité possible, afin de ne pas entraver l'impulsion et pour assurer l'engagement bien précis dans la nouvelle direction recherchée, sans hésitations et, surtout, sans fluctuations.

Ces premières données ressortant clairement de nos réflexions, nous étions amené à rechercher les meilleurs procédés pour l'application et nous étions convaincu bientôt qu'il importait de combiner nos actions, et principalement celles qui agissent sur les deux bouts, de façon qu'elles viennent influencer le centre de gravité dans les conditions les plus favorables à une bonne locomotion.

Du centre de gravité. Sa situation.

D'après Goubaux, directeur d'Alfort, et Barrier, professeur d'anatomie à la même école ¹, qui citent eux-mêmes l'opinion de Borelli, du professeur Colin, du général Morris et de Baucher, le centre de gravité du cheval, dont la situation exacte n'a jamais été déterminée d'une façon rigoureuse, est situé dans le plan médian symétrique du corps du cheval à l'intersection de deux lignes, l'une horizontale, qui, passant par ce plan, pénétrerait par le poitrail, l'autre, verticale, tombant en arrière de l'appendice xiphoïde du sternum; mieux encore peut-être, ce point d'intersection se confondant avec la rencontre de deux diagonales ayant chacune comme direction générale celle d'un des bipèdes diagonaux (de l'épaule à la hanche opposée); c'est donc, autant qu'on peut en juger par les expériences faites (Morris, Henry Marey, Baucher, etc), à peu près au centre de la cavité thoracique que se meut et se déplace le centre de gravité.

Équilibre. Ligne de gravitation.

Pour que *l'équilibre* — état d'un corps sollicité par des forces qui s'entre-détruisent ou qui s'annulent sur

1. *De l'extérieur du cheval*, par Goubaux et Barrier.

une résistance (Littre) *soit conservé*, il faut que la *ligne de gravitation* — verticale abaissée du centre de gravité au sol — ne vienne *pas rencontrer le sol en dehors de la base de sustentation*, — polygone formé par l'empreinte des quatre membres — et, pour engendrer la meilleure stabilité, il faut qu'elle soit maintenue, le plus possible, au centre de ce polygone.

Or, il est clair que, plus les actions du cavalier agiront près du centre de gravité, l'influçant conformément aux principes de la statique et de la locomotion, plus la conduite de l'animal entier sera facilitée; de là la nécessité d'avoir les jambes à la sangle, n'étant maintenues ni trop en arrière, ni trop en avant, mais bien fixes et en contact permanent avec le corps du cheval. Et en effet, quand elles s'en écartent, le cheval devient libre d'influencer lui-même son centre de gravité, en jetant ses hanches à droite ou à gauche, d'une façon désordonnée, préjudiciable, par conséquent, à la régularité de la locomotion; et ce n'est que par suite du rapprochement des jambes, toujours vigilantes, que le cavalier peut s'opposer, par un effet de redressement, qui devient imperceptible, aux ballottements, aux flottements, aux écarts.

Ce sont donc les jambes du cavalier qui sollicitent l'impulsion et maintiennent la partie principale du corps dans l'axe du mouvement; mais, par construction, la partie avant, *l'avant-main*, *l'emporte d'un neuvième* sur le poids total de la masse, d'après les expériences du général Morris, de Colin, Baucher etc.; de plus, l'extrémité, la tête, se trouvant assez éloignée du centre de gravité et, par le fait de sa disposition en pointe, étant organisée pour entraîner la masse dans son sillon, dans la voie qu'elle trace et où elle s'engage, il y a lieu de tenir un compte rigoureux de la position de

1. La proportion varie entre un septième et un neuvième.

Base
sustentation.

cessité de la
fixité des jam-
bes.

tion sur l'avant-
main qui l'em-
porte d'un neu-
vième 1.

cette pointe et des parties immédiatement voisines.

Si elle est en l'air, le centre de gravité va se reporter en arrière et toute la masse va tendre à s'élever; si elle est encapuchonnée, le centre de gravité se déplacera en avant et la masse va avoir une tendance à s'enterrer. (*Fig. 1 et 2.*)

Position normale
de la tête.

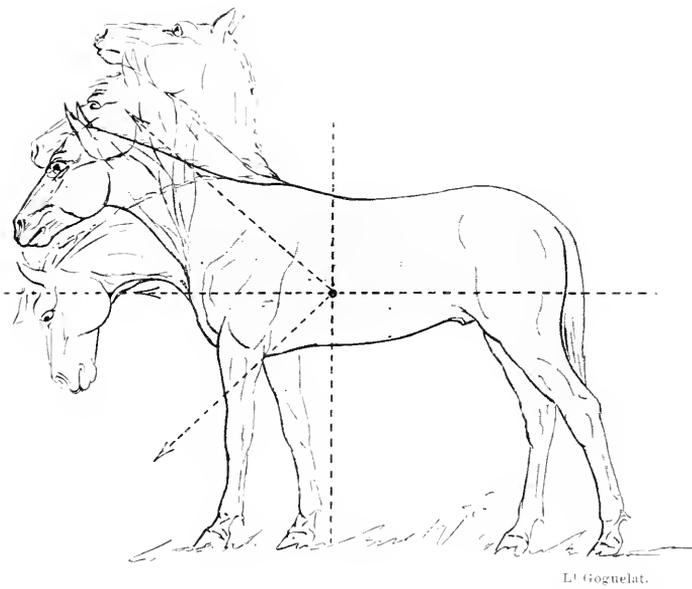
Pour que le cheval soit dans les meilleures conditions possibles de stabilité et d'équilibre pendant le mouvement, le centre de gravité, dont les écarts latéraux sont empêchés par les jambes, doit progresser sur un plan se rapprochant le plus possible du plan horizontal, les mouvements paraboliques que décrit, que trace, dans l'espace, son grand axe — sur lequel se rencontre, avons-nous dit, et autour duquel se meut le centre de gravité, — étant aussi limités que possible.

Plus il y aura de régularité dans le déplacement du centre de gravité en avant et plus les oscillations d'élevation et d'abaissement seront limitées — les jambes du cavalier, nous l'avons dit, s'opposant aux déplacements du centre de gravité à droite et à gauche qui ont pour conséquence les flottements, — plus la locomotion sera normale, et les allures régulières.

C'est à la suite de considérations semblables que la marche par flexion, mise en lumière par le commandant de Raoul et basée sur la diminution du déplacement du centre de gravité, a été mise en pratique dans certains cas et a donné de bons résultats ¹.

C'est encore par une disposition spéciale du centre de gravité que, dans les galeries de mine, l'on voit certains ouvriers courir, marcher avec la plus grande rapidité, courbés en deux et les jambes fléchies à ce point qu'ils marchent en rampant.

1. *Comment on marche, supériorité du mode en flexion*, par le commandant de Raoul, chef d'escadron au 31^e d'artillerie, et Félix Régnault, ex-interne des hôpitaux de Paris et ancien major civil de l'hôpital de Marseille (1898). Une nouvelle édition de cet ouvrage vient de paraître chez Lavauzelle.



L. Goguelat.

Fig. 1. — Différentes positions d'encolure et modifications qu'elles entraînent sur le centre de gravité.

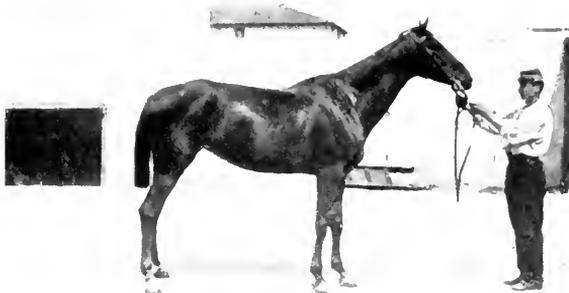
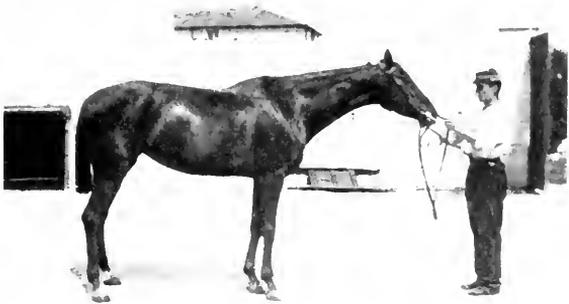


Fig. 2. — Influence de la disposition d'encolure sur la position du centre de gravité.

Or, pour le cheval, la position de la tête, de la pointe, a une influence constante sur la direction de la masse entraînant le centre de gravité; il y a donc lieu de rechercher quelle est la meilleure position à lui faire prendre dans le but de faciliter le déplacement en avant et de limiter et de régler les mouvements d'élévation et d'abaissement du centre de gravité.

vement de la
masse
ans l'espace.
onsidérations.

Pendant la marche, la masse est soumise à deux forces, la force musculaire, qui la soulève et la projette en avant, la pesanteur, qui la ramène sur le terrain. Il s'ensuit que la masse, soulevée d'abord et projetée en avant, s'abaisse et vient rejoindre le sol, *décrivant*, dans l'espace, une *trajectoire*, semblable à celle d'un projectile.

Et la forme oblongue donnée aux projectiles, remarquons-le en passant, comme étant plus favorable pour en assurer la direction et s'opposer aux résistances de l'air, a été appliquée au cheval par la nature, afin de favoriser le mouvement en avant; et plus le cheval est destiné à en fournir, à donner de la vitesse, plus sa conformation est allongée et taillée en flèche; témoin le pur sang anglais.

Étant données cette trajectoire que décrit la masse du cheval dans l'espace et l'influence de la pointe sur la direction, recherchons donc quelle doit être la disposition de la tête, sa direction plutôt, considérée comme pointe, afin de favoriser le plus possible le mouvement en avant et la bonne exécution de la trajectoire.

La position de tête la plus favorable au mouvement en avant est la suivante : Le bout du nez en avant, le plus possible dans le prolongement de l'horizontale passant par le centre de gravité. l'encolure tendue par suite de la disposition donnée aux muscles extenseurs et, surtout, par la liberté qui leur est laissée de se décontracter, d'aller chercher les mors, la ligne du

chanfrein prolongée devenant sensiblement parallèle au sol.

Cette position variera selon le travail, l'angle formé avec le sol, par la ligne du chanfrein prolongée, qui sera de 45 degrés environ dans le travail ordinaire, étant plus *petit* dans le travail allongé, et plus *grand*, afin de gagner en élévation, dans le travail de manège: mais on pourra juger de son importance en songeant que, de cette disposition préliminaire, précédant le développement de la foulée, dépendent la rasance ou l'élévation de la trajectoire décrite par la masse.

Fig. 3.

Si la pointe, le bout du nez, est en l'air, la masse rejoindra le sol *plus tard*¹, mais elle gagnera moins de terrain en avant par le fait qu'elle se sera élevée davantage: si le bout du nez est en deçà de la verticale que formerait la ligne du chanfrein, la masse atteindra le sol *plus près* et son mouvement sera raccourci: donc, plus le bout du nez sera maintenu en avant, parallèlement au sol, plus la trajectoire sera rasante et plus elle sera favorable au mouvement en avant.

De même le relèvement d'un canon de fusil entraîne l'élévation de la trajectoire, tandis que l'abaissement exagéré peut avoir pour conséquence de faire rencontrer le sol au projectile: l'horizontalité du canon seule, ou un relèvement calculé, amènent une trajectoire tendue et rasante. Mais de même que, avec un fusil, il faut, après avoir visé, maintenir l'arme en direction au moment de faire partir le coup; de même, pour le cheval, après avoir donné à la pointe la disposition normale, il faut la maintenir au moment de la sollicitation et de l'extension: sans cela, il est inutile de

1. Plus cette position est exagérée, plus la branche descendante de la trajectoire est verticale, de sorte que la foulée devient raccourcie, tandis qu'elle est allongée quand la tête est placée normalement.

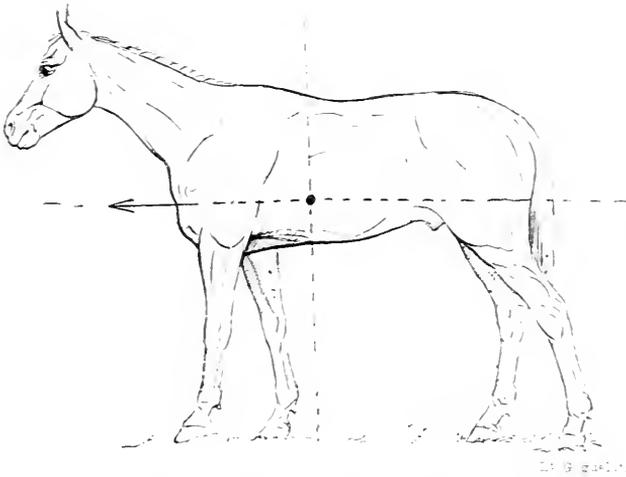


Fig. 3. — Position normale de la tête et de l'encolure : situation approximative du centre de gravité.



Fig. 4. — Cyrano : tête placée et ramenée.
(Maréchal des logis chef Bourteau.)

l'avoir donnée et c'est comme le tireur qui dérange sa position après avoir visé avec soin.

D'après ces considérations, nous pouvons établir que, dans le travail ordinaire, le cheval doit regarder bien en face la voie, le terrain sur lequel il doit progresser en avant; il doit donc être *disposé* par la main, au moyen des rênes, de façon que sa tête, directrice du corps, entraîne la masse dans un plan se rapprochant le plus possible du plan horizontal tracé, en éléments, par l'axe de son corps.

La ligne du chanfrein prolongée forme alors un angle de 45 degrés environ avec le sol, plus petit cependant dans le travail allongé, plus grand dans le travail de manège, le bout du nez étant amené au point voulu, désirable, comme *disposition préliminaire, comme point initial de l'extension de l'encolure et du développement du mouvement en avant*, de la foulée, et étant ramené à cette disposition préparatoire, aussitôt que le cheval a des tendances à s'encapuchonner, à baisser le nez *en-dessous*, ou dès qu'il cherche à le mettre *en-dessus* en portant la tête en l'air, au vent.

Dans le premier cas, on le relève de la main avec une ou les deux rênes de filet, mors releveur, selon qu'il se ramène d'un seul ou des deux côtés; on le place haut, plus haut, trop haut, afin d'agir sur la disposition défectueuse des muscles de l'encolure et puisque la tête, par suite de sa conformation et de sa disposition sur l'encolure, a toujours des tendances à se baisser — et c'est pour cette raison qu'il est toujours plus facile de baisser que de relever un cheval.

Dans le deuxième cas, on tend à le baisser par des oppositions produites avec le mors de bride, abaisseur, et en faisant glisser légèrement, en même temps, le filet dans la bouche, jusqu'à ce que le bout du nez ait pris la bonne disposition et qu'il y revienne de lui-même. (*Fig. 4.*)

Mais, ce qu'il faut bien saisir, c'est qu'il s'agit seulement d'une disposition préliminaire à faire prendre à la tête, aux muscles de l'encolure, en agissant sur ceux-ci et sur l'articulation de la tête et de l'encolure, *comme point initial*, nous le répétons, de l'extension, du développement du mouvement en avant, de la foulée.

Et on obtient ce résultat, comme tous les autres, en travaillant les muscles de l'encolure et l'articulation de la tête au moyen d'assouplissements du genre de ceux que nous avons indiqués, puis en disposant cette articulation et ces muscles préalablement assouplis et préparés.

Ce travail s'opère, comme tout le reste, pendant le cours du dressage de sorte que, au fur et à mesure qu'il avance, cette disposition de la tête est prise naturellement par le cheval, sans que le cavalier ait besoin de s'en préoccuper outre mesure dans l'avenir.

Mais il y a intérêt à donner cette disposition dès le principe, au début du dressage, afin de ne pas avoir à réprimer plus tard de mauvaises habitudes contractées.

« La voie est ouverte, là tu peux descendre, l'étendre, allonger tes extenseurs », indique-t-on au cheval en jetant les rênes au moyen d'un petit renvoi des doigts faisant relever et allonger le nez en avant ; « mais dans cette voie seulement », lui indique-t-on encore au moyen de petites oppositions produites par de simples contractions des doigts.

Et alors, la disposition préparatoire étant assurée, non seulement cette détente, cette descente de la tête et de l'encolure n'ont plus d'inconvénients, mais encore — le cheval prenant bien les mors, sans chercher à échapper à leur action, ni en-dessus, ni en dessous — elles sont nécessaires pour entraîner la masse dans la bonne direction, pour éviter la contraction des extenseurs et, quand ils seront détendus, pour pouvoir les

ramener à la tension, les employant ainsi utilement pour l'effet préconçu.

Et c'est ainsi que nous avons été amené à dire — et nous le répétons avec conviction — que la descente de main, le jeu de l'encolure, sont des signes évidents, indubitables, de la franchise du cheval; leur absence, au contraire, ou leur mauvaise exécution sont des preuves certaines d'un manque d'engagement dans le mouvement en avant.

Au lieu de regarder bien en face et de bien rechercher les mors en tendant les rênes, le cheval a-t-il une disposition à s'encapuchonner, à ramener le bout du nez en deçà de la verticale, que ce défaut vienne de sa conformation, d'une disposition naturelle, ou de ce que le cavalier lui présente mal les mors? il n'est pas disposé normalement par rapport à l'extension, au développement du mouvement en avant : prolongement de l'axe horizontal du corps.

Il est disposé trop bas.

Il ne regarde pas exactement le terrain sur lequel il va marcher, il regarde *en-dessous*, en deçà de l'endroit où il doit, normalement, poser ses membres antérieurs, et, par suite de la disposition défectueuse de sa tête, de la pointe, il va rencontrer le sol *plus tôt* qu'il ne faut; ses mouvements seront raccourcis et son extension en sera diminuée.

La masse, disposée à s'enterrer, entraîne rapidement le centre de gravité vers le sol et, le centre de gravité, reporté en avant, n'étant pas maintenu au milieu de la base de sustentation et se rapprochant trop de la partie antérieure, l'équilibre risque d'être rompu au moindre obstacle. (*Fig. 5.*)

Le poids de la masse vient en entier sur les membres antérieurs qui, surchargés outre mesure sans pouvoir s'étendre suffisamment en avant, forcés qu'ils sont, par cette disposition, de rencontrer le sol

trop tôt, risquent de ne pouvoir suffire à leur tâche.

La tête, par le fait que le bout du nez est trop ramené, a des dispositions et toute facilité pour s'encapuchonner; le cavalier, offrant le mors en-dessous du plan horizontal passant par le grand axe du corps du cheval, permet à celui-ci d'opposer à la main toute sa masse, toute sa force; le cheval s'areboute sur la main, sur laquelle il envoie toute la détente de ses jarrets.

Que le cavalier s'oppose à cette disposition défectueuse en relevant la tête avec les doigts, de façon que le bout du nez soit amené dans l'axe du mouvement, et le remède sera trouvé; le cheval ne peut plus s'appuyer d'une façon désordonnée sur la main et toute la force qu'il mettait à la défoncer, à s'y trop reposer, est employée à gagner du terrain, à le faire progresser en avant.

C'est que, disposé de la sorte, le cheval ne peut plus tirer ou, tout au moins, opposer au cavalier la masse de son corps; on peut donc, par le fait même, l'impulsion arrivant seule à la main, diriger le cheval en la distribuant plus facilement et régler son mouvement et sa vitesse. L'action du cavalier se produit en plein sur le centre du corps du cheval, sur son centre de gravité, tandis que, en le disposant trop bas, en dedans, ou en lui laissant prendre cette disposition, la plus grande partie de la force employée par le cavalier, *passant en dessous*, va se perdre dans l'espace, au lieu d'agir sur le corps du cheval.

Enfin, par la disposition normale de la tête, on favorise, chez le cheval, l'enlèvement de son corps, de sa masse, l'engagement de l'arrière-main qui, nous le verrons, doit venir soulever légèrement l'avant-main et non pas le surcharger et le forcer à rencontrer le sol trop tôt.

Bref, ce sera la disposition et, plus tard, la position

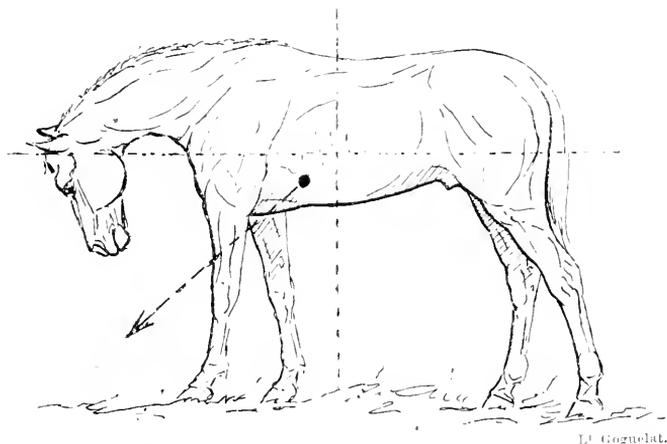


Fig. 5. — Position anormale de la tête et de l'encolure : en dessous, encapuchonnée. Le centre de gravité avance.

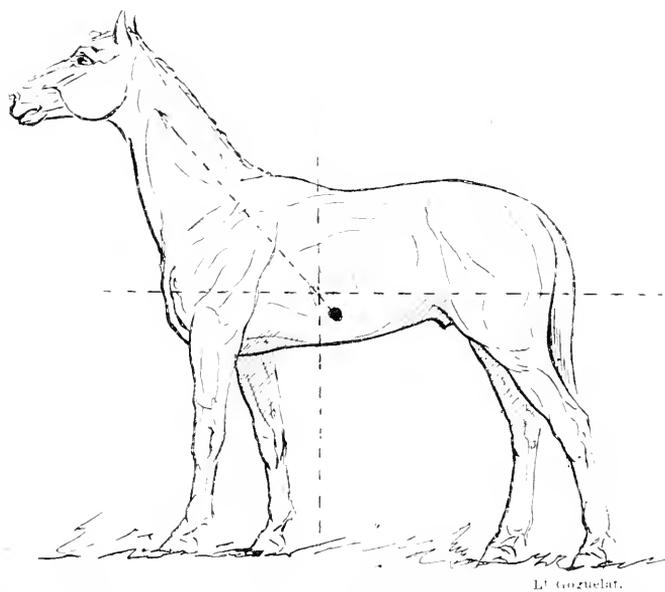


Fig. 6. — Position anormale de la tête et de l'encolure : en dessus, en l'air. Le centre de gravité recule.

de tête la plus favorable à la bonne exécution de la trajectoire décrite à chaque foulée.

C'est par paresse que le cheval prend cet appui exagéré sur la main, il faut donc le lui refuser; il compte sur le cavalier pour le soutenir, pour le porter, même, et s'arrange pour que le cavalier se donne une partie de la peine qu'il aurait à assumer lui-même si, cet appui lui étant refusé et sa tête étant disposée autrement, normalement, on l'obligeait, par là-même, à mieux répartir le poids de sa masse, à engager son arrière-main, à s'en servir selon la demande et *non pas seulement pour pousser¹ la masse.*

Le cheval a-t-il des tendances à prendre la disposition de tête inverse, à mettre le nez en l'air, que cette position défectueuse provienne encore de sa conformation ou de ce que le cavalier lui présente mal les mors? il n'est pas non plus disposé normalement par rapport à l'extension, au développement du mouvement en avant, prolongement de l'axe horizontal du corps.

Il est disposé trop haut.

Il regarde *au-dessus*, au delà du terrain qu'il va rencontrer, du point où il doit poser ses pieds normalement et, par suite de sa disposition de tête contraire de la précédente, ses membres vont rencontrer le sol *plus tard* qu'il ne faut; ses mouvements seront allongés, étendus — et c'est pour cela que cette position, quoique défectueuse, a beaucoup moins d'inconvénients que la précédente —, mais l'extension se fera en l'air au lieu de se produire en avant, et il y aura suspension, d'où retard et manque d'allongement dans la trajectoire par le fait que, après l'élévation, la masse, dans la branche descendante de la trajectoire, retombera plus verticalement sur le terrain.

1. Le cheval qui a de mauvais jarrets prend la même disposition pour se soulager. Il appartient au cavalier de leur faire subir un travail progressif pour les amener à suffire à leur tâche.

La masse, disposée comme pour se dresser en l'air, entraîne le centre de gravité qui se trouve alors reporté en arrière, et, s'il y a exagération de cette disposition par suite de la conformation de l'encolure, l'équilibre risque encore d'être rompu. (*Fig. 6.*)

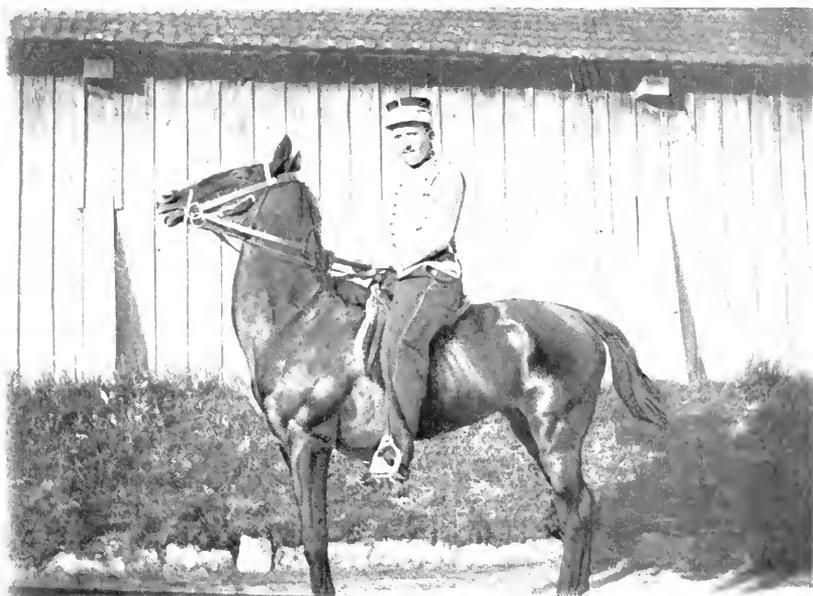
L'arrière-main, surchargé, ne peut plus s'engager sous la masse pour venir soulever légèrement l'avant-main; le cheval ne peut pas regarder, voir où il va poser ses membres antérieurs et ceux-ci vont raboter le sol et faillir, chacun d'eux ayant à supporter seul le poids de la masse qui devrait être réparti, normalement, sur le bipède diagonal.

La tête, le bout du nez étant *en l'air*, est portée haute, quelquefois renversée; le cavalier, en offrant les mors au-dessus du plan horizontal passant par le grand axe du cheval, permet à sa monture de couler son corps au-dessous de la main, en creusant son rein et en patinant avec ses postérieurs. (*Fig. 7, 8, 9, 10.*)

La plus grande partie de la force employée par le cavalier, mal appliquée, passe *au-dessus* du corps du cheval, n'agissant pas, par conséquent, sur la masse, sur le centre de gravité, et va se perdre en l'air, dans l'espace, sans avoir été suffisante pour produire l'effet recherché; enfin, tout l'effort se concentre sur le rein et en amène la ruine prématurée.

En un mot, la conformation d'encolure la plus favorable au mouvement en avant est l'encolure *droite, horizontale, en talus*¹; il y a donc lieu, par le dressage, de ramener, le plus possible, toutes les encolures à ce type.

1. Depuis la ganache jusqu'au poitrail, le cou doit descendre en forme de talus, de telle sorte que le haut soit beaucoup plus avancé que le bas et que la ligne supérieure et inférieure de l'encolure soient deux lignes droites formant les côtés longs d'un triangle tronqué. — *Un cheval de Phidias*, par Victor Cherbuliez.



*Fig. 7. -- Vélocipède, encolure renversée.
Marchal des logis Montagner.*



Fig. 8. — Le même : placé.



Fig. 9. — Encolure renversée.



Fig. 10. — La même, modifiée.

ence de la
position de
le sur la fran-
se. Comment
spose la sien-
le cheval ré-

Pour juger de l'importance qu'a la disposition de la tête au point de vue de la bonne exécution du mouvement, il n'y a qu'à observer comment un cheval qui rétive dispose la sienne.

Aussitôt, il met sa tête entre les jambes, ramenant le plus possible son bout du nez en arrière, afin d'influencer en ce sens le centre de gravité, ou bien encore il élève la tête pour se cabrer, reportant ainsi le centre de gravité en arrière.

Et ce n'est que quand le cavalier, par une action énergique, aura, dans le premier cas, ramené sa tête à sa position normale, le bout du nez en avant, et, dans le deuxième cas, obtenu une meilleure disposition pour le mouvement en avant en mobilisant l'arrière-main et en l'obligeant à pousser en avant — ce qui entraîne une autre position d'encolure que celle prise pour le cabrer, — que le cheval cédera et reprendra sa marche en avant.

Un cheval qui a le nez en avant n'est jamais rétif, il ne le peut pas; il est entraîné comme malgré lui, en quelque sorte, par suite de la bonne disposition de sa pointe.

Et en effet, le bout du nez étant en avant dispose les muscles de l'encolure, des épaules, à se détendre dans cette direction en les étirant, et leur détente seule, le seul mouvement de leur décontraction, de leur extension, agissant sur l'avant main, attirent le poids de la masse en avant, celle-ci entraînant le centre de gravité.

Le cavalier doit donc s'efforcer, pendant la marche, de faciliter et d'entretenir cette détente des muscles en avant et de leur donner, par suite de la bonne disposition de la tête, la bonne direction dans laquelle cette détente va avoir lieu. Afin de faciliter ce résultat, il lance un peu les rênes en avant, celles-ci venant produire sur les mors un effet d'arrière en avant et légère-

ment de bas en haut ; il redresse ainsi le bout du nez en l'amenant en avant, ce qui sollicitera la détente des muscles et, agissant sur la pointe, aura pour résultante d'entraîner la masse et le centre de gravité plus loin en avant, en rasant le sol.

On peut, on doit même, quand le cheval raidit les muscles de l'encolure au lieu de les décontracter, peser avec la main sur le bord supérieur de l'encolure et la pousser de façon à l'engager à se baisser et à faire prendre aux extenseurs la disposition favorable à la détente et au mouvement en avant.

**Déplacement de la
masse.**

Par suite de l'impulsion, la masse se met en mouvement et le centre de gravité se meut comme un mobile, situé au centre de la cavité thoracique, se déplaçant sous l'action de la force. La masse, répondant à la force de l'impulsion par le mouvement, est entraînée dans la direction de cette force d'abord, puis obéit à la force d'inertie, et cela tant qu'une force nouvelle ne vient pas l'entraver. Les postérieurs ont, en effet, agi sur le centre de gravité qui se déplace en avant.

**Entraves
du mouvement.**

Les causes d'entraves dans le mouvement en avant sont diverses ; il faut placer en premier lieu celles qui sont d'ordre naturel : c'est d'abord la résistance de l'air, puis la réaction du sol et ses aspérités. Il appartient au cavalier, en sollicitant de l'arrière-main une impulsion et une énergie musculaire suffisantes, de les surmonter.

Elles proviennent ensuite soit du cheval, soit du cavalier : si le cheval est libre d'influencer différemment son centre de gravité, il va chercher à déplacer son corps à droite ou à gauche, peut-être même à changer de direction, et emploiera une nouvelle force qui viendra à l'encontre de celle sollicitée pour le mouvement en avant.

Et toute contraction musculaire qui ne contribuera pas au déplacement en avant sera une entrave à la

permanence du bon engagement dans cette voie et du mouvement uniforme.

Et de même, tout faux mouvement, tout déplacement du cavalier en arrière ou sur le côté, développera une force qui, influençant de nouveau le centre de gravité de sa monture, réagira sur la masse en l'entraînant du côté où cette nouvelle force l'attirera, venant ainsi contrarier le mouvement en avant.

Disposition de la masse et manière d'influencer le centre de gravité dans la marche en avant.

Tant qu'on voudra aller en avant, il faut donc, pour le cavalier, entretenir le déplacement du centre de gravité en avant : — en provoquant le renouvellement de l'impulsion venue de l'arrière-main, — en donnant au mouvement sollicité une bonne direction par suite de la disposition normale de la tête, — en maintenant le corps du cheval droit par le placer des jambes à la sangle de façon à empêcher le cheval d'influencer, par des écarts, son centre de gravité, et, par dessus tout, — en faisant tout ce qui lui sera possible pour ne pas entraver le mouvement en avant, qui est la source du déplacement, de la progression dans la voie recherchée.

Après avoir établi de la sorte comment, — en influençant le centre de gravité par la bonne disposition de la masse, quand la force d'impulsion a été sollicitée — on obtient et on entretient la franchise dans le mouvement en avant, — comment on supprime ou on surmonte les entraves à ce mouvement, nous indiquerons encore comment, en influençant toujours le centre de gravité, on règle le mouvement en avant.

La masse est-elle trop entraînée en avant, — et elle doit l'être pour pouvoir être réglée — le cheval allant plus vite que ne le veut le cavalier? celui-ci, en se servant de l'impulsion, rétablira l'équilibre et modérera la vitesse.

L'impulsion venant bien à la main, à profusion, le cavalier, — par un effet de courte durée, d'une durée égale au temps que le diagonal, le postérieur spéciale-

ment, sur lequel le cavalier veut agir, met à exécuter son mouvement, et cela au maximum, — fait refluer en arrière une partie de l'impulsion, agissant ainsi d'avant en arrière sur le centre de gravité.

La force nouvelle, appliquée au centre de gravité, retarde ou modère son mouvement en avant et, réagissant sur la masse, contraint celle-ci — cette seconde force venant en sens opposé de celle déployée par le cheval et agissant pendant que la masse décrit sa trajectoire dans l'espace — à ne pas obéir dans la même proportion à celle qui l'entraînait trop précipitamment en avant.

Pendant l'exécution de cette traction, de cette reprise sur le mouvement en avant opérée par le cavalier, les rênes ont agi sur la tête du cheval *normalement placée*, afin que la réaction produise son maximum d'effet sur toute la masse, sur le centre de gravité.

Les poignets se sont portés en arrière et le corps du cavalier, suivant le mouvement et prenant la direction de la nouvelle force employée, a salué en arrière pendant le même temps, pour influencer aussi et très considérablement le centre de gravité.

Nous expliquerons en détail ce procédé en parlant du demi-arrêt.

Disposition de la masse et manière d'influencer le centre de gravité pendant le changement de direction.

S'agit-il de changer de direction? les procédés pour disposer la masse et influencer le centre de gravité doivent être basés sur la nécessité de maintenir la ligne de gravitation au-dessus de la base de sustentation, et cela, aussi bien pour éviter la chute de la masse — ce qui arrivera si le centre de gravité est entraîné en dehors de cette base — que pour obtenir la régularité du mouvement. Et le mouvement, le changement de direction, s'opérera d'autant plus régulièrement et avec d'autant plus de sécurité que le centre de gravité sera maintenu plus au centre du polygone formé par les empreintes des fers à chaque foulée.

Le cavalier, confondant, en le rapprochant, le plus possible, son centre de gravité avec celui du cheval, doit suivre la masse à laquelle il fait décrire un arc de cercle ayant une tendance constante à s'éloigner du centre ; il n'a plus alors qu'à en régler l'amplitude selon son désir et son but.

Plus l'arc de cercle sera étendu, allongé, plus le cavalier aura de facilité à régler le mouvement ; ce sera l'utilisation de la force centrifuge qui, *reçue et réglée par les aides extérieures*, viendra contribuer à maintenir la verticale abaissée du centre de gravité au sol au-dessus et au centre de la base de sustentation ; et le cavalier, pour se mettre dans les mêmes conditions de bonne stabilité, devra, tout naturellement, pencher le corps en dedans. Ces observations ont été faites depuis longtemps à propos des chevaux et cavaliers travaillant dans l'arène d'un cirque, il y a lieu de faire des applications proportionnées de ces principes de statique dans la pratique de l'équitation journalière.

La source principale d'impulsion est, dans le changement de direction, le postérieur du dedans qui, s'accrochant au sol placé à sa portée et s'engageant sous la masse, envoie l'impulsion à la main qui la communique à la tête, à la bouche, à l'avant-main et en règle l'évolution. Pour que le mouvement soit régulier, il faut que la force soit constante et qu'elle arrive à la main à profusion et sans décomposition, d'où la nécessité de la solliciter en permanence du membre postérieur destiné à la produire, le postérieur du dedans ¹ ; or, nous verrons que, à l'action de la jambe du cavalier, le cheval répond par un engagement du postérieur auprès duquel elle agit.

1. Il est évident que le postérieur du dehors apporte aussi son contingent d'impulsion, mais il y a plutôt lieu de contenir celle de cette provenance que de la susciter dans ce sens, parce qu'elle contribuerait alors à raccourcir le tourner. Nous verrons comment elle doit être utilisée dans les changements de direction courts et rapides.

La nécessité de l'emploi de la jambe du dedans comme *agent actif* ressort alors avec évidence.

Si la jambe du cavalier manque à sa tâche, soit par absence d'emploi, soit par insuffisance, la masse, animée insuffisamment, va flotter, décrire des éléments de ligne droite au lieu d'un arc de cercle régulier, et, entraînant le centre de gravité qui se déplacera en dedans de l'arc de cercle, — celui-ci se rapprochant du centre au lieu de s'en éloigner, — perdra pied peut-être en raccourcissant par trop la base d'évolution; la ligne de gravitation pouvant alors sortir de la base de sustentation, la masse risque de glisser et de venir s'abattre sur le sol.

Pour bien disposer la masse et influencer dans les meilleures conditions le centre de gravité, il faut donc, avec la jambe intérieure, jambe droite pour tourner à droite, agir sur le centre de gravité et le déplacer vers la gauche. Une fois déplacées, les branches obéissent à l'action de la force centrifuge qui les emporte vers l'extérieur, vers la gauche en tournant à droite, mais, envoyées sur la jambe du dehors qu'elles rencontrent, elles sont redressées par celle-ci et projetées en avant par ce nouvel agent, qui a régularisé l'écart dû à la force centrifuge et a provoqué alors une nouvelle force d'impulsion, sollicitée du postérieur de son côté, le gauche. Pendant que les jambes accomplissent ainsi leur œuvre, l'une d'impulsion, l'autre de redressement, les rênes influencent la tête pour amener la pointe dans la nouvelle direction, l'une, la droite — pour aller à droite — agissant directement en l'attirant par un effet bien net, bien précis, mais rapide, dans la direction nouvelle, l'autre, la gauche, — rêne d'appui — en réglant le mouvement; cette rêne, étirée par les muscles et l'extension de l'encolure, s'allonge pour suivre passivement le côté de la bouche qui décrit, dans l'espace, un circuit excentrique par rapport au tourner.

Et dans l'exécution de ces procédés, que nous avons simplement décomposés, nous serons en concordance complète avec les termes consacrés en équitation pour exprimer comment doivent se comporter les aides dans le changement de direction et qui sont ceux de notre règlement lui-même :

« Pour tourner à droite, déterminer le cheval sur
« un arc de cercle en fermant la jambe du dedans et
« en ouvrant la rêne du même côté; contenir les hau-
« ches avec la jambe du dehors et régulariser l'effet
« de la rêne du dedans par celle du côté opposé¹. »

Que le changement de direction se fasse au pas ou à une allure très rapide, qu'il s'exécute, d'après le but cherché, sur un arc de cercle très petit, à angle droit, ou sur un grand arc de cercle, le degré d'énergie, de contraction musculaire, employé par le cavalier pour l'emploi des jambes ou de l'une d'elles, variera; mais leur rôle spécifique ne changera jamais.

S'il s'agit d'un changement de direction en avant vers la droite ou vers la gauche, et ne nécessitant pas un changement de front, le cavalier influencera la tête à l'instar de l'effet opéré sur l'extrémité antérieure d'un arbre flottant, de façon à amener simplement le bout du nez dans la nouvelle direction où la masse coulera en raison de l'impulsion; pendant le même temps, il agira sur l'autre bout, l'arrière-main, en faisant intervenir l'action de la jambe du côté du tourner, jambe du dedans, à l'effet d'entretenir l'impulsion, le mouvement, et d'agir, indirectement, sur l'extrémité de la flèche, le bout du nez, qui sera ramené encore, par suite de cette action, dans la direction désirée.

La rêne d'appui, comme la jambe du dehors, a pour mission de régler le mouvement en s'opposant aux écarts trop prononcés du centre de gravité.

1. Décret du 12 mai 1899 portant règlement sur les exercices de la cavalerie. École du cavalier à cheval.

Leur rôle est alors un rôle *passif*, mais nous allons voir que cet état passif peut passer rapidement à l'état actif, ces deux états se succédant quelquefois très rapidement et se confondant même dans certains cas.

S'agit-il en effet d'un changement de direction très brusque, à angle droit et à une allure très rapide, les procédés sont les mêmes d'abord, mais varient en ce que la jambe du dehors passe très rapidement de l'état passif à l'état actif à son tour.

La jambe du dedans, par une action très énergique, appelle à elle le postérieur de son côté qui, répondant à cette sollicitation empressée, vient s'engager en se plantant sous la masse, prêt à la soutenir, à l'empêcher de tomber et servant d'appui pour la lancer dans la nouvelle direction.

La jambe du dehors emploie tout ce qu'elle a d'énergie à s'opposer à la fuite des hanches qui obéissent alors à la double action de la force centrifuge et de la *jambe du dedans*; elle se solidifie pour agir comme un piquet et stériliser l'effet de la force centrifuge; elle a alors un rôle passif, mais, dès qu'elle a reçu les hanches, la masse, et s'est opposée à son écart, elle provoque immédiatement, changeant aussitôt, avec tact, son rôle *passif* en rôle *actif*, et cela de la part du postérieur du dehors sur lequel elle agit directement et qu'elle sollicite en conséquence, un effet d'impulsion dans la nouvelle direction.

Et cette observation nous a amené à constater, ainsi que nous l'avons indiqué dans une étude précédente¹, que certains chevaux, en course, pressentant que la jambe du dehors n'intervient pas suffisamment pour les aider ou faillit à sa tâche d'empêcher les hanches de fuir, se mettent à faux du derrière, pendant un instant, dans les tournants, afin d'avoir un appui pour limiter

1. « Du cheval bien mis. » (*Revue de Cavalerie*, septembre 1890.)

l'échappement et s'élançer le plus rapidement possible dans la nouvelle direction.

En même temps, la rêne directe agit sur la tête, l'attirant rapidement dans la nouvelle voie où la force acquise fait glisser la masse, et la rêne d'appui, tendue par la force centrifuge, suivant l'arc de cercle extérieur tracé par le mouvement d'évolution de la tête, l'empêche de s'écarter.

Mais, saisissez bien ceci, que le changement de direction s'exécute sur un arc de cercle petit ou grand, le cavalier doit toujours tendre, par son action, à l'augmenter, car ce n'est qu'à ce prix qu'il pourra le tracer à sa volonté.

Nous avons vu en effet qu'un cheval, livré à son seul instinct, se jette brusquement dans la nouvelle direction, sans règle; il y a donc lieu de s'opposer à cet instinct engendrant le dérèglement. Ce rôle incombe à la jambe du dedans qui, en déplaçant le centre de gravité à l'extérieur, s'oppose à un « rejet » brusque, tendant à diminuer l'arc de cercle, utilise l'action de la force centrifuge et, en envoyant la masse du côté où le terrain fuit, où il y a de l'espace, évite toute chute possible.

Et de la sorte, si la jambe du dedans, d'action, remplit bien son rôle, la masse rencontre alors les aides extérieures qui n'ont plus qu'à en régler le circuit; *les aides extérieures font un office semblable à celui que remplit le rail extérieur, légèrement surélevé, dans les courbes des voies ferrées.*

Le tact du cavalier consiste donc à employer ses aides activement ou passivement, mais sans enrayer l'impulsion, ce qui arrive si l'effort du cavalier se produit à contretemps ou si, prolongé, il gêne l'extension.

Faute de réflexion et d'habileté, le cavalier emploie souvent de la force où il ne faut qu'une indication ou une pression, et c'est ainsi que les changements de di-

rection sont si défectueux et si pénibles. C'est le mouvement, l'impulsion, nous le répétons, qui sont la source de la bonne exécution du changement de direction : or, par le fait de l'emploi d'une force venant à l'encontre de celle qui a pour causes l'engagement et la contraction musculaire des postérieurs, il y a décomposition, flottement, arrêt du mouvement, mauvais emploi de l'impulsion ; et la masse, n'étant plus entraînée ou l'étant insuffisamment, ne peut plus obéir avec justesse.

Le cheval, mal pris, mal guidé, *mal mù*, oppose à cette force intempestive une nouvelle contraction musculaire contre laquelle va avoir à lutter le cavalier, et, profitant de l'appui que tout corps lancé dans l'espace cherche à prendre quand il est offert à sa portée, il le saisit, quelque fuyant qu'il soit, et, s'y abandonnant, est entraîné dans la direction de cette nouvelle force, non réglé.

Le cheval prend donc, mécaniquement, l'appui du côté où il lui est offert le plus fort : or, comme, par manque d'habileté, cet appui lui est offert souvent d'une façon plus considérable par la rêne d'opposition, il s'ensuit que le cheval, en recherchant cet appui ou en s'y confiant, est entraîné dans la direction opposée.

**Assouplissement
du cavalier.**

Le cavalier doit donc subir une préparation pour pouvoir employer ses aides d'une façon savante, pour être absolument maître de se servir de tous ses muscles à bon escient, les contractant ou les décontractant dans la mesure convenable, utile, sans entraver l'impulsion et sans contrarier l'effet produit ou sollicité par l'une de ses aides.

De même que, pour le mettre à cheval il a fallu le décontracter, l'assouplir afin qu'il puisse résister aux réactions en les *emmagasinant* en quelque sorte, et cela le plus possible ; de même, pour appliquer ces principes et ces procédés de conduite, pour monter un jeune

cheval, comme pour en piloter un fait, dressé, dans une équitation plus délicate, il doit être souple à l'excès, afin de ne faire qu'un avec sa monture et de rapprocher le plus possible *son centre de gravité* de celui de son cheval.

Et pour être souple à l'excès que doit-il faire ?

S'entretenir en souplesse au moyen d'assouplissements appropriés, fréquents, constants.

La première partie du dressage du cheval, comme la préparation de celui qui est chargé de le monter, se résume donc en un mot : *Assouplissements*.

Et vouloir faire faire des mouvements à un cheval avant d'en avoir facilité le travail, la manœuvre, à tous les muscles qui doivent être mis en jeu est un *barbarisme*, un non-sens.

Et ne serait-il pas plus anormal encore, après avoir travaillé un cheval au moyen d'assouplissements et après l'avoir amené au degré de souplesse désiré, de consentir, pour l'employer, à mettre sur lui un être qui ne serait pas rendu au même degré de souplesse et détruirait ainsi ou modifierait le résultat du premier travail.

Et cependant, combien peu de cavaliers prennent le soin de pratiquer les assouplissements, ne songeant pas assez, non seulement qu'ils sont absolument nécessaires pour acquérir et obtenir le tact d'où dépend l'habileté de conduite, mais encore qu'ils leur devront la vie à tous moments ; car, si le cavalier ne suit pas sa monture dans tous ses déplacements, dans toutes ses évolutions, par suite de son élasticité et de sa souplesse, il y aura, dans un mouvement brusque, séparation de corps, chute... et fracture peut-être.

Et de même, quand il s'agit de cavaliers militaires de deuxième et troisième année, auxquels on fait faire des assouplissements, leur amour-propre semble souffrir de ce qu'on les ramène en arrière, au temps où ils faisaient leurs classes comme recrues.

Il faut, coûte que coûte, surmonter ces préventions en leur faisant comprendre qu'il y va, en premier lieu, de leur intérêt, car c'est seulement en s'entretenant en souplesse qu'ils pourront vaincre les résistances du cheval, le suivre dans tous ses mouvements, éviter les accidents ou, du moins, *faire la boule* en tombant et éviter la casse.

Faisons donc faire des assouplissements aux jeunes chevaux pour les dresser, aux vieux pour les entretenir, aux cavaliers pour qu'ils puissent les monter sans les gêner.

Au point de vue de la stabilité, il est presque superflu de dire que la souplesse du cavalier joue un rôle des plus importants, car elle seule permettra de disposer son corps de façon à suivre sa monture en confondant le plus possible son centre de gravité avec le sien; cheval et cavalier, indissolublement liés, ne formant qu'un tout et se déplaçant du même bloc.

Mais encore, le cavalier doit chercher, par le liant, à ne faire qu'un avec le cheval pour agir correctement avec ses aides et pour que leur effet ne s'entre-détruisse pas.

Nécessité de l'accord des aides.

Puisque l'impulsion, sollicitée par les jambes, doit être reçue et distribuée par la main, il est évident qu'il faut un accord parfait entre les jambes et les mains du cavalier; s'il y a manque de concordance et, surtout, solution de continuité, l'effet des jambes ne se communiquera pas à l'agent de direction, à la main chargée d'influencer la tête avec justesse.

Toutes les différentes parties du corps du cavalier, préalablement assouplies, doivent être liées ensemble, maintenues fermes et fixes.

Exemple : les jambes agissent, le cheval y répond par l'engagement dans le mouvement en avant, l'impulsion est communiquée au rein du cavalier, à son corps, à ses épaules, aux avant-bras, et arrive à

la main; tout cela ne doit former qu'un bloc et il est clair que, si l'une de ces parties se contracte à faux, elle entravera la transmission, ou que, si elle se relâche, en se détendant en avant par exemple — ce que font tant de cavaliers avec les bras ou les avant-bras — l'impulsion, employée différemment, ayant agi sur les bras, au lieu d'aller jusqu'à la bouche, sera perdue d'autant pour le mouvement en avant.

Mais, de plus, à quoi servirait que le cavalier, doué d'un tact parfait, produisit, avec ses aides, des effets absolument justes si, à un moment donné et en cours d'exécution, son cheval venant à prendre peur ou faisant un écart, il manquait de tomber et donnait, par là même, des à coups sur la bouche ou venait ainsi modifier la direction imprimée?

Cela revient à dire que, avant tout, le cavalier doit avoir une assiette à toute épreuve.

On l'acquiert en se persuadant longtemps, pour ne pas dire toujours, qu'elle n'est pas suffisante, en chassant constamment les fesses sous soi, en cherchant, cherchant toujours le fond de la selle; puis il faut la mettre à l'épreuve dans de bonnes excitations à l'extérieur, en *rallies* où l'on va bon train, à la chasse en suivant les chiens, en prenant part aux *drags*, enfin aux courses si on le peut et en sautant tous les jours de nombreux obstacles.

On se sent enfin dans sa selle comme dans un fauteuil, mieux même, on est chez soi, on est *indécolable*.

Le rein, lui, est souple, absolument souple — c'est lui qui cède surtout et contribue à maintenir les deux centres de gravité dans le même plan vertical — avec du maintien, du soutien à volonté; le haut du corps a toute facilité pour se porter en avant, laissant à l'arrière-main toute liberté d'agir, en courses, au saut — nous y reviendrons — en arrière, pour laisser, d'autres

fois, toute liberté à l'avant-main de s'étendre, enfin, soit en avant, soit en arrière, pour faciliter le mouvement selon le terrain, pour régler l'allure ou pour résister aux défenses.

Mais saisissons bien cela encore! — par la force de l'habitude, par l'exercice, ces mouvements doivent être instinctifs, spontanés, réflexes; par suite de la souplesse acquise, le cavalier doit s'annihiler le plus possible, s'en rapportant à sa monture de transporter son corps et de lui faire prendre la disposition la plus favorable à l'exécution du mouvement sollicité par les aides.

Et, dans l'application, le cavalier ne doit pas se dire à l'avance : « Je vais faire ceci ou cela, porter mon corps en avant ou en arrière », à moins qu'il ne le veuille dans un but déterminé, réfléchi.

Non, il faut que, par suite de l'allure, du terrain, du degré de vitesse, du but à atteindre — tel que d'augmenter ou diminuer la vitesse, etc. — il faut, dis-je, que le haut du corps prenne de lui-même la disposition le plus propre à favoriser le mouvement.

De même, à la salle d'armes, la parade doit répondre spontanément à l'attaque, par mouvement réflexe, et sans que le tireur se soit dit à l'avance qu'elle serait telle ou telle.

Où, le haut du corps est une aide puissante, complémentaire, influençant considérablement et constamment le centre de gravité du cheval, et indispensable pour produire des effets justes et aider la masse à *l'instar d'un balancier*.

Sur un jeune cheval, c'est en le suivant du corps, c'est en cédant du rein que, avec un léger contact de la main — de façon à lui laisser toute liberté de rechercher lui-même son équilibre avec ce poids qu'il n'est pas encore habitué à porter et pour qu'il ne

compte que sur lui-même¹ — c'est en cédant du rein, je le répète, et en l'obligeant à se servir de son arrière-main¹ que nous l'empêcherons de butter, et de tomber s'il butte.

Rencontrez-vous des aspérités, un petit ressant de terrain, un caniveau? Si vous ne cédez pas du rein, voyant, vous, ce petit obstacle qu'il n'est pas encore habitué à passer, le poids de votre corps, qu'il porte encore maladroitement, allant à l'encontre de son mouvement, va le projeter en quelque sorte sur le terrain, et il va butter: si, au contraire, le suivant bien, vous cédez moelleusement et, étant bien lié, vous déchargez, au moyen d'un léger haut de corps, imperceptible et exécuté au bon moment, l'avant-main qui demande à l'être, il passera comme s'il était en liberté.

Pour le cheval fait, dressé, c'est en le suivant encore, en cédant du rein, que, dans une bonne excitation, à bonne allure, vous vous trouverez, vous et lui, dans les conditions les plus favorables. Prend-il trop d'appui sur la main? sans doute vous avez les rênes un peu trop courtes pour l'extension d'encolure qui lui est nécessaire à cette allure; relâchez un peu les doigts. Mais, souvent aussi, c'est que vous ne disposez pas votre corps au mieux de son équilibre pour favoriser la liberté de son mouvement et sa vitesse; penchez un peu le corps en avant, vous allez voir la différence.

Qu'il s'agisse d'une bonne descente, d'un petit obstacle, d'un trou, d'une ornière, d'un ressaut de terrain cédez, cédez du rein, et laissez faire: si vous gênez votre cheval avec vos doigts, si vous ne lui laissez pas toute liberté de l'encolure et de disposition de ses membres, il va, ne pouvant faire autrement, mettre le pied dedans, manquer de tomber peut-être, c'est votre faute! — s'il a sa liberté, il allongera une patte,

1. Nous détaillerons cela dans notre causerie suivante.

reliendra l'autre, fera un effort, un mouvement de rein, d'encolure; bref, il évitera l'obstacle, le trou, ou, s'il s'agit d'une bonne pente, disposera librement son équilibre en conséquence.

Sautez-vous enfin, bonne allure?

Assurez votre assiette, laissez toute liberté, sentez venir l'arrière-main et, s'il ne vient pas, sollicitez-le, mais, ensuite, ne faites rien, annihilez-vous, liez-vous, faites-vous *paquet*.

Nous pourrions vous répéter pour ce plus gros obstacle ce que nous venons de vous dire pour l'ornière tout à l'heure; si le cheval a mal calculé son effort, si l'obstacle, plus fort qu'il ne le jugeait d'abord, l'oblige à s'étendre en l'air, s'il a pris trop près, s'il râcle et touche l'obstacle du devant, etc., etc.; dans tous ces cas et bien d'autres, lui seul, votre cheval, peut réparer la faute par une disposition différente, instantanée, d'une des parties de son corps; si vous n'êtes pas lié, si vous ne vous en rapportez pas entièrement à lui, si, surtout, vous contractez les doigts, c'est la tape assurée avec toutes ses conséquences.

Songez-y, réfléchissez-y... à l'avance; au saut, il n'y a rien à faire qu'à s'annihiler. *Il faut faire comme s'il n'y avait pas d'obstacle.*

Votre cheval encore, là moins qu'ailleurs, n'a pas plus envie de tomber que vous et, s'il fait une faute, lui seul, entendez-vous bien, est capable de la réparer.

C'est au moyen d'assouplissements continuels qu'on arrive à acquérir et à entretenir la souplesse indispensable pour être lié avec le cheval. Il faut que chacune des parties du corps du cavalier soit souple et indépendante des autres; aussi, dès que le cavalier s'aperçoit qu'une partie de son corps — épaules, bras, poignets, doigts, — se raidit, il doit immédiatement faire faire à cette partie des exercices propres à la déraider, à l'assouplir, à briser les adhérences. Nous irons plus

loin, il ne faut pas attendre qu'une des parties du corps paraisse avoir besoin d'assouplissements pour en faire; il est absolument nécessaire d'en exécuter chaque jour au moment de monter à cheval et pendant qu'on est en selle.

Les assouplissements peuvent être quelconques, ceux de notre règlement d'exercices par exemple, mais nous ne les trouvons cependant pas assez complets. Le cavalier doit se tordre et se décontracter de toutes parts en se tournant, se retournant, ployant et redressant le corps ainsi que la tête, faisant des mouvements de rein, soulevant et tournant les épaules.

Le rein, les épaules, puis les bras et les doigts sont les parties qu'il est le plus nécessaire d'assouplir et d'entretenir en souplesse afin de pouvoir suivre le cheval dans tous ses mouvements, être lié, avoir une bonne assiette et le moelleux dans la main, sans lequel il est impossible d'avoir un cheval agréable.

Et c'est à nos hommes surtout qu'il est nécessaire d'en faire faire tous les jours, j'y reviens, afin qu'ils acquièrent artificiellement par là même un peu d'assiette et de délicatesse de conduite.

Le cavalier qui ne s'entretient pas en souplesse devient de plus en plus raide et c'est ainsi qu'il fait la raquette sur la selle, des déplacements, et a la main horriblement dure par suite de la contraction des doigts, des poignets, des bras, des épaules; et ce sont les causes principales, nous le mettons en fait, d'affolement et de rétivité.

Nous connaissons la cause et le remède, à nous d'employer celui-ci pour faire disparaître celle-là.

UN RETOUR EN ARRIÈRE

Exploration dans le champ des productions sur l'équitation dans ces dernières années.

Une série d'études sur les procédés à employer pour bien mettre un cheval ¹, approuvée par les hommes de cheval les plus éminents qui ont été, en même temps que nos chefs, nos conseillers et nos professeurs, avait marqué, pour nous, une première phase de découvertes et de progrès; soumises à nos camarades, ces études ont reçu le meilleur accueil.

Depuis cette époque (1890), nous avons continué à chercher, à pratiquer sans laisser de côté aucune branche, — courses, haute-école, dressage de toutes sortes, — à étudier, et c'est le résultat de ces observations nouvelles, marquant une deuxième phase, dans laquelle nous nous sommes appliqué à rechercher la façon quasi idéale de dresser et de mouvoir un cheval, que nous nous sommes proposé de présenter aujourd'hui sous forme de causeries.

Nous sentons de suite l'objection.

Vous vous demandez ce que nous pouvons bien avoir à dire encore sur ce sujet, sur lequel on a tant écrit, dans ces derniers temps surtout, à ce point qu'il paraît entièrement épuisé.

Permettez-nous de vous prouver d'abord que le champ d'études sur l'équitation ne sera jamais clos.

En effet, il y a deux catégories de gens qui montent bien à cheval :

1° Ceux qui, ayant reçu en don des dispositions spéciales, montent bien d'instinct en quelque sorte ;

1. « Du cheval bien mis » (*Revue de Cavalerie*, mai, juin, juillet, septembre 1890).

2° Ceux qui arrivent à bien monter par le travail.

Parmi les premiers, ayant des aptitudes spéciales, ceux qui cherchent encore à se perfectionner, à augmenter leurs connaissances, deviennent nos maîtres, tandis que ceux qui ne travaillent pas, quelque bien doués qu'ils soient, périssent.

Quand on n'avance pas, on recule, là comme ailleurs!

Tous doivent donc travailler.

Eh bien! c'est en lisant les ouvrages qui traitent de cet art, c'est en causant avec les maîtres, plus encore, c'est en pratiquant, en recherchant tout seul, à cheval, la cause de chaque effet, c'est en observant et en se rendant compte, que, tout à coup, un mot, une expression parlant bien à l'imagination, une découverte, une trouvaille insignifiante pour un autre peut-être, vous ouvrent à l'instant même des horizons nouveaux, auxquels vous confiniez et pour lesquels ce mot, cette découverte devaient être le « Sésame ouvre-toi ».

Lors de nos premiers travaux, le général de Bellegarde avait bien voulu nous permettre de lui soumettre nos observations, et, en nous répondant avec son amabilité ordinaire, il nous disait : « Pourquoi, plutôt, ne pas forcer le cheval, avec les jambes, à ne jamais rester dans le vide, à rechercher l'appui, à *courir après le mors?* »

Ces quelques mots, qui ont été pour nous le point de départ d'un changement complet et qui, les premiers, nous ont ouvert une voie nouvelle, ne disent-ils rien à votre imagination comme à la nôtre?

Ne voyez-vous pas le cheval, actionné par les jambes qui le sollicitent toujours pour le mouvement en avant, courant sans cesse après le mors, sur lequel il se repose sans pouvoir l'atteindre assez pour se braquer, ce mors étant offert plus ou moins loin, mais rendu insaisissable en quelque sorte, présenté, par conséquent, très légèrement, reposant sur une mâchoire assouplie au préa-

lable, servant seulement à indiquer au cheval qu'il doit aller ici ou là, et qui n'est saisi avec plus de consistance, quoique toujours avec moelleux, que quand vous voulez plus d'appui, au travail allongé en particulier.

Connaissez-vous un petit ouvrage parfait dû à un ancien écuyer, colonel maintenant, le colonel M..., intitulé *Réponse au questionnaire d'Équitation de l'École de Cavalerie*, et publié en 1890?

Impossible de mieux dire, d'une façon claire, précise et concise tout à la fois, tout ce qui a trait à l'équitation.

En lisant dans cet ouvrage que « tout doit être pris sur le mouvement en avant », — que « le cavalier ne doit pas tendre les rênes, mais que ce doit être le cheval qui, en allant chercher les mors, doit les tendre lui-même » — cela ne vous dit-il rien encore?

Restez-vous insensible quand Fillis, après avoir établi que « dans tous les mouvements, c'est l'impulsion qui fait du cheval un seul tout et que c'est l'arrière-main qui, en s'engageant sous le centre, se relie à l'avant-main »¹, ajoute :

« L'impulsion, donnée par les jambes, doit être reçue par la main qui s'en empare et la porte, la distribue en avant, à droite, à gauche, plus haut, en arrière »?

Et nous vous avons cité d'abord les sources où nous avons puisé, nous, avec la plus grande avidité, la plus grande confiance, parce que nous avons pu nous convaincre, dans la pratique, de ces vérités et parce que, comme conséquence, nous partageons entièrement les idées que nous venons d'émettre, mais, pour faire mieux et s'éclairer davantage, il ne suffit pas de s'en tenir là.

Il faut chercher encore dans les ouvrages traités par des auteurs dont les idées générales ne concordent pas entièrement avec les siennes, car si, en bloc, ce qu'ont émis ces gens de cheval, hommes d'études, de recher-

1. *Traité de dressage et d'équitation*, par Fillis, page 119.

ches aussi, ne concorde pas absolument avec votre conception, il y a toujours à glaner dans leurs observations.

Tout le monde a lu l'œuvre du commandant Bonnal, aujourd'hui général, *Équitation*, qui a repris et vulgarisé les études du capitaine Raabe.

Tout en admirant les curieuses observations exposées au point de vue de la locomotion, nous ne pouvons être partisan de cette méthode de dressage dans laquelle il y a trop, à notre avis, de travail à la cravache — quoique celui-ci, nous le reconnaissons maintenant, soit nécessaire et fasse gagner beaucoup de temps — et où, par le fait même, nous ne voyons pas assez de mouvement en avant; mais, comme le commandant Bonnal, et après avoir fait une réserve au sujet de l'expression « affaissement total », qu'il emploie, nous sommes d'avis que la position normale de la tête doit être la conséquence de la décontraction complète des extenseurs de l'encolure (page 2). « Est-il logique, » dit-il, « que, le cheval étant un animal herbivore et passant la majeure partie de sa jeunesse à paître, nous exigions de lui, dès que nous l'employons à la selle ou à la voiture, un port de tête élevé, anti-naturel, qui comporte une contraction permanente des extenseurs de l'encolure? »

En 1892 ou 1893, paraissait une étude ayant pour titre: *Équitation diagonale dans le mouvement en avant*.

Dans nos premiers travaux, nous avons déjà insisté sur la poussée diagonale; depuis, nos idées se sont accentuées encore en faveur de l'action diagonale; nous sautâmes donc sur cet ouvrage en nous disant: « Voilà quelqu'un qui partage nos idées et va sans doute nous donner de nouveaux éclaircissements! voyons cela! »

« A mes professeurs, les chevaux », telle est la dédicace de l'ouvrage. Combien'est vrai! quoi qu'en dise Musany¹.

1. *Propos d'un écuyer*, paru en 1896.

Ce sont les nôtres aussi, les vôtres; ce sont les nôtres à nous tous qui nous occupons d'équitation.

Nous partageons, en général, les idées émises par l'auteur qui, depuis, a dévoilé son anonymat en publiant son *Album d'équitation*¹; il nous y montre les résultats touchant à la perfection qu'il a obtenus avec ses chevaux et qui le consacrent homme de cheval de premier ordre; mais, si nous ne voyons pas la nécessité « de passer la gourmette dans la bouche, — du travail à vide » — si nous préférons l'encolure dans sa position naturelle, allongée, plutôt que haute — nous approuvons complètement les effets diagonaux² qu'il recommande et nous goûtons fort les principes suivants.

« Il faut envoyer le cheval, au moyen des jambes, sur la main, et non pas le refouler de la main sur les jambes » (page 108).

« Le jeu de l'avant-main doit résulter des mouvements de l'arrière-main » (page 109).

« Le cheval doit aller chercher la main pour s'y confier, où qu'elle se trouve et aussi loin qu'elle soit » (page 116).

Par ces quelques citations, on peut acquérir la certitude que, de longtemps, ainsi que nous le disions en commençant, le champ des études sur l'équitation ne sera pas clos, chacun pouvant espérer avoir une finesse de vues plus complète, profitant des progrès et des trouvailles des autres pour se rapprocher davantage de la façon idéale de conduire un cheval.

Ainsi, personnellement, nous recherchons, comme le commandant Bonnal, la décontraction des extenseurs de l'encolure: sa logique, pour l'emploi du cheval, nous frappe comme elle l'a convaincu lui-même, mais nous

1. *Album d'équitation et de haute école*, par J.-B. Dumas et le V^{ic} Ponton d'Amécourt (Baudoïn, 1896).

2. L'action combinée des rênes et des jambes a lieu comme les allures du cheval, c'est-à-dire en diagonale (Commandant Dutilh).

émettons un avis différent quand il veut l'affaissement total de l'encolure par suite de cette décontraction.

Fillis condamne, avec juste raison, l'affaissement de l'encolure tel que le voulait Baucher, le pli de la flexion se faisant au garrot au lieu de se faire à la nuque, et, après en avoir fait remarquer la défektivité par plusieurs gravures introduites dans son *Traité d'Équitation*, il ajoute que, à la fin de sa vie, Baucher lui-même était revenu de son erreur.

L'expression « laisser à l'encolure une position voisine de l'horizontale » serait plus exacte, mais encore doit se traduire ainsi qu'il suit : En temps ordinaire et à l'extérieur en particulier, le cheval ayant été primitivement assoupli et équilibré, la tête et l'encolure doivent être libres, décontractées, détendues, basses, mais, pour un travail de manège, de haute école, les muscles de l'encolure, préalablement assouplis, comme tous les autres, mais dans le sens de l'extension seulement, doivent s'affermir, se contracter à l'instar de ressorts, pour tenir la tête élevée et être prêts à exécuter les volontés du cavalier; ce qui ne serait pas possible, avec justesse et rapidité au moins, si ces muscles étaient amenés à prendre une disposition contraire au mouvement en avant, à s'enterrer et à s'encapuchonner.

Mais, nous revenons au commandant Bonnal pour dire avec lui : « C'est le cheval qui marche, qui trotte, qui galope et qui saute, et non pas nous » (page 169).

« Toute action du cavalier qui tend à paralyser le jeu naturel des membres et du corps est nuisible. »

Bien plus, en effet, nous le verrons ensemble, l'action du cavalier doit tendre, par un emploi de ses aides judicieux, étudié, fondé sur l'observation du jeu naturel des membres, à augmenter les moyens du cheval et à les développer.

Dans son ouvrage *Dressage et conduite du cheval de selle d'après les derniers enseignements de Baucher*

recueillis par un de ses élèves, 1891, l'auteur, un de nos chefs les plus autorisés en équitation et dont nous voulons respecter l'anonymat, s'exprime ainsi en parlant de l'élévation de l'encolure : « C'est sur le poids qu'on « agit en demandant cette élévation; mais il faut qu'en « le reportant en arrière, la force qui donne le mou- « vement ne soit aucunement diminuée; il faut, par « contre, en donnant l'action, en produisant la force « qui pousse, que cette même force n'entraîne dans le « sens du mouvement que la petite quantité de poids « nécessaire au mouvement, et que l'équilibre n'en soit « pas altéré, c'est-à-dire que les translations du poids « demeurent également faciles dans tous les sens, « après comme avant le mouvement obtenu ».

Le marquis de Mauléon, à son tour, nous a appris quels avantages on peut tirer du dressage avec les deux longues¹ et il examine aussi les lois qui président à la locomotion du cheval.

En parlant de sa méthode, le marquis de Mauléon dit en terminant son avant-propos : « Je n'ai pas l'ambition de faire école; si vous la trouvez bonne, mettez-la en pratique; si vous trouvez mieux, je serai prêt à vous suivre ». Précepte dont tous les cavaliers devraient s'inspirer.

En 1899, paraît *Dressage méthodique du cheval de guerre*, par le général Jules de Benoist.

Nous ne citerons que pour mémoire l'ouvrage du Docteur Le Bon, paru en 1892 sous le titre : *l'Équitation actuelle et ses principes*, dont nous aurons l'occasion de parler dans le cours de notre étude.

Voici *l'Équitation des gens pressés*, traduction libre de « *Chit chat about the pigskin* » (à bâtons rompus sur la peau de porc), par le comte de Comminges, qui met à notre disposition un sac à recettes, ainsi qu'il

1. *Méthode de Dressage, suivie d'une étude sur le travail de selle et d'attelage*, par le marquis de Mauléon (1899).

le dit lui-même, écrit avec « humour » et dans lequel il n'y a qu'à puiser pour en retirer les mains pleines de bons trucs. Nous les soulignerons quand ils viendront émailler notre étude.

Enfin, au moment où nous mettons la dernière main à ce manuscrit, voici le lieutenant de Saint-Phalle qui nous montre quels résultats on peut obtenir en utilisant le déplacement du centre de gravité.

« Vous avez raison, mon cher camarade, c'est la vraie voie et cette théorie est aussi la mienne. »

Fillis, le premier, avait clairement fait ressortir que l'impulsion, provoquée par l'arrière-main et faisant du cheval un tout, doit arriver à profusion à la main chargée de la distribuer; il restait à établir comment cette impulsion agissait sur le centre de gravité, le déplacement de la masse entraînant lui-même celui du centre de gravité. C'est fait, et le développement de nos causeries a pour but d'étudier la pratique logique de cette manœuvre.

Et nous voyons M. de Saint-Phalle ¹, usant de procédés semblables, s'adresser de préférence aux juments de pur sang, dont il utilise la nervosité pour obtenir des résultats vraiment merveilleux. Et toute son équitation a pour base l'exploitation du mouvement en avant, l'impulsion.

« Le cheval suit son encolure comme le bicycliste suit sa roue, » dit-il (page 19) « et la masse est alors entraînée dans la même direction ». Vous avez pu voir combien nos petites découvertes ont de points communs

1. *Dressage et emploi du cheval de selle*, par le lieutenant de Saint-Phalle (1900). Une 2^e édition, parue en 1904, comporte une réponse au *Journal de dressage*, publié par Fillis au commencement de cette année. En 1904, paraît encore : *Progression du dressage du cheval de troupe*, par le capitaine Descoins. Les chevaux dressés artificiellement sont brisés soit, mais non exploités. Cette méthode n'est pas la nôtre, basée sur l'exploitation des moyens naturels. *La mise en légèreté*, par le capitaine X, parue au même moment, semble autrement fertile en résultats. En 1905, *Dressage du cheval d'armes*, par le général de Beauchesne.

quand nous disons de notre côté : « Ton nez va devant, suis ton nez ».

Nous n'abuserons pas davantage de votre attention en poussant plus loin nos investigations et nos analyses dans ce domaine si exploité en ces dernières années, mais qui est assez vaste pour permettre longtemps encore de nouvelles études, de nouvelles observations, destinées à nous éclairer tous.

Pour notre compte, après avoir parlé de la *préparation* de la masse par les assouplissements et de la *disposition* à lui faire prendre, nous allons passer à son *animation* et nous vous proposons d'examiner ensemble les points suivants, auxquels nous donnerons même la qualification de *principes*, et sans l'application desquels la conduite du cheval reste absolument imparfaite ;

1° L'arrière-main doit venir à la jambe et les mouvements de l'avant-main doivent être la résultante de ceux de l'arrière-main, sollicités par l'action tactile, plus ou moins énergique, du cavalier ;

2° Le cheval doit être pris, par la main, au moyen des rênes, de façon qu'il ne puisse pas opposer au cavalier la contraction musculaire ou la masse de son corps ;

3° Chacune des jambes du cavalier est chargée de solliciter l'impulsion du diagonal auprès duquel elle est préposée et d'en régler la marche, la manœuvre, avec le concours de la main.

Il faut envoyer le cheval sur les aides d'opposition, et sur la rêne d'appui spécialement.

Nous vous présenterons enfin quelques observations fondées sur la pratique, *sur la pratique seule*, et nous insisterons sur ce point que, quand le cheval est bien dans le mouvement en avant, tout s'obtient par les assouplissements, par la douceur, par le moelleux, et... rien par la force.

TROISIÈME CAUSERIE

ANIMATION DE LA MASSE

L'arrière-main doit venir à la jambe et les mouvements de l'avant-main doivent être la résultante de ceux de l'arrière-main sollicités par l'action tactile, plus ou moins énergique, du cavalier.

lectuosités
courantes.

On entend dire souvent d'un cheval qu'il est « *en dedans de la main* », nous l'avons dit nous-même, en parlant des chevaux qui cherchent à échapper à l'action du mors, dans nos études précédentes ; l'expression, nous nous en rendons parfaitement compte aujourd'hui, est impropre ; c'est « *en arrière de la jambe* » qu'il faut dire ; et ce n'est pas une question de mots que nous voulons soulever ici, mais de principe de locomotion, car cela prouve qu'il existe une partie de la masse, qui n'est pas animée. On dit encore qu'un cheval est flottant, qu'il échappe de l'arrière-main, etc. ; la cause de tous ces défauts est la même et essentielle : *Manque d'engagement dans le mouvement en avant.*

En effet, si la masse était animée complètement, en entier, au lieu de ne l'être que partiellement, si le cheval, mù comme il doit l'être, obéissait à l'action de la jambe du cavalier, l'impulsion, l'engagement lui-même dans le mouvement en avant le détermineraient, le forceraient à aller chercher la main, en dedans de laquelle on le

dit ; et la seule chose qui pourrait arriver alors, si cette obéissance, base première de l'équitation, existait, c'est que l'appui sur la main fût trop considérable et que l'animal cherchât à la défoncer au contraire.

Si donc le cheval ne va pas chercher la main, s'il est en dedans, comme on le dit, s'il est flottant, etc., c'est qu'il n'obéit pas à la jambe, c'est que l'arrière main¹, fait pour pousser, reste en arrière et n'accomplit pas son œuvre.

Le cheval est alors pris à l'envers, dans le sens contraire à celui où il doit l'être, puisque, en raison de la direction de l'impulsion, qu'elle soit sollicitée par le cavalier — et c'est ce qui doit être — ou produite par le cheval lui-même, *proprio motu*, le mouvement, fourni par l'arrière-main qui le transmet à l'avant-main, va d'arrière en avant, de l'arrière-main à l'avant-main, de la jambe du cavalier à sa main. Et comme conséquence, si tel cheval est en dedans de la main, — nous disons, nous, en arrière de la jambe, — c'est pour une des deux raisons suivantes :

Ou bien le mouvement n'est pas venu, non sollicité ou insuffisamment par la jambe du cavalier, de *l'arrière-main* ; ou bien la main, maladroite, n'a pas permis à l'impulsion de se produire, d'aller à destination, de passer, ou ne l'a pas reçue avec la délicatesse nécessaire pour que cette impulsion soit utilisée dans le but et avec l'intensité préconçus.

Un cavalier expérimenté, sentant, quand il est à cheval, ce qui se passe sous lui, constate ce défaut, s'il existe, dès qu'il a enfourché une nouvelle monture.

Avec un œil exercé, il ne s'y trompe pas davantage et détermine immédiatement, en voyant passer un cheval

1. *Arrière-main*. Partie du cheval qui est en arrière de la main du cavalier. *Avant-main*. Partie du cheval qui est en avant de la main du cavalier. Ces deux expressions d'équitation, qui sont francisées, sont employées au masculin par certains, et au féminin par d'autres. Nous les emploierons au masculin, ce genre semblant l'emporter.

monté, s'il est bien dressé, mù par un émule, ou mal dressé et monté par un cavalier inexpérimenté, car, dans ces deux derniers cas, le cheval se traîne et l'arrière-main reste en arrière ; bien plus, sans voir, quand on entend passer un cheval sous ses fenêtres, à n'importe quelle allure, on peut, avec la moindre expérience, dire de même : ce cheval est dressé ou ne l'est pas, il est bien monté ou il l'est mal, ses allures sont régulières ou défectueuses ; là encore, le plus souvent en effet, le cheval ne marche pas, il se traîne sous son cavalier, et sa démarche n'est pas assurée ou est irrégulière.

Ce défaut est très répandu par le fait que bien peu de cavaliers emploient les jambes et savent s'en servir, le secret primordial pour faire marcher un cheval leur échappe : *l'arrière-main ne vient pas à la jambe*, ne répond pas à ses sollicitations et ne lui obéit pas.

Et cependant, comment concevoir un cheval dressé, sinon celui dont toutes les parties du corps sont à la disposition du cavalier ?

C'est ce que Baucher définissait ainsi, car il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et nous répétons à dessein cette citation : Remplacer les forces instinctives du cheval par des forces transmises par le cavalier. — Et c'est surtout de l'arrière-main dont le cavalier doit être maître, puisque c'est lui qui donne l'impulsion et, par le fait même, quand le cheval veut aller dans une autre direction pour résister, c'est par lui qu'il cherche toujours à échapper.

Tant que l'arrière-main est en ligne, dans le prolongement des épaules, engagé, le cheval ne peut fuir qu'en avant ; mais si cet arrière-main n'est pas encadré, emprisonné dans les jambes, le cheval, devenant libre, avons-nous dit, d'influencer à sa guise son centre de gravité, échappe à l'action du cavalier en jetant ses hanches à droite ou à gauche, ou en les arrêtant, ce que nous appelons « mettre la mécanique ».

Si, donc, par le dressage, la possession, l'obéissance de l'arrière-main ne sont pas obtenues, l'animal se débrouille tout seul et, conformément à la théorie que nous avons émise en principe dans notre première causerie, les mouvements de l'arrière-main, qui doivent être réglés, sont désordonnés ; c'est le cheval qui règle sa vitesse à sa guise, à sa volonté, l'un se retenant et marchant à peine, refusant de se livrer, de s'employer ; l'autre s'emballant ou emmenant plus ou moins son cavalier ; cela, selon le tempérament du sujet.

Et voilà comment on est étonné de voir un même cheval, qui semblait se traîner péniblement sous son cavalier, prendre, avec un autre pilote, des allures toutes différentes.

Ses mouvements prennent de l'extension, du brillant, et, entre les mains, et les jambes surtout, de ce véritable cavalier, le cheval change du tout au tout.

La raison en est bien simple : le premier ne se sert pas de ses jambes, agents d'impulsion, ou s'en sert mal ; et souvent le retient de la main ; tandis que le second demande l'impulsion avec la jambe et la règle avec la main ; et on peut imaginer ainsi la différence de résultat dans la conduite : le premier gêne son cheval dans ses mouvements, les enraie, tandis que le second, non seulement lui laisse la liberté de marcher, mais encore l'aide, en actionnant tour à tour chacun des postérieurs et en soutenant, en dégageant l'épaule sur laquelle l'impulsion vient aboutir, se reproduire tour à tour, à chaque foulée ; celui-ci développe les moyens du cheval que le précédent entravait.

La nécessité de faire venir l'arrière-main étant établie, voici le moyen d'obtenir ce résultat.

Lorsqu'on a entre les jambes un cheval dont l'arrière-main est paresseux, ne vient pas bien à la jambe, qui hésite en marchant, qui est flottant ou tourne la tête à droite ou à gauche, qui n'obéit pas à l'action, à la pres-

**Procédés pour
être maître de
l'arrière-main.
Des attaques.**

sion de la jambe ¹, il faut lui envoyer deux ou trois bonnes attaques de jambes, frappant ensemble ou séparément, auxquelles il répond par la fuite en avant.

Il est essentiel qu'aucune entrave, si petite qu'elle soit, ne vienne enrayer l'impulsion provoquée ainsi ; aucune sensation d'arrêt ne doit donc provenir de la main qui, gardant le contact par suite du glissement des rênes dans les doigts, laisse aux mors la facilité d'accompagner *servilement* la bouche, permettant en outre toute l'extension de l'encolure.

On reprend moelleusement, doucement, mais seulement quand l'élan, l'impulsion donnée, se sont éteints comme d'eux-mêmes, et l'on renouvelle l'attaque aussitôt si le cheval hésite encore au moment où l'on rapproche la jambe.

Et l'on recommence cette attaque, vigoureuse, énergique, toutes les fois qu'on en ressent le besoin ; et plus elle aura été déterminante et sans entraves, plus on gagnera de temps en obtenant plus vite le résultat.

Bientôt, le cheval craignant l'attaque, si elle a été bien déterminante pour le mouvement en avant, on le sentira accélérer son allure ou livrer son arrière-main à l'approche de la jambe.

De temps en temps, suivant le degré de sensibilité ou la dose de paresse du cheval, on devra recommencer, mais, dans la suite, le simple mouvement d'écarter le talon, *comme pour donner l'attaque*, le fera détalier ; enfin, un *petit coup de mollet rebondissant*, puis un *simple rapprochement de la jambe suivi d'une pression*,

1. Nous établissons même en principe que tous les chevaux ont besoin d'être dressés à répondre, par la fuite d'abord, par l'engagement ensuite, à l'action de la jambe : les uns, par manque d'énergie, de sang, laissent trainer leur arrière-main qui, par le fait, ne remplit pas son office : d'autres au contraire, par excès d'énergie, se servent seulement de leur arrière-main pour pousser, ce qu'ils font d'une façon désordonnée, sans l'engager : dans les deux cas, ces chevaux n'obéissent pas à la jambe, ne savent pas se servir de leur arrière-main ; il faut donc le leur apprendre.

feront activer le mouvement du postérieur, *du côté de la jambe que l'on emploiera.*

Ces attaques, qui ont pour but de lancer le cheval en avant, de le précipiter dans le mouvement en avant, doivent être faites avec les mollets et en n'y ajoutant l'action de l'éperon qu'avec la plus grande circonspection.

L'action énergique des deux mollets projette le cheval en avant, l'y pousse, l'y maintient ensuite en le forçant, par leur action complémentaire de l'attaque, à filer entre les jambes comme un noyau, comme une anguille; cette action exige la décontraction des extenseurs.

Elle ne doit pas être produite en écartant complètement les jambes et il est presque inutile d'ajouter que le genou ne doit pas quitter la selle, ainsi que le font beaucoup de cavaliers, car la pression dans les deux mollets, comme si on voulait écraser entr'eux deux, à l'instar d'un étou, sa monture, est le complément indispensable de l'attaque; s'il y a écartement trop considérable du mollet et perte complète du contact, le cheval, devenant libre d'influencer son centre de gravité, profite aussitôt de cette porte ouverte en jetant ses hanches d'un côté ou de l'autre, là où il y a issue.

Et l'attaque de l'éperon, et son action prolongée surtout, provoqueront un effet absolument contraire à la décontraction des extenseurs qui entraîne la fuite en avant; l'éperon, employé autrement que par une sorte de pincer très court, produit un effet de rétraction, de rétention; le cheval, piqué alors et non poussé, ruera, d'où arrêt, ou engagera davantage ses postérieurs sans se livrer, disposé à s'acculer, sa base étant diminuée, au lieu de fuir en avant en s'allongeant.

A notre avis, seuls, les cavaliers expérimentés et assez habiles pour exécuter ce pincer de l'éperon dont parlent tous les écuyers, devront le faire coïncider avec les attaques de mollets indispensables que nous précé-

De l'éperon employé comme complément de l'attaque. Son danger.

nisons; nous nous en rapportons à eux du reste, car nous pensons que, quand ils verront leur cheval répondre à leur attaque par une rétention au lieu d'y répondre par une extension en avant, ils se rendront compte que l'attaque, ainsi produite, est nuisible au lieu d'être efficace, en raison de l'emploi de leurs éperons, et ils laisseront ces engins — cruels quand ils ne sont pas aux talons des Maîtres — au vestiaire, ou ne les emploieront pas.

ajustage de l'ar-
rière-main venu
à la jambe.

Quand l'arrière-main vient bien à la jambe, il reste à en régler les mouvements : c'est en se servant avec tact de ses jambes — du mollet toujours, le talon très bas, — que le cavalier obtient ce résultat final, chacune d'elles agissant directement, nous le répétons, sur le postérieur de son côté, activant, engageant celui-ci, celui-là, les deux, au choix du cavalier, à sa volonté, selon les nécessités et les exigences du travail.

Comprend-on que l'arrière-main, destiné à pousser, à faire marcher la masse, soit en quelque sorte traîné par l'avant-main, reste en arrière? Ne se représente-t-on pas plutôt le cheval, légèrement assis par suite de l'engagement de l'arrière-main qui vient soulever un peu l'avant-main, devenant libre alors de transporter cet avant-main, son corps tout entier, au gré du cavalier, plus loin en avant, à droite, à gauche, en arrière même?

Observations sur
les chevaux dont
l'arrière-main
ne fonctionne
pas réguliè-
rement.

Observez le jeune cheval, ou le cheval non habitué à se servir de son arrière-main, à la descente, sur un terrain en pente, au pas : au lieu de marcher en quatre temps, il fait venir un postérieur à l'appui en même temps que l'antérieur du même côté pour que ces deux membres s'entraident et, prolongeant l'appui sur les bases latérales, il marche alors l'amble ou l'amble rompu; ou bien, il fait venir le postérieur opposé en diagonale, ce qui constitue le trottinement. Pourquoi? On serait tenté de croire que l'arrière-main ne s'enga-

geant pas, son mouvement n'étant pas encore réglé, les muscles, pour les jeunes chevaux, n'étant pas encore développés, le cheval fait venir instinctivement un autre membre à l'appui pour se soulager et pour éviter de faire reposer le poids du corps sur un seul membre; sans doute, mais la véritable cause est le manque d'équilibre.

Le centre de gravité, se déplaçant sans retenue, tant que les muscles n'ont pas acquis une certaine résistance, *oscille latéralement* d'un côté sur l'autre, ce qui engendre l'association prolongée des bipèdes latéraux constituant l'amble, *ou diagonalement*, c'est-à-dire de la situation en avant vers la droite à celle en avant vers la gauche, ce qui entraîne forcément, de la part du cheval et pour retenir la masse ainsi balancée, l'association prononcée des bipèdes diagonaux, ayant pour conséquence le trottinement.

De même, l'homme qui n'est pas habitué à descendre des pentes un peu raides, dans les pays de montagnes, saute d'un pied sur l'autre, avance par élan, ce qui, souvent, en le faisant aller plus vite qu'il ne veut, risque de le faire tomber; tandis que le montagnard, dont les jarrets et les muscles sont faits, dont les articulations sont assouplies, absolument maître de son centre de gravité, se reçoit avec assurance sur chaque jambe, marquant, à volonté, un temps d'arrêt sur chacune, marchant d'un pas réglé, cadencé, sûr, fort.

Aussi bien pour modifier la mauvaise habitude signalée, la marche à l'amble — commune à tous les jeunes chevaux —, ou le trottinement, que pour apprendre au cheval à se servir de son arrière-main, et pour en développer les muscles, il faut souvent, en terrain varié, descendre des côtes et, plus elles sont accentuées (en restant dans la limite du possible), mieux cela vaut.

Mais, pour que ce travail soit vraiment utile et effi-

Utilité de la marche sur les terrains en pente pour apprendre au cheval à se servir de son arrière-main.

cace, il faut laisser faire complètement son cheval, *lui refuser*, ne conservant qu'un contact très léger, toujours moelleux cependant et prêt à s'affermir, *tout appui de la main et, en même temps, l'activer*, le pousser avec les jambes.

Et qu'on ne craigne pas que le cheval, n'étant pas tenu, vienne à tomber; certes il en a moins envie que le cavalier, et nous n'avons jamais vu le cas se produire.

Si on le tient en employant de la force, au lieu de lui offrir un contact moelleux et à peine plus affermi qu'en terrain horizontal, on le gêne quand il a besoin de toute sa liberté; il prend un point d'appui sur la main, et c'est la perte de cet appui, s'il venait à lui manquer tout à coup, qui risquerait alors de le faire tomber; enfin et surtout, il en profite pour ne pas se servir, comme il le doit, de son arrière-main. Son arrière-main, voilà bien ce qui le tient sur le terrain, ses postérieurs s'engageant et l'antérieur diagonal n'accomplissant son mouvement dans toute son amplitude que quand le postérieur opposé en diagonale a pris un solide appui et s'est cramponné au sol; et voilà aussi comment le cavalier le tient, *avec ses jambes*, en faisant venir l'arrière-main et en le forçant par là même à s'employer.

Toutes les fois que nous faisons descendre une côte à nos chevaux, — en bon terrain, s'entend, comme dans le beau Limousin, pays essentiellement varié, auquel nous envoyons, en passant, un bon souvenir, — et nous le faisons souvent car nous considérons que c'est un des meilleurs exercices de dressage, nous avons pour principe de lâcher tout et de pousser tant que nous pouvons, semblant dire à notre monture « Débrouille-toi toute seule; si tu tombes, je te laisse faire », et nous conservons seulement un très léger contact pour pouvoir diriger notre cheval, être en communication avec

le gouvernail et lui relever le nez dans le cas où il mettrait le pied sur une pierre roulante, ferait un faux pas. ce qui peut arriver là comme ailleurs, mais nous ajouterons, moins qu'en terrain plat peut-être, sans doute parce qu'il se méfie davantage.

Mais il faut bien saisir que ce contact doit être *une simple communication*, prête à s'affermir suivant le besoin, très moelleuse, mais exempte de force, sans cela on tombe dans le défaut signalé plus haut : on gêne son cheval, on le tient trop et, comme conséquences : il ne marche pas avec la liberté qui lui est nécessaire, il se retient et c'est alors que, ne comptant plus sur lui seul, il risque de tomber.

Fait-il un faux pas, plonge-t-il trop sur la main, un simple effet de redressement, s'adressant au bout du nez, relève la machine et, agissant sur la masse et réagissant sur le centre de gravité, rétablit l'équilibre.

Toutes les actions du cavalier doivent donc s'adresser au centre de gravité, simples effets d'indication ou de redressement ayant pour but de forcer le cheval, et cela mécaniquement, à rechercher de lui-même l'équilibre nécessité par l'allure et le terrain.

Et c'est pour les mêmes raisons qu'il est recommandé de ne pas chercher à relever les jeunes chevaux quand ils buttent; si on leur laisse prendre un appui sur la main, ils contractent l'habitude, par paresse, de compter sur ce soutien, de s'abandonner sur la main, tandis que s'ils sont dressés, dans leur jeune âge, habitués à ne compter que sur eux-mêmes, s'ils pressentent qu'ils vont être victimes de leur maladresse, ils s'arrangent pour lever les pieds et ne tombent pas, nous vous le promettons.

Le cheval, comme tous les animaux, est paresseux et se donne le moins de mal possible; si le cavalier prend une partie de sa peine, il en profitera, soyez-en certains.

**Du jeune cheval
réparant ses fautes
par lui-même.**

es avoir été li-
cé à lui-même.
cheval doit
jours être mû
r le cavalier
us son em-
oi.

La chose peut se constater dans toutes les acceptions : quand on passe d'une allure vive à une allure plus lente par exemple, l'emploi des jambes est plus nécessaire que jamais, car le cheval, par paresse encore, par manque d'emploi, va arrêter sa croupe immédiatement, aussitôt qu'il aura deviné, par sensation, l'intention de son cavalier, au lieu de l'engager pour arrêter, pour retenir la masse en s'accrochant au sol et, si on le laisse faire, il va, au lieu de passer au pas ou au trot, s'arrêter, s'immobiliser.

Et le fait est vrai pour les chevaux à tempérament lymphatique comme pour les chevaux chauds et pour les chevaux de sang ; car, quand ceux-ci vont plus vite qu'on ne veut, ils déploient d'abord plus de force qu'il ne faut pour le mouvement en avant et, de plus, ils rasant le tapis, ils accrochent les moindres aspérités, ils ne se donnent pas assez de mal pour lever les jambes ; en un mot, ils ne se servent pas de leur arrière-main, comme cela doit être, pour soulever légèrement l'avant-main, n'engageant pas cet arrière-main sous la masse pour la pousser et la retenir.

Et tant qu'il n'en est pas ainsi, les changements de direction sont difficiles, quelquefois impossibles.

Dans les régiments, pourquoi les chevaux de troupe sont-ils souvent si désagréables à monter, échappant des hanches, allant plus vite qu'on ne veut, ce qui rend si pénible tout changement de direction ? Parce que le mouvement ne vient pas de l'arrière-main, parce que, les cavaliers n'étant pas suffisamment initiés à l'emploi des aides, des jambes surtout, l'arrière-main n'est ni réglé, ni à leur disposition ; les hanches ne sont pas assouplies, habituées à la jambe, et le cheval, n'étant pas mû par le cavalier, marche à sa guise et conduit son cavalier, par renversement des choses, où et comme il lui plait.

Dans le principe, en effet, le cheval ne se servant

de son arrière-main que pour pousser la masse, sans l'engager, *est mal traversé*, c'est-à-dire qu'il n'est pas soutenu des deux côtés; tant qu'il en est ainsi, le cheval, tournant d'une pièce, risque de voir le terrain se dérober sous lui et il se produit souvent des chutes dans les changements de direction. Tandis qu'il faut que le postérieur du dedans s'engage et que l'antérieur opposé en diagonale s'étende pour embrasser le terrain à l'extérieur; de la sorte, le cheval est soutenu des deux côtés et ne risque pas de tomber.

Le cheval doit toujours être poussé, toujours, toujours!

Et cependant, comment faire comprendre à un homme montant un cheval chaud, allant déjà plus vite qu'il ne veut, qu'il doit encore employer ses jambes avec lui, le pousser, afin de le précipiter sur le régulateur, la main?

On le peut, en lui donnant la preuve évidente, immédiate, que ce n'est pas l'impulsion qui est cause du désordre, mais la rétention.

Et en effet, si au lieu de retenir son cheval de la main, comme chacun le fait, — et nous examinerons cela en détail dans la causerie suivante, — le cavalier permet, en laissant glisser les rênes dans les doigts qui doivent être *fermés*, puis ensuite *desserrés*, ces doigts étant assouplis comme le reste, si le cavalier permet, disons-nous, à l'encolure, au corps tout entier, de se détendre, de s'allonger en avant, aux muscles de se décontracter, il pourra pousser du mollet, attaquer même bientôt cette masse devenue malléable, inerte, paresseuse même, à ce point qu'elle demande maintenant à être animée, actionnée, quand, il y a quelques instants, le moindre des mouvements du cavalier se traduisait par un écart, une lançade de sa monture, sorte de balle élastique toujours prête à bondir alors et à envoyer rebondir dans un coin le pauvre cavalier aussi contracté que sa monture.

Et encore, et toujours!

Et quand, plus tard, les cavaliers seront placés côte

à côté à l'école de peloton ou d'escadron, pour le travail d'ensemble, il faudra exiger encore, plus que jamais, que chacun d'eux pousse sa monture avec les jambes pour la précipiter sur le régulateur, la main, car c'est à ce prix seulement que les allures seront coulantes et que l'alignement sera obtenu; s'il n'en est pas ainsi, il y aura des flottements continuels et, aux changements d'allures, il y aura des à coups considérables; en effet, si le cheval n'est pas mù par le cavalier, poussé continuellement, et aux changements d'allures en particulier, chaque cheval, au moment du commandement ou dès qu'il aura deviné l'intention du cavalier, s'arrêtera. mettant la mécanique, ici, là, n'importe où, à sa guise, donc sans ensemble possible; il en est autrement si chaque cavalier, poussant son cheval sur la main qui règle, le force à aller de l'avant jusqu'à ce qu'il éteigne l'allure lui-même par des reprises sur le mouvement en avant; nous en reparlerons.

Tout cheval doit donc être mù, actionné par les jambes du cavalier; le mouvement, demandé par la jambe à chacun des postérieurs, se reproduit sur l'épaule opposée en diagonale, qui s'étend ou augmente son soutien, selon que le postérieur a été plus ou moins sollicité pour le mouvement en avant ou pour l'engagement. La main, nous le verrons bientôt, règle l'impulsion fournie par l'arrière-main qui répond à l'action de la jambe, soit par une accélération de vitesse, soit par un engagement des postérieurs ou de l'un d'eux sollicités sous la masse, soit enfin par la cession des hanches, plus ou moins accentuée, des deux côtés.

Tous les défauts des chevaux qui cherchent à échapper à l'action du mors ont la même cause, le *manque d'engagement dans le mouvement en avant* : le cheval qui porte au vent, comme celui qui s'encapuchonne,

son absence ou son insuffisance, source de tous les défauts.

se retient; celui qui encense ou bat à la main se retient également, et, de même, se retient aussi celui qui fait les forces, celui qui grince des dents, comme celui qui claque les deux mâchoires l'une contre l'autre, comme celui qui met sa langue par-dessus le mors, comme celui encore qui la laisse pendre et la fait sortir de la bouche; toutes ces défectuosités, dis-je, proviennent de ce que le cheval n'obéit pas complètement à l'action de la jambe; c'est celle-ci qui doit le forcer à aller chercher le mors, à prendre l'appui aussi considérable que le cavalier le désire, à fermer la bouche, — ce qui l'empêche de grincer, de claquer, de laisser sa langue pendante etc., — à tendre les rênes par suite de l'engagement dans le mouvement en avant; et par le fait même qu'on obtient la recherche du mors, le défaut disparaît.

Les hanches doivent être diligentes, a dit le général L'Hotte, c'est-à-dire venir à la jambe, pour engendrer le mouvement en avant ou céder sur le côté, de la quantité demandée, et cela avec la même souplesse, avec la même facilité.

Tous nos cavaliers émérites, tous nos grands écuyers — nous avons des noms sur les lèvres qui ne demandent qu'à s'échapper, — ont ressenti cette nécessité.

En les voyant passer, en montant leurs chevaux, on dit : « Oh le commandant un tel, un Breton! » — Bon! voici que le pays natal d'un de nos anciens écuyers en chef est sorti de notre plume comme malgré nous! — « il a une puissance de jambes extraordinaire, il est vigoureux comme tout Armoricaïn! »

Loin de nous l'idée de vouloir retirer à ces maîtres la moindre parcelle des qualités physiques dont dame Nature les a peut-être gratifiés avec largesse, mais soyez convaincus que, le Créateur eût-il été moins généreux à leur égard en muscles et en vigueur, leurs chevaux marcheraient de la même façon.

La seule, la véritable raison, *c'est qu'ils se servent de leurs jambes*, ce que bien d'autres ne font pas, et que, de plus, ils s'en servent avec tact, aidant le cheval, par la poussée, là où il doit être poussé, activé, et cela de façon que leur effet se produise dans le sens où le cheval meut ses membres, en diagonale.

prochement
conclusion
pratique.

La masse ayant été préparée par les assouplissements à répondre à l'action des aides, — voilà donc l'A. B. C., *faire venir l'arrière-main à la jambe*, le forcer à s'engager sous la masse, par des attaques énergiques et renouvelées aussi souvent qu'il est nécessaire; plus elles auront été énergiques en principe, déterminantes, plus leur effet aura été rapide et plus il aura de durée.

Il y a tout avantage, nécessité même, à déterminer le plus de fuite possible à l'action de la jambe, quitte à régler cette fuite dans l'avenir, car on peut imaginer combien plus grande serait la difficulté s'il fallait amener le cheval successivement, par périodes, par phases, au degré de mouvement désirable; on ne le peut qu'en allant au delà; en restant en deçà, la locomotion serait toujours irrégulière, defectueuse.

Au point de vue de la locomotion, il y a de curieux rapprochements à faire entre la manœuvre du cheval et celle d'une machine à vapeur et, en particulier, d'une locomotive; l'un d'eux me permettra de résumer la manœuvre par l'emploi des jambes, telle qu'elle doit être conçue et pratiquée.

Au départ d'une locomotive, la vapeur, pour démarrer la machine et la lancer, s'introduit à flots, avec bruit, par suite de l'ouverture du levier de marche, dans les boîtes à vapeur puis dans les cylindres des pistons, faisant aller alors ceux-ci jusqu'à fond de course; bientôt, en cours de route, le mouvement étant obtenu et la vitesse acquise, la dépense de vapeur

peut être diminuée, et c'est seulement lorsque la vitesse se ralentit que le mécanicien, ouvrant davantage l'orifice d'échappement, augmente de nouveau la rapidité de mouvement des pistons.

L'attaque pour mettre le cheval dans le mouvement en avant et l'y entretenir correspond à l'introduction de la vapeur faisant effort sur les pistons et les forçant à précipiter leur course; et de même, une fois le mouvement obtenu, la vitesse acquise, l'entretien sera réalisé par la seule présence, le simple placement du mollet, *agent moteur*, à la sangle, par le contact, — et le renouvellement du mouvement, de l'impulsion, ou une recrudescence de vitesse, seront demandés par une nouvelle attaque, quand le besoin s'en fait sentir.

QUATRIÈME CAUSERIE

DIRECTION DE LA MASSE

Le cheval doit être pris par la main, au moyen des rênes, de façon qu'il ne puisse pas opposer au cavalier la contraction musculaire ou la masse de son corps.

es défectuo-
és courantes.

Regardez ce cavalier qui passe, voyez comme son cheval lui tire à la main, lui pèse! On dirait que c'est le cavalier qui, par renversement des rôles, porte sa monture, au lieu d'être porté par elle, aussi il en a plein les bras; pauvre homme, il doit être bien fatigué!

Voyez cet autre dont le cheval, la tête en l'air, tout en nage, se démène sous lui constamment, trottinant, jetant sa croupe à droite, à gauche, se précipitant, bondissant en avant ou de côté, au moindre bruit, à la rencontre de chaque voiture etc.

Le premier de ces chevaux doit être un emballer ou, tout au moins, une de ces brutes qui cherchent à défoncer la main et veulent toujours aller plus vite qu'on ne leur demande; le second rentre évidemment dans la catégorie de ces chevaux chauds, nerveux, impressionnables, qui se tracassent sans cesse et semblent rager d'être sous un cavalier qu'ils cherchent à leur tour, par réciprocité sans doute, à faire enrager par tous les moyens possibles.

La cause.

Peut-être; mais, quoi qu'il en soit, la cause de ces

deux ports de tête opposés et également défectueux, de ces défenses que vous attribuez au cheval seul, que vous mettez sur le compte de son tempérament, provient, pour la plus large part, du cavalier, de sa main, et peut se résumer en quelques mots : *il offre les mors d'une façon défectueuse, contraire à l'action dans le mouvement en avant.*

Examinons cela en détails, et avec d'autant plus d'attention et de réflexion que cette autre nécessité, — *savoir diriger son cheval avec les rênes, avoir une bonne main* — est plus exigible encore, dans la pratique, que celle que nous avons étudiée dans notre causerie précédente — *faire venir l'arrière-main, mouvoir le cheval avec les jambes*; — car si la jambe demande l'impulsion, il faut que la main la laisse se reproduire, sans cela il est inutile de la solliciter.

Un cheval peut, à la rigueur, rendre les services que l'on attend de lui sans que le cavalier sache se servir habilement de ses jambes, en raison du mouvement provenant du cheval lui-même, tandis qu'un cheval enrayé par la main ne peut rien accomplir de bon. Enfin, quand le cavalier ne se sert pas de ses jambes, le cheval ne marche pas ou marche mal, soit; mais on peut concevoir que cela vaut mieux encore que d'avoir mauvaise main, de tirer sur la bouche, car, alors, les conséquences en sont autrement graves pour la sécurité du cavalier.

Où, tous ces chevaux qui tirent, qui se tracassent, qui boudissent, etc., etc., tirent, se tracassent, boudissent, etc., etc., parce que le cavalier, en leur présentant les mors d'une façon défectueuse ou contraire à l'action dans le mouvement en avant, leur tire sur la bouche et fait éprouver à celle-ci une sensation très désagréable ou douloureuse; la malheureuse monture se défend comme elle le peut et se défendra tant que durera l'étreinte.

L'effet.

Des deux types présentés, l'un, le cheval qui emmène son cavalier, a pris le parti, s'en sentant la force, de défoncer cette main qui le tient horriblement serré, contracté, et cherche, répondant à cette contraction partielle du cavalier par une contraction totale de son système musculaire rigidifié lui-même par la surexcitation du système nerveux, à échapper à la douleur par la fuite: celui qui se tracasse, qui lève la tête, contracté aussi, ayant les barres — pour différentes raisons, les unes naturelles : degré de sang, conformation; les autres accidentelles : blessures, mors trop dur, etc... — plus sensibles que le précédent, rencontrant des doigts très durs, sur lesquels il vient se heurter toutes les fois qu'il veut demander des rênes et décontracter son encolure, n'ose plus baisser la tête. Aussi, il la laisse haute, la tournant de tous côtés, montre ainsi son impatience, sa douleur, et, en trottinant, en faisant avec sa croupe des mouvements désordonnés, quelconques, causés par la douleur, cherche à exprimer la nécessité, pour lui, de ne pas être tenu de la sorte, d'avoir la libre disposition de son encolure et de sa tête.

Le remède.

Tous deux, donc, le premier comme le second, demandent à être décontractés, détendus, et tous deux encore sont pris à l'envers, à contre sens, puisque, nous l'avons dit dans notre précédente causerie, l'impulsion, venant de l'arrière-main, va d'arrière en avant, de la jambe à la main et ne doit pas être arrêtée, en cours de route, par celle-ci.

La main ne doit pas aller chercher la bouche du cheval, mais c'est le cheval qui, par suite de l'engagement dans le mouvement en avant, cédant à la jambe, doit venir chercher les mors, tendre les rênes et se mettre ainsi en communication avec la main.

C'est sur le cercle, — où le cheval, nous le savons tous, a beaucoup moins de tendance à échapper, et il s'agit là encore d'une conséquence mécanique de la

disposition, car, le cheval étant ployé, la résultante de l'effort musculaire qui agit sur la masse ne peut plus être suffisante pour animer celle-ci aussi spontanément et lui permettre de s'élaner avec impétuosité ; — c'est sur le cercle, dis-je, que nous entreprendrons cette tâche et nous commencerons par tout rendre, menant notre cheval à bout de rênes; s'il trotte, s'il part en gambadant, rendons-nous assez souples pour le suivre dans ses ébats et, surtout, ne faisons rien pour l'empêcher de les prendre, c'est la joie de ne plus être tenu, c'est le commencement de la détente ; s'il ne s'appuie pas sur la main, ne nous en inquiétons pas davantage, cela va venir bientôt ; au bout de quelques instants, nous le voyons étendre son encolure, allonger le nez vers la terre ; déjà nous pouvons rapprocher les jambes *et nous allons bientôt pouvoir le pousser* ; tendant alors légèrement les rênes, nous sentons que le cheval cherche un appui sur la main qu'il craignait tant tout à l'heure et, en entreprenant avec mesure l'action des jambes et en conservant un contact léger, moelleux, sans à coups, sans tirer, comme si on avait entre les doigts un fil élastique et rigide en même temps qu'on aurait peur de casser, on dirige son cheval qui ne tire plus lui-même et va, sans difficultés, dans tous les sens, quand, il n'y a qu'un instant, il n'allait bien dans aucun.

Quelques principes.

Il résulte de ceci qu'on peut relever ici les principes suivants :

1^o *Le cavalier doit laisser toute facilité aux muscles de son cheval, et principalement aux extenseurs de l'encolure, de se décontracter.*

2^o *Le cavalier doit, avant de demander un travail quel qu'il soit et principalement au départ de l'écurie, obtenir cette décontraction.*

Tant que la décontraction n'est pas obtenue, le cavalier est comme sur un ressort bandé et, au moindre

bruit, sans raison même peut-être, par simple besoin de détente, sa monture va s'élançer, faire un bond, un saut ou un écart brusque; et ces incartades seront d'autant plus violentes que le cheval sera tenu davantage, d'autant plus répétées que la contrainte sera maintenue plus longtemps.

Et s'il y a tant de chevaux qui peuvent être comparés à des balles élastiques et qui rendraient jaloux des béliers, c'est que, d'instinct, le cavalier tient ses rênes d'autant plus courtes, rend son étreinte d'autant plus étroite que son cheval est plus ardent, plus disposé à sauter.

Or, comme plus le cheval est contenu, plus il répète ses bonds et ses lançades, comme, espérant les réprimer, le cavalier y ajoute souvent des à coups de la main — toujours même, car le seul fait, au moment du bond ou du départ, d'être reçu sur des doigts fermés en est — et des coups d'éperons, comme il met de la force là où il n'en faudrait pas, le cavalier contractant ses muscles à son tour et de plus en plus, la bataille risque de durer éternellement; les combats deviennent de jour en jour plus fréquents, plus terribles, tandis que, si le cavalier se rendait compte que la faute en est à lui, que la conséquence en est fatale, mécanique, la paix pourrait être faite instantanément à la satisfaction des deux combattants.

Bientôt, même, le cavalier, qui lutte contre la détente de ce ressort qu'il comprime à son détriment, pourra, après avoir compris la nécessité de sa détente et l'avoir obtenue, le bander de nouveau, mais pour s'en servir alors selon ses désirs et — quel mystère! — sans que, maintenant, sa monture semble pouvoir ni vouloir s'y refuser.

De même, un ressort, fait effort pour produire sa détente tant qu'il est bandé et se détend d'une façon rude, saccadée, si, étant rouillé ou d'un usage peu fré-

quent, on n'a pas pris le soin, auparavant, de faciliter son jeu en le manœuvrant un peu ou en mettant de l'huile dans les rouages; et c'est seulement après l'avoir dérouillé, assoupli, après lui avoir permis de se détendre, qu'on peut le comprimer à nouveau pour lui faire rendre l'effet utile, attendu.

Avant toutes choses donc, avant de demander quelque travail que ce soit, nous le répétons, le cavalier doit *obtenir la décontraction*.

Puis, comme principe corollaire et complémentaire, *le cavalier doit toujours, dans le cours du travail, combattre la contraction, et, en particulier, celle de la bouche, de façon à ne jamais permettre au cheval de prendre un appui sur la main lui donnant la possibilité de tirer et d'emmener son cavalier*.

Leur application. Avoir un cheval s'appuyant et ne tirant pas, quel rêve pour le cavalier!

Et cependant rien n'est plus facile, car le cheval ne peut tirer que si le cavalier lui donne un point d'appui le lui permettant, c'est clair; il faut donc le lui refuser *quand l'appui devient contraction*.

Présenter le mors très loin d'abord, très légèrement, avoir des rênes toujours tendues, mais longues, en n'opérant les demi-arrêts dont nous parlons plus loin et les effets *qu'instantanément*, sauf à les renouveler, redonnant aussitôt toute liberté aux extenseurs de reprendre leur direction normale, tromper et rompre les appuis par un déplacement court et rapide de la main sur le côté, les diviser en jouant avec les rênes et en agissant avec les mors inversés en diagonale (rêne gauche de filet et rêne droite de bride par exemple) du côté où il y a contraction ou des deux côtés, agir avec le mors de bride produisant un effet d'abaissement pendant que l'autre main fait glisser légèrement, avec un peu d'élévation, le mors de filet dans la bouche : tels sont les moyens à employer pour empêcher le cheval

de contracter la mâchoire, qui aura dû être assouplie précédemment, et, conséquemment, pour lui refuser l'appui qui, seul, lui permettra de tirer.

Ces moyens sont infaillibles car, je le répète, le cheval ne peut tirer que si le cavalier lui fournit l'appui qui lui est, pour cela, mécaniquement indispensable.

La faute provient donc, d'une part, de ce que la décontraction des muscles de l'encolure et de la mâchoire n'a pas été cherchée, obtenue, et, d'autre part, de ce que la voie dans laquelle doit se faire l'extension est mal indiquée au cheval par le fait que les mors sont mal présentés.

Nous avons exprimé, dans notre deuxième causerie, quelle disposition on devait, par le dressage, faire prendre à l'encolure en la ramenant au type de l'encolure horizontale qui est la plus favorable à la locomotion.

Le rein doit être voûté ¹ — et cette disposition est la conséquence de la position de tête telle que nous l'avons indiquée — plutôt que déprimé.

Cette dernière disposition du corps du cheval — rein cambré — qui a de grands inconvénients puisque le rein se fatigue considérablement, peut avoir deux causes; ou bien le cavalier renverse trop l'encolure, exige un port de tête trop constamment élevé; ou bien il demande trop d'engagement de l'arrière-main; quelquefois même, le cavalier ayant trop d'exigence avec la jambe et tenant son cheval très serré de la main et la tête très haute, on voit le pauvre animal, coupé en

1. « Le dressage du cheval pris entre les mains et les jambes », dit M. Plinzner, écuyer en chef de S. M. l'Empereur d'Allemagne », finit par lui faire voûter le dos avec souplesse, il devient marchant au dos (Rückengänger) et pas seulement marchant de la cuisse. » Il est équilibré, prêt aux changements d'allures et de direction qu'il exécute alors avec liberté et souplesse. Un cheval non assoupli dans son rein, raide ou faible, est une masse difficile à régler et à diriger. (*Équitation des gens pressés*, par le Comte de Comminges).

deux, fléchissant du rein, rampant du derrière en quelque sorte, semblant ne pas pouvoir marcher et laissant la tête comme suspendue, n'osant chercher ni la décontraction, ni l'appui, puisque, dès qu'il s'y dispose, il est ramené cruellement à cette position.

Certains chevaux ont, par conformation ou par désir d'échapper aux mors, des prédispositions à prendre d'eux-mêmes cette position si préjudiciable à la conservation de leurs forces, de leur équilibre, de leur rein, et qui rend leur conduite si difficile; aussi faut-il combattre leurs dispositions naturelles en leur faisant baisser la tête par des oppositions alternatives des doigts, bien serrés, mais bien moelleux — *moelleusement serrés* — sur les rênes, agissant de chaque côté, de haut en bas, en faisant glisser le filet dans la bouche et en exerçant des petites pesées avec le mors; mais, pour un cheval qui prendra, de lui-même, cette fausse position, il y en aura cent qui la prendront par suite de ce que le cavalier commet un des *barbarismes* que nous venons de signaler.

Et c'est encore un cheval mené à l'envers puisque, tout en voulant qu'il marche en avant, on le dispose comme pour reculer, pour grimper ou pour le cabrer.

Remède panacée.

L'encolure basse, en avant, entraînant le centre de gravité, est la meilleure, la plus normale, la plus favorable à la locomotion; tous les efforts du cavalier nous voulons le répéter encore, doivent donc tendre à donner cette disposition à toutes les encolures; le travail est plus ou moins long en raison de la conformation, mais, avec un bon emploi des aides, toutes y arrivent.

Il peut se présenter cependant que, la tête étant bien placée, le cheval tire ou se braque en prenant appui sur les deux côtés du mors; il faut alors, après avoir redressé le bout du nez en avant, refuser l'appui d'un côté en déplaçant les mors légèrement et latéralement.

mais par un mouvement rapide, dans la bouche et en desserrant aussitôt les doigts toujours fermés; la force se trouvant ainsi décomposée, le cheval ne trouve plus un appui suffisant pour lutter avec la même énergie; cette rupture d'appui précède et suit le demi-arrêt, sorte de reprise instantanée sur le mouvement en avant dont nous parlons plus loin, opéré sur le côté où le cheval s'emploie davantage.

Si ce moyen ne suffit pas pour obtenir la décontraction qui l'amènera à première composition, on l'alterne avec l'action de lui attirer la tête avec force, mais sans à-coups, du côté opposé à celui où il se braque, de façon à faire venir toute sa force d'impulsion, qu'on sollicite même avec la jambe, dans l'autre main, qui tient les rênes du côté braqué et dont les doigts se serrent et se desserrent molleusement, mais très énergiquement, pour faire rouler les mors dans la bouche.

Quand on veut faire des progrès en équitation, comme en toutes choses, il faut réfléchir et chercher à se rendre compte, avons-nous dit déjà, des causes et des effets: or, toutes les réflexions et observations que l'on peut faire au sujet de l'emploi des rênes et de l'action des mors ont pour résultat d'affirmer la vérité suivante :

Toutes les fois qu'on agit sur la bouche de son cheval autrement qu'en opposant une résistance qui peut être très énergique mais en restant toujours molleuse, et, surtout, toutes les fois qu'on tire d'une façon prolongée, continue, au lieu de produire une action instantanée, momentanée, quitte à la répéter, on commet une faute qui a pour conséquences : de donner au cheval un appui qui lui permet de se laisser aller sur la main et de se faire porter, ce qui est pénible et dangereux — quand l'appui vient à manquer, — ou dont il se sert pour vous emmener ; d'enrayer plus ou moins l'impulsion, en supprimant une partie de la liberté qui est nécessaire, aux

Il ne faut jamais faire effort avec les rênes d'une façon prolongée, continue.

muscles, pour s'employer, au cheval, pour marcher; de contracter l'encolure, les muscles encore, dont le cheval doit avoir la libre disposition de flux et de reflux; de faire éprouver enfin une sensation désagréable à la bouche dont on ne connaît pas assez la sensibilité; et cette sensation douloureuse est cause de tous les désordres que nous avons rapportés.

Exemples :

Voici un cheval qui aperçoit un objet dont il a peur, il pointe les oreilles, hésite à marcher, arrête son arrièremain ou le projette du côté opposé à l'objet qui l'effraie. Que fait le cavalier encore?

Il raccourcit ses rênes, en donnant souvent un à coup au moment du raccourcissement, et, sous prétexte de l'empêcher sans doute d'échapper, ou dans le désir de le ramener, il lui tire sur la bouche; résultat: le cheval qui, déjà, ne voulait pas aller dans la direction de cet objet, est retenu par cette traction; aussi, il fait demitour, ou bien, profitant de l'appui qui lui est offert, il part, emmenant le cavalier dans une direction quelconque, où il veut.

Quelle différence si, au moment où le cheval a manifesté sa crainte, le cavalier, ayant toujours un contact léger, moelleux plutôt, avait, le conservant sans l'augmenter, encadré son cheval, lui maintenant la tête dans la direction et l'y ramenant toujours, sans à coups, moelleusement, l'empoignant en même temps énergiquement dans les deux jambes qui le sollicitent d'abord et exigent ensuite qu'il se porte, sinon exactement sur l'objet, au moins dans sa direction; mais, encore, aucune entrave de la main ne doit venir rendre stérile l'action des jambes et favoriser le cheval à s'arrêter ou à fuir de côté.

En arrivant près de l'objet, le cheval portera ses hanches de côté, en les éloignant le plus qu'il pourra; le cavalier, tout en lui conservant la tête dans la direc-

Du cheval qui a peur.

tion de l'objet et en le poussant en avant, *toujours en avant*, ce qui, en le redressant, mettra opposition à cette fuite des hanches, le cavalier, dis-je, ne devra pas, en employant trop de force, s'y opposer complètement la première fois, mais cherchera, par une résistance passive, quoique très énergique, ou par une attaque rapide de la jambe que le cheval veut forcer, à obtenir le redressement et, conséquemment, la confiance et l'obéissance. Mais, redressement ou attaque doivent être produits par une action de jambe répétée, renouvelée, mais non prolongée; si la jambe, en prolongeant son action, fournit un appui, le cheval en profite aussitôt pour résister: non seulement on n'a rien fait, mais on a favorisé la résistance? L'arc de cercle, que le cheval trace en déviant, toléré assez grand les premières fois, devra être diminué, raccourci, jusqu'à ce que le cheval, n'ayant plus d'appréhension et cédant à une action énergique de redressement, passe droit.

Mais, qu'on entende bien notre cri de « convaincu », la clef de la bonne équitation, indiquée par la pratique, fondée sur les premiers principes de la locomotion, c'est l'action des aides sur le centre de gravité.

Il faut enfermer le centre de gravité, être en pleine possession de ce mobile en l'encadrant par les aides, interdisant ainsi au cheval de l'influencer de sa propre autorité sans y être sollicité; et quand on sollicite le déplacement de la masse entraînant le centre de gravité en avant, seule issue ouverte, il faut supprimer toute entrave à l'accomplissement de ce déplacement en avant ou dans la direction choisie. En deux mots, *le centre de gravité est un mobile qu'il faut savoir mobiliser ou immobiliser à son gré*. Le cavalier qui ne saisit pas cela ou qui, le comprenant, ne recherche pas les procédés qui lui permettront de mettre en pratique cette théorie éclatante de vérité, doit se contenter de monter des chevaux de bois aux manèges des foires, laissant alors à la méca-

encore le centre
de gravité.

nique le soin d'entraîner son centre de gravité et celui de sa monture et de remplacer ses aides dont il ne sait pas se servir.

Et, dans le cas que nous venons d'examiner, des exigences trop grandes venant entraver la locomotion au lieu de la favoriser, une main trop dure, ou des à-coups de main surtout, laisseraient au cheval un mauvais souvenir qui aurait pour conséquences une recrudescence de crainte, une faute plus accentuée ; car c'est de la main, bien plus que de l'objet, dont le cheval aurait peur.

Ne jamais tirer...

Sur le cheval qui s'encapuchonne, qui emmène, il ne faut pas tirer, car, plus on lui permet d'appui, plus il en profite pour vous emmener et accentue son défaut ; sur le cheval qui porte au vent, il ne faut pas tirer, car celui-ci se retient, faisant refluer son centre de gravité en arrière, et craint la main ; aussi, plus on tirera, plus il relèvera la tête et plus on favorisera la rétention de l'arrière-main et la contraction des muscles de l'encolure, causes de son port de tête défectueux, entraînant lui-même le manque d'engagement dans le mouvement en avant.

Mais pousser.

Et la correction de tous ces défauts, de ces deux derniers en particulier quoique tout opposés, s'obtient de la même façon : en donnant à la tête et à l'encolure la disposition normale, la plus favorable à l'extension, le nez en avant, et en poussant sur la main avec les jambes, de façon à demander, à exiger la descente d'encolure dans cette voie, la décontraction des muscles dont le flux entraînera mécaniquement la masse en avant.

Sûreté de pied des chevaux de montagne.

Dans les pays de montagnes, dans les Pyrénées en particulier, les animaux ont, à juste raison, la réputation d'avoir une sûreté de pied absolue ; d'où vient cette réputation et quelle en est la conséquence ?

La cause première c'est que, soit les mules, ces jolies petites mules des environs de Tarbes, soit les chevaux —

et l'on ne dira pas qu'ils sont d'un tempérament lymphatique. ceux-là, je pense, — ont, dans leur jeune âge, pour aller dans la montagne, un simple licol, sans rien dans la bouche : libres alors de leurs mouvements, ne comptant que sur eux-mêmes, livrés à leur instinct, ils passent dans les pires chemins et longent les plus forts précipices, sans qu'il y ait l'ombre d'un danger pour celui ou celle qui est sureux et qui, confiant, les laisse faire.

Plus tard, quand on les loue aux étrangers, on leur met un mors, mais leur apprentissage est fait et il est passé en adage qu'il ne faut pas les diriger, que, bien au contraire, il faut les laisser faire : aussi leur laisse-t-on encore toute liberté.

Appliquons cela dans la plaine; nous n'entraverons pas le mouvement de nos chevaux, nous ne les gênerons pas, et ceux-ci, ne comptant que sur eux-mêmes, ne butteront pas ou, du moins, répareront leurs fautes eux-mêmes.

La première chose, pour rester complètement maître des mouvements de sa main, c'est d'avoir cette main, comme toutes les parties du corps, indépendante, et d'avoir une bonne assiette. Nous avons vu, dans une de nos causeries précédentes, comment peut s'acquérir une bonne assiette; nous ne nous occuperons donc, aujourd'hui, que de la main elle-même et du mécanisme des rênes.

Les poignets, restant au-dessus et plutôt en arrière du pommeau de la selle, ne doivent bouger que le moins possible : il est essentiel, pour obtenir ce résultat, que les coudes, tombant naturellement, restent molleusement fixés au corps, afin que ce contact, ce léger appui pris sur les haïches et le long du buste, serve de soutien aux poignets.

Les poignets, nous le répétons, n'ont pas à bouger — sauf dans les commencements du dressage pour faire

des effets d'ouverture, encore doivent-ils être limités — puisque les rênes s'allongent et se raccourcissent par glissement dans les doigts.

Les rênes, en effet, glissant dans les doigts, — qui doivent être fermés sur les rênes, mais très souples, habitués à se desserrer ou à se serrer selon les nécessités, et cela comme instinctivement, — les rênes, dis-je, s'allongent quand le cheval en demande et sont reprises, ajustées, par une des mains du cavalier, glissant encore entre les doigts de l'autre main, qui n'a pas bougé.

Et cet allongement et ce raccourcissement se produisent par le fait que, le cheval tendant plus ou moins son encolure, le mors suit la mâchoire *servilement*, selon le mot du comte de Gontaut Biron ¹.

La tension des rênes reste constante, mais varie d'intensité parce que le cavalier, en raison du travail, modifie, par son action, l'extension ou même le degré de rigidité de l'encolure et veut obtenir plus ou moins d'appui ou bien un port de tête plus ou moins élevé.

Le cheval doit donc toujours donner en plein dans la main, la chercher, tendant les rênes lui-même, en raison de l'impulsion sollicitée par la jambe. Nous avons vu comment, en faisant prendre à la tête la position normale, on interdit au cheval la possibilité d'échapper à l'action du mors et d'opposer au cavalier la masse de son corps; nous verrons, dans quelques instants, comment on règle l'impulsion au moyen d'actions qui ne permettent pas au cheval de se braquer sur la main et de prendre un appui plus considérable que ne le veut le cavalier; mais nous avons vu encore, dans notre première causerie, que tous ces procédés, découlant cependant de la même source, doivent avoir pour pré-

1. *Méthode de dressage pour le travail à la longe et le saut d'obstacles.*

ludes des assouplissements pratiqués tout spécialement sur la mâchoire; ils en sont le complément indispensable, le point initial, la suite, comme la fin.

Tout cela constitue une *bonne main*; or, me direz-vous, c'est une des choses, pour le cavalier, le plus difficile à acquérir.

D'accord, mais la connaissance des causes qui empêchent la main d'être bonne, leur recherche, nous indiqueront en même temps les écueils à éviter et les buts à poursuivre.

La première raison, la plus commune, — faut-il le redire encore? — est le manque de souplesse du cavalier, le manque d'indépendance de la main; toutes les pertes d'équilibre du cavalier, toutes les réactions, vont se reproduire sur la main et, de là, sur la bouche, venant la brutaliser, la martyriser, l'endolorir: nous avons indiqué le remède, nous n'y reviendrons pas.

Nous voulons examiner ici une autre des causes qui contribuent à empêcher le cavalier d'avoir une bonne main, l'amenant, par renversement des choses, à tirer sur la bouche ou à avoir un contact douloureux qui est le point de départ, nous ne cesserons de le répéter tant notre persuasion est grande, de presque tous les défauts, de la plupart des défenses du cheval.

Cette deuxième cause, la voici: *Les cavaliers portent généralement trop le corps en arrière et, comme conséquence, ne suivent pas assez la bouche.*

Et en effet, nous avons fait remarquer que la majorité des chevaux étaient mis en sens contraire, retenus quand ils devraient être poussés, libres au moins d'avoir la disposition complète du jeu de leurs muscles et des différentes parties de leur corps pour répondre à la sollicitation de leur cavalier; et, quand, déjà, tous les cavaliers sont disposés à tirer, à retenir, on leur fait porter le corps en arrière! C'est vouloir les prédisposer davantage à retirer toute liberté à leur monture!

incipales causes de la mauvaise main. Le manque de souplesse du cavalier est la première.

Position détériorée du haut du corps du cavalier, sa position favorable au mouvement en avant.

Aussi, voyez ce qui en résulte : Le cheval va-t-il trop vite, tire-t-il, s'emballe-t-il, s'échappe-t-il de côté, le cavalier, en portant le corps en arrière, tire plus fort sur la bouche, donne un appui plus considérable encore à sa monture et lui facilite ainsi son incartade ; — le cheval a-t-il peur ? le cavalier, en portant immédiatement le corps en arrière, l'empêche, en tirant sur la bouche, car les mains suivent généralement le mouvement du corps, de se porter dans la direction de l'objet ; et, plus il a peur, plus il fait de difficultés en passant près d'une voiture par exemple, plus le corps se porte en arrière, la main venant contracter le cheval, le contenant par une étreinte de fer *et empêchant le déplacement du centre de gravité en avant qui, seul, peut déterminer le mouvement en avant* ; — s'échappe-t-il par un bond, par une lançade ? le corps du cavalier est brusquement rejeté en arrière, et la main, suivant le mouvement, les doigts étant contractés, vient donner un horrible à-coup sur la bouche, à-coup qui sera la cause, à la voiture suivante, d'une fuite semblable : et ce ne sera pas la voiture, l'objet, mais la souffrance, nous le répétons, que le pauvre animal inconscient cherchera à éviter en refusant d'aller à sa rencontre ; — quand le cheval saute, « Le corps en arrière », dites-vous aussitôt à vos élèves ; conséquence fatale : à-coups, à-coups toujours sur la bouche.

Pauvre bouche ! les gongs chinois ne sont pas, dans toute leur existence, plus tambourinés que tu ne l'es par ces mains de bourreaux, qui t'attribuent toutes leurs fautes et toutes leurs maladroites.

Enfin, — et voyez quel martyr pour ces pauvres animaux qui ont pour mission de nous porter ! — dans la conduite de tous les instants, le cavalier, auquel, dès le premier jour, on a dit de porter le corps en arrière, par le fait même qu'il obéit à cette recommandation, tire sur la bouche, toujours, toujours ! quand il ne de-

vrait le faire jamais, jamais! Et plus son cheval lève la tête, se démène, s'anime, se traicasse, veut aller vite, etc., plus le cavalier porte le corps en arrière, et plus, en tirant, il est cause que sa monture lève la tête, se démène, s'anime, etc., etc.

Non, le corps ne doit pas, en arrière, dépasser la verticale¹, sauf dans des cas très spéciaux, tels que, au moment d'aborder vite un gros obstacle, au moment de la ruade ou de l'exécution d'un déplacement en arrière destiné à régler son cheval — ce que nous allons examiner en parlant des demi-arrêts, — mais encore, est-ce une action de courte durée et les doigts, moelleux, qui se sont serrés, puis desserrés, doivent permettre aux rênes de couler, de façon à conserver un contact plus ou moins ferme, mais sans laisser le temps au cheval de se braquer.

La position du corps, du *haut du corps*, légèrement en avant, *d'une quantité égale, par rapport à la verticale, à celle dont les cavaliers ont l'habitude de le porter en arrière*, sans baisser la tête, a pour avantages de faire disparaître aussitôt la cause de toutes les fautes que nous venons de signaler et de permettre au cavalier de *suivre la bouche* au lieu de la torturer.

Le cheval, alors, est conduit à l'endroit; il peut aller chercher la main qui n'entrave plus ses mouvements; l'arrière-main, qui a besoin de toute sa puissance puisque c'est lui qui produit l'impulsion, est déchargé; le mouvement enfin, demandé par la jambe, va d'arrière en avant, de la jambe à la main, dans le sens de la marche, entraînant le centre de gravité en avant².

1. Xénophon voulait le haut du corps droit ou légèrement porté en avant.

2. Le principal avantage de la monte américaine, en courses, ainsi que nous l'indiquons dans les quelques lignes que nous lui avons consacrées, est de disposer le centre de gravité du cavalier *en avance* par rapport à celui du cheval, ce qui contribue à faciliter le déplacement de la masse en avant en l'entraînant; il y a lieu, dans l'équita-

écossité de suivre la bouche.

Le cheval est conduit à l'endroit

Et cette main, qui reçoit l'impulsion, qui est chargée de la distribuer, de la régler, doit mettre un amour infini, n'excluant pas l'énergie, une délicatesse extrême, à la recevoir dans les doigts, sans gêne ni cause de douleur pour son cheval, et à s'en servir à son gré, après s'en être emparée.

Avec amour!

Aussi ne saurait-on avoir trop de liant, de moelleux dans les doigts, dans les poignets, dans les bras, dans les épaules, dans le rein, dans le haut du corps, suivant, suivant toujours la bouche par le relâchement de toutes les parties du corps qui doivent être décontractées, assouplies, puis, — quand elles ont été travaillées pour être indépendantes les unes des autres, — liées entr'elles et affermies.

Et voilà la première partie, la principale peut-être, de la *bonne main*, suivre la bouche en portant légèrement le haut du corps en avant, au lieu de l'avoir en arrière; vous m'accorderez bien qu'il est possible à tout cavalier d'acquiescer, par cette simple modification de position du corps demandant seulement une attention de quelques jours, cette première moitié de ce qui constitue la bonne main.

De même qu'il faut pousser toujours, toujours, le cavalier doit suivre la bouche constamment.

D'autant que les résultats, là encore — et c'est à eux que je confie le soin, complètement, de me donner raison — peuvent se constater immédiatement; il n'y a qu'à essayer: de très en l'air, le cheval devient calme aussitôt.

Et si nous rapportons cela aux hommes dont nous sommes les instructeurs, nous y trouverons une sanction pratique et une affirmation plus complète encore, sans réplique.

Evidence sur evidence!

En effet, l'objection que font tous les cavaliers auxquels on recommande de ne pas tirer sur la bouche

tion courante, de faire une application semblable de cette disposition si favorable au mouvement en avant, au lieu de prendre celle si défavorable et si généralisée cependant du corps en arrière.

— Et Dieu sait si, pour mon compte, je répète souvent cette recommandation! — est toujours la même et coule de source : « Mais, quand mon cheval veut aller trop vite, il faut bien que je le retienne et, pour le retenir, que je lui tire sur la bouche! ? »

n pendant.

Et remarquez que cette réponse est le pendant de celle qui vous est faite par un cavalier auquel vous recommandez de se servir de ses jambes pour pousser son cheval qui va déjà plus vite qu'il ne veut. Et nous démontrons plus loin qu'il faut pousser le cheval qui cherche à s'emballer, sur le régulateur, afin de concentrer l'effort sur le centre de gravité, en exécutant un demi-arrêt.

Et cependant, chacun peut faire l'expérience que nous avons indiquée dans notre précédente causerie : prendre un cavalier ayant un cheval chaud, ardent, fou, qui se tracasse, bouddit, etc., le faire mettre en cercle en lui recommandant de permettre à son cheval de se détendre, et bientôt il pourra taper dedans avec ses jambes, quand il ne pouvait pas y toucher quelques instants auparavant.

Eh bien! pratiquement encore, il faut lui démontrer l'évidence absolue, complète de la recommandation que vous lui faites de ne pas tirer sur la bouche : On lui aura ordonné de tenir les rênes mollement par leur extrémité¹, sans aucune entrave, sans reprise,

1. Comme, avec certains chevaux très énergiques, venant d'être brusqués, martyrisés, et pour lesquels le moindre contact est une douleur, un cavalier très expérimenté, seul, serait capable de la souplesse nécessaire et de la délicatesse de contact qu'il faut avoir alors, puisque le poids seul des mors et des rênes fait encore souffrir le cheval, il faut que l'instructeur, s'il s'agit de nos hommes, prenne le cheval par les rênes, marchant à pied et ayant, lui, le doigté d'où dépend la détente alors.

Mais, qu'il s'agisse du cheval d'un de nos élèves ou d'un cheval que nous montons, lorsque, n'ayant pu acquiescer ce résultat à cheval, nous n'avons pas d'aide ou pas de confiance dans la main de cet aide, nous ne devons pas hésiter à mettre pied à terre : au moyen de petites pesées exercées sur les mors, tout en marchant à côté du cheval,

sans raccourcissement de rênes, le cavalier, portant légèrement le haut du corps en avant, dirigeant seulement son cheval avec le plus de légèreté possible et n'employant que les effets directs et latéraux; pendant quelques instants encore, le cheval, craignant la main, n'ayant pas opéré sa détente, et cela tant qu'elle ne sera pas complète, trottera, lèvera la tête, mais, bientôt, le cavalier pourra reprendre les rênes et suivre moelleusement la bouche; — et le résultat sera d'autant plus vite obtenu qu'on fera moins de mouvements de rênes et que l'on aura des doigts plus moelleux.

Le cheval, libre d'étendre les muscles de son encolure, vient, en s'allongeant et en marchant, sur la main, puis, répondant à l'action de la jambe, s'y confie en allant la chercher et en tendant lui-même les rênes par suite de la traction qu'il opère sur les mors; et l'on a, conséquemment, un contact constant et moelleux.

Et si ce résultat s'obtient, presque instantanément, quand on applique bien les procédés que nous venons d'indiquer, avec un cheval qui était mal mené et qu'on a entrepris de redresser, la détente, précurseur de l'obéissance et du bon engagement dans le mouvement en avant, s'obtiendra, à plus forte raison, avec un cheval chez lequel on la favorisera généralement et devra être demandée en particulier, nous l'avons dit, au sortir de l'écurie.

L'auteur d'un des ouvrages sur l'équitation parus dans ces dernières années conseille de provoquer, chez le cheval qui vient d'être monté, un soupir de soulagement qu'il a souvent constaté.

« Ah! ce soupir », dit-il, « indiquant au cavalier que sa monture est calme, tranquille, disposée à l'obéissance, avec quelle impatience je l'attends! »

on attire la tête à soi, en bas, en avant, demandant la décontraction, l'extension de l'encolure, en remuant les mors avec des doigts très souples et très moelleux.

Les hommes ne sont pas les seuls à pousser des soupirs de soulagement de satisfaction... ou de contrariété.

Tout s'explique pour l'homme de cheval. Ce soupir tant désiré n'est autre chose, en effet, que le résultat mécanique de la détente musculaire et nerveuse dont nous préconisons la recherche. Le cheval monté s'ébroue souvent; or, avez-vous remarqué qu'il le fait de deux façons : ou bien violemment, quand il est trop tenu, l'accompagnant alors d'une plongée, d'une détente brusque des muscles de l'encolure, pour signifier alors que l'étreinte le gêne, qu'il est émotionné ou mécontent; ou bien joyeusement, en hennissant souvent, pour signifier sa joie de courir, de galoper librement; et, alors, il allonge gracieusement et avec mesure son encolure remplissant bien dans ce cas l'office de balancier, tire les mors et tend les rênes en bondissant?

Et c'est là le soupir réclamé, qui peut être comparé à nos soupirs d'angoisse ou de satisfaction, et au soulagement que chacun de nous éprouve en éternuant, en dehors du moment où il est enrhumé, ce qui entraîne une flexion de tête et une décontraction des muscles faciaux et des nerfs cérébraux, quand une cause quelconque a occasionné une contraction nerveuse de l'une des parties de la tête¹.

Réglage de la masse recherchant la main, se livrant.

Notre monture, qu'elle ait soupiré ou non, ayant donc produit sa détente, se livrant et recherchant, par là même, les mors, il va maintenant falloir la régler.

Que ce soit au pas, au trot, au galop, au train de

1. Tout est matière à observation, c'est ainsi que l'on peut remarquer que, quand un cheval crottine, c'est un signe presque évident de détente, de décontraction. Et le fait se produit mécaniquement à la rencontre du premier petit obstacle passé, buisson, ornière, etc. Car ce petit effort fait office de détente.

courses, qu'il s'agisse d'un cheval qui emmène ou qui pèse trop, les moyens que le cavalier doit employer pour ralentir son cheval, l'empêcher d'aller plus vite qu'il ne le veut, etc., *pour le régler en un mot, quand le cheval accepte le mors et est sur la main*, sont les mêmes dans toutes les acceptions, et il est absolument logique que cette parité existe si l'on songe que, *conformément à ce que fait le cheval en liberté, les actions du cavalier* doivent s'adresser au centre de gravité : ce sont les demi-arrêts et les oppositions.

Le demi-arrêt.

Le demi-arrêt, d'après le général de Bellegarde, était enseigné et pratiqué de la façon suivante par les grands écuyers de notre époque, Baucher, le général L'Hotte, le général Faverot de Kerbrecht, le commandant Dutilh, etc. :

Pour faire ou donner un demi-arrêt, le cavalier, ayant grand soin de conserver la tension des rênes, c'est-à-dire le contact de la bouche, contracte vigoureusement la main — en fermant le poing et en plaçant les doigts tout à fait en dessus. — puis il porte, aussitôt après, la main en arrière pour augmenter, sans saccade, l'action des mors.

Cette pratique, que certains écuyers nomment encore « le cheik », semble être restée du domaine de nos grands hommes de cheval et est très peu répandue dans le commun des cavaliers qui ne se doutent pas des résultats que donne cette manœuvre un peu délicate, — et c'est sans doute pour cela qu'elle est réservée — pour régler et équilibrer un cheval.

Et d'abord, qu'est-ce que le demi-arrêt ?

Le mot le dit, c'est une action qui a pour but de faire marquer un temps d'arrêt à la masse lancée en avant.

Pour se rendre compte de la façon dont cette action doit être produite, il n'y a qu'à observer comment se comporte le cheval quand il veut exercer lui-même,

sur sa masse en mouvement, un effet analogue; il n'y aura plus qu'à procéder par imitation.

Quand un cheval a peur ou est surpris par la vue d'un objet provoquant en lui de l'appréhension, qu'il soit au pas, au trot, et même au galop, il s'arrête brusquement ou marque un fort temps d'arrêt en se piquant sur ses membres antérieurs qu'il plante sur le sol brusquement, emmagasinant leur extension, et en engageant fortement ses postérieurs afin de retenir instantanément la masse. Il concentre ainsi ses forces par suite d'un effort musculaire qui vient agir sur le centre de gravité, qu'il arrête dans sa course en avant et reporte, par un retrait de corps, brusquement en arrière.

Ceci étant posé, voyons les procédés que le cavalier doit mettre en œuvre pour opérer, sur la masse et en s'adressant au centre de gravité, un effet analogue, voulu et recherché par lui cette fois, pour régler la machine animée qui a pour mission de le porter.

Loin de nous toute idée de vouloir établir un parallèle entre notre chétive personne et celle des célèbres écuyers que nous avons nommés plus haut: nous dirons cependant comment, personnellement, nous pratiquons le demi-arrêt.

L'arrière-main venant bien à la jambe et répondant bien à son action, ce qui est la première chose à obtenir, l'*a b c*; nous rompons l'appui instantanément, tout à coup, en déplaçant latéralement les mors dans la bouche et en cessant de presser sur les rênes, les doigts restant fermés, sans rien perdre du contact et en penchant légèrement le haut du corps en avant. Tout cela, qui se fait dans le temps d'un éclair, pour que l'action des jambes, que nous accentuons au même moment, agisse tout spécialement sur les muscles de l'encolure et les force à aller rechercher davantage la main.

A l'instant même où ce surcroît d'impulsion, qui a

fait tendre en avant les muscles de l'encolure, nous vient aux doigts qui se sont resserrés instinctivement, nous rapprochons la main du corps qui se rejette brusquement en arrière à la manière d'un salut plus ou moins accentué, les mains suivant le mouvement du corps; aussitôt cette action, que nous renouvelons selon le besoin, produite, nous obligeons de nouveau les muscles de l'encolure, en desserrant les doigts et en replaçant notre corps, à reprendre leur disposition normale d'extension en avant.

De la sorte, ayant saisi au passage l'impulsion destinée à faire progresser la masse et à produire l'extension de l'avant-main, nous la reportons instantanément sur l'arrière-main, agissant ainsi, par suite de cette concentration des forces, sur le centre de gravité qui, arrêté dans son déplacement en avant, est vivement reporté en arrière; et l'effort produit sur la masse, réagissant sur le centre de gravité par suite de l'effet opéré, modère ou ralentit le mouvement en avant. Le demi-arrêt se compose donc de trois actions : rupture d'appui, — ou mieux, décontraction de la mâchoire; — contraction de la main, en même temps que le corps se jette en arrière et pendant que la jambe accentue son action; — liberté laissée aux muscles de reprendre leur disposition naturelle.

En rompant l'appui, d'abord, notre but est que l'impulsion, sollicitée par la jambe, ne vienne pas contribuer à augmenter cet appui ou la vitesse, mais oblige les muscles, qui sont libres alors et sur lesquels nous voulons agir spécialement, à se livrer complètement à notre main qui les saisit et emploie leur extension, entraînant une tension extrême des rênes, à influencer le centre de gravité.

Les rênes n'ont pas coulé dans les doigts et ne sont pas devenues flottantes : on a rompu l'appui sans perdre le contact, à la manière d'un ressort qu'on débanderait

en suivant son extension, ou bien qu'on déclancherait pour le retendre aussitôt.

Et s'il suffira, en effet, dans certains cas, de contracter vigoureusement la main et de la reporter en arrière, il est aisé de comprendre qu'on produira, à n'en pas douter, un effet rétrograde et régulateur plus accentué en y ajoutant l'effet du corps, de l'assiette, s'adressant au centre de gravité.

Quoi qu'il en soit, c'est un effet instantané, momentané, une fois fait, pour le renouveler immédiatement, s'il est nécessaire, mais *non prolongé*; il faut donc, après avoir opéré le « rejet » en arrière, permettre aux muscles de l'avant-main et à ceux de l'encolure en particulier de reprendre leur position naturelle, en avant, en décontractant les doigts et en penchant légèrement le haut du corps en avant, la main suivant le mouvement et la bouche par conséquent.

Quand le cheval commence à s'équilibrer, une simple contraction des muscles du bras, en portant la main en arrière, suffit, et cela sans enrayer l'impulsion, sans que l'action se prolonge assez pour permettre au cheval de prendre appui et de vous opposer la contraction des muscles de son encolure qui doivent pouvoir se détendre aussitôt après l'action; si on tire longuement, le cheval a repris son appui; on n'a rien fait.

Bien opérée, au contraire, cette manœuvre donne des résultats absolument couronnés de succès avec les chevaux qui s'emballent.

En 1894, nous avons acquis, chez Chéri, un cheval qui avait été importé d'Angleterre par le duc d'Ayens; il se nommait *The Honorable John* — oserais-je dire que c'était un homonyme! — par *Pell-Mell* et *Lady Downe* — par *Spéculum*.

Il avait été vendu par son écurie parce qu'on ne pouvait rien en faire à l'entraînement où il emmenait tout le monde. Lorsque nous l'achetâmes, nous ne le

savions pas; nous l'apprîmes bientôt à nos dépens.

Un jour que, au quartier de Bègles, à Bordeaux, nous le faisons sauter, cherchant à l'amener avec calme sur l'obstacle, il s'élança par bonds impétueux, sauta le gros talus limitant la piste du quartier et, enfilant celle-ci, partit, complètement emballé. Un grand nombre de nos camarades, présents dans la cour, nous virent perdu; tous les hommes, en se jetant après lui, cherchaient à l'arrêter, ce qui ne contribuait qu'à le surexciter davantage. Nous étions perdu, en effet, nous devions aller nous casser la tête contre un mur et, si nous avions eu le temps d'y penser, nous n'avions plus qu'à recommander notre âme à Dieu.

Mais la Providence veillait et, à un tournant, elle permit que le cheval, grim pant sur le talus par suite de la force centrifuge — que nous ne pouvions combattre alors, — allât se précipiter contre un petit arbre qui, jeune encore et placé là par la même Providence, se courba, arrêta l'impulsion et, faisant ressort en se rompant, amortit le choc. Nous roulâmes tous les deux, mais sans aucun mal ni pour l'un, ni pour l'autre. Le Génie voulut nous faire payer l'arbre, cela valait bien cela!

L'Honorable John nous emballa encore aux manœuvres de 1894, près de Saintes, au moment où nous allions à la critique et nous faillîmes défoncer le cercle respectable des examinateurs galonnés de la manœuvre; nous pûmes cependant nous en rendre maître et le réduire en cercle avant le choc.

Quand je le montai pour la première fois aux courses, à Agen, le 29 septembre 1895, il partit comme un fou, en lançades, et m'emmena, après avoir sauté deux obstacles tout de travers, dans les pins dont je n'évitai que par miracle l'attouchement peu moelleux.

Vous pensez bien que je n'eus pas envie de recommencer, non pas à le faire paraître sur les hippodromes, mais

à risquer de me faire casser le cou pour son bon plaisir!

Je voulais au contraire endiguer son impétuosité folle et, après l'avoir captée, l'utiliser à mon profit.

Je pris mon temps: pendant un mois et plus, j'allai tous les matins, sur la piste d'entraînement du magnifique hippodrome du Bouseat, située à 8 kilomètres du quartier, et là je le poussais, le laissant s'échapper modérément. Rompant l'appui instantanément, je faisais venir le maximum d'impulsion, sollicitée par la jambe, à mes doigts qui, la recevant avec la plus grande énergie, la reportaient brusquement en arrière pendant que j'entrais dans ma selle en portant le corps en arrière. Puis, je rompais immédiatement l'appui de nouveau, je laissais les muscles de l'encolure se détendre pour faire la foulée, et je recommençais. Bientôt, je sentis que les postérieurs ralentissaient leur mouvement et se laissaient régler.

Bref, le résultat fut que, le 17 novembre 1895, moins de deux mois après la course d'Agen où il avait été le maître, sur le même hippodrome du Bouseat, à Bordeaux, où j'avais fait l'entraînement et entrepris sa réduction, je maintins l'*Honorable John*, dans un steeple chase militaire 2^e série, en queue du lot, faisant la course d'attente que j'avais préconçue, sautant tous les obstacles derrière jusqu'au dernier. A ce moment je le lâchai et gagnai avec la plus grande facilité du nombre de longueurs que je voulus.

Sa conformation rendait en effet sa conduite très difficile; arrière-main très puissant et légèrement surélevé, encolure légère avec une grosse tête au bout; mais je ne connais pas de cheval pouvant résister à cette manœuvre, quand elle est bien opérée et poursuivie.

Malheureusement, mon pauvre *Honorable John* avait, dans sa conformation, une autre partie délicate qui devait céder aux efforts. Long jointé, avec des talons très bas, coulés, toute la réaction de sa croupe, si parti-

culièrement forte, venait se produire sur les tendons des antérieurs : un des suspenseurs claqua.

Je dus arrêter son entraînement et, prenant part, quelque temps après, avec un autre de mes chevaux, aux courses de Mausle (Charente), je fus pris d'écharpe à la douve, je roulai sur le sol, et... je dus aller me faire trépaner.

Radicalement guéri, sauvé comme par miracle encore, je remis *The Honorable John* à l'entraînement et je le confiai aux fines cravaches de la nouvelle région où le sort militaire avait envoyé le régiment, dans l'Est, mais, celui-ci, souffrant encore un peu de son membre, ne put prendre que des secondes places. Il était devenu et resté cependant d'une conduite absolument facile et, quand je le confiais, pour l'entraînement au pas et le trotting, à un de mes hommes qui, dans le principe, avait un peu d'appréhension, par suite de sa réputation basée sur ses antécédents, de le voir lui échapper, je démontrais à l'homme, séance tenante, en montant le cheval, en le poussant et en en faisant faire autant à l'homme, que tout échappement impétueux et désordonné lui était impossible.

Il était équilibré, dressé, assoupli à ce point qu'il ne lui était plus possible, en admettant qu'il en ait eu envie, de contracter assez spontanément tout son système musculaire pour l'employer à s'emballer.

Suite
du demi-arrêt.

Le corps, pendant l'exécution du demi-arrêt, cédant à partir du rein, se porte donc plus ou moins en arrière pour se replacer quand il est terminé, à la manière d'un salut plus ou moins accentué, les mains suivant toujours le mouvement.

Le demi-arrêt dure — temps pendant lequel l'effet a lieu et pendant lequel le corps est en arrière — jusqu'à ce que l'on sente que l'arrière-main, et en particulier le postérieur qui pousse le plus et sur lequel on opère spécialement par un effet diagonal, modère

son action, et que le cheval a modifié son degré de vitesse et son équilibre; mais, dans le principe, et cela afin de ne pas avoir à lutter contre une trop grande résistance, cet effet doit être instantané, momentané en tous cas et réduit au temps que le postérieur sur lequel on agit met à accomplir son évolution, quitte à le renouveler deux, trois, quatre fois, et plus, de suite ou à intervalles inégaux, à chaque foulée peut-être, jusqu'à ce que le cheval se serve de son arrière-main pour soulever, manier, diriger, régler son avant-main, sans tirer.

Et l'on a recours au demi-arrêt, exécuté avec la main seule en y ajoutant une action des jambes plus ou moins énergique et l'aide du corps, toutes les fois que l'on veut agir sur l'arrière-main pour le régler, en ayant soin, aussitôt après et entre chacun d'eux, de donner toute liberté aux muscles, aux extenseurs de l'encolure principalement — le mastoïdo huméral, commun au bras, au cou et à la tête en particulier, — de se replacer, d'aller à l'extension, de façon que le cheval ait toute facilité de s'étendre, de demander des rênes dans la proportion où le cavalier le veut, le juge utile selon le travail plus ou moins serré, plus ou moins rapide qu'il exécute; le cheval ne doit donc pas vous arracher les rênes des mains, demander la descente de main sans que vous le vouliez, car c'est une désobéissance qui coïncide toujours, par action réflexe sur le centre de gravité, avec une augmentation de la vitesse qui doit être maintenue uniforme.

C'est, du reste, par l'emploi du demi-arrêt, le cheval éédant, avant tout, à la jambe, ou par des oppositions, faites en fermant les doigts et dont nous allons parler tout à l'heure, que l'on arrive à faire disparaître ce défaut d'arrachement, car le cheval doit, pour être réputé dressé, obéir à la seule action de son cavalier et ne

rien faire qui vienne de lui-même, sans que cela ne lui soit permis ou demandé.

En exécutant le demi-arrêt, et spécialement avec le cheval qui a des tendances à s'encapuchonner, il faut lui ramener la tête à la position normale dont nous avons parlé comme disposition donnée à l'extension; et je dis « en exécutant le demi-arrêt », parce que cela se fait, par l'habitude, en même temps, cette action se fondant avec le demi-arrêt lui-même.

Notre ami le comte de Comminges, dans son *Équitation des gens pressés*, qu'il appelle modestement un sac à recettes, rappelle, à propos des chevaux en dedans de la main, le conseil donné d'une façon si imagée par Allan Mac Donough : « Get your horse into you first; and drive him out of you afterwards » qu'il traduit ainsi : « Entrez votre cheval en vous-même et expulsez l'en ensuite. »

Eh bien! mais,..... c'est le demi-arrêt tel que nous venons de vous l'exprimer avec un peu plus d'explications, voilà tout.

Et voyez encore comment les..... nous allions dire beaux esprits, sans songer que nous devenions l'un d'eux et que notre modestie en souffrirait..... nous mettrons donc : comment un bel esprit peut se rencentrer avec celui d'un passionné sur le même sujet :

En parlant des chevaux qui tentent de vous échapper en mettant le nez en l'air, le comte de Comminges oppose aux cavaliers qui conseillent de tout rendre, quand l'on est dans cet embarras, la recommandation contraire, autrement fertile en résultats et qui a été émise par Baucher : « Augmentez votre action sur le mors et celle des jambes, jusqu'à ce que le cheval cède et non pas vous..... alors seulement, avec la rapidité de l'éclair, rendez-lui, et il tombera dans la main ! »

Nous vous laissons juger, en nous gardant d'appuyer, si nos procédés ne sont pas conformes à cet exposé.

cheval qui
s'emballe.
On a employé
pour empêcher
de s'emballer et
pour le réduire
quand il s'est
chappé.

Quand un cheval est emballé, aucune force humaine, aucun système ne peuvent l'arrêter, puisque, par suite de la vitesse acquise, il n'est plus maître lui-même de régler l'impulsion désordonnée qui provoque le déplacement de la masse en avant et d'influencer en sens contraire son centre de gravité. Mais, d'abord, on peut, au moyen des assouplissements que nous avons indiqués et qui amènent la malléabilité du système musculaire, empêcher la contraction spontanée qui, seule, permettra au cheval de s'emballer. Puis, au moyen du demi-arrêt, forçant le cheval à modérer la détente des membres postérieurs, on peut toujours l'empêcher de s'emballer; enfin, quand il est emballé, le cavalier, en reprenant possession du centre de gravité du cheval, se substitue à lui et, par l'influence exercée sur la trajectoire au moyen de demi-arrêts, arrive à régler l'impulsion désordonnée. Mais c'est alors surtout qu'il est essentiel de se persuader à l'avance que l'action de réglage doit être momentanée, afin de refuser le point d'appui sur la main que le cheval recherche par suite de la précipitation du mouvement imprimé à la masse, puis, que l'action des jambes, quelque extraordinaire que cela paraisse, doit intervenir, continuer, afin que le cavalier provoque un mouvement uniforme et une impulsion venant de lui pour pouvoir la régler. Il est à remarquer en effet que, pour s'emballer aussi bien que pour poursuivre ses élans impétueux, le cheval s'arcoute sur le terrain pour partir en lançades, et ce sont ces lançades qui produisent cet élan sur la masse qui, animée follement, acquiert une vitesse déréglée. En continuant l'action des jambes, on empêche le cheval de s'arcouter sur le sol et on provoque une impulsion uniforme dont on reprend possession successivement et qu'on arrive à régler, réagissant ainsi sur la masse et sur le centre de gravité.

Et en le mettant en cercle et en employant ces mêmes

moyens, action des jambes et réglage au moyen de demi-arrêts répétés, on arrive encore plus vite à le réduire parce que, la masse étant ployée, incurvée, la force étant décomposée, l'échappement ne peut plus avoir lieu en avant et le cheval ne trouve pas la possibilité de prendre un appui aussi direct sur le terrain pour s'élaner.

Des oppositions. Il y a des oppositions de la main et des jambes, mais, qu'elles soient faites par les mains, les doigts ou les jambes, elles sont encore des effets instantanés, momentanés, qui seront répétés aussi souvent qu'il sera nécessaire, multipliés, mais dont la durée ne sera pas assez longue pour permettre au cheval de prendre appui, par une contraction musculaire, sur la partie du cavalier qui agit, main, bras, doigts ou jambes.

Ce sera ainsi une résistance énergique, constante du cavalier, par le fait qu'elle reviendra à la charge tant que l'obéissance ne sera pas obtenue, mais elle ne sera pas permanente, continue; ce sera une résistance persistante, insurmontable, invincible, inébranlable, mais ne se produisant que par reprises, par intermittence, travaillant les muscles du cheval, les pétrissant, les massant jusqu'à ce qu'ils aient cédé, les lâchant, les reprenant, agissant sur eux pour les pousser ou les attirer dans la direction voulue, mais en leur laissant reprendre leur place entre chaque exigence, *pour éviter la contraction.*

C'est une résistance passive¹ en quelque sorte, exécutée avec moelleux, qui durera, en se produisant par intervalles, par reprises, par effets intermittents, aussi longtemps que la résistance du cheval, ces oppositions étant faites, quelquefois, avec toute l'énergie musculaire dont le cavalier est capable, mais cessant dès que

1. « Le cheval déteste l'opposition active, disait le capitaine Hayes » *Équitation des gens pressés*, par le comte de Comminges.

l'on sent que la partie sollicitée se raidit, pour être recommencées avec vigueur et adresse, aussitôt, s'il en est besoin.

Emploie-t-on, pour vaincre la résistance du cheval, une force continue, durable, permanente, le cheval augmente d'autant celle qu'il fait agir lui-même, et ce sera précisément ce surcroît de force, cette permanence de contraction musculaire du cavalier, qui offrira un appui au cheval; il s'en servira comme arc-boutant et, contractant ses muscles, il en profitera pour emmener, faire un bond ou une lançade.

En exerçant une résistance passive et molleuse, au contraire, au moyen d'actions répétées, d'oppositions courtes, il ne peut, ne rencontrant pas d'appui, opposer la contraction musculaire.

Opposition des
jambes.

L'opposition des jambes consiste donc soit en une pression, plus ou moins énergique, tendant à faire céder les hanches en les rejetant du côté opposé, soit en une résistance destinée à les empêcher de passer, pression ou résistance exercée par reprises courtes et répétées.

La jambe reste là, collée au corps du cheval, à la sangle, plus ou moins en arrière, comme un piquet inébranlable qui empêche la croupe de passer, si le cheval veut la porter du côté où le cavalier ne le veut pas, lui, ou qui exige la fuite du côté opposé; et, dans les deux cas, son action n'est pas continue, mais renouvelée, répétée, et son effet, en force et en durée, sera proportionné au résultat cherché : résistance, redressement, cession.

Et pendant la marche, les deux jambes qui, pour exiger la fuite en avant, se sont collées aux flancs, présentent ceux-ci à la manière d'un noyau qu'elles saisiraient par le gros bout pour faire glisser, entre ces organes de tact, le petit bout, la pointe, en avant; et pendant le même temps, chacune de ces jambes, vigilante, puise dans son réservoir, sagement entretenu par des

relâchements de muscles, l'énergie supplémentaire qu'elle doit mettre en œuvre pour faire des oppositions aux balancements du centre de gravité, aux flottements de l'arrière-main, invitant le cheval à prendre la seule voie qui lui soit ouverte, la seule dans laquelle il ne trouve pas de résistance, le mouvement en avant.

Et cela toujours passivement en quelque sorte, par des sollicitations et des oppositions courtes, mais énergiques et répétées jusqu'à ce que l'obéissance s'en-suive.

**Oppositions de la
main.**

Les oppositions de main se composent presque toujours de la combinaison d'un effet d'indication et d'un effet de résistance; l'indication consiste, après avoir placé la tête normalement, à attirer d'un coup, par un effet instantané, net, précis, et répété jusqu'à l'obéissance, le bout du nez dans la direction recherchée; l'effet de résistance sera produit par les doigts lui fermant les autres directions; ce sera tantôt l'effet de résistance, tantôt l'effet d'indication qui précédera l'autre et, quelquefois, ils seront simultanés.

L'opposition de main n'est en quelque sorte que la transformation de l'effet de traction qui, au commencement du dressage, aura été très accentué, très déterminant, et qui, plus tard, devenu l'opposition, consistera seulement à serrer les doigts sur les rênes, un ou plusieurs doigts agissant ou se contentant de se rapprocher du corps du cavalier; et les muscles des doigts, de la main, du bras, de l'épaule, qui se contractent pour attirer la tête (effet d'indication) ou faire l'opposition (effet de résistance), se décontractent aussitôt afin d'éviter ainsi la contraction musculaire de la mâchoire, de l'articulation de la tête et de l'encolure, ou d'une partie quelconque du cheval; cette contraction ne pouvant se produire que si on lui en laisse le temps et la possibilité en lui fournissant un appui.

Et de même que, pour les oppositions de jambes,

celles-ci sont restées collées aux flancs, vigilantes, cédant pour exiger de nouveau, de même les doigts sont fermés sur les rênes, encadrant la tête, moelleux, cédant, mais vigilants aussi pour que la proue, la tête, qui dirige la masse et l'entraîne, reste toujours dans la direction recherchée, y entrant la première avec désir d'y progresser.

loi des oppo-
sitions.

L'emploi des oppositions est constant et nécessaire pendant toute la durée du dressage : — pour obtenir la décontraction, puis l'assouplissement complet de la mâchoire; pour amener et ramener la tête, quand on le veut, à la bonne disposition comme point de départ à la demande, à l'extension, pour l'y maintenir et obtenir, par le fait même, avec le concours continuel de la jambe bien entendu, la correction de tous les défauts par lesquels les chevaux cherchent à échapper à l'action des mors : encolure renversée, tête encapuchonnée, cheval qui bat à la main, etc. ¹; — pour s'opposer aux détentes d'encolure trop brusques ou exécutées par le cheval sans qu'elles lui soient demandées ou permises; — pour empêcher le cheval de prendre trop d'appui; — pour répondre au flottement de sa tête, de l'encolure, de ses hanches, et les forcer à rester dans le prolongement les unes des autres, en exigeant que le cheval marche droit: — pour signifier, imposer enfin sa volonté au cheval et s'opposer à la sienne, quand il résiste ou hésite seulement d'une des parties du corps.

1. Nous avons dit et nous répétons que tous ces défauts ou imperfections proviennent d'un manque d'engagement dans le mouvement en avant et disparaissent quand, l'arrière-main cédant bien à la jambe, celle-ci détermine le cheval à rechercher le mors.

Mais nous avons démontré que la main devait, en plaçant la tête normalement, indiquer en même temps au cheval la voie, la direction, dans laquelle l'impulsion va s'écouler, entraînant la masse, et dans laquelle il doit, par conséquence, rechercher le mors pour ne rencontrer le sol ni trop tôt, ni trop tard; c'est alors qu'interviennent les oppositions de main pour acquérir ce résultat.

Plus tard, une fois le dressage terminé, ce sera encore par des oppositions, combinées avec l'emploi du demi-arrêt, que l'on continuera à régler son cheval, à entretenir l'assouplissement de sa mâchoire, à s'opposer aux petits écarts, causés par un objet inconnu ou toute autre chose et qu'on ne peut guère vouloir défendre d'une façon absolue qu'aux chevaux de bois!

De la mise en main.

Au fur et à mesure que le dressage avance, pendant son cours et comme couronnement, il faut obtenir la mise en main.

La mise en main est un effet d'ensemble qui a pour but d'engager les postérieurs tour à tour et dans la proportion voulue sous la masse, d'amener la décontraction et la mobilité de la mâchoire, de l'entretenir et, par la cession de la mâchoire et des deux premières vertèbres cervicales — atlas — axis —, de déterminer le placement de la tête. Pour l'obtenir, il faut, après avoir, et cela comme toujours, fait venir l'arrière-main à la jambe, et avoir, comme toujours encore, disposé la tête normalement, il faut, dis-je, exercer une pression sur les rênes tendant à faire céder la mâchoire de haut en bas, pendant que la jambe pousse sur la main. Cette pression sur les rênes est faite par les doigts qui, fermés moelleusement, se contractent et se décontractent, exerçant des petites pesées; ils se décontractent — tout en restant fermés — pour céder, quand la mâchoire a cédé elle-même, pressant, cessant de presser les rênes, pour suivre, avec tout le moelleux possible, la mâchoire, exigeant une ouverture de plus en plus grande, progressivement, jusqu'à ce que le cheval arrive à lâcher son mors pour le reprendre aussitôt, c'est-à-dire à le goûter.

La mise en main s'obtient donc par la poussée des jambes sur la main, qui exerce des pressions sur la mâchoire; effets momentanés encore, mais répétés.

Il est essentiel, pour la bonne exécution, que la de-

mande n'ait lieu qu'après avoir disposé la tête normalement; si le cheval s'y dérobe en s'encapuchonnant, il faut, avant tout, l'y ramener avec une ou les deux rênes de filet en résistant des doigts de bas en haut; s'il s'y soustrait en levant trop la tête, il faut, sur l'action de la jambe, l'y ramener par des pressions de doigts exercées de haut en bas sur le mors.

Mais, pour activer ce résultat, on ne saurait croire combien on gagnera du temps en exécutant, à pied, des assouplissements et flexions de mâchoire; celles qu'indique Fillis, par exemple: flexions directes, flexions latérales; ou bien ce que le commandant Dumas¹ appelle travail de diagonalisation.

Enfin, on fera souvent, comme complément, du travail, de la conduite avec la bride seule et on demandera, avec le mors, la mise en main.

Le cavalier se rend mieux compte, avec cet instrument, des fautes qu'il commet, ce qui lui indique en même temps qu'il a mieux à faire, et acquiert du tact, du moelleux dans les doigts; le cheval, lui, s'habitue à ce contact et ce sont ces effets répétés, les mises en main, qui font obtenir la souplesse de mâchoire d'où dépend toute la facilité de conduire un cheval.

La décontraction de la mâchoire et, plus tard, la mise en main sont d'une nécessité absolue et, quand l'arrière-main vient bien à la jambe, sont les premières choses à demander, à obtenir, avant toute autre, car, quand le cheval contracte sa mâchoire, ne cède pas de cette partie par laquelle il est en communication directe avec le cavalier, tout travail correct est impossible.

Combien de cavaliers, hélas! ne se rendent pas compte de cette nécessité et veulent, auparavant, demander du travail de deux pistes, ne serait-ce même que des tourners réguliers, mettant ainsi la charrue

1. *Album de haute école d'équitation*, par J.-B. Dumas et le vicomte Ponton d'Amécourt.

avant les bœufs ! Leur cheval n'exécute pas correctement, il ne le peut pas, n'étant pas encore suffisamment préparé ; et ils se fâchent, ils s'en prennent à lui ; quand la faute leur est entièrement imputable.

La mâchoire doit être, avant tout travail, préalablement assouplie, comme toutes les autres parties du corps, mais bien davantage encore en raison de sa délicatesse et, surtout, de ce que c'est à elle que se transmet directement la volonté du cavalier signifiée par l'action des jambes.

Rassembler. C'est avec intention que nous ne consacrons pas de paragraphe spécial au rassembler, celui-ci n'étant qu'une accentuation de la mise en main et étant obtenu par un engagement plus considérable des postérieurs et un ramener plus complet, la ligne du chanfrein devenant verticale.

**Des
embouchures.**

Quoique ne tirant pas, le cheval doit donner en plein dans la main, comme des chevaux de voiture donnent dans le collier sous le fouet ; c'est la conséquence de l'arrière-main venant bien à la jambe, le cheval étant bien franc, bien engagé dans le mouvement en avant.

Or, il arrive, soit parce que l'impulsion n'a pas été bien entretenue, soit parce que les doigts ne l'ont pas bien laissé passer, soit encore par suite de ce que, pendant plusieurs jours, l'on n'a pas donné au cheval l'occasion de se détendre, de s'étendre, il arrive, dis-je, que, un jour, on a la sensation que sa monture ne donne pas le poids désiré dans la main, ne la recherche plus, ne s'y livre pas avec la même confiance, la même franchise.

Allez faire une bonne excitation à l'extérieur, laissez-lui toute liberté de prendre ses ébats, de se détendre ; sans doute, alors, sa confiance en la main sera revenue, mais, si cela ne suffit pas, dites-vous bien encore que cela vient de votre main ; mettez-lui alors un gros

mors, bien doux, et vous obtiendrez bientôt le résultat si désirable, la confiance du cheval dans la main.

Le commandant Dutilh dit que l'on s'aperçoit qu'il est temps de mettre le jeune cheval en bride quand il commence à tirer en bridon; eh bien! appliquons cela dans la pratique journalière :

Dès que nous percevons, par sensation, que le cheval ne se livre plus avec la même franchise sur le mors, remettons-lui un bon gros filet, simple ou double, pendant un ou plusieurs jours, jusqu'à ce qu'il commence de nouveau à tirer, recherchant le mors avec confiance; nous reviendrons au mors de bride ensuite.

Puis, pas de mors extraordinaires, avec des mailles sur le nez, des ameaux de force quelquefois même, des pendeloques ou des instruments de torture dans la bouche, etc., les meilleurs sont mauvais; nous en exceptons un seul peut-être, le mors Thouvenin, avec lequel, — nous le reconnaissons parce que nous l'avons vu souvent, — beaucoup de cavaliers arrivent à conduire leur cheval, à entretenir la décontraction de la mâchoire, tandis que, sans cet instrument, ils ne constateraient pas les mêmes résultats; mais, qu'on se le figure bien, ces derniers obtiennent, artificiellement, ce que tout officier de cavalerie, tout bon cavalier, doit obtenir avec les mors réglementaires, classiques :

Le filet, simple ou double, et le Pelham si vous voulez, pour le travail à l'extérieur, les excitations, les chasses, les drags :

Le filet et le mors de bride, celui-ci à courtes branches de préférence — mors d'Hotte — pour le travail de manège et le travail serré.

Les mors doux, en dehors du manège surtout, doivent être employés de préférence et, si nous demandions l'avis de notre monture, nul doute qu'elle n'accusât les mêmes goûts, car, si notre main produit des effets un peu rudes, le pauvre animal, au moins, ne

sera pas la victime de notre maladresse et de notre manque de savoir; mais tout bon cavalier doit pouvoir arriver à exécuter tous les exercices avec le mors de bride, qui devient alors un instrument de précision, si l'on s'en sert de la façon que nous avons indiquée et que nous allons résumer, après avoir exposé quelques considérations supplémentaires relatives à la main.

De la bonne main.

Quelques considérations.

S'il est si difficile d'avoir une bonne main, c'est que le cavalier, tout en se servant des rênes pour diriger, modérer, régler son cheval, doit lui laisser la possibilité de faire agir les muscles sollicités, et cela instinctivement, au moment où il en ressent le besoin.

Rapprochement :
Voyez le portefaix

Observez-les portefaix, voyez-les courber le dos, allonger le cou, baisser la tête quand ils montent, la relever en cambrant le rein quand ils descendent, disposant au mieux et d'instinct leur centre de gravité avec leur fardeau, se servant de leur cou et de leurs bras comme balanciers, et imaginez qu'un lien quelconque vienne entraver le libre emploi d'une de ces parties du corps; ils auraient tôt fait de jeter leur charge à terre, au lieu de la porter à destination par une combinaison de l'emploi de leurs forces, de leurs muscles, par certaines dispositions instantanées, qui se modifient sans cesse selon le poids, le fardeau lui-même, le terrain sur lequel ils marchent, etc., afin de conserver l'équilibre en confondant autant que possible, en rapprochant tout au moins le plus possible, les deux centres de gravité, celui du fardeau et le leur.

Et quand vous reconnaissez à l'homme, moins stable

sur sa base que le cheval, je le veux bien, la nécessité de cette liberté complète de toutes les parties de son corps, lui qui, intelligent, pourrait suppléer, par la volonté, à certaines dispositions qu'il recherche d'abord comme d'instinct, vous n'admettez pas la même nécessité pour le cheval, auquel vous ne pouvez suggérer vos désirs que mécaniquement en quelque sorte, comme à une machine animée?

Et le cheval.

Or, l'examen de cette admirable machine vous indique, de façon péremptoire, que pour pouvoir vous porter dans tous les terrains, il lui faut, comme le portefaix, la libre disposition d'employer ses muscles à l'effet de régler ses forces en raison de l'effort suscité, nécessaire, et de modifier son équilibre; la première préoccupation du cavalier doit donc être de rapprocher le plus possible son centre de gravité de celui de sa monture, lui laissant toute liberté de faire agir ses muscles.

Il faut cependant diriger et régler son cheval et, pour cela, se servir des rênes.

La main est un indicateur.

Bien certainement, et, en effet, la main doit être considérée à un double point de vue, comme *un indicateur*, pour assurer la direction, comme *un régulateur*, pour régler l'allure et la vitesse.

Comme indicateur, l'effet produit pour obtenir la direction et la changer est bien une simple indication : *la main, en attirant légèrement la tête, montre, indique la direction, et les jambes n'ont plus qu'à pousser, dans la direction proposée, la masse qui s'y engage servilement, suivant la proue, l'indicateur, la tête.*

Et un régulateur.

Comme régulateur, l'effet produit se réduit à exécuter des oppositions plus ou moins énergiques, que nous avons étudiées sous le nom d'oppositions et de demi-arrêts — ceux-ci n'étant que des oppositions plus complètes, — qui ont pour but de s'opposer en effet à l'échappement du cheval en avant ou latéralement, par conséquent de régler son allure et son degré de vitesse.

Mais, qu'il s'agisse d'un effet tendant à diriger le cheval, *effet indicateur*, ou d'un effet tendant à le régler, *effet régulateur*, il est essentiel de comprendre que c'est un effet momentané, souvent très rapide, *qui*, nous le verrons plus loin, *ne doit pas durer plus de temps que le membre sur lequel on veut agir spécialement en met à accomplir son mouvement périodique*, une fois fait donc, *quitte à le répéter à chaque évolution du membre*, de façon que, aussitôt la volonté du cavalier communiquée par cet effet d'indication ou de réglage, le cheval ait la libre disposition de tous ses muscles, pour pouvoir y répondre en faisant l'effort conséquent à la demande et en modifiant son équilibre en conséquence également.

**Pendant que les
jambes précipi-
tent.**

Et qu'on le saisisse bien encore, il faut que les jambes, sollicitant et entretenant l'impulsion ainsi que nous l'avons exprimé, *viennent précipiter le cheval sur l'indicateur comme sur le régulateur*, sur la main, car c'est elle, alors, qui dirige et règle la masse animée par l'impulsion ; si l'impulsion n'est pas suffisante, ne vient pas à la main à profusion, avec surcroît, comment cette main pourrait-elle diriger et régler la masse qui reste en arrière de la main, de la jambe même, en un mot qui ne se livre pas ?

Et comment obéirait-elle encore, la masse, si la tête, avec laquelle la main est en communication directe, est greffée sur une encolure qui se dérobe ou est faussée ?

L'encolure est le gouvernail ; seule sa rigidité permet à la main de faire une indication juste, non décomposée, et, une fois l'indication faite, d'assurer l'entraînement de la masse dans la direction imprimée.

**Communication
constante.**

Et nous pouvons redire que les rênes doivent toujours être tendues, mais par le fait que le cheval les tend lui-même, ces rênes s'allongeant, se raccourcissant, par suite du glissement dans les doigts de la main qui ne bouge pas, de façon que la communication entre le ca-

valier et sa monture soit constante, que le contact reste permanent, la tension ne variant, à la volonté du cavalier, que pour donner un appui plus ou moins fort ou pour régler l'allure; les doigts, servant d'appui moelleux, se serrent ou se desserrent et, par le fait, transforment les rênes en des ressorts, qui suivent moelleusement la bouche tant que le cheval ne fait pas effort pour les bander, et qui donnent un appui plus ou moins fort ou opposent une résistance de plus en plus grande, leur tension devenant conséquemment plus forte, au fur et à mesure que le cheval, allongeant son encolure et produisant de l'impulsion, bande lui-même ces ressorts davantage.

Si, au lieu d'être tenues par les doigts qui peuvent agir par effets intermittents, les rênes étaient réellement maintenues par un ressort, le cheval en profiterait pour prendre un appui et se servirait de cet appui pour régler lui-même ses allures, ou, plutôt, pour marcher d'une façon déréglée, à sa volonté, à sa guise; les doigts, au contraire, agissant par pressions, doivent, quand la traction est trop considérable, quand le cheval bande trop fort le ressort en tendant les rênes outre mesure, débander instantanément ce ressort, en s'avancant un peu ou en se desserrant, ainsi que nous l'avons indiqué, ou en déplaçant les mors latéralement; le cheval, n'ayant plus l'appui qui lui permettait de filer, d'emmener, est à la merci de son cavalier, qui profite de son étonnement, de son manque d'appui, pour le reprendre et rejeter en arrière le surcroît de sa masse qu'il projetait en avant, se servant à son tour de la tension du ressort pour obtenir l'effet utile, désiré, destiné à rétablir l'équilibre.

Les rênes doivent être considérées comme des tuyaux de verre en fusion, selon l'expression imagée du général L'Hotte, rigides comme eux, mais s'étirant et se rétractant d'eux-mêmes et qu'on aurait peur de casser.

Exercer des effets de courte durée, agissant par inter-

mittence et en y mettant un degré de force essentiellement variable, approprié, tel est le secret de la bonne main.

Le doigt.

Mais, pour pouvoir être maître à ce point de ses muscles, toujours prêts à la contraction et à la décontraction afin de les utiliser au moment et au degré désirables, voulus, il faut, au préalable, que les muscles qui doivent être mis en jeu, ceux des mains, des doigts, des bras, des épaules, aient été pétris, amollis, venus à composition par des assouplissements qui peuvent être du genre de ceux indiqués par la méthode de gymnastique suédoise.

Les efforts doivent donc être faits par des muscles *préalablement* assouplis, et c'est bien ce que voulait signifier Baucher, quand, à son lit de mort, il recommandait encore de presser les doigts sur les rênes et de ne jamais employer leur force pour tirer. C'est par cette réminiscence que nous avons terminé notre étude en 1890.

Et les conséquences de la non observation de cette précieuse indication sont telles qu'un cavalier, qui, en s'y conformant dans la pratique journalière, aurait obtenu d'excellents résultats, les voit disparaître immédiatement — à ce point qu'il se dit alors qu'il y a de quoi perdre son latin, — s'il y manque un seul jour.

Énervement.

Et c'est pour la même raison que si, à un moment, on se laisse aller à l'énervement, cherchant à obtenir par la force, par la contraction musculaire désordonnée, irréfléchie, incitée par la colère, ce qui ne peut être acquis que par le relâchement préalable des muscles permettant une combinaison savante de l'emploi de ses forces, on trouve le même cheval, très obéissant et agréable la veille, irritable, nerveux, contracté, rétif même, le lendemain.

Puisque les effets produits doivent toujours être de

courte durée, nous pouvons bien redire que *le cavalier ne doit jamais tirer sur la bouche de son cheval d'une façon continue.*

Nécessité de l'intermittence des actions.

Nous avons démontré la nécessité, pour combattre la contraction du système musculaire et lui permettre cependant d'agir librement, de n'opérer, avec la main comme avec les jambes, que par actions intermittentes, laissant aux muscles la liberté de reprendre momentanément leur position de détente naturelle; comprenons encore que quand l'impulsion vient s'abattre, s'amortir sur une main trop dure, sur des doigts qui l'empêchent de passer, elle est stérilisée.

Il faut donc que cette impulsion trouve, dans la main, un guide et non une entrave; et, de plus, il faut que, en sa qualité de guide, la main dispose le cheval, la tête directrice de la masse, de façon que l'impulsion produise le maximum de rendement attendu.

Transmission parfaite ou imparfaite de l'impulsion.

Si le cheval s'encapuchonne, semble se rentrer en lui-même, ou lève la tête outre mesure, il se retient, une partie de l'impulsion est perdue pour l'effet utile, les membres rencontrant le sol ou trop tôt ou trop tard, et l'animal se donne du mal inutilement, à tort; seule la position normale de la tête que nous avons indiquée permet à l'impulsion, fournie par l'arrière-main, de se reproduire sur l'avant-main avec le maximum d'intensité et d'être employée pour le mouvement en avant; enfin, dans cette position, nous en avons donné les raisons, le cheval ne peut pas se dérober à l'action des mors et ne peut ni tirer, ni se faire porter.

La main, légère, fine, moelleuse, s'empare alors de l'impulsion, la distribue et dirige cette force en lui faisant produire son effet plus loin en avant, à droite, à gauche, en arrière, ou plus haut pour les airs relevés.

Et nous comprenons mieux encore maintenant que le cheval, actionné par les jambes, coure après le mors qu'il va chercher là où il lui est présenté, tendant lui-

même les rênes par suite de son engagement en avant.

Une comparaison fera mieux saisir comment doit s'établir, entre le cavalier et son cheval, une communication constante et comment le premier peut transmettre sa volonté à sa monture : les rênes représentent les fils d'une ligne de communication aux extrémités de laquelle se trouvent, d'une part, la main, organe de transmission, le manipulateur, et, d'autre part, les mors, organes de réception en contact avec la bouche à laquelle ils transmettent les signes, les effets de la main. Et celle-ci, manipulant les rênes, les pressant et cessant de presser, agit comme le télégraphiste par points et par traits, exécutant ces derniers plus ou moins longs, mais limités toujours afin de pouvoir être compris : point, point, trait — hop ! dira-t-il, comme l'apprenti manipulateur.

Et l'énergie musculaire, l'impulsion, s'écoulant comme l'énergie électrique, prendra la direction imprimée sans risque d'être interceptée ; et ce sont les jambes, sollicitant l'impulsion, qui tiennent lieu de piles si l'on veut ainsi compléter notre comparaison.

Et en poursuivant la comparaison de l'impulsion, sollicitée par les jambes, produite par l'effort musculaire des postérieurs, venant à la main et transmise, par la manipulation de celle-ci, aux mors et à la bouche, *les demi-arrêts sont les traits et les oppositions sont les points* qui interceptent l'énergie musculaire s'écoulant dans le réseau, puis dans la direction imprimée par la voie ouverte, entraînant la masse et la réglant.

Quelques-uns, particulièrement doués, conduisent leur cheval de la sorte par instinct, par intuition, dès le jour où ils ont le bonheur d'en monter ; mais la plupart ne parviennent à ce résultat qu'à force de recherches, de travail persévérant, de réflexions ; et ils n'ont pas lieu de garder rancune à la nature de les avoir moins bien doués, car leur joie est cent fois plus grande que celle des premiers qui ne dépassent une certaine limite,

Comment on acquiert l'habileté de conduite.

n'obtiennent le maximum de résultats qu'en travaillant aussi eux-mêmes, en cherchant encore à se rendre compte et à se perfectionner.

Pour nous, c'est à force de recherches personnelles que, aidé des conseils d'hommes de cheval éminents, nous sommes arrivé à découvrir la façon quasi idéale de conduire un cheval, d'en obtenir ce que l'on veut, l'ayant toujours calme et obéissant, placé et sur la main, quand, autrefois, nous l'avions souvent en l'air et désagréable.

Nous écrivons donc tout ceci sans prétention, cherchant à indiquer les différentes périodes par lesquelles nous sommes passé, dans le but d'éviter, à ceux qui voudront bien nous suivre et contrôler l'exactitude de notre dire par des applications, les mêmes longueurs.

Pendant quinze ans de notre vie au moins, nous nous rendions compte que nous gênions notre cheval, que, s'il était en l'air, désagréable, portant mal la tête, etc., etc., cela venait de ce qu'il nous manquait quelque chose et nous nous disions à chaque instant :

« Il doit cependant y avoir un moyen, des procédés qui nous sont inconnus, qui donc nous les indiquera? »

Nous avons cherché, réfléchi, observé, et nous sommes arrivé, dans la période d'amélioration, à mettre en pratique certains procédés, basés sur la descente de main, que nous avons exposés dans une étude précédente : *Du cheval bien mis*, publiée il y a dix ans.

Mais ce n'était pas complet, nous tâtonnions encore; nous voulions les rênes tendues, c'était bien, mais, si notre cheval ne les tendait pas, nous les tendions nous-même et nous enrayions d'autant le mouvement de nos chevaux, nous les gênions encore.

Aujourd'hui, depuis quelques années seulement, nous sommes sûr de la vérité, puisque, au lieu de les avoir désagréables, tous les chevaux que nous montons — et nous cherchons toutes les occasions de mettre notre expérience à l'épreuve en sautant immédiatement sur

tout cheval qui importune son cavalier, — sont calmes, équilibrés, s'en vont sur la main, sans tirer, la tête placée, se laissant diriger; et ce résultat est obtenu en quelques instants.

Et, chaque jour, en constatant avec une joie qui tient de l'ivresse les résultats obtenus, nous nous répétons : « Oui, oui, c'est bien cela ! Enfin, ça y est ! »

Nous pouvons donc enfin nous écrier à notre tour : « Euréka ! » et c'est pour cela que nous nous permettons de présenter ces nouvelles observations que nous résumons :

1° Obtenir la détente, la décontraction du système musculaire, qui s'est rétracté pendant l'inactivité, le séjour à l'écurie;

2° Disposer la tête normalement dans l'axe du mouvement, l'y ramener toutes les fois que le cheval prend une position de tête défectueuse, autre¹; afin de le placer dans la meilleure situation pour progresser en avant et à l'effet de l'empêcher de tirer et de le corriger de tous les défauts de port de tête;

3° Le cheval doit, en allant chercher les mors, tendre lui-même les rênes qui s'allongent, se raccourcissent, en glissant dans les doigts de la main qui ne bouge pas, de façon que le contact reste permanent, que la communication, entre le cavalier et sa monture, soit constante, la tension ne variant, à la volonté du cavalier, que pour avoir un appui plus ou moins fort ou pour régler l'allure;

4° La main est une aide indicatrice et régulatrice,

1. Il n'y a pas d'exceptions, comme on pourrait le croire, pour un cheval qui exécute un travail de manège et dont la position de tête se rapproche de la verticale, car nous ne disons pas que l'extrémité de la tête, le bout du nez, doit rester en permanence dans cette position, mais bien qu'il doit y être amené et ramené *comme point de départ* de l'extension deson encolure.

Au fur et à mesure que le dressage avance, il est clair que le cavalier peut placer la tête à sa guise, plus ou moins ramenée, mais il est évident encore que, si le cheval ramène sa tête plus que le cavalier ne le veut dans ce travail, ce sera encore en le remontant au point de départ que le défaut sera corrigé.

sur laquelle les jambes, en sollicitant l'impulsion, précipitent la masse ¹.

Le rôle de la main se borne alors à produire *des effets indicateurs*, effets d'ouverture, d'indication plutôt; auxquels la masse répond inconsciemment en coulant, en s'engageant dans la direction qui lui est imprimée, ouverte, et qu'a prise la tête;

Des effets régulateurs, les uns opérés latéralement, *effets d'opposition* destinés à amener et à maintenir les différentes parties du corps dans la direction où l'on veut progresser, les autres, opérés d'avant en arrière, *oppositions et demi-arrêts*, chargés de régler la masse dans son mouvement en avant, c'est-à-dire les allures et la vitesse.

La main contribue enfin, en ce qui la concerne, à la *mise en main*, comme couronnement, pour placer la tête et donner du brillant.

Mais, recommandation essentielle, qu'il s'agisse d'effets indicateurs, régulateurs, ou de mise en main, *les effets de la main ne doivent être que momentanés, répétés, de courte durée, opérés passivement en quelque sorte avec une force moelleuse, SANS JAMAIS TIRER D'UNE FAÇON PROLONGÉE, CONTINUE; intermittents en un mot.*

1. Notre camarade, M. de Saint-Phalle, s'exprime ainsi dans son ouvrage paru en 1900 :

« La manière d'employer les rênes et les buts poursuivis donnent lieu à une étude qu'on peut diviser en trois parties :

« 1^o Prendre possession de l'encolure et de la tête;

« 2^o Emploi des rênes pour utiliser l'encolure comme un agent *régulateur*.

« 3^o Emploi des rênes pour utiliser l'encolure comme un agent *directeur*.

Il peut être intéressant de constater, par ce rapprochement, que les esprits éclairés se rencontrent, car tout ceci était écrit avant l'apparition de l'ouvrage précité. (Note de l'auteur.)

CINQUIÈME CAUSERIE

EXPLOITATION DE LA MASSE

Chacune des jambes du cavalier est chargée de solliciter l'impulsion du diagonal auprès duquel elle est préposée et d'en régler la marche, la manœuvre, avec le concours de la main. Il faut envoyer le cheval sur les aides d'opposition.

Rôle des jambes. Le rôle des jambes se réduit à deux points : solliciter la production de l'impulsion ou son renouvellement ; exploiter l'impulsion avec l'aide de la main.

Production de l'impulsion. Les attaques de jambes bien déterminantes, sans entrave de la main, dont nous avons parlé, provoquent l'impulsion, l'entretiennent et la renouvellent.

Il n'y a plus alors qu'à l'exploiter.

Son exploitation. Pour cela, l'emploi de la jambe consiste tout simplement à presser du mollet ou à cesser de presser, le cavalier prenant son cheval, dans ses deux mollets, comme s'il voulait l'embrasser ou l'étreindre, du haut du mollet à la cheville, l'une des deux jambes pressant, par suite d'une contraction des muscles du mollet qui donne à cette jambe un rôle actif, pendant que l'autre jambe, cessant de presser, mais solidement maintenue à sa place, soutient les hanches et sert d'appui, — ayant, elle, un rôle passif, — à la jambe qui exerce un rôle actif.

Et le cavalier doit s'efforcer de presser dans le mollet

droit pour solliciter le postérieur droit, cette pression correspondant avec le moment où ce membre fait son évolution, durant au maximum pendant toute la période de cette évolution et cessant pendant que le postérieur gauche évolue à son tour; cette jambe, alors, la droite, n'abandonne cependant pas la partie complètement et reste passivement à sa place, tout en cessant de presser, afin de fournir l'appui nécessaire à l'autre jambe, la gauche, et lui permettre de produire, pendant le même temps et à son tour, la pression active.

Le tact du cavalier consiste donc à presser ou à cesser de presser au bon moment, accordant sa pression avec le mouvement du membre sur lequel il veut agir et ayant grand soin de ne pas l'exercer à faux. Or, pendant que le postérieur droit manœuvre, la pression de la jambe gauche est inutile et cette jambe n'a qu'un rôle passif, celui de redressement, de disposition; elle aide sa congénère, tout en s'opposant aux écarts, voilà tout, et se tient prête à agir activement à son tour.

Mais ces deux rôles, actif et passif, se succèdent très rapidement quelquefois, et, même, dans certains cas, arrivent à se confondre. — La jambe d'opposition, par exemple, qui a d'abord, dans un changement de direction, le rôle passif de recevoir les hanches, entreprend aussitôt, au moyen d'une pression ou d'un coup de mollet, son rôle actif, afin de solliciter l'impulsion du postérieur auprès duquel elle est placée.

Ceci étant posé, il y a lieu de considérer que, le cheval faisant toujours mouvoir ses membres en diagonale, il faut : 1° *sur la ligne droite*, actionner tour à tour chacun des membres postérieurs de façon que l'impulsion produite rende le jeu des antérieurs égal; 2° *dans les changements de direction*, actionner principalement le membre postérieur du dedans. — à l'intérieur du cercle ou de l'arc de cercle décrit — afin

que ce membre vienne sous la masse en soutien et que, par suite de son engagement, l'impulsion produite par lui favorise le développement du membre extérieur qui a le plus de chemin à parcourir, l'antérieur opposé en diagonale, et de façon que cette action tende toujours à l'éloigner du centre.

Il est très important, pour un cavalier, de se pénétrer de la façon dont le cheval meut ses membres et d'en déduire l'emploi, l'action raisonnée de ses jambes, et la disposition la plus favorable à donner à la masse et principalement à la tête, afin de permettre à l'impulsion de se produire sur l'avant-main avec son maximum d'intensité.

Et ce n'est qu'à cette condition que le cavalier arrivera à ne pas gêner son cheval, à favoriser, dans la plus grande mesure, l'extension, à obtenir la beauté du geste comme la rapidité du mouvement et, par les moyens inverses, à combattre les défauts du cheval qui veut aller trop vite, qui pousse ou engage trop, dont le jeu des épaules n'est pas égal ou dont un des postérieurs est paresseux ou trop actif par rapport à son congénère.

Manœuvre des jambes. — Sur la ligne droite.

**Jeu d'épaules
inégal.**

Il est évident que si une épaule a un développement plus étendu que celui de sa voisine, le cheval, embrasant plus de terrain de ce côté que de l'autre, appuiera forcément du côté où le mouvement est plus étendu et, par conséquent, ne marchera pas droit.

Les raisons pour lesquelles le jeu des épaules n'est pas égal sont multiples :

A qui la faute ?

Le plus souvent, c'est de la faute du cavalier qui, nous l'avons fait remarquer dans notre première étude, ayant un pied favori, trotte toujours sur le même dia-

goual et donne un surcroît d'extension, de développement, au membre sur lequel il retombe; ou bien, le cavalier n'a pas fait travailler spécialement celle des deux épaules dont le manque de développement, que cela vienne de la nature ou d'une inégalité d'emploi, réclame un travail plus considérable; enfin, pendant le cours du dressage, ce jeu est constamment inégal nous l'avons dit, par suite des progrès que l'on fait faire successivement à chaque côté au moyen d'assouplissements.

Remède.

Quelle qu'en soit la raison, le cavalier a, pour combattre cette irrégularité, deux moyens à sa disposition : ou bien ralentir l'épaule dont le jeu est plus étendu, — ou étendre l'autre; inutile de dire que l'extension est toujours préférable et qu'il y a avantage, prenant toujours tout sur le mouvement en avant, à chercher le développement des moyens de son cheval.

On ne peut jamais trop demander en extension, car il sera toujours temps plus tard de reprendre, par le demi-arrêt ou une opposition, ce qu'une des deux épaules donnerait en trop de mouvement ou d'extension, dans le cas où elle aurait conservé une supériorité persistante sur l'autre.

Trot enlevé, son effet.

Un moyen très efficace d'augmenter l'extension d'une épaule est de trotter sur le diagonal dont elle fait partie; en effet, la supériorité d'extension qui engendre la marche de travers devant être attribuée, souvent, à l'habitude du cavalier de trotter sur le même diagonal; il n'y a qu'à trotter, pour opérer l'égalité et le redressement, jusqu'à la même limite, sur l'autre diagonal.

L'examen de l'effet que produit le cavalier en retombant sur une des épaules l'indique clairement. Le cavalier, enlevé par le diagonal gauche par exemple, sur lequel il trotte, s'élève et reste en l'air pendant que le diagonal droit opère son appui et il commence

à redescendre, pour reprendre le contact de la selle, au moment où l'épaule gauche, qui s'est élevée, puis étendue, commence elle-même à descendre pour aller prendre appui sur le sol à son tour. Or, pendant que le corps du cavalier retombe sur la selle, n'est-il pas évident qu'il exerce, et cela pendant tout le temps qu'il descend, une poussée moelleuse, continue, sur les muscles de l'épaule, la forçant ainsi mécaniquement, à s'étendre? en outre, si on envisage le membre antérieur d'un cheval comme un levier du troisième genre, dont le point d'appui est à l'épaule, n'est-il pas évident encore que l'extrémité du membre a une tendance à se relever, donc à aller faire son appui sur le sol plus loin, lorsque le corps du cavalier vient, en reprenant contact, frapper en quelque sorte le gros bout, ce qui, naturellement, entraîne le relèvement de l'autre extrémité, le bout libre?

Et si l'on veut bien se rappeler ce que nous avons dit, — après en avoir acquis la certitude par suite de l'examen de la meilleure utilisation des aides pour contribuer au bon fonctionnement du jeu des membres, — qu'on doit trotter un cheval sur le diagonal opposé à la main à laquelle on travaille, ou celle à laquelle on est censé travailler. et au placer par conséquent, l'extension se trouvera augmentée encore par ce fait (nous le prouverons mieux tout à l'heure) que la jambe du cavalier actionnera le postérieur qui fait partie du diagonal sur lequel on trotte et qui, sollicité ainsi, exigera, par résultante de l'impulsion, de cet emploi plus déterminant, un développement plus grand de l'épaule opposée en diagonale, celle sur laquelle on trotte et dont on veut l'extension.

Une des choses le plus difficile à obtenir en équitation, dit-on, c'est que le cheval reste parfaitement droit, les hanches dans l'axe des épaules; cela est parfaitement exact et fait ressortir la nécessité de trotter son cheval

également sur chaque bipède, dans son emploi, après avoir obtenu, par le même procédé, pendant le dressage, un jeu d'épaules sensiblement égal.

Et en effet, nous avons fait remarquer que tout cavalier, — par le fait que, au lieu d'être placé absolument droit à cheval, il a un de ses côtés, une de ses épaules, légèrement en avant, — s'enlève d'instinct, quand il n'y remédie pas, dans le sens de sa position, sur le diagonal gauche si c'est son épaule gauche qui est en avant¹, et vice versa ; il arrive donc à trotter toujours sur le même diagonal, c'est une conséquence naturelle.

Autre conséquence : poussant toujours son cheval de la même façon, et se servant encore davantage d'une de ses jambes, — quelques-uns de la jambe opposée au diagonal sur lequel ils trottent, d'autres de celle correspondant à ce diagonal, — le cavalier dispose son cheval de travers et celui-ci conserve, par l'habitude, une attitude qui l'empêche de se redresser pour marcher droit et qui a pour résultat de continuer à enlever le cavalier dans les mêmes conditions.

Chacun peut faire ces mêmes observations et, par conséquent, acquérir la confirmation de ce que j'avance : La disposition préliminaire de la masse du cheval et du corps du cavalier étant la même, pour partir au trot enlevé à gauche et au galop à droite, entraîne cette double préférence *réfléxe*.

Mais nous voulons seulement pour le moment, en ce qui concerne la marche de travers, retenir l'observation en l'attribuant à ce que le cavalier produit un effet anormal, contraire à la logique et à ce que veut la nature, soit avec la jambe d'action, soit avec la jambe de disposition. Et remarquez que les deux positions

1. La raison est facile à trouver encore dans l'influence que cette disposition exerce sur le centre de gravité — du cavalier alors. Quand le mouvement arrive au corps ainsi disposé, il s'enlève tout naturellement dans le sens fixé par cette disposition préalable.

défectueuses. l'une du cavalier, l'autre du cheval, arrivent à s'amalgamer à ce point qu'il ne paraît plus possible de savoir auquel des deux, cheval ou cavalier, la faute est imputable en premier; quoi qu'il en soit et quelle qu'en soit la cause, la position de travers du cavalier, qu'elle vienne de lui-même ou de sa monture, entraîne les inconvénients que nous avons signalés et prouve que la combinaison de l'emploi des aides n'est pas la bonne.

Recherchons donc comment doivent se comporter les aides et les jambes en particulier.

Aussi bien sur la ligne droite que dans les changements de direction, *il y a toujours une jambe d'action et une jambe de disposition*¹.

Pour que la jambe d'action, aide déterminante, envoie l'impulsion en avant et anime bien *toute* la masse, il y a nécessité logique et mécanique que l'autre jambe, de disposition, lui prête appui en maintenant les hanches: sans ce soutien, les hanches céderont, et la direction recherchée sera modifiée. La jambe de disposition reçoit l'impulsion sollicitée par sa congénère et, en l'empêchant de se produire sur le côté, la redresse et la force à se traduire *en avant*, dans le sens du mouvement.

SUR LA LIGNE DROITE, la manœuvre des jambes sera donc la suivante :

Au pas, chaque jambe, épousant tour à tour un rôle actif, sollicite *son* postérieur, s'adressant à lui plus énergiquement quand il ne vient pas bien ou quand l'épaule qui lui correspond en diagonale a un jeu plus restreint que celui de sa congénère, cette action coïncidant avec la manœuvre de *son* postérieur, sur lequel elle veut agir spécialement, dans une proportion variable selon le besoin, et cessant pendant que sa congénère

1. Pour l'amazone, la cravache remplace la jambe du côté droit et est employée, par l'attouchement, pour l'action, par le poser, pour la disposition.

Jambe d'action.
Jambe de disposition.

Manœuvre des
jambes aux dif-
férentes allures.



Fig. 11. — Archimède, au pas; base tripédale droite.



*Fig. 12. — Trot assis dans le rassembler.
La ligne du chanfrein est en deçà de la verticale, ce qui est défectueux.*



*Fig. 13. — Trot assis actionné ;
tête à 45°.*



*Fig. 14. — Trot enlevé, le
cavalier trottant sur le diagonal
gauche et l'actionnant.*

agit de même sur *son* postérieur pendant sa manœuvre. (*Fig. 11.*)

Au trot assis, chaque jambe, sortant de même de son rôle passif, pour prendre celui d'action, sollicite le postérieur auprès duquel elle est placée, son action coïncidant avec sa manœuvre et s'adressant à lui d'autant plus énergiquement qu'il paresse davantage ou que l'épaule qui lui correspond en diagonale réclame plus de jeu. (*Fig. 12 et 13.*)

Au trot enlevé, la jambe d'action sollicite le postérieur faisant partie du diagonal sur lequel on trotte, qui a enlevé et sur lequel on retombe. Il est bien entendu que l'autre jambe, qui reste passivement à sa place pendant la manœuvre de ce diagonal, épouse le rôle actif pendant la manœuvre de son diagonal, mais son action ne devient aussi déterminante que si le besoin s'en fait spécialement sentir. Et ceci est toujours exact, car si, l'autre diagonal ne s'employant pas également, on ressent le besoin de l'actionner spécialement à son tour, on n'a qu'à changer de pied. (*Fig. 14.*)

Au galop, la jambe d'action sollicite le postérieur sur lequel on galope, l'autre jambe, de disposition, maintenant les hanches, donnant appui à la jambe d'action et, par son contact, appelant à elle le postérieur correspondant ou l'actionnant quand le besoin s'en fait sentir.

Et au fur et à mesure que le dressage avance, les jambes, bien fixes, toujours placées à la sangle, en contact permanent avec le cheval par le haut du mollet, n'ont plus, quand le cheval est bien engagé dans le mouvement en avant, qu'à conserver leur position qui, tout en constituant un état passif — le cheval livré à lui-même s'engageant bien droit dans la direction imprimée — comporte une certaine activité par le fait du contact permanent; et elles sont prêtes à sortir, l'une ou l'autre, de leur état passif pour entreprendre de

nouveau leur rôle actif, au moyen d'une pression ou d'un coup de mollet, quand l'impulsion est usée, quand elle est insuffisamment fournie par l'un ou l'autre postérieur auquel s'adresse directement la jambe qui est chargée de la manœuvre de chacun d'eux, ou quand elle a besoin d'être entretenue ou renouvelée.

Manœuvre des jambes. — Dans les changements de direction.

Dans les changements de direction, il faut, avons-nous dit, actionner spécialement le membre postérieur du dedans, à l'intérieur du cercle ou de l'arc de cercle décrit, afin qu'il vienne s'étayer en soutien de la masse et que l'impulsion favorise le développement de l'épaule du dehors qui a le plus de chemin à parcourir. Et l'emploi des aides doit être combiné encore de telle façon que le déplacement du centre de gravité du cheval ait pour résultat de maintenir la masse dans les meilleures conditions de stabilité et d'empêcher tout ralentissement inhérent à un changement de direction; il faut donc, pour tourner à droite, par exemple, envoyer la masse vers la gauche pour la ramener ensuite à droite et mouvoir le cheval comme si, pendant tout le temps que dure le changement de direction, on voulait l'éloigner du centre fictif du cercle ou de l'arc de cercle décrit. Il y a évidence de nécessité que, en tournant à droite, l'impulsion soit fournie par l'élément qui est le plus à droite, si l'on veut que toute la masse soit animée; sans cela, la partie de la masse qui se trouverait en arrière de l'agent d'impulsion, qui resterait à sa droite, ne serait pas animée directement et tendrait à s'immobiliser ou à rester en arrière.

Notre étude a pour but en effet d'examiner quel est le meilleur emploi des aides : 1° *au point de vue de la*

locomotion, afin de mouvoir le cheval en fournissant un appoint à la nature pour le bon fonctionnement des membres; 2° *au point de vue de la statique*, pour assurer la stabilité et maintenir le meilleur équilibre; 3° *au point de vue de la dynamique*, afin de ménager les forces du cheval et de leur faire produire le maximum de rendement avec le minimum d'efforts. Et l'on peut imaginer combien les membres s'en trouveront ménagés et les services du cheval prolongés.

La question de savoir si, dans les changements de direction, le cavalier doit, pour aider le jeu des membres et contribuer à leur bon fonctionnement, employer de préférence l'une ou l'autre jambe, a soulevé une discussion qui a duré de tous temps et durera encore si elle n'est élucidée.

Et nous voulons nous placer, pour la résoudre, au point de vue du meilleur emploi des aides, tendant à obtenir le meilleur fonctionnement des membres et la meilleure disposition de la masse pendant son déplacement sur un arc de cercle.

La vieille école recommandait l'emploi de la jambe du dedans; Baucher, au contraire, soutenait qu'il faut agir de préférence avec la jambe opposée à la conversion, celle du dehors. Fillis, dans son *Traité d'équitation*, résume ces deux opinions de la façon suivante (p. 110) :

« Le cavalier doit exercer une égale pression des deux jambes; puis, si le cheval jette ses hanches de côté, le contenir du côté où la croupe dévie pour le forcer à rester droit. L'arrière-main doit suivre le tracé formé par l'avant-main et n'en pas dévier.

« *Le cheval doit toujours garder ses hanches dans l'arc des épaules. C'est au cavalier qu'il appartient de se rendre compte s'il convient d'exercer une pression plus vigoureuse de l'une ou l'autre jambe, selon que le cheval se jette d'un côté ou de l'autre.* »

Tout cela est parfaitement exact. Oui, le cheval doit

Dolt-on se servir de la jambe du dedans ou du dehors? Discussion.

toujours garder les hanches dans l'axe des épaules; oui, le cavalier doit, selon que son cheval jette ses hanches d'un côté ou de l'autre, exercer une pression plus ou moins vigoureuse de l'une ou de l'autre jambe; mais ces indications sont insuffisantes pour déterminer le rôle de chacune des jambes et faire saillir la combinaison des aides, par laquelle le cheval devra être mû pour contribuer au déplacement normal de la masse, du centre de gravité, pour le maintenir au-dessus de la base de sustentation et pour favoriser le jeu naturel des membres.

C'est ainsi que, dans l'explication fournie par Fillis, il n'est parlé que de la jambe exerçant une pression plus ou moins forte, effet passif, rectificatif, semblant localisé aux hanches, et il n'est pas fait mention de l'effet le plus important, — sans doute parce que l'on escompte l'ardeur naturelle du cheval — l'effet actif, destiné à solliciter l'impulsion dans la mesure désirée et à la faire passer de l'arrière-main à l'avant-main, en avant.

Dissection du rôle
des jambes.

Il y a donc lieu de disséquer plus complètement le rôle des jambes et de faire saillir comment l'impulsion doit être sollicitée et entretenue pendant le changement de direction.

Et nous ne doutons pas que Fillis, dont l'équitation est entièrement basée — et combien il a raison! — sur l'exploitation de l'impulsion, n'approuve notre exposé.

Effet d'impulsion,
actif; effet de
pulsion, passif.

L'effet de la jambe est de deux sortes : *l'un d'impulsion*, partant du postérieur sollicité et se reproduisant sur l'épaule opposée en diagonale; *l'autre de pulsion*,¹ qui part encore d'un des postérieurs sollicités et se reproduit latéralement, sur la hanche opposée : le premier est un *effet actif*, déterminant; le deuxième est un *effet passif, rectificatif* ou *dispositif*.

1. Nous n'hésitons pas à former ce dérivé désignant l'effet latéral se traduisant par un déplacement, s'il n'est localisé, que produit la jambe et qui s'effectue sur le côté, tandis que l'effet *d'impulsion* se produit en avant diagonalement.

emploi rationnel
des jambes par
suite de la mar-
che en diagona-
le du cheval.

Par le fait, maintenant, que le cheval meut ses membres en diagonale, il y a deux remarques à faire : la première c'est que le cavalier ne peut produire un effet d'impulsion exact, avec les jambes considérées alors comme *agents actifs*, qu'en les employant séparément, l'une après l'autre, — sauf dans les attaques, parce qu'il s'agit alors, avant tout et coûte que coûte, de précipiter la masse en avant, sur la main, agent indicateur et régulateur.

En dehors de ces attaques, chaque jambe étant spécialement chargée de la manœuvre d'un des postérieurs qui se meuvent l'un après l'autre, avec intervalles, si les deux jambes s'emploient ensemble d'une façon continue pour l'impulsion, l'effet de l'une d'elles ira à l'encontre du mouvement ; l'action de la jambe droite, par exemple, en tant qu'agent d'impulsion, est, non seulement inutile, mais nuisible pendant que le diagonal droit¹ évolue ; pour être utile et exercé avec tact, l'effet d'impulsion de chaque jambe, qui se traduit par une pression ou un coup de mollet, doit correspondre à la manœuvre du diagonal auquel elle est préposée *et ne pas durer au delà* ; l'effet de la jambe droite, sollicitant le postérieur droit, coïncidera donc avec l'évolution du diagonal gauche ; l'effet de la jambe gauche, sollicitant le postérieur gauche, coïncidera avec l'évolution du diagonal droit.

La deuxième remarque, appuyée encore sur le fait que le cheval meut ses membres en diagonale, est que l'effet d'impulsion sollicité par une jambe ne peut prendre la direction normale pour la marche en avant, celle de l'épaule opposée en diagonale, aller en avant avec son maximum d'intensité, *sans que rien ne soit perdu sur le côté*, qu'à la condition que l'autre jambe vienne servir d'appui à la jambe qui donne l'impulsion, en soutenant les hanches de l'autre côté.

Il devient donc évident que, dans les changements de

1. Chaque diagonal, est désigné par l'antérieur.

direction, le cavalier doit surexciter le diagonal qui est la cheville ouvrière du mouvement, actionnant donc le postérieur du dedans qui répond à cette sollicitation en venant s'engager sous la masse pour la soutenir, qui oblige le cheval à s'étendre, à s'allonger sur le terrain, au lieu de se retenir, et, comme conséquence, favorise l'extension du membre antérieur placé à l'extérieur, l'opposé en diagonale, et son appui sur le sol : celui-ci, qui doit embrasser le plus de terrain, ayant, par le fait, plus de chemin à parcourir et devant, à chaque foulée, prendre un solide appui sur le sol à gauche pour favoriser l'évolution de la masse à droite.

Pendant le même temps, la jambe placée à l'extérieur, agent passif pour l'instant¹, a servi d'appui à l'action de la jambe du dedans, a reçu les hanches, l'impulsion, l'a empêchée de se produire sur le côté, l'a redressée et est prête à s'employer activement à son tour pour solliciter, du postérieur dont elle a la garde et la direction de manœuvre, un surcroît d'impulsion destiné à lancer la masse dans la nouvelle direction².

1. L'état de passivité de cette jambe n'est pas absolu par suite du principe émis que chaque jambe, préposée à la manœuvre du postérieur auprès duquel elle est placée, sollicite déjà, par son contact, le postérieur qu'elle va recevoir ; mais, pendant que la jambe du dedans s'emploie activement et que le postérieur du même côté, répondant à cette sollicitation, va évoluer, l'état passif de la jambe du dehors domine.

2. « *C'est en portant la main à droite et en faisant sentir la jambe droite qu'on détermine le cheval à tourner à droite.* »

Baucher, en rapportant ces termes dans ses ouvrages, ajoute aussitôt que, ressentant une résistance, il s'avisa de changer l'usage de ses aides et d'appuyer la jambe opposée à la conversion, et que ce procédé, en y ajoutant une certaine opposition de la main, fut couronné d'un succès complet. N'est-il pas évident que le jour où Baucher fit cette constatation, à la suite de laquelle il préconisa un emploi spécial de la jambe opposée à la conversion, la lumière lui vint de ce que, tout en se servant de la jambe du dedans pour entretenir l'impulsion, son attention se porta sur la fixité de la jambe du dehors qu'il employait déjà sans doute instinctivement — servant ainsi d'appui à la jambe d'action, augmentant ou, mieux, favorisant l'emploi de celle-ci — pendant qu'elle maintenait et régularisait le mouvement des hanches en même temps. C'est ce qu'il fallait démontrer.

principe de la manœuvre normale avec les jambes.

Ces principes, déterminant la façon la plus rationnelle dont le cavalier doit se servir de ses aides, sont affirmés : *au point de vue de la locomotion*, afin de mettre le cheval dans les meilleures conditions possibles pour le bon fonctionnement de ses membres; *au point de vue de la stabilité*, le centre de gravité, déplacé parallèlement au mouvement, étant maintenu au-dessus de la base de sustentation et ne pouvant sortir de cette base en dedans surtout, ce qui entraînerait une chute; *au point de vue de la régularité du tourner*, cette régularité d'évolution ne pouvant être obtenue qu'à la condition de forcer le cheval à s'allonger du côté où le terrain fuit au lieu de se retenir; *au point de vue du maintien de l'allure et de sa vitesse*, car, si on ne le prévient pas, tout changement de direction amène forcément un ralentissement; *au point de vue de la dynamique*, comme entraînant le meilleur emploi des forces du cheval.

Voilà donc le principe et les raisons qui le posent et le confirment. Et si vous l'appliquez, vous pouvez tourner à toute allure, aussi bien au manège qu'à l'extérieur, frappant de la jambe du dedans, à tour... de mollet si vous voulez, pendant que la jambe du dehors s'étaie comme un piquet pour maintenir les hanches et supporter cette action d'impulsion. Et plus vous frapperez, plus le postérieur du dedans, sollicité, s'engagera et, venant sous la masse, assurera votre solidité sur

« Si je cherche à me rendre compte de ce que doit être la fonction des diverses extrémités dans les conversions, continue Baucher, je reconnais qu'il est le seul rationnel.

« En effet, dans la conversion à droite, c'est la jambe droite de derrière qui servira de pivot et supportera tout le poids de la masse, pendant que la jambe gauche de derrière et celle de devant décrivent un cercle plus ou moins étendu. »

En rapprochant cette citation de notre exposé, on verra que nous sommes en concordance complète; il y a lieu seulement de spécifier que la jambe du dedans, par son action, fait engager le postérieur droit qui sert de pivot ensuite, pendant que la jambe opposée à la conversion, celle du dehors, se prête à cet engagement en maintenant les hanches et en servant d'appui.

le terrain et vous permettra de tourner rapidement.

Et nous allons voir, en examinant les différentes irrégularités provenant du cheval pendant le changement de direction, que le principe que nous émettons pour le bon emploi des aides n'est jamais modifié.

Le cheval, ce n'est pas douteux, peut jeter ses hanches, soit en dedans, soit en dehors, et ne pas se livrer, soit de l'un des postérieurs, soit de l'une des épaules; ces irrégularités ont pour cause l'insuffisance de dressage, d'assouplissement d'un des deux côtés, ou bien des dispositions naturelles qui l'empêchent de se plier aux exigences du cavalier avec la même soumission de l'un ou des deux côtés.

**Irrégularités.
Rangées en deux
catégories.**

Quoi qu'il en soit, ces irrégularités peuvent se ranger en deux catégories : 1^o *manque de soumission à céder des hanches ou des épaules*; le cheval jette alors ses hanches en dedans ou en dehors, ou ramène ses épaules en dedans ou en dehors, ce qui produit encore, par opposition, le déplacement des hanches en dehors ou en dedans; 2^o *manque d'impulsion*; le cheval ne répond pas ou pas également à la sollicitation de la jambe par l'engagement du postérieur correspondant.

Et c'est ainsi que, à l'avance, on ne peut pas dire que, sur le cercle ou sur un arc de cercle, il faut se servir de telle jambe plus que de l'autre, mais nous allons voir, en examinant les différents cas, que le principe de la locomotion ne change jamais.

*Cheval jetant ses hanches en dedans par manque d'impulsion*¹.

Voici un cheval qui, dans le changement de direction jette ses hanches en dedans; c'est le cas le plus fréquent parce que, par paresse, pour ne pas s'étendre, pour ne

1. Fillis, dans son *Traité d'équitation*, rapporte que, en tournant à droite, l'arrière-main est plutôt disposé à dévier à gauche: nous relevons, nous, l'observation que, dans le changement de direction, le cheval jette plus fréquemment les hanches en dedans. Quand le cheval jette ses hanches en dehors, c'est surtout par manque de souplesse,

pas s'employer et pour arriver plus vite dans la nouvelle direction dès qu'il a pressenti l'intention du cavalier, le cheval se retient, jette ses hanches à l'intérieur, là où le terrain est le plus à sa portée et, par le fait, ne les laissant plus dans l'axe des épaules et diminuant l'étendue de son évolution, risque de faire sortir la ligne de gravitation de la base de sustentation, ce qui entraînera une chute; *il y a manque d'impulsion*. Tapez, frappez avec la jambe du dedans, provoquez, par cette attaque, l'engagement du postérieur correspondant de façon à lancer la masse à l'extérieur et à replacer les hanches derrière les épaules, il y aura redressement par impulsion.

Le cheval se retient-il des hanches?

Les postérieurs, en se retenant, diminuent leur circuit. Quel est l'agent qui, en forçant le postérieur du dedans à s'engager et à gagner du terrain du côté opposé, — ce qui amènera une prédisposition semblable du postérieur du dehors et le contraindra, conséquemment, à aller rencontrer le terrain plus au large, là où il y a de l'espace, — peut empêcher le raccourcissement de la base du tourner? La jambe du dedans seule?

Le cheval se retient-il des épaules?

Les antérieurs, en se retenant, diminuent l'amplitude du mouvement.

Quel est l'agent qui, en forçant le postérieur du dedans à s'engager, à gagner du terrain en avant et sur le côté en diagonale, contraindra l'épaule extérieure à s'étendre, à allonger son mouvement de façon à ne pas restreindre le jeu de l'autre épaule, celle du dedans, et,

la partie déplacée se laissant aller à l'action de la force centrifuge, sans chercher à s'y opposer: quand le cheval jette ses hanches en dedans, c'est surtout par manque d'impulsion. Cela tiendrait à prouver que les observations de Fillis ont porté sur des chevaux moins souples, et les miennes sur des chevaux moins engagés. Le point de discussion n'a aucune importance étant donné que nous examinons les deux irrégularités.

par sa fixité sur le terrain, à lui laisser la place de manœuvrer tout en gagnant la nouvelle direction?

La jambe du dedans avec le concours de la rêne d'opposition.

Et quelquefois le cheval se retient des hanches et des épaules en même temps; il est superflu de dire qu'il appartient encore à la jambe du dedans d'obvier à cette contrainte.

Cheval jetant ses hanches en dedans par manque de souplesse, tout en fournissant une impulsion suffisante.

— En voici un autre qui jette encore ses hauches en dedans, mais qui, cependant, va plus vite que le cavalier ne le désire et risque, à cette allure non réglée, de déterminer une chute de la masse; il y a donc suffisamment d'impulsion, trop même, mais insuffisance d'assouplissement des hanches qui ne cèdent pas à la jambe du dedans et ne prennent pas la bonne direction, ne se tenant pas encore dans l'axe des épaules.

C'est un effet de redressement qu'il faut opérer avec la jambe du dedans et non pas un effet d'impulsion, une pression et non un coup de mollet, mais l'effet d'impulsion viendra aussitôt le redressement opéré, afin que l'impulsion soit provoquée par l'action du cavalier et non fournie avec dérèglement par le cheval; il coïncidera avec un demi-arrêt, effet régulateur, plus accentué voilà tout. Du reste, il est très rare qu'un cheval allant trop vite jette ses hanches en dedans.

En dehors, oui, tant qu'il veut, mais, en dedans, cela ne lui est guère possible, par la bonne raison que, la masse n'étant pas disposée favorablement pour l'impulsion, le cheval, pour se placer ainsi, est forcé de se retenir et de lutter contre la force centrifuge qui tend à emporter les hanches à l'extérieur.

Il faut donc opérer d'abord un redressement; il est bien clair qu'il devra l'être encore par la jambe du dedans, et suivi, une fois le redressement opéré et

la disposition normale récupérée, d'un effet d'impulsion; celui-ci, est-il besoin de le dire, doit être d'autant plus modéré que le cheval en fournit davantage de lui-même, mais doit exister pour que la manœuvre soit réglée par le cavalier et non pas par le cheval lui-même.

Cheval jetant ses hanches en dehors par manque d'impulsion. — Un troisième jette ses hanches en dehors, à l'extérieur, et se retient, ne se donnant pas la peine de faire venir assez rapidement, d'engager le postérieur qui, après avoir pris appui sur le sol, doit contribuer, ayant servi *d'étai* — et c'est ce qu'il n'a pas fait — à lancer la masse dans la nouvelle direction; d'où manque d'impulsion du postérieur du dehors. Mais c'est l'épaule du dehors surtout qui, par le fait du rejet des hanches en dehors, ne s'est pas étendue, ne s'est pas fixée; et cette extension et cette fixité doivent être provoquées par l'engagement du postérieur du dedans, d'où nécessité d'actionner encore tout spécialement celui-ci.

En effet, le cheval, en jetant ses hanches à l'extérieur, a été contraint de ramener les épaules en dedans, ce qui les fait cheminer sur un arc de cercle diminué au lieu d'être élargi, puis réglé; quel est l'agent qui peut obliger les épaules à manœuvrer largement en allant chercher le terrain plus loin? La jambe du dedans.

Et la manœuvre sera donc encore : emploi actif de la jambe du dedans pour forcer l'épaule du dehors à s'étendre; pendant le même temps, emploi passif de la jambe du dehors, qui se solidifie pour fixer à terre le postérieur du dehors après l'avoir reçu; puis, aussitôt, emploi actif de cette même jambe pour solliciter, de ce même postérieur, l'impulsion qui, partant de ce point d'appui, va contribuer à lancer la masse dans la nouvelle direction.

Cheval jetant ses hanches en dehors par manque de

souplesse. — Un quatrième enfin jette ses hanches à l'extérieur sans que l'impulsion soit diminuée; bien plus, le cheval va plus vite que le cavalier ne le désire; il y a donc seulement insuffisance d'assouplissement des hanches qui ne cèdent pas à la jambe du dehors et s'écartent de la ligne des épaules. Simple effet de redressement alors, très énergique par exemple, qui incombe à la jambe du dehors; mais l'épaule du dehors a encore diminué son circuit et la jambe du dedans seule, en sollicitant son postérieur pour l'impulsion, lui donnera le jeu nécessaire; l'effet passif de la jambe du dehors augmentera en tant que solidité, puisqu'elle aura à empêcher la fuite des hanches et à prêter appui à l'action de la jambe du dedans, mais le principe de la manœuvre ne sera changé en rien.

Résumé de la manœuvre des jambes pendant les changements de direction.

En résumé, quel que soit le cas, chacune des deux jambes a à produire, dans les changements de direction, deux effets : l'un d'impulsion, l'autre de pulsion, qui se succèdent, et quelquefois avec une rapidité telle qu'ils arrivent à se confondre. Si le cheval jette ses hanches en dedans en se retenant, l'effet d'impulsion de la jambe du dedans doit venir le premier et être suivi de l'effet de pulsion destiné à replacer les hanches dans l'axe des épaules; si le cheval jette ses hanches en dedans tout en continuant à se livrer, l'effet d'impulsion de la jambe du dedans sera précédé d'un effet de pulsion destiné à redresser les hanches ou même remplacé par lui.

Puisque l'impulsion, provenant du cheval, est suffisante, c'est donc par un effet de redressement, qu'il faut commencer; mais l'impulsion, quand elle vient du cheval seul — sans être provoquée par le cavalier — étant déréglée, il faudra cependant, une fois le redressement opéré, substituer, à l'effet de pulsion l'effet d'impulsion, dans le but de la commander et de la régler; si le cheval jette ses hanches à l'extérieur en

se retenant, l'effet de pulsion, destiné à redresser les hanches, doit venir aussitôt, entrepris par la jambe du dehors, et être suivi d'un effet d'impulsion de cette même jambe; mais, encore, aussitôt que l'effet de redressement aura été opéré par la jambe du dehors, l'effet d'impulsion, de la jambe du dedans est impérieusement réclamé comme effet actif pour forcer l'épaule extérieure à aller chercher du terrain plus en dehors, à décrire un arc de cercle plus grand; enfin, si le cheval jette ses hanches à l'extérieur sans se retenir et quelquefois même en allant trop vite, l'effet de pulsion de la jambe du dehors devra arriver le premier et être plus accentué encore, mais, pendant ce temps même et profitant de cet appui, la jambe du dedans forcera encore, par action diagonale sollicitant le postérieur du dedans, l'épaule extérieure, qui diminue considérablement son arc de cercle, à se livrer à la main pour être réglée.

C'est la conduite par les deux bouts dans toute sa pureté en exploitant le mouvement en avant, l'impulsion.

Forcez les épaules — et la jambe intérieure peut seule l'exiger — à s'étendre là où elles en ont la place, les hanches seront bien obligées, = à l'instar d'un bâton dont un bout va du côté opposé à l'autre si on agit sur une des extrémités, ou que l'on transporte parallèlement en agissant sur son centre de gravité = de céder en dedans si elles se jettent en dehors au delà de la limite, en dehors si elles restent en deçà de cette limite en se plaçant en dedans.

On ne peut donc pas dire que le cavalier doit employer de préférence telle ou telle jambe, et c'est l'expression « de préférence » qui est cause de la confusion et d'une mauvaise interprétation.

On doit entendre que, selon le cas, le cavalier mettra plus de *force musculaire*, plus d'énergie, dans la jambe

spécifique des
jambes jamais!

d'action ou dans la jambe de disposition, qu'il portera l'une ou l'autre plus ou moins en arrière, qu'il aura à substituer plus ou moins rapidement l'état actif à l'état passif, ou vice-versa, mais le rôle de chaque jambe ne sera pas changé. Ce sera toujours la jambe du dedans qui, au moment du changement de direction et pour le déterminer au moment voulu, aura le rôle actif, précédé quelquefois ou suivi d'un effet de redressement, et ce sera toujours la jambe du dehors qui, au même moment du changement de direction, aura un rôle passif, suivi quelquefois d'un rôle actif, ou même précédé d'un effet d'impulsion, mais pour revenir à l'état passif qui aura dominé au total.

Chaque rêne règle son épaule comme chaque jambe règle son postérieur.

Et de même que chaque jambe est préposée à la manœuvre du postérieur auprès duquel elle est appliquée, de même chacune des rênes règle le jeu de l'épaule correspondante; la rêne directe, après avoir influencé la tête, attirant l'épaule dans la nouvelle direction et lui laissant aussitôt toute liberté de manœuvre; la rêne d'appui, qui s'allonge, écartant l'épaule correspondante pour l'engager à rechercher l'espace qui lui est nécessaire, à *se fixer*, et la ramener ensuite, pour la guider dans son circuit en un mot.

Simplicité extrême de cette manœuvre.

Et pour obtenir ces précieux résultats, ressortant de la régularité de la locomotion, les mains, comme les jambes, manœuvrent avec une simplicité extrême; les mains, dont les doigts sont fermés sur les rênes, les jambes, collées aux flanes, n'auront plus — quand le cheval a été bien engagé dans le mouvement en avant au moyen d'attaques qu'on renouvelle quand le besoin s'en fait sentir — qu'à presser ou à cesser de presser. Quand elles pressent, elles produisent un effet actif; quand elles cessent de presser, c'est l'effet passif.

En ce qui concerne les jambes, ces pressions sont des effets d'opposition ou d'impulsion. Comme effets d'opposition, destinés à maintenir les hanches dans l'axe

des épaules, elles doivent s'adresser plus spécialement à l'arrière-main, sans y rester localisées, car, à l'action de la jambe quelle qu'elle soit, le cheval doit répondre par le mouvement en avant ¹. Comme effets d'impulsion, et pour que ceux-ci se produisent, avec le maximum d'intensité dans le sens où ils sont sollicités, sur une des deux épaules — et cela parce que le cheval, par organisation, se meut en diagonale, — pendant qu'une des deux jambes, par une attaque ou une pression, demande l'impulsion, l'autre jambe sert de piquet, obligeant l'arrière-main à rester droit, à ne pas dévier du côté opposé, afin que toute l'impulsion aille bien en avant, du postérieur sollicité à l'antérieur diagonal opposé et que rien n'en soit perdu, détourné, emporté par la force centrifuge.

Et en agissant de la sorte, en mouvant ainsi notre monture, nous restons fidèles aux principes que nous avons émis, à savoir : 1° chaque jambe est chargée de la manœuvre du diagonal auprès duquel elle est préposée et de la régler avec le concours de la main; 2° il y a toujours une jambe d'action et une de disposition.

Et nous nous conformons à la loi qui détermine la plus grande stabilité en maintenant, sur le cercle ou sur l'arc de cercle décrit, la ligne de gravitation au-dessus de la base de sustentation, l'empêchant d'en sortir en faisant épouser au cheval le degré d'obliquité qui permettra à la ligne de gravitation de rester perpendiculaire à cette base. Enfin, conformément à un

1. Quand on exerce ces pressions qui ont pour but d'empêcher le cheval de jeter ses hanches de côté ou de le redresser, le cheval y répond, avant d'être complètement dressé, par une accélération d'allure et, par le fait, on n'obtient le redressement *que secondairement*; le cheval doit donc répondre de deux façons à l'action des jambes : à la pression, l'appui de l'autre jambe diminuant, il doit céder des hanches en les portant du côté opposé; à l'attaque ou à la pression avec appui de l'autre côté, il doit répondre par la fuite en avant; et ce n'est pas un langage conventionnel, mais bien la conséquence naturelle de l'action de la jambe selon son emploi.

principe que nous avons émis dans notre troisième causerie, les mouvements de l'avant-main étant la résultante de ceux de l'arrière-main, le cheval, *bien traversé*, sera solidement établi des deux côtés sur le terrain et tournera avec souplesse, au lieu de se transporter d'une pièce dans la nouvelle direction; ce qui peut être cause de chutes.

Analogie de disposition du cheval et du cavalier.

Et le cavalier, par suite de cet emploi des aides, épouse aussi, tout naturellement, le même degré d'obliquité que le cheval, ce qui est essentiel encore pour la régularité et la bonne harmonie du mouvement. C'est ainsi qu'il lui est recommandé de se pencher en dedans et de ramener l'épaule qui est en dehors.

Et ne voit-on pas encore l'analogie de disposition du cheval et du cavalier? l'épaule gauche de celui-ci, en évoluant à droite, étant écartée d'abord pour cheminer à l'extérieur, pour tracer un circuit excentrique, puis ramenée pour gagner, tout en cheminant progressivement, la nouvelle direction.

Si l'épaule extérieure du cavalier n'obéit pas à ces deux influences; ou bien, en la ramenant au début du mouvement, ce manque de disposition, venant gêner le cheval, aura pour résultat d'empêcher l'extension du côté où la recherche du terrain est nécessaire; ou bien, en ne la ramenant pas quand le cheval s'est étendu sur le terrain, le manque de disposition du cavalier encore entraînera la masse de sa monture trop loin à l'extérieur et retardera l'exécution du changement de direction. Et il n'y a pas, là encore, matière à obsession car, par le fait même de l'emploi des aides tel que nous l'avons étudié et indiqué, un cavalier souple prend naturellement, de lui-même et sans avoir besoin de s'en préoccuper, la disposition normale, celle qui favorise le mieux le mouvement d'évolution de sa monture.

Exécution du changement de direction à toutes les allures.

Et maintenant, qu'il vous plaise de faire un changement de direction à toutes les allures, avec nous, par l'application de ces procédés.

Permettez-nous, comme nous l'avons fait pour étudier le mécanisme de la marche sur la ligne droite aux diverses allures, de nous substituer à vous et de prendre de nouveau vos formes — grand honneur! — pour un instant.

Au pas. *Au pas*, et pour tourner à droite, le cheval se livrant bien, la jambe droite, du dedans, d'action, sollicite le postérieur droit qui répond à la pression par un engagement sous la masse; la tête est attirée par la main au moyen d'une pression, exercée sur la rêne directe, qui cesse aussitôt, prête à être renouvelée; la jambe du dehors, jambe de disposition, toujours en contact comme sa congénère, prête son appui à l'action de la jambe du dedans, reçoit la masse pour la redresser ou la maintenir et sollicite à son tour, pour l'impulsion, son postérieur qu'elle a reçu. L'épaule du dehors, s'est étendue, allongée, et la rêne d'opposition, d'appui, en la suivant, en règle le circuit.

Le cheval jette ses hanches en dedans, la jambe du dedans fait une opposition, effet passif, et, immédiatement, change son rôle passif en rôle actif, dès que le redressement a été opéré.

Le cheval jette ses hanches en dehors; la jambe du dehors entreprend avec plus d'énergie son rôle passif en se fixant, passe à l'état actif en sollicitant par une attaque son postérieur, tout en l'empêchant de la forcer, par suite du principe que chaque jambe, en dehors du rôle spécial qui lui est dévolu pendant le changement de direction, reste toujours préposée à la bonne ma-

nœuvre du postérieur auprès duquel elle agit, et, aussitôt, reprend son rôle passif pour prêter appui à la jambe du dedans qui a repris son rôle actif.

En deux mots, que le cheval déplace ses hanches d'un côté ou de l'autre, il y a lieu d'opérer un redressement par la jambe correspondante, effet passif, et, dès qu'on a remédié à la mauvaise disposition de la masse en la modifiant, il faut entreprendre l'action normale des aides telle que nous l'avons indiquée.

C'est par suite d'un ordre d'idées semblable qu'il est recommandé aux cavaliers de n'exécuter un mouvement commandé, *au travail à distances indéterminées*¹, que quand le cheval est prêt, c'est-à-dire quand le cheval, qui a pu faire un écart, déplacer ses hanches, se raidir etc., a été remis à même de bien exécuter le mouvement demandé.

Au trot assis.

Au trot assis. même manœuvre : jambe du dedans d'action, jambe du dehors de disposition ; celle-ci a prêté son appui à sa congénère pour son action, a maintenu les hanches, les a redressées et, s'il est nécessaire, a interrompu son rôle passif pour épouser un rôle actif en s'adressant à son postérieur qui paresse ou veut échapper, mais pour reprendre aussitôt son rôle passif d'appui, de disposition, d'aide régulatrice.

Au trot enlevé.

Au trot enlevé. le cavalier s'est mis, changeant de pied s'il n'y est pas, sur le diagonal opposé au tourner ; la jambe du dedans contribue, en sollicitant son postérieur, à l'extension de l'épaule du dehors que le cavalier, en reprenant le contact de la selle tend à développer également ; la jambe du dehors règle l'arc de cercle des hanches ; la rêne d'appui, l'arc de cercle décrit par les épaules ; et pendant que, cheval et cavalier, confondant leur centre de gravité, ne faisant qu'un, décrivent une courbe gracieuse par le fait même

1. Règlement d'exercices de la Cavalerie.

de ces dispositions, la ligne de gravitation est maintenue au dessus de la base de sustentation sans risque d'en sortir et dans la meilleure situation pour éviter les chutes.

Au galop.

Au galop, sur le bon pied, jambe du dedans d'action, sollicitant son postérieur qui, en s'engageant, assurera la formation de la base diagonale et permettra de changer de direction non seulement sans ralentir mais à toute allure si l'on veut, pendant que la jambe du dehors, de disposition, prête son appui à cette action et empêche les hanches de s'écarter.

Le cheval jette ses hanches en dedans, redressement par la jambe du dedans qui reprend, aussitôt le redressement obtenu, son rôle d'action ; le cheval jette ses hanches en dehors, augmentation de l'effet passif de la jambe du dehors pour redresser les hanches et servir ensuite d'appui à la jambe du dedans, qui a repris son rôle actif, interrompu ou modéré pendant que la jambe du dehors agissait pour le redressement.

Et nous serons encore restés fidèles aux deux principes émis : chacune des jambes est préposée à la manœuvre d'un des diagonaux qu'elle règle avec le concours de la main ; — il y a toujours une jambe d'action et une jambe de disposition.

Et la résolution des différents problèmes, par l'application de ces principes établis, affirmés et confirmés, sera la suivante :

Un cheval jette ses hanches d'un côté ou de l'autre, c'est du domaine du dressage ; il faut y revenir, et, par les assouplissements, forcer la masse à obéir aux aides qui la disposeront pour recevoir au mieux l'impulsion.

Cela fait, le cavalier aura encore, c'est évident, des effets de redressement à exercer, mais, la masse ayant été rendue obéissante, ils nécessiteront un emploi de force moins considérable parce que, par le dressage, le

Résolution des différents problèmes par l'application de ces principes.

cheval aura été amené à prendre une attitude qui permet à son cavalier de le mouvoir normalement, sans rencontrer de résistance, et de lui faire rendre le maximum de résultats en lui faisant déployer tout son effort pour le mouvement.

Un des diagonaux ne s'emploie-t-il pas, alors, comme il le doit, ne fournit-il pas l'impulsion voulue, nécessaire? la jambe qui lui est préposée le rappelle à l'ordre par une sollicitation plus ou moins vigoureuse.

Le cheval, au contraire, se livre bien et ne cherche pas à échapper des hanches, les jambes entreprennent le rôle qui répond le mieux à la locomotion, jambe du dedans active, jambe du dehors passive.

Le cheval cédant bien à cette action et ayant bien entrepris le mouvement, vient-il à commettre une irrégularité, soit par manque d'impulsion de l'un des deux postérieurs, soit par échappement des hanches? la jambe préposée opère son action d'impulsion ou son effet de redressement, mais, *aussitôt l'irrégularité vaincue*, l'incident réglé, chacune reprend le rôle le plus favorable à la bonne locomotion, jambe du dedans active, jambe du dehors passive.

Et l'examen de quelques cas particuliers ne fera que confirmer cette manœuvre naturelle autant que logique.

Le cheval jette ses hanches avec persistance en dehors malgré le retour aux assouplissements :

La jambe du dehors emploie tour à tour l'effet passif et l'effet actif, mais pour revenir à l'effet passif, qui, tout en s'exerçant pour redresser les hanches, permet à la jambe du dedans de s'employer activement.

L'effet de la jambe du dehors doit être considérable alors, d'une solidité *passivement* égale à la résistance; son emploi a, si l'on veut, prédominé jusqu'au moment de l'obéissance, oui, mais en raison de ce qu'il a exigé, de la part du cavalier, plus de force pour résister d'abord, faire céder ensuite, puis servir d'appui;

Quelques cas particuliers.
Confirmation.

c'est un piquet qui, placé à l'extérieur, doit être assez solide pour empêcher les hanches de le dépasser, de franchir la limite qu'il marque, et, ensuite, l'oblige à céder pied à pied le terrain en venant se fixer, s'implanter, au fur et à mesure que le cheval cède, dans le terrain nouvellement conquis sur lui, et cela jusqu'à la dernière limite qu'on veut lui imposer.

Et quand ce résultat est obtenu, ce piquet sert encore d'appui à la jambe intérieure qui s'emploie aussitôt, de façon que l'action de celle-ci prenne bien la direction de l'épaule extérieure; si cet appui manquait, ce ne serait plus qu'un effet de pulsion de la croupe; pour qu'il se produise en avant, pour l'impulsion, il faut qu'il soit rattrapé du côté opposé, sans cela il serait perdu pour la locomotion en avant, emporté par la force centrifuge.

L'effort déployé par le cavalier et nécessité par l'emploi de la jambe extérieure a donc été bien supérieur à celui de la jambe intérieure, *musculairement* parlant et en tant que durée, mais pour maintenir, puis pour pousser les hanches, effet d'opposition principalement, pendant que la jambe intérieure, attendant le bon moment, a eu pour mission d'animer, puis d'actionner la masse que l'autre jambe s'efforce de bien disposer pour recevoir, dans les meilleures conditions possibles, l'effet d'action.

L'effort du cavalier peut donc prédominer tantôt dans la jambe extérieure, tantôt dans la jambe intérieure, sans que leur rôle en soit modifié : effet de « pulsion », déterminant la « cession » des hanches ou les contenant, à employer comme effet dispositif ou rectificatif, pouvant être exercé par l'une ou par l'autre jambe; — effet d'impulsion, spécialement dévolu à la jambe du dedans, effet actif par excellence, appelant à elle le postérieur du dedans, de façon qu'il vienne s'implanter sous la masse pour la soutenir et la faire

progresser en avant, et donnant à la masse la disposition d'obliquité, par rapport au terrain, qui maintiendra la stabilité et favorisera le déplacement du centre de gravité pendant la conversion.

Le postérieur du dedans est en même temps le fondement et le pivot du mouvement, c'est le soutien et le propulseur de la masse, c'est lui qui se cramponne au sol, évitant ainsi la chute, et plus le tournant sera court et l'allure rapide, plus il s'engagera sous la masse; c'est lui qui donne et renouvelle l'impulsion, dans le changement de direction, à toutes les allures sans exception.

On le voit donc, quel que soit le cas imaginable (et nous nous sommes plu à les multiplier) chaque jambe a un rôle bien déterminé à remplir, — la jambe du dedans, d'impulsion, d'action, — la jambe du dehors de disposition, — qu'elle abandonne momentanément, quand le besoin s'en fait sentir, pour opérer un effet de redressement (passif) ou de surexcitation (actif), s'adressant à *son* diagonal, à *son* postérieur, mais pour revenir à son rôle spécifique *aussitôt l'incident réglé*.

Il est bien facile de se former une opinion définitive à cet égard, il n'y a qu'à changer le rôle des jambes; si l'on accentue l'effet d'impulsion avec la jambe du dehors, celle du dedans restant à l'état passif, on se rendra bien compte qu'on rejette le cheval sur le terrain qui est le plus à sa portée, qu'on diminue l'arc de cercle que le cheval a tendance à rapetisser naturellement, donc on favorise sa paresse et le manque d'emploi de ses moyens; et le cavalier vraiment digne de cette épithète ressentira immédiatement la nécessité de faire intervenir l'action « impulsive » de la jambe du dedans pour empêcher le cheval de diminuer l'arc de cercle et pour maintenir l'allure, la vitesse et la stabilité.

Déduction.

Et l'on ne tardera pas à acquérir la conviction que

**Emploi des
moyens inverses.**

cette façon de se servir de ses jambes, — jambe du dedans active, l'autre passive, — de mouvoir un cheval, quel que soit le cas que l'on puisse imaginer et à n'importe quelle allure, est la seule logique et celle qui, seule, permet d'utiliser le cheval avec le maximum de rendement.

Mœuvrenunique.

Et n'est-il pas naturel que la bonne façon de se servir de ses aides *pour apporter son appoint à la nature* soit unique, applicable à tous les cas et qu'il y ait analogie complète, dans l'emploi des aides, pour faciliter à sa monture, dans la plus grande mesure, le jeu des membres? Et n'est-il pas naturel encore que cet emploi des aides, destiné à fournir son appoint à la nature, soit en même temps le plus conforme aux principes de locomotion, de statique et de dynamique connus?

Analogie de l'emploi des aides dans tous les mouvements et à toutes les allures.

analogie au trot enlevé.

C'est ainsi que, au trot enlevé, le cavalier doit se mettre sur le pied opposé à la main à laquelle il travaille ou tourne, sollicitant le postérieur du dedans et étendant l'épaule du dehors, et qu'il doit placer son cheval, demander la mise en main ou la descente d'encolure latéralement, du côté où il travaille, du côté opposé, par conséquent, au pied sur lequel il trotte.

Qu'on essaie encore de tourner sur les pavés, sur un terrain glissant, en se mettant successivement sur le diagonal du tourner, puis sur l'autre; on acquerra la certitude, par suite de la sensation éprouvée, que, dans le premier cas, en trottant sur le diagonal du tourner, on gêne son cheval, on augmente les risques de chute, et que, dans le deuxième cas, en trottant sur le diagonal

opposé au tourner, on maintient son cheval en équilibre, on facilite son évolution et on diminue, on fait même disparaître tous les risques de chute.

C'est que, alors, on aide son cheval au lieu de le gêner, on le conserve en équilibre au moment où il risque de le perdre. C'est que l'épaule, dont la nécessité d'être mise en jeu plus que sa congénère se ressent, y est amenée mécaniquement par l'emploi de la jambe intérieure du cavalier correspondant avec la poussée qu'opère, sur cette épaule, le corps du cavalier en trottant sur ce bipède.

Ne serait-il pas anormal, insensé, — si on reconnaît juste l'observation que l'épaule sur laquelle on trotte, au trot enlevé, prend de l'extension, et que, en tournant à droite, c'est l'épaule gauche qui a besoin d'être étendue d'avantage, — de trotter sur l'autre et de demander l'extension, par conséquent, de l'épaule qui en a le moins besoin?

Et comment sa congénère, la gauche en tournant à droite, qui a le plus grand arc de cercle à parcourir, ferait-elle alors pour la suivre et la rattraper? Ne serait-il pas illogique, absurde encore, de ne pas faire intervenir l'emploi d'un autre agent, la jambe du dedans, qui favorise l'extension de cette même épaule du dehors, ou bien, en s'en servant, de trotter sur l'autre diagonal, allant ainsi à contre temps, un moyen contrariant l'autre?

Le placer apporte sa confirmation, sa corrélation à cet emploi logique des aides.

Le cheval doit regarder du côté où il va, où il tourne, c'est un principe naturel né avec l'équitation elle-même.

Changeant de direction ou travaillant à droite, on doit donc placer son cheval à droite.

Supposez que, dans un changement de direction, vous placiez la tête du côté opposé. — côté extérieur — à gauche pour tourner à droite, qu'arrivera-t-il?

Intervention logique du placer confirmant l'exactitude, puis l'analogie de cet emploi.

irrégularités.

Par le fait que vous attirerez la pointe du côté opposé à la direction recherchée, vous enraînez, en la surchargeant l'épaule extérieure qui a besoin d'une liberté d'autant plus grande que c'est à elle qu'est demandé le plus grand développement. Ne serait-ce pas une anomalie?

Et si vous stimulez le postérieur du dedans, ainsi que cela doit être, trottant sur ce diagonal — gauche en tournant à droite, comme cela doit être encore, — contribuant ainsi à étendre l'épaule gauche, placer la tête à gauche serait mettre en contradiction la disposition et l'action. Et à ce point que cette contrariété entre la disposition de la masse et son impulsion aura pour conséquence de faire tomber directement dans votre main l'impulsion sollicitée par la jambe du dedans et, au lieu de l'employer pour progresser en avant, le cheval, profitant de la faute du cavalier, en raison de la disposition défectueuse de son corps ou de l'une de ses parties qui l'y engage tout naturellement, prendra l'appui qui lui est offert et se mettra à tirer.

C'est par l'absurde que nous traitons cette question, car on ne conçoit guère que l'on ait l'idée de renverser la tête du cheval du côté opposé au tourner, mais encore faut-il entendre que la rêne directe doit attirer la tête et la placer dans la direction proposée pendant que la rêne d'appui, s'allongeant, écarte d'abord la tête pour engager l'épaule extérieure à s'étendre, à rechercher l'espace qui lui est nécessaire, et la guide dans son circuit.

Régularité.

Au total, voici ce qui doit se passer : la rêne directe, attirant la tête, engage la pointe dans la nouvelle direction, laissant toute liberté de manœuvre à l'épaule, et la rêne d'appui, dirigeant l'impulsion sollicitée du postérieur du dedans par la jambe du même côté, prédispose l'épaule extérieure à se développer et rétablit l'équilibre; et en effet, pour que le changement de di-

rection, qui est une décomposition du mouvement en avant et nécessite un nouvel emploi des forces, s'exécute correctement, il faut qu'il y ait, en premier lieu, une nouvelle indication et disposition de la masse, c'est la rêne directe qui la donne, puis, en second lieu, impulsion, action sur le centre de gravité, c'est l'affaire de la jambe du dedans : le centre de gravité étant influencé et déplacé, il faut, maintenant, favoriser son déplacement, mais en le réglant pour l'utiliser avec le maximum de rendement et en l'empêchant de sortir de la base de sustentation : *ces deux derniers points regardent les aides régulatrices, la rêne d'appui et la jambe du dehors.*

Autres
expériences.

Faites une autre expérience en changeant le rôle des jambes : placez votre cheval à droite, pour le changement de direction à droite, comme il est naturel qu'il le soit, et employez, comme propulseur, la jambe du dehors, la gauche.

Le cheval, répondant à votre action, active le mouvement du postérieur sollicité, celui du dehors, qui actionne lui-même, par résultante, l'anérieur opposé en diagonale, celui du dedans par conséquent; celui-ci augmente alors l'étendue de son mouvement ou le précipite : s'il l'étend, il appuie forcément par le fait qu'il gagne du terrain de ce côté et, par conséquent, raccourcit son arc de cercle, et cela d'autant plus que l'autre épaule, celle du dehors, ayant plus de peine à suivre encore, cherche aussi à diminuer son circuit pour amoindrir son effort; — s'il précipite son mouvement, le cavalier, qui veut maintenir l'allure, reprend de la main, mais le cheval en profite aussitôt, ne sachant plus à quelle influence obéir, du reste, puisqu'il est poussé et retenu dans le même sens, pour saisir l'appui que lui offre la main et se met à tirer.

Rapprochement
et corrélation.

Dans la causerie où nous avons examiné quelle était la disposition la plus favorable à faire prendre à la

tête, nous engageons le cavalier, qui a un cheval tirant, à amener la tête dans une position telle, la normale, que le cheval ne puisse pas opposer sa masse et à ne lui offrir l'appui du mors que d'un seul côté, quand il tire, de façon que, la force étant décomposée, le cheval ne puisse pas se braquer : qu'on veuille bien remarquer cette coïncidence, cette application de procédés uniques, venant se confirmer les uns les autres car ceci n'est qu'une accentuation du placer; leur corrélation prouve, jusqu'à l'évidence, leur supériorité, et démontre que presque toutes les déficiences qu'on attribue au cheval proviennent de ce que l'emploi des aides est faux; le cheval, gêné au lieu d'être aidé et mù comme il doit l'être, résiste et se défend.

vidence encore.

Et l'évidence du placer du côté où il travaille découle, pour le cheval, de la nécessité de regarder du côté où il va et de ce que, par suite de cette disposition, il est dans les meilleures conditions pour répondre à l'action des aides, pour ne pas leur résister, pour laisser toute liberté à l'épaule qui doit s'étendre davantage et pour permettre à l'impulsion de passer, de se produire sans entraves sur l'épaule à laquelle elle est spécialement destinée, comme en ayant le plus besoin.

Crime de lèse-équitation. Ses conséquences.

Mais il faut bien se comprendre; il n'y a pas, dans tout cela, matière à obsession.

L'observation nous a amené à constater que le cavalier a un pied favori sur lequel il trotte d'instinct quand il n'y porte pas attention; il est clair que le crime de *lèse-équitation* qu'il commet quand il tourne en restant sur le pied du tourner est pardonnable; il est cependant de première importance, pour un cavalier, de savoir que : — trottant à l'anglaise et changeant de direction, en dehors d'une disposition et d'un emploi des aides non conformes à la régularité de locomotion, il risque davantage de provoquer une chute en se mettant sur le diagonal du dedans, et qu'il la prévient et

l'empêche de se produire s'il se met sur le diagonal opposé; chacun peut acquérir, par sensation, cette assurance; — que si son cheval tire à la main, il peut, en attirant la tête du côté du tourner, l'empêcher momentanément de tirer; — enfin, que, en se mettant sur le diagonal du dehors, et en sollicitant le postérieur du dedans qui fait partie de ce diagonal, il provoque, de la part du membre antérieur du dehors, l'extension qui est nécessaire pour le tourner.

Liberté.

Ainsi donc, chacun reste libre, cela va sans dire, de trotter sur tel ou tel diagonal, d'attirer la tête d'un côté ou de l'autre, de se servir de ses jambes, durant le changement de direction, d'une façon autre que celle que nous avons étudiée, mais, soit que, fournissant trop d'appui au côté extérieur de la bouche avec la rêne d'opposition, il mette ainsi son cheval dans la possibilité de tirer, soit que, en ne trottant pas sur le diagonal opposé au tourner ou en employant différemment ses aides, il contrarie son cheval au lieu de l'aider, il doit se rendre compte au moins que, en agissant ainsi à l'envers, il ne pourra jamais obtenir le maximum de rendement et ne devra s'en prendre qu'à lui, à lui seul, si le cheval ne répond pas à ses désirs et s'il y a chute ou in correction.

Quelle différence si on a bien compris l'emploi logique des aides qui ressort d'une façon éclatante des principes que nous avons émis, à savoir : que chaque jambe est spécialement chargée, avec le concours de la main, de la manœuvre du diagonal dont fait partie le postérieur auprès duquel elle est posée, — que chacune d'elles prend, tour à tour, un rôle actif et un rôle passif, intervertissant ces rôles en se conformant au mouvement de son postérieur, l'activant pendant qu'il évolue tandis que l'autre jambe, à l'état passif alors, lui sert d'appui, et reprenant son rôle passif d'appui, pendant que sa congénère sollicite à son tour son postérieur.

Encore l'unité de manœuvre.

La manœuvre devient facile alors, *unique*, car l'application se retrouve dans tous les mouvements, à toutes les allures, au travail de haute école comme dans le travail ordinaire, et dans l'exécution du saut même.

En continuant à examiner l'emploi des aides dans les différentes acceptions, nous en constaterons l'analogie complète, constante, immuable.

Analogie dans le départ au galop.

A droite, par exemple : la jambe gauche (du dehors) se place en piquet près des sangles, se solidifie pour maintenir les hanches et, attirant le postérieur à elle, lui fait marquer le premier temps¹ en l'installant, en lui faisant prendre appui sur le terrain après l'avoir rapproché du centre de gravité; confiante dans cet appui, la jambe droite (du dedans) sollicite l'impulsion du postérieur droit, qui vient s'engager sous la masse et former la base diagonale; le cheval est placé à droite; la rêne directe a attiré légèrement la tête pour lui indiquer, lui montrer la voie où il doit couler et le disposer à s'y engager; la rêne d'opposition, tendue par suite de l'effet de la jambe du dedans, contribue, par son appui, à disposer la masse pour aller à droite et, après avoir maintenu un instant l'épaule gauche, va s'allonger, étirée, pour la suivre et la diriger mollement dans son évolution.

Principes donnés par le règlement de 1899.

Le règlement d'exercices de la cavalerie française du 12 mai 1899 s'exprime ainsi au sujet du départ au galop (art. 393, tome 1^{er})² :

« Le cavalier marchant à main droite, au commande-

1. La nécessité à laquelle a répondu la Nature en faisant marquer le premier temps du galop par le postérieur opposé au départ découle du raisonnement suivant : l'impulsion initiale, résultant de la contraction musculaire de ce membre, doit évidemment être fournie par celui des agents qui est placé du côté opposé au départ pour que toute la masse soit animée.

2. Par décision présidentielle du 1^{er} septembre 1901, le règlement du 12 mai 1899 a été modifié. Mais les modifications ne portent pas sur le départ au galop qui est indiqué, dans les mêmes termes que ceux que nous rapportons, aux paragraphes 386, 387 et 388.

ment « *Partez au galop,* » disposer d'abord le cheval en déplaçant au besoin légèrement les hanches à droite ; puis, au moment de déterminer le galop, porter les poignets un peu en arrière et à gauche pour faciliter l'enlever de l'avant-main, tout en déchargeant l'épaule droite, et ajouter aux aides déjà mises en jeu une égale pression des jambes à un degré suffisant pour produire une accélération qui corresponde à la vitesse du galop.

« Les aides principales, employées pour placer le cheval, ayant été la rêne et la jambe gauches, et pour accélérer l'allure, la jambe droite et la jambe gauche, il en résulte que finalement les aides ayant agi avec le plus d'effet ont été la rêne gauche et la jambe gauche. »

Quelques-uns ont prétendu que nous semblions ne pas être en accord parfait avec le règlement quand nous préconisons l'emploi de la jambe du dedans pour donner l'impulsion correspondant à la vitesse du galop ; il n'en est absolument rien et nous sommes, au contraire, en corrélation absolue ainsi que nous allons le démontrer :

Le règlement actuel (12 mai 1899) a modifié les termes du précédent (31 mai 1882) en disant : « disposer le cheval en déplaçant au *besoin* légèrement les hanches » tandis que son prédécesseur précisait de « traverser d'abord le cheval en déplaçant les hanches » (art. 287).

Le règlement, il faut y songer, est fait pour nos hommes qui ne peuvent avoir le tact de l'homme de cheval, de l'officier, et c'est pour y remédier que, utilisant l'impulsion naturelle provenant du cheval lui-même, le règlement de 1882 faisait décomposer le mouvement : déplacer les hanches en dedans d'abord, puis partir.

Et il indiquait lui-même cette décomposition en recommandant de « redresser son cheval aussitôt que le départ est obtenu » et en expliquant, à la fin du paragraphe que « cette suite d'actions donne au cavalier le « moyen de partir juste ; car le cheval étant disposé, en

Comparaison
avec les moyens
indiqués par
le règlement
de 1882.

« appuyant à droite, de telle sorte que le bipède latéral droit dépasse le bipède latéral gauche, se trouve naturellement disposé à partir sur le pied droit, *s'il est maintenu dans cette attitude au moment où le départ lui est demandé.* »

Le règlement de 1899, qui a modifié le principe de traverser le cheval et indique seulement que cette disposition peut être prise en cas de besoin, n'avait donc plus à parler de redressement et il reproduit exactement les termes du règlement de 1882 que nous rapportons plus haut au sujet de l'attitude, employant seulement, dans le membre de phrase souligné, le terme « maintenu » au lieu « d'enlevé ».

À l'article 394, le règlement de 1899 précise : « Lorsque les départs au galop sont bien compris, le cavalier prend le galop en maintenant le cheval aussi droit que possible, tout en procédant toujours, dans la mise en action de ses aides, suivant les principes prescrits (n° 393), c'est-à-dire qu'il augmente la pression des jambes pour déterminer le galop, au moment où il sent le cheval disposé (pour le départ à droite) à céder à l'effet de la rêne et de la jambe gauches. »

Conformément aux principes émis par le règlement, nous voulons que la jambe du dedans vienne donner l'impulsion, quand la masse a été disposée par les aides extérieures, la voie du départ lui étant indiquée par la rêne directe.

Un cavalier un peu expérimenté et désireux de rechercher la perfection, d'idéaliser les moyens de conduite du cheval pour son emploi — c'est le point de vue auquel nous nous plaçons dans cette étude — peut faire mieux en effet que de partir de travers pour remettre ensuite son cheval droit, car il accentuerait la plus grosse difficulté à résoudre peut-être en équitation, déjà signalée : avoir un cheval droit.

Qu'on veuille bien le remarquer encore, ce que le che-

approchement
avec les moyens
que nous indi-
quons.

val donne sur le côté est autant de perdu pour le mouvement en avant ; en idéal, on doit donc chercher à faire mieux. Enfin, il y a une raison péremptoire. Tout mouvement s'exécute sur une base et il faut qu'il en soit ainsi pour sa régularité. Or, pour le galop à droite, la première base est fournie par le postérieur gauche, et c'est sur ce point d'appui que la base diagonale gauche va venir, sollicitée à son tour, prendre ses assises en avançant et soutenant la masse des deux côtés. Et cette base diagonale étant la cheville ouvrière de la foulée, il y a une nécessité plus grande encore de l'affermir et de la poser au moment voulu. La première, fournie par le postérieur opposé — gauche pour le galop à droite — peut à la rigueur être branlante ; la deuxième, base diagonale, gauche pour le même galop, doit être constituée par l'association du bipède, fournie aussi exactement que possible au moment de la sollicitation, sans cela il y a manque de régularité dans la locomotion.

On y arrive par l'emploi des aides diagonales dont le règlement, celui de 1899 comme le précédent, ne parle qu'avec la plus grande réserve, même au travail en bride (art. 395) en indiquant d'attirer la tête à droite avec le filet et de conserver, pour les jambes, le même emploi qu'au travail en bridon.

Le règlement ne pouvait être plus explicite — et ces procédés indiqués par le premier écuyer de France, le général L'Hotte, sont indiscutables — et il a mis à la disposition des instructeurs, chargés de les transmettre au cavalier, l'action mécanique, l'emploi des aides qui, en utilisant l'ardeur naturelle du cheval, détermineront le galop ; mais nous pouvons faire mieux, voir quels effets les jambes ont à produire successivement, et nous en déterminerons le meilleur emploi, conforme toujours aux principes que nous avons émis.

Pour faire partir son cheval au galop à droite, le

cavalier, qui a toujours ses jambes en contact, solidifie la jambe gauche qui augmente par conséquent sa fixité.

Le cheval y répond par un engagement du postérieur gauche qui se mobilise et se rapproche du centre pour marquer le premier temps; aussitôt, la jambe droite sollicite, en s'employant par une pression ou un léger battement, le postérieur droit qui évolue et vient s'engager sous la masse; la jambe gauche, qui n'a pas lâché son postérieur et qui continue sa pression, maintient les hanches et sert d'appui à l'action de la jambe droite pendant que celle-ci sollicite l'évolution du postérieur droit, à la manœuvre duquel elle est préposée; et celle-ci, agissant ainsi sur son diagonal, le gauche, qui marque le deuxième temps, l'étend et le fixe sur le terrain; enfin, la jambe gauche, qui n'a pas diminué son contact, l'augmentant même dans cette troisième phase, favorise, par son action diagonale, l'extension de l'épaule droite qui marque le troisième temps et s'apprête à solliciter de nouveau le postérieur gauche pour en renouveler l'impulsion; en un mot, la jambe gauche n'a pas bougé et a exercé une pression constante pendant l'exécution de la foulée¹, avec quelques nuances dans la contraction musculaire, voilà tout, tandis que la jambe droite s'est employée activement, au moyen d'une pression plus accentuée ou d'un battement, quand le postérieur droit manœuvre.

Ces procédés sont donc en accord parfait avec le règlement, à cette seule différence près que nous appelons spécialement l'attention sur l'impulsion que la jambe droite doit exiger du diagonal gauche qui, en s'étendant sur le terrain une fois que l'appui a été pris sur le sol par le postérieur gauche, est la cheville ouvrière de la foulée. C'est en effet le diagonal gauche

1. Par le fait, l'emploi de la jambe du dehors a eu en effet plus de durée, mais l'effet déterminant appartient à la jambe du dedans.

(deuxième temps) qui, profitant de l'appui que le postérieur gauche a pris sur le sol au premier temps, a fait progresser, par sa manœuvre associée, la masse en avant et qui, après avoir bondi, après s'être développé, a pris à son tour un solide appui sur le sol des deux côtés, antérieur gauche et postérieur droit, soutenant la masse dont le quatrième étai, l'antérieur droit, va évoluer à son tour en se servant de cet appui.

Et si l'on saisit bien la nécessité, pour la solidité aussi bien que pour la progression en avant, de l'allongement du diagonal gauche sur le terrain, puis de sa fixité sur le sol, on comprendra l'importance qui doit être donnée à l'impulsion sollicitée par la jambe chargée de l'obtenir et on saisira que, dans les changements de direction, elle est plus nécessaire encore et s'obtient par des procédés d'emploi des aides identiques.

Nécessité de l'intervention de la jambe d'action.

Si vous ne faites pas intervenir au bon moment, après avoir fixé la jambe gauche, l'action de la jambe droite, ayant un effet d'impulsion sur le diagonal gauche, le cheval partira sans doute au galop cependant, mais sans que vous puissiez dire s'il partira exactement ici ou là, et à cette foulée de pas ou à la suivante; or, un vrai cavalier, qui recherche la perfection ou veut simplement faire un peu d'équitation fine, *peut à sa guise*, après s'être rendu possesseur des hauches avec la jambe opposée pour en limiter la fuite, *ou bien* laisser le cheval marcher ainsi, dans la disposition préparatoire, pendant quelques instants, attendant le moment où il provoquera l'installation du postérieur gauche sur le sol et sollicitera le postérieur droit, — et le diagonal gauche qui marque, par association, le deuxième temps — intervenant au moment où il va évoluer à son tour; *ou bien* il peut faire suivre immédiatement la disposition préparatoire du départ lui-même, ces deux actions étant alors confondues; et, dans l'un et l'autre cas, il

obtiendra le départ en exerçant, avec la jambe droite, une pression ou un léger battement du mollet qui met à sa disposition complète le postérieur droit, le forçant à s'engager ou à s'étendre, quelquefois les deux, *au moment précis où il le désire.*

Et alors, le cheval part au moment voulu, désiré, droit, et obéissant exactement, immédiatement, sans aucune perte d'effort ou de temps, à l'action d'impulsion.

Et quand vous serez au trot, vous agirez de même pour partir au galop; vous fixez la jambe du dehors pour maintenir les hanches et faire marquer un temps d'arrêt au postérieur gauche et, immédiatement, vous exercez une pression avec la jambe du dedans; le cheval y répond mécaniquement par la disposition des membres qui caractérise le galop, et cela exactement au moment où vous avez employé la jambe du dedans pour appeler le postérieur du même côté, après avoir maintenu les hanches du côté opposé.

imple à l'appui.

Un jour que nous dirigions un dressage de chevaux de six ans dont nous étions chargé, devant notre capitaine-commandant, — un de nos bons amis, mort maintenant, — j'avais commandé de partir au galop à droite; voyant un des chevaux, mal déterminé, hésiter, je criai au cavalier: « Jambe droite, jambe droite! » — « Non, jambe gauche, » me dit mon capitaine — « Non, » repris-je, « jambe droite ». — C'est que mon tact de cavalier m'avait fait pressentir que, à ce moment, le cheval était bien disposé avec la jambe gauche mais qu'il y manquait, pour le départ, l'intervention de la jambe droite. De là, mon cher capitaine en conclut que j'indiquais des procédés autres que ceux du règlement et, ajoutait-il, « vous pouvez les employer pour vous, dresser vos chevaux par des procédés spéciaux, qui vous sont personnels, mais, pour les cavaliers, vous devez leur indiquer seulement ceux que le règlement préconise. »

Il s'ensuivit une petite discussion — oh ! bien amicale ! — qui se renouvela lors de toutes les présentations que nous fîmes plus tard, représentant alors deux escadrons différents dont je commandais l'un et lui l'autre, et, avec malice, quand un cheval de mon unité partait à faux, il ne manquait pas de me dire : « C'est cela ! c'est à l'emploi de la jambe du dedans que la faute est due ! — Et ce qu'il y a de bon, c'est qu'il avait raison, car, si la pression déterminante de la jambe du dedans intervient sans que la jambe du dehors soit solidement fixée, les hanches sont chassées du côté opposé, à l'extérieur, et l'impulsion, mal appliquée alors, qui a augmenté l'action de la force centrifuge, a suivi la même voie et provoque le départ à faux ; mais, justement, cela prouve d'abord combien je suis d'accord avec le règlement puisque, avant tout, je spécifie de solidifier la jambe du dehors ; puis, conformément à la deuxième injonction du règlement qui veut que cette première action de la jambe du dehors soit suivie d'une égale pression des deux jambes, je spécifie encore leur action, la disséquant pour l'exprimer, en disant : la jambe du dehors continue son office de piquet, épousant l'état passif pendant que la jambe du dedans, utilisant cet appui, exerce une pression pour l'impulsion. La pression des deux jambes est donc parfaitement intervenue après la disposition donnée par la jambe du dehors, mais les muscles, qui ont continué à se raidir pour solidifier cette jambe du dehors, se sont contractés, puis décontractés dans la jambe du dedans à l'effet d'exercer, avec celle-ci, une pression active.

Je pense que vous êtes vaincu, mon cher commandant, et je vous envoie ici un bon souvenir.

Dites-moi que ceci n'est pas fait pour nos hommes et est trop délicat à leur faire comprendre, d'accord, et c'est pour cela que, sans autre explication, j'ai crié : « Jambe droite, » voyant clairement que cette interven-

tion était nécessaire et, du reste, le résultat fut que le cheval partit juste. Mais encore, essayez de dire à vos élèves, au moment du départ : « Fixez la jambe gauche, » et d'une ! — puis « laissez-la fixe et poussez dans la jambe droite, » et de deux ! — un point, c'est tout ! — et vous verrez tous les chevaux partir sur le bon pied et vous serez, comme moi, en conformité complète avec le règlement, puisqu'ils se seront servis de la jambe gauche d'abord et auront exercé ensuite une pression des deux jambes.

Quant à l'égalité de cette double pression en tant qu'énergie musculaire, le règlement devait l'émettre afin de bien exprimer que, pour partir juste d'abord, droit ensuite, le cheval ne doit céder finalement ni d'un côté, ni de l'autre, et que l'effet ne doit être plus accentué, virtuellement, ni par l'une, ni par l'autre jambe, mais, — et c'est là tout le point de la discussion — personne ne peut affirmer à l'avance que l'énergie musculaire prédominera dans l'une ou l'autre jambe, car cela dépend du cheval, de son tempérament, de son dressage, du degré de souplesse d'un des diagonaux : l'important est de comprendre que, quel que soit l'effort musculaire de l'une ou des deux jambes, rien ne sera changé en ce qui concerne leur rôle spécifique.

Et nous, en agissant ainsi, nous rentrerons dans l'analogie de l'emploi des aides basé sur la meilleure locomotion et nous l'appliquerons dans tous les cas, ainsi que nous allons continuer à le faire ensemble.

La jambe du dehors maintient toujours les hanches; son rôle passif ne se change en rôle actif que quand la manœuvre du postérieur auquel elle est préposée le réclame, mais pour revenir aussitôt à l'état passif, et son effort musculaire sera alors d'autant plus énergique que le cavalier emploiera davantage sa jambe du dedans pour obtenir plus d'impulsion de son diagonal. Le cheval répond à l'action de la jambe du dedans en activant

le mouvement du postérieur correspondant ou en l'engageant, ce qui a pour conséquence d'accélérer le mouvement de l'épaule opposée en diagonale et de l'étendre; c'est cette épaule qui doit être étendue d'abord pour aller chercher le terrain et s'y fixer, en attendant que l'autre la dépasse tout à l'heure.

N'est-il pas logique, évident, que le cavalier cherche à produire une action spéciale sur l'épaule qui est en arrière et qui évolue sur un terrain fuyant? S'il employait les moyens inverses, il augmenterait encore le développement de l'épaule qui fournit le troisième temps, et on peut se figurer quelle peine l'épaule du dehors aurait à la suivre, tandis que c'est en raison de l'extension de cette épaule que celle du dedans, par similitude, embrasse plus franchement le terrain au troisième temps.

**analogie
pour tourner
au galop.**

A droite : la jambe gauche se fixe avec plus de fermeté encore pour empêcher les hanches de se jeter à gauche et pour permettre l'action énergique de la jambe droite, impérieusement réclamée, qui oblige le postérieur droit à venir s'engager, s'implanter sous la masse pour la retenir sur le terrain tout en la forçant à s'y allonger, à s'y mouler, sans glisser, la projetant à l'extérieur sur les aides régulatrices qui maintiennent la masse sur l'arc de cercle voulu par le cavalier. Certes, plus qu'à toute autre allure, on conçoit que l'effort du cavalier doit tendre à s'exercer sur l'épaule extérieure qui, en arrière déjà, évolue sur un arc de cercle excentrique.

Et nous rappellerons, en vue de faire saillir la corrélation de l'emploi des aides, l'observation que nous indiquions dans notre première étude (1890) et dans la causerie ayant trait à la disposition de la masse : plus le cavalier désire faire son tournant rapide et court, plus l'emploi des jambes, tel que nous l'indiquons, s'affirme; la jambe du dehors se fait barre de fer,

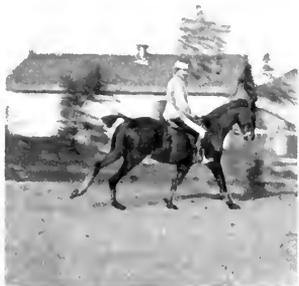


Fig. 15. — La Noce, galop à droite, 2^e temps, base diagonale gauche à l'appui.



Fig. 16. — La Noce, galop à droite, base diagonale gauche (2^e temps) à l'appui.



Fig. 17. — Archimède, galop à droite, 2^e temps ; la base diagonale gauche se forme, le postérieur gauche est encore à l'appui.



Fig. 18. — Archimède, galop à gauche, 1^{er} temps ; postérieur droit à l'appui, après la suspension.

s'incrustant passivement près des sangles, pour permettre à la jambe du dedans de s'employer plus énergiquement, donner plus d'impulsion et lancer la masse dans la nouvelle direction qui lui est indiquée par la main; et, quand la jambe du dehors a reçu la masse, s'opposant à l'action de la force centrifuge et fournissant l'appui à l'emploi de sa congénère, elle actionne à son tour le postérieur qu'elle a reçu et en sollicite un surcroît d'impulsion dans la nouvelle direction, sans que rien ne soit perdu pour le mouvement en avant.

Et rien n'est changé, dans cette disposition non plus que dans cette action, si le cavalier, au lieu de rechercher un changement de direction court, à une allure rapide, veut tourner au galop ralenti de manège en obtenant plus de geste.

La jambe du dehors détermine la limite que les hanches ne doivent pas dépasser, mais le mouvement ne peut se faire sans ralentissement d'allure et avec brillant qu'à la condition que la jambe du dedans s'emploie énergiquement encore, pour faire gagner en hauteur ce qui n'est plus utilisé en étendue et pour empêcher le cheval de raccourcir l'arc de cercle sur lequel il est déterminé; en projetant la masse à l'extérieur, sur la jambe du dehors, la masse, encadrée alors par la jambe du dedans qui l'anime et la jambe du dehors qui lui fait conserver l'attitude, chemine en se grandissant.

Eh bien ! n'y a-t-il pas analogie complète entre cet emploi des aides au galop et celui que nous avons indiqué pour mouvoir un cheval au trot enlevé : travaillant à droite, le cheval placé à droite et le cavalier trottant sur le diagonal gauche et actionnant le postérieur droit, envoyant ainsi le cheval sur les aides extérieures.

Si le cavalier a pris ces dispositions sur la ligne droite, c'est pour répondre à une des nécessités sui-

Analogie
de locomotion
du trot enlevé
et au galop.

vantes : ou bien il éprouve le besoin, pour rendre le jeu des deux épaules égal, d'étendre l'épaule gauche, de lui faire embrasser plus de terrain de ce côté, le cheval ayant sans doute le défaut d'en embrasser davantage de l'autre côté, ce qui le fait obliquer ; ou bien il veut assurer la stabilité en faisant étendre le mouvement du côté où le terrain fuit, du côté gauche, sur le bord d'une route par exemple, car si on est sur le côté gauche, la route étant bombée, la pente est à gauche pour former le caniveau ; ou bien encore c'est qu'il a l'intention de tourner à droite.

Conformément à ces réflexions et pour maintenir son cheval dans les meilleures conditions de bonne locomotion, le cavalier devra changer de diagonal et le placer s'il se présente un nouveau changement de direction à faire dans le sens opposé ou s'il change de côté de la route ; de même, quand on est au galop, on change de pied pour tourner juste.

Le but aura donc toujours été, et il semble que rien ne soit plus logique, plus naturel, soit sur la ligne droite¹, soit en changeant de direction, de favoriser,

1. Quand le cheval étant dressé, le jeu des membres est égal, et quand il répond bien à la sollicitation des jambes, il est évident que, le but n'étant plus de faire fonctionner une épaule plus que l'autre, le cavalier n'a plus les mêmes raisons, au point de vue dressage, de choisir, sur la ligne droite, un diagonal plutôt que l'autre, et c'est la forme du terrain qui doit entraîner le trot sur tel ou tel diagonal ; mais pour pouvoir, soit par mesure de dressage, soit par recherche de la meilleure locomotion en vue du terrain, trotter sur l'un ou l'autre bipède à sa volonté, le cavalier a dû trotter de façon sensiblement égale sur les deux pieds et, pour conserver cette égalité, il doit encore s'y astreindre.

Et pour le galop il en est de même ; si l'on veut que le cheval galope avec la même facilité, donnant le même développement, sur les deux pieds, il faut le galoper aussi souvent sur l'un que sur l'autre ; or, nous l'avons indiqué dans notre étude, de même que le cavalier a un pied favori au trot, il en a un préféré au galop ; et veuillez bien remarquer la coïncidence qui apporte sa confirmation à notre exposé, le pied que le cavalier préfère au galop est l'opposé de son favori au trot. Pourquoi ? Mais parce que la disposition et l'action du cavalier sont les mêmes pour galoper à droite et pour trotter, étant à main droite,

selon le terrain et la forme qu'il affecte, le développement du membre qui nécessite le plus d'extension, engageant le cheval, par l'emploi des aides, à se maintenir en équilibre, à s'éloigner du centre; et cela, par la sollicitation du postérieur qui, s'il est livré à lui-même, recherchera d'instinct l'appui du sol là où il est le plus à sa portée et non pas là où le cavalier, par intelligence de meilleure locomotion, doit exiger qu'il se pose; et c'est ainsi que le cheval, marchant sur le bord d'une route, dans le creux qui existe entre la chaussée et le bas côté gazonné, où le terrain est meilleur ordinairement, cherche à remonter sur le dôme parce qu'il aura, là, moins à s'employer.

recherche des
bas-côtés.

Du reste, à un autre point de vue, cette recherche des bas côtés, à laquelle certains cavaliers ne manqueraient pour rien au monde, donne lieu aussi à certaines réflexions; le terrain y est souvent meilleur pour les pieds, pour les membres c'est vrai, mais il faut considérer que, en raison des aspérités et des pierres roulantes qui s'y trouvent la plupart du temps, et de la déclivité du terrain, le cheval est soumis à un travail beaucoup plus considérable; si, donc, votre but est de développer ses moyens et son adresse, c'est bien, mais si vous voulez le ménager, c'est beaucoup moins bien; sur le dôme, il éprouvera moins de fatigue et, si les tendons sont sains, la marche sur le dur les fortifiera; il ne faut pas avoir de parti pris, il faut considérer ¹.

sur le diagonal gauche. Et, justement, aussi bien pour la régularité du placer que pour la locomotion en vue du terrain, le cavalier doit, travaillant à droite, galoper sur le pied droit et trotter sur le pied gauche.

N'est-ce pas une preuve nouvelle qu'il existe une façon *unique* de bien mouvoir son cheval à toutes les allures?

1. Lors des dernières manœuvres, mon maréchal des logis chef montait un cheval de pur sang qui avait été claqué plusieurs fois et qui, remis, s'était cependant bien comporté pendant les trente jours qu'elles durèrent.

A l'avant-dernière étape du retour, le cheval, fatigué, boitait à gauche. Le chef se trouvait alors près de moi, sur le côté gauche de

Emploi du trot enlevé pour déterminer le départ au galop.

Par suite de l'analogie de l'emploi des aides au trot enlevé et au galop, le cavalier a à sa disposition le moyen de favoriser le départ au galop sur l'un ou l'autre pied.

Si un cheval fait des difficultés ou a moins de disposition pour partir au galop sur le pied droit par exemple, allure dans laquelle l'épaule droite devra se mouvoir en avant de l'épaule gauche, il n'y a qu'à trotter plus fréquemment sur le diagonal droit pour développer l'épaule droite qui se retient; par le fait de ce surcroît de développement donné à l'épaule en retombant sur elle, on l'habitue à prendre, par rapport à sa congénère, la disposition qu'elle prendra au galop; après quelques exercices, l'on n'aura plus qu'à pousser le cheval, étant au trot, dans ces conditions, et il partira au galop sur l'épaule que vous trottez.

Mais, ceci est encore du domaine du dressage; à l'effet d'augmenter le jeu d'une des épaules qui a besoin d'exercice pour arriver à manœuvrer en avant de sa congénère, le cavalier a trotté souvent sur le diagonal dont elle fait partie et, dans le même but et par application, s'est mis sur le diagonal droit par exemple si le cheval fait des difficultés pour partir au galop à droite et, en particulier, au moment où il veut obtenir le départ en raison de ce que, par cette disposition et

la route et, conformément aux indications que je lui avais souvent données, il trottait sur le diagonal droit à l'effet de soulager le membre antérieur gauche atteint.

Cependant, le cheval boitait de plus en plus et cherchait constamment à remonter sur le dôme de la route.

Voyant cela, je conseillai au chef de se mettre sur le côté droit de la route tout en continuant à trotter sur le diagonal droit; le résultat fut que, instantanément, la boiterie disparut et que le cheval put terminer ses deux dernières étapes sans claudication.

C'est que, ainsi, non seulement le cheval était soulagé par le fait qu'il était trotté sur le diagonal sain, le droit, mais encore, en raison de la forme du terrain sur lequel se faisait l'appui, la flexion du membre malade s'exécutait plus facilement et sans douleur sur la pente légèrement descendante du creux.

l'action correspondante, il favorise le départ à droite; mais, quand il ne recherche pas ce but, il doit, ainsi que nous l'avons dit, trotter sur le diagonal opposé à la main à laquelle il veut manœuvrer; donc si, étant au trot et travaillant à main droite, il trotte sur le diagonal gauche et qu'il veuille demander le départ au galop à droite, il doit changer de diagonal et se mettre sur le droit.

Et ce changement de disposition, qui pourrait, dans l'esprit de certains, susciter des doutes au sujet de l'analogie de l'emploi des aides telle que nous l'affirmons, la confirme au contraire. Et en effet, la disposition du cavalier qui, au trot, entraîne le galop ne peut être la bonne quand on veut rester au trot; sans cela, le cheval chercherait tout naturellement à prendre le galop et le cavalier devrait s'y opposer. *Se mettre sur le diagonal droit, pour engager le cheval à prendre le galop à droite, reste donc un simple procédé de dressage.*

Dans la similitude de disposition et d'action, le cavalier trottant sur le diagonal gauche et galopant sur le pied droit quand il travaille à droite, *on doit voir qu'il s'adresse spécialement au diagonal gauche* qui, à ces deux allures, doit s'étendre sur le terrain et servir d'appui, *de base.*

logie au galop
à faux.

Le cavalier est au galop à droite et veut tourner à gauche. Rien n'est changé dans l'emploi des aides et tout se passe comme dans le galop à droite; la jambe du dedans, par rapport au galop et non au tourner, la droite par conséquent, actionne la masse et sollicite d'autant plus le diagonal gauche qu'il devra s'étendre davantage encore sur le terrain pour empêcher la ligne de gravitation de sortir de la base de sustentation. La masse est envoyée sur les aides régulatrices qui ont pour mission de la soutenir du côté du tourner, là où le terrain risque de lui manquer. La nécessité d'impulsion, s'adressant tout particulièrement au postérieur

droit et au diagonal dont il fait partie, est réclamée par le fait qu'elle doit suppléer à la disposition contraire à l'équilibre.

Le postérieur droit vient empiéter sur la base du tourner en s'engageant plus encore que dans le galop juste pour soutenir la masse.

Le cheval reste placé à droite, cela tout naturellement, car, il doit d'autant plus regarder du côté où il galope qu'il doit mesurer davantage le terrain pour exécuter le mouvement difficile qu'on exige de lui; la rêne droite s'allonge pour guider l'épaule droite dans son évolution sur un arc de cercle plus étendu qu'au galop juste, et la rêne gauche, par son appui, pousse l'encolure à droite pour l'engager à gagner en élévation ce qu'elle perd en étendue, tout en lui faisant opérer le changement de direction à gauche.

Il y a là simultanéité d'emploi des aides pour entretenir le galop à faux et pour changer de direction, quand on le désire, mais, étant donné qu'on ne doit galoper à faux que quand le cheval galope parfaitement juste et qu'on ne doit demander le changement de direction à faux que quand le changement de direction à toutes les autres allures a été obtenu très régulièrement, les deux actions sont une double application de manœuvres parfaitement connues du cheval et, si la disposition est bonne et l'action exacte, l'obéissance est la conséquence de sensations qui ne nécessitent aucune force et s'adressent à la masse n'offrant plus de résistance.

Du reste, conformément au principe que chaque jambe est chargée de la manœuvre de son diagonal et en particulier de son postérieur, la jambe droite, dans le galop à droite, le cheval travaillant à faux, stimule le postérieur droit si le galop se ralentit ou si l'épaule gauche ne s'étend pas, et la jambe gauche, dans le même galop, stimule à son tour le postérieur gauche, soit pour lui faire fournir un surcroît d'impulsion et forcer l'épaule

droite à s'étendre sur son arc de cercle extérieur, soit pour le rapprocher du centre et l'engager à s'employer pour le changement de direction.

Il est à remarquer encore que, dans le changement de direction à faux, le cavalier n'a pas à combattre la prédisposition qu'a le cheval, en travaillant au galop juste, de ramener ses hanches en dedans et de raccourcir par le fait même la base du tourner; la disposition donnée à la masse en galopant à faux empêche le cheval de ramener les hanches et de diminuer l'arc de cercle qu'elles doivent décrire dans l'exécution d'un changement de direction; il s'ensuit que l'action de la jambe placée à l'intérieur par rapport au tourner, la gauche, n'étant plus nécessaire dans la même mesure pour l'exécution de ce tourner, peut être utilisée presque complètement pour l'entretien du galop à faux en fournissant son appui à *la jambe d'action du galop* (la droite).

**Analogie
de l'appuyer.**

Dans l'appuyer, même emploi des aides; le principe étant le même, l'application est semblable, identique: pour appuyer à droite, le cheval est placé à droite; la jambe du dedans, la droite, envoie les hanches sur la jambe du dehors, la jambe gauche par conséquent, qui range ces hanches, faisant coïncider son action, une pression, avec la manœuvre de son diagonal, le droit — antérieur droit et postérieur gauche — et renvoie, par là même, les hanches sur la jambe du dedans, la droite. Celle-ci les saisit et entretient le cheval dans le mouvement en avant, en s'employant encore, par une pression, comme pour lancer la masse dans la direction opposée, vers la gauche, pendant que l'autre jambe lui sert d'appui et en faisant coïncider à son tour son action avec la manœuvre du diagonal gauche — antérieur gauche et postérieur droit; — cette jambe, du dedans, a pour mission de faire avancer la masse pendant qu'elle est déplacée vers la droite par la jambe du dehors (*fig. 19*).

On le voit, chaque jambe reste chargée de la manœuvre de son diagonal pendant laquelle elle s'emploie activement, l'une par effet de pulsion, l'autre par effet d'impulsion, et, pendant que sa congénère travaille son diagonal, sert de régulateur et d'appui, attendant passivement le moment de s'employer activement.

Si l'emploi de la jambe du dedans — droite dans l'appuyer à droite — n'intervient pas activement quand son diagonal, manœuvrant, réclame son intervention, le cheval, n'obéissant plus qu'à l'action de la jambe du dehors, appuiera sans avancer; si l'intervention de la même jambe du dedans n'est pas suffisamment active, son manque d'emploi aura pour effet de permettre un ralentissement d'allure; il n'y aura pas ou il n'y aura que peu de mouvement en avant, car c'est encore — comme au trot, comme au galop, en travaillant à droite — le diagonal gauche qui a besoin, pour aller chercher du terrain en avant, de s'étendre, de se développer.

Voici en effet la décomposition de la manœuvre pour appuyer à droite au pas : supposons que le postérieur gauche évolue; la jambe correspondante, la gauche, qui en a la charge, le saisit et, au lieu de le laisser se poser en avant, le pousse à droite de façon qu'il vienne chevaucher par dessus le postérieur droit que la jambe droite pousse à son tour, pendant son évolution, en avant et vers la gauche, s'opposant, par là même, à la tendance qu'ont les hanches à se jeter à droite au delà de la limite voulue; par suite de l'action de la jambe droite, l'épaule gauche s'étend pour continuer à cheminer en gagnant du terrain, et la main, au lieu de lui laisser prendre son extension en avant, l'attire à droite, pendant sa suspension, la forçant à venir chevaucher par dessus l'épaule droite.

Au trot, même manœuvre : la jambe gauche, saisissant son postérieur pendant son évolution, le fait chevaucher par dessus le droit, que la jambe droite a ins-

tallé sur le terrain; et celle-ci, en faisant marquer un temps d'arrêt au postérieur droit, envoie l'impulsion à l'épaule gauche par l'intermédiaire de la main qui la fait chevaucher par dessus l'antérieur droit.

Au galop, c'est pendant la suspension qui suit le troisième temps qu'il est préférable de disposer, puis d'influencer la masse pour appuyer à droite par exemple. La jambe droite, du dedans, a envoyé la masse, par impulsion, sur la jambe gauche qui sollicite son postérieur à s'engager plus en dedans, à se poser à droite au lieu de se placer en avant; la jambe droite, qui a attendu passivement ce moment, cédant même pour autoriser le déplacement des hanches de son côté, sollicite alors son diagonal, le gauche, et, après avoir assisté au poser de son postérieur, l'engage tout en limitant son déplacement à droite; l'impulsion, qui résulte de cet engagement, est reportée vers la droite par la main agissant sur l'épaule gauche avant son poser; en raison de cette exploitation de l'impulsion vers la droite par la main et de l'action de la jambe gauche qui a repris possession de son postérieur, l'épaule droite s'étend à droite en gagnant du terrain de ce côté pendant que l'épaule gauche, tout en embrassant le terrain en avant et à gauche, manœuvre en se rapprochant du côté de l'appuyer.

En un mot, dans l'appuyer, l'action de la jambe du dedans doit influencer le centre de gravité du cheval de telle sorte que, tout en se déplaçant vers la droite, la masse continue à avancer et que l'équilibre, qui pourrait être rompu si le déplacement vers la droite était trop précipité, soit maintenu par cette disposition vers la gauche.

**Appuyer au galop
à faux.**

Ce mouvement, qui est considéré comme un des plus délicats, est facile par l'application des principes que nous avons émis et de l'emploi des aides basé sur la logique et une bonne locomotion.

Je veux, par exemple, appuyer à droite pendant

l'exécution d'un changement de main diagonal tout en restant au galop à gauche; il faut deux choses : appuyer à droite, entretenir le galop à gauche. L'emploi des aides semble devoir se contrarier dans ce double but; il n'en est absolument rien. Pour entretenir le galop à gauche, la jambe gauche s'emploiera activement pendant la manœuvre de son postérieur, mais, au lieu de lui laisser opérer son évolution en avant, elle le pousse de façon que les hanches soient chassées vers la droite; et la jambe droite épouse alors l'état passif, relâché, quand la jambe gauche, s'employant activement pendant la manœuvre de son postérieur, demandera le déplacement des hanches à droite en exigeant que son postérieur se pose à droite.

Ce déplacement est demandé pendant la suspension; la rêne gauche s'est allongée pour suivre la tête qui est restée placée à gauche mais contribue, par son appui sur l'encolure, au déplacement de l'avant-main vers la droite.

L'emploi des jambes est donc encore absolument identique, avec quelques nuances de plus voilà tout; c'est ce qui constitue le tact, mais si on recherche l'habitude, dès le principe, de faire coïncider la pression de chacune des jambes avec la manœuvre de son diagonal, la résolution de tous les problèmes devient possible et, au fur et à mesure que le tact s'acquiert par suite de l'exercice, toutes les difficultés s'aplanissent pour arriver à disparaître.

Du galop en arrière.

Et c'est ainsi encore que chacun pourra, avec un tact suffisant, aborder le galop en arrière.

Dans le galop en arrière on a un double but : galoper et, tout en galopant, gagner du terrain en arrière et non en avant. Il semble encore que, pour répondre à cette double obligation — qui paraît être une antithèse, — l'emploi des aides doive se contrarier; il n'en est rien encore : l'impulsion, sollicitée de même façon, est ex-

plottée en arrière au lieu de l'être en avant, voilà tout, et c'est un simple reculer au galop pour lequel on emploie les mêmes actions que pour le reculer au pas, ou au trot si on est capable de l'obtenir.

Donc, pour galoper en arrière, la jambe du dedans, droite dans le galop à droite, provoque l'impulsion après l'avoir sollicitée, en s'employant activement pendant que le postérieur droit fait son évolution; la jambe du dehors, après avoir fourni un appui d'autant plus solide à l'action de sa congénère que l'impulsion doit être considérable tout en restant exploitable dans tous les sens, contribue à garder le cheval droit et à entretenir elle-même l'action de son postérieur qui, au premier temps, devra se poser en arrière de son congénère et non pas en avant.

La foulée de galop s'exécute, se développe absolument dans les mêmes conditions que dans le galop en avant avec cette seule différence que, par suite d'une action, qui ne peut mieux se comparer qu'à celle du demi-arrêt et qui est opérée par les rênes et le rejet en arrière rapide du corps du cavalier, celui-ci influence brusquement le centre de gravité du cheval pendant la suspension qui suit le troisième temps et force le postérieur marquant le premier temps de la foulée suivante à se placer en arrière et non en avant. On obtient le galop en arrière en passant d'abord par le galop ralenti, puis sur place, entremêlé de galop étendu, afin de conserver toujours le mouvement en avant et de tout prendre sur lui.

A main droite; le mouvement se fait sur l'antérieur gauche qui doit rester fixé au sol; le cheval reste placé à droite, voyant venir les hanches tant que dure le mouvement; la masse est animée par la jambe du dedans, la droite, et mise, par celle-ci, à la merci de la jambe du dehors, gauche, qui range les hanches par un effet de pulsion après avoir saisi et sollicité son pos-

nologie dans le
demi-tour sur
les épaules.

térieur qu'elle engage à se poser à droite, envoyant à son tour la croupe sur la jambe du dedans, droite, et faisant évoluer, par son action diagonale, l'épaule droite autour de la gauche. La jambe du dedans qui, après avoir animé la masse pour la confier à sa congénère, a reçu les hanches, attendant passivement le moment d'intervenir, limite leur mouvement, actionne légèrement son postérieur, après l'avoir reçu, pour le faire évoluer et pour exercer une poussée diagonale sur l'épaule gauche tendant à la charger: si cette action n'intervient pas, ce diagonal se retirera en arrière pour s'éviter de la peine, ce qui aura pour conséquence de faire reculer la masse. Le diagonal gauche prend une disposition comme pour marcher en avant et le postérieur droit, en évoluant guidé par sa jambe, charge l'épaule gauche et fixe à terre le membre antérieur sur lequel s'exécute la rotation (antérieur gauche). De cette fixité dépend la bonne exécution du mouvement. Quand il est terminé, pour obtenir la marche, la jambe droite accentue sa poussée diagonale qui, en mobilisant l'épaule contenue, détermine la marche.

Les mains n'ont pas bougé; les doigts, pressés sur les rênes, ont maintenu le placer à droite et, en se desserrant tout en restant fermés, ont permis l'évolution de l'épaule droite tandis que, restant serrés sur les rênes gauches, ils ont contenu l'épaule gauche; à la fin du mouvement, ils ont obtenu le nouveau placer et se sont desserrés pour laisser la liberté de marche à l'épaule contenue. Pendant l'exécution du demi-tour, le cheval, tout en voyant venir les hanches, doit conserver le bout du nez en avant, la ligne du chanfrein au-delà de la verticale et jamais en deçà. On a alors la certitude que toute la masse a des tendances à avancer sans qu'aucune de ses parties ne se retienne ou se rétracte.

Dans le demi-tour sur les hanches, qui s'exécute sur le postérieur du dedans, droit à main droite, la jambe

**Analogie dans le
demi-tour sur
les hanches.**

du dehors, la gauche, se fixe à l'instar d'un piquet, maintenant les hanches, les empêchant de le déborder, mais en actionnant son postérieur, quand son tour d'évoluer est venu, pour qu'il chevauche par-dessus le droit en avant; les deux mains, en se portant à droite, se chargent de déplacer l'avant main, la rêne gauche s'étirant pour suivre l'épaule gauche, dans son circuit excentrique; la jambe droite, du dedans, fixe à terre son postérieur, mais après l'avoir appelé à elle pour l'empêcher de reculer, pour le faire venir sous la masse en qualité de support et pour exiger, par la direction de la poussée, le développement de l'épaule gauche qui évolue en dehors. A la fin du mouvement, l'accentuation de cette poussée enverra les hanches sur la jambe gauche du dehors, qui, devenant jambe du dedans, sortira de son rôle passif pour actionner son diagonal et entreprendre la marche dans la nouvelle direction.

Pirouette au galop.

Et c'est par la même combinaison de l'emploi des aides que l'on exécutera la pirouette au galop en choisissant, pour la déterminer, le moment de suspension qui suit le troisième temps.

Voici en effet la suite des actions et de leurs effets, en supposant que la demande soit intervenue pendant cette suspension, pour la pirouette à droite : la jambe gauche, du dehors saisit son postérieur qui marque le premier temps de la nouvelle foulée de galop et qui, après l'installation sur le terrain du postérieur droit servant de pivot à la pirouette, sera maintenu pour ne pas s'écarter et être prêt à s'employer dans la nouvelle direction une fois la pirouette faite; la jambe droite, du dedans, empoigne son postérieur qui fournit, avec l'antérieur gauche, le deuxième temps de la foulée, absolument comme dans un temps de galop ordinaire, mais avec plus d'action pour le forcer à s'engager davantage sous la masse, pour le fixer solidement au sol et lui faire servir de pivot à la pirouette. Et l'action de la jambe

droite continuera jusqu'à la fin du mouvement de façon que, une fois la pirouette accomplie, c'est ce postérieur droit qui, n'ayant pas quitté le sol fournira le premier temps du nouveau départ au galop à la main opposée, à gauche. Il est à remarquer encore combien l'emploi des aides, ainsi combiné, est logique et conforme aux principes que nous avons émis, car la jambe du dedans, appelant à elle son postérieur et tout en l'installant sur le terrain pour servir de pivot, facilite, par son action diagonale, l'évolution rapide de l'avant-main, empêchant encore la masse de reculer.

En effet, l'impulsion, entretenue ou provoquée du postérieur droit, est envoyée à l'épaule gauche qui a un arc de cercle excentrique à décrire et la main l'utilise en la déplaçant à droite. La rêne droite, maintenant le placer, agit directement pour le déplacement rapide de l'avant-main à droite, et la rêne gauche, d'appui, suivant passivement le côté gauche de la bouche, règle l'évolution de l'épaule gauche pour l'engager à se développer à l'extérieur sans s'écarter. Aussitôt la pirouette faite, les aides changent leur disposition pour prendre le rôle qui leur revient dans le galop sur le nouveau pied, à gauche, et la rêne gauche en particulier donne le nouveau placer.

Il est bien entendu que, procédant du simple au composé, on devra d'abord, étant au galop, laisser tomber le cheval à l'arrêt, faire le demi-tour et repartir, après son exécution, au galop sur l'autre pied; et c'est seulement quand le mouvement s'exécutera correctement qu'on le demandera en restant au galop sans arrêt.

Analogie de l'emploi des aides au passage.

Fig. 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32.

Au passage, une jambe, faisant correspondre son action avec l'évolution de son diagonal, imprime à celui-ci une impulsion énergique au moyen d'une pression accentuée ou d'un battement avec le mollet, le genou restant toujours collé à la selle, pendant que



Fig. 20. — Grand trot passager.



Fig. 21.



Fig. 22. — Passage sur l'appuyer.

QUELQUES PASSAGES : ARCHIMÈDE.



Fig. 23.



Fig. 24.



Fig. 25. — Encolure raidie : Tête mal placée. Le cavalier, légèrement contracté lui-même, en est la cause.

AUTRES PASSAGES : ARCHIMÈDE.



Fig. 26.



Fig. 27.



Fig. 28.

AUTRES PASSAGES : ARCHIMÈDE.



Fig. 29.



Fig. 30.

AUTRES PASSAGES : BERCAIL.



Fig. 31.



Fig. 32.

AUTRES PASSAGES : BERCAIL.

l'autre jambe fixe au sol son diagonal et, sur cette base, favorise l'emploi de sa congénère. Elle sert d'appui en effet et oppose la résistance qui doit empêcher les hanches de se porter sur le côté et permettre à l'impulsion de se produire d'arrière en avant, ou plutôt dans la direction de l'épaule du diagonal sollicité; à chaque foulée, les jambes changent de rôle, et, comme, quoique ce soit souvent imperceptible pour l'observateur, le cavalier change légèrement le placer afin de dégager tour à tour chacune des épaules, il s'ensuit que chaque jambe devient, l'une après l'autre, jambe du dedans, puis jambe du dehors, ou, mieux, jambe d'action, puis jambe de disposition, et, logiquement, s'emploie comme dans toutes les circonstances semblables.

Le rôle des jambes, dans cet air qui nécessite un emploi des aides plus énergique et plus juste que dans la manœuvre de l'équitation courante, se démontre alors avec plus de netteté encore; la jambe droite du cavalier est chargée de la manœuvre du diagonal gauche, la jambe gauche, de la manœuvre du diagonal droit.

Supposons le diagonal droit en l'air, en suspension; au moment où il va venir prendre appui sur le terrain pendant l'évolution de l'autre diagonal et lui servir de base, la jambe gauche qui, s'employant activement, a provoqué, pendant la suspension, un soutien énergique de son diagonal en se servant de la base diagonale opposée, l'accompagne jusqu'à ce qu'il touche le sol et oblige son postérieur à prendre terre en s'engageant fortement. Par résultante, cette action détermine l'antérieur droit à s'arc-bouter sur le terrain avec une énergie conséquente.

A partir de ce moment et pendant l'évolution du diagonal gauche, le rôle actif de la jambe gauche cesse et devient passif, à l'effet de maintenir son diagonal accroché au terrain et de servir d'appui à l'effet actif

de sa congénère. Celle-ci, en effet, la jambe droite, qui a attendu passivement ce moment, se servant de la base diagonale droite et entreprenant à son tour le rôle actif, accompagne le diagonal gauche dans son évolution, en provoque la suspension énergique et l'actionne jusqu'à ce qu'il reprenne appui, forçant encore le postérieur à s'engager fortement et l'épaule à s'archouter.

Pendant l'évolution du diagonal gauche, la jambe droite a donc rempli le rôle actif de la jambe du dedans, la jambe gauche, le rôle passif de la jambe du dehors; elles ont eu effectivement ce rôle et, maintenant, elles vont en changer, la jambe gauche, spécialement affectée à la manœuvre du diagonal droit, va l'actionner, pendant que la jambe droite l'y aidera par son appui et en fixant au sol l'autre diagonal.

On le voit, il n'y a rien de spécial pour l'emploi des aides au passage; il est le même dans tous les cas et à toutes les allures.

Le cavalier, dans le passage et en raison du brillant de cette allure, porte son effort sur un diagonal, puis sur l'autre, successivement, absolument comme il s'adresse, dans l'équitation courante, au pas, au trot, au galop, soit à un seul membre, à une seule épaule, s'il ressent ou reconnaît la nécessité de travailler celui-là, de développer celle-ci, soit à deux membres, à un diagonal, ou aux deux successivement comme dans le passage.

Et le passage, provoqué ainsi et demandé par de simples allongements et raccourcissements d'allure, entremêlés de contre changements de main de plus en plus serrés pour rendre les hanches diligentes dans le sens latéral et conduire au balancement sur le côté et en avant et en arrière qui déterminera le passage, n'amène, ainsi que je l'ai dit dans ma première étude, que de bons résultats : assouplissements des articulations, des hanches, force donnée aux tendons et aux muscles, etc.

gements de
lection au pas-
e.

Dans les changements de direction au passage, l'emploi de la jambe du dedans, comme agent d'impulsion, s'affirme toujours davantage et est plus caractérisé encore; le cavalier est obligé en effet d'employer plus énergiquement la jambe du dedans pour exiger un surcroît d'effort de la part du diagonal incité, lorsque son tour sera venu de s'employer, sinon le cheval diminuera de lui-même la propulsion du postérieur qui doit, en même temps, faire son temps de passage et faire évoluer la masse: et le cheval, insuffisamment mù alors, diminue l'extension de l'épaule du dedans pour ne pas être obligé de soumettre à un effort trop considérable l'épaule du dehors.

L'action énergique du cavalier, qui s'adresse au postérieur du dedans, rétablit l'ordre en provoquant la suspension puis le développement de l'épaule du dehors, se servant, comme appui, de la base diagonale opposée. (*Fig. 33 et 34*).

Piaffer.

L'emploi des aides, pour le piaffer, est le même que celui du passage, puisque le piaffer n'est autre chose que le passage sur place; mais si, nous l'avons dit dans une précédente étude, tout cheval qui piaffe peut facilement être amené au passage, puisqu'il n'y a plus qu'à pousser, à faire marcher par l'accentuation du même emploi des aides, un cheval qui passage ne piaffe pas toujours. Et en effet, le mouvement devenant moindre, l'exploitation est rendue plus délicate. (*Fig. 35.*)

Et il nous vient ici que cette réflexion est applicable à tous les cavaliers qui, ne comprenant pas que tout doit être pris sur le mouvement, n'ayant pas saisi que le mouvement, source du déplacement, est le principe de toute exécution, rendent, par le fait qu'ils produisent leurs effets à l'arrêt, l'exécution plus difficile et commencent par la fin. Oui, tous ces cavaliers, qui travaillant sur place, recherchent alors le placer, la descente de main, la flexion de mâchoire etc, ne se rendent pas

compte qu'ils doublent la difficulté; en marche, leurs désirs seraient couronnés de succès par le fait que la masse, animée déjà, est à leur disposition dans une tout autre proportion *que quand il faut, en même temps, animer et disposer*; et ces muscles auxquels ils s'adressent, dont ils veulent le jeu, seraient également livrés à leur action par le fait de leur extension, de leur mobilité déjà acquise.

En haute école, les mouvements sur place sont toujours les plus délicats à obtenir; c'est ainsi que le piaffer demande plus de délicatesse et de tact que le passage; jambette, à l'arrêt, demande un emploi des aides plus juste, plus combiné qu'une extension de chacun des antérieurs acheminant vers le pas espagnol. Le galop étendu est autrement facile à obtenir que le galop sur place.

A plus forte raison, dans l'équitation courante, qui vient avant la haute école, tout est facilité par le mouvement, tandis que, quand il manque, l'exécution, péchant par la base, ne peut être correcte.

Pour le piaffer, la jambe gauche, par exemple, saisissant son diagonal, le droit, pendant que la jambe droite maintient fermement sur le terrain la base diagonale gauche avec l'aide de la rêne d'appui, l'accompagne dans son soutien, et jusqu'à ce qu'il prenne appui, au moyen d'une pression active; dès que ce diagonal a touché le sol, cette même jambe prend le rôle passif et maintient à son tour sa base diagonale droite sur le terrain, pendant que le diagonal gauche va venir au soutien sollicité par la jambe droite.

Plus les mouvements sont cadencés, exécutés, par bipèdes diagonaux, sur place, sans avancer du tout, sans extension des antérieurs, plus le cheval reste droit; plus aussi le piaffer est correct.

Jambette.

Quand un cheval sait faire jambette, tous les airs qui en découlent, pas et trot espagnol, pirouette renversée

sur trois jambes, galop sur trois jambes, sont engendrés et dépendent, pour leur obtention, du tact plus ou moins complet de celui qui est appelé à les solliciter.

Jambette, qui consiste à faire élever l'épaule et à faire tendre et maintenir le membre horizontalement, s'obtient par un emploi des aides analogue à celui que nous avons décrit jusqu'alors et que nous avons dit être applicable à tous les cas.

Et d'abord, à l'effet de préparer les muscles à un jeu qui ne leur est pas habituel, il est bon, étant à pied, de prendre l'épaule et la jambe et de les manœuvrer comme le cheval le fera lui-même quand il répondra à votre action, à l'effet de les assouplir ; cela lui indiquera en outre ce que vous désirez obtenir de lui. Et, quand il y répondra, si ce n'est pas par intelligence au sens propre du mot, ce sera par le fait qu'il sera engagé et préparé à répondre à votre sollicitation — qui doit être très déterminante — par un mouvement déjà connu.

Saisissant donc fortement, sur l'arrêt, le cheval dans les deux mollets qui exercent une pression considérable, la jambe gauche en arrière, la jambe droite plus *en avant* des saugles, on déplace la tête à droite avec les rênes droites — pour jambette à droite — et en même temps on accentue la pression diagonale de la jambe gauche qui vient solliciter l'élévation de l'épaule droite et le déploiement du bras et de l'avant bras, en poussant avec énergie la partie antérieure du cheval sur la jambe droite du cavalier.

Celle-ci, recevant la partie antérieure de la masse qui lui est ainsi confiée, sollicite, par son action, l'extension du muscle commun au bras, au cou et à la tête et de l'abducteur du bras, contribuant alors, *par son appui*, à la régularité et à la localisation de l'effet de l'action diagonale de sa congénère demandant le déploiement de la jambe droite, et, *par sa pression*, au développement des muscles intéressés. (*Fig. 36.*)

Ceci revient à dire que le mouvement, demandé par l'action diagonale, est obtenu et maintenu par les aides latérales. La jambe gauche, pour jambette à droite, exerce une poussée diagonale qui, s'adressant spécialement au membre antérieur droit, doit être sollicitée du postérieur gauche et envoie la masse sur les aides latérales droites.

Celles-ci, au lieu de permettre l'abaissement de l'épaule après son extension, la maintiennent en élévation, ce qui entraîne l'horizontalité du bras et de l'avant-bras. La jambe droite s'emploie par des pressions exercées en avant des sangles, tandis que, dans le passage, son emploi s'exerce très en arrière.

Dans le principe, le cheval gratte le sol et fait le même mouvement en l'air: le cavalier arrive à obtenir une immobilité presque complète de la jambe tendue, en accentuant l'application de sa jambe du même côté et, très rapidement, le cavalier peut maintenir cette immobilité ou obtenir des mouvements de jambe gracieux répondant à des pressions nuancées de la jambe.

La rêne droite, directe, place le cheval à droite au moyen du pli à la nuque; la rêne gauche, d'appui, contribue à charger l'épaule en la maintenant, le membre gauche restant fixé au sol.

Le cheval donnant jambette de l'un ou de l'autre membre à volonté, on obtiendra la pirouette renversée ou demi-tour sur l'épaule gauche par exemple — le cheval faisant jambette à droite — par un emploi des aides identique; seulement, la jambe droite opère des contractions et des relâchements de muscles plus nuancés pendant que la jambe gauche, tout en produisant sa poussée diagonale, provoque le déplacement des hanches à droite.

Le moyen pratique d'arriver à la pirouette complète sur trois jambes consiste à demander jambette à droite par exemple, à provoquer quelques pas de déplacement des

Pirouette renversée sur trois jambes.

hanches, demander de nouveau jambette, continuer la pirouette, etc.

Le mouvement de jambette d'une part, le demi-tour sur les épaules d'autre part, doivent être assez familiers au cheval pour qu'il puisse répondre à l'action de la jambe gauche, demandant en même temps jambette et le déplacement des hanches, à l'action de la jambe droite, maintenant l'extension du membre sollicité et recevant les hanches. Mais, en définitive, dès que l'air est connu du cheval, chaque jambe se comporte exactement comme dans le demi-tour sur les épaules ordinaire : la jambe gauche, du dehors, pour jambette à droite, exerçant la pression diagonale qui, au lieu de faire cheminer cette épaule autour de sa congénère sur le sol, la fera étendre et évoluer en l'air; la jambe droite, du dedans, fixant sur le terrain, par une action de poussée diagonale, le membre antérieur gauche, et exigeant, par des pressions nuancées et au moyen de contractions et de décontractions musculaires, le maintien du membre en suspension, tout en permettant le déplacement des hanches.

espagnol. Quand le cheval sait faire jambette, le pas espagnol s'obtient très rapidement. A titre d'exercice d'abord, on fait faire jambette à droite, on marche, on fait faire jambette à gauche, on marche. Ensuite, et pour obtenir le pas espagnol, la marche est sollicitée par les aides s'employant comme toujours, une jambe comme agent d'impulsion pendant que l'autre est de disposition, et vice versa. Exemple, à l'action de la jambe gauche, s'appliquant en arrière de la sangle, le postérieur gauche évolue — s'engageant plus ou moins selon que la sollicitation est plus ou moins sévère ou exercée plus ou moins en arrière — et amène la masse sur les rênes et à la jambe droite qui est restée jusqu'alors, comme *agent de disposition*, très affermie aux sangles et plutôt en avant. Les aides latérales droites entreprennent alors

une action spéciale : la jambe droite, sortant de son état passif, exerce des pressions tendant à obtenir le développement des muscles intéressés, puis une suspension prolongée : la rêne droite de filet demande l'élevation de l'épaule et l'augmentation du soutien pendant que la rêne de bride entretient la mobilité de mâchoire ; la rêne gauche, d'opposition, maintient son épaule à l'appui. (*Fig. 37, 38, 39 et 40.*)

Aussitôt le pas de droite avec jambette obtenu, le cavalier transporte son action, en changeant la disposition de ses aides, sur l'autre diagonal, le gauche, et la succession d'emploi se détermine comme suit : action diagonale de la jambe droite avec soutien énergique de la jambe gauche, toutes deux appliquées aux sangles, la droite en arrière, la gauche plus en avant, action des aides latérales gauches, avec soutien de la rêne d'opposition.

Et le mouvement continue ainsi, le cavalier, après avoir exercé une poussée diagonale, recevant la masse sur les aides latérales opposées qui accompagnent le membre dans son abaissement jusqu'à son poser, de façon à régler chaque pas et à en raccorder l'évolution. C'est la partie délicate mais, avec un peu de tact et en suivant bien le mouvement du cheval — on presse dans la jambe opposée puis dans l'autre, la pression sur les rênes directes arrivant alors, pour cesser de presser quand le membre est à terre, et on en fait autant en s'adressant à l'autre diagonal et latéral, — celui-ci règle bientôt son mouvement sur cette action des aides.

Trot espagnol.

Quand un cheval sait faire jambette et le pas espagnol, on obtient facilement le trot espagnol, facilité par le fait que le cheval projette sa masse d'un diagonal sur l'autre. Les actions sont exactement les mêmes avec plus d'accentuation : impulsion diagonale sollicitée par la jambe droite, par exemple, du postérieur droit au moment de son évolution, pour amener la masse sur les



Fig. 33.



Fig. 34.

CHANGEMENTS DE DIRECTION AU PASSAGE.



Fig. 35. Le piaffer.

Mon neveu, M. D... au piaffer sur Archimède. Après quelques séances d'équitation seulement, ce jeune élève obtient le passage et le piaffer par une application exacte des aides sur un cheval bien dressé.



Fig. 36. — Une bonne jambette.



Fig. 37.



Fig. 38.



Fig. 39.



Fig. 40.

*ACHEMINEMENT VERS LE PAS ET LE TROT
ESPAGNOLS.*



Fig. 41. — Archimède. Changement de pied au galop de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche, le postérieur gauche vient à l'appui pour le nouveau galop. Antérieur et postérieur droits au soutien. Pris au moment du changement des aides.



Fig. 42. — Archimède. Changement de pied au galop de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche, le postérieur gauche est venu à l'appui pour le nouveau galop. Antérieur et postérieur droits au soutien. Pris un peu plus tard que dans la figure précédente.



Fig. 43. — Bercaïl. Changement de pied au galop de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche, les trois autres membres sont au soutien. Le postérieur gauche vient à l'appui pour marquer le 1^{er} temps du nouveau galop. La position du cavalier est défectueuse, trop relâchée.



Fig. 44. — Bercaïl. Changement de pied au galop de droite à gauche. Le cheval pivote sur l'antérieur droit, le postérieur droit est à l'appui, le postérieur gauche y est venu à son tour, engagé, et s'associe avec l'antérieur droit pendant que l'antérieur gauche dépasse celui-ci.

CHANGEMENTS DE PIED AU GALOP



Fig. 45. — La Noce. Changement de pied au galop de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche, le postérieur gauche est venu à l'appui pour le nouveau galop; le postérieur et l'antérieur droits sont au soutien.



Fig. 46. — La Noce. Changement de pied de droite à gauche, vu de face. L'antérieur droit est à l'appui comme pivot. Le postérieur droit est venu également à l'appui pour le nouveau galop, les deux autres membres sont au soutien.



Fig. 47. — Bercaïl. Changement de pied de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche. Le postérieur droit est venu s'associer avec lui pendant que l'antérieur droit le dépasse. Le postérieur gauche, au soutien, est sur le point de renouveler la foulée (1^{er} temps) du galop à droite.

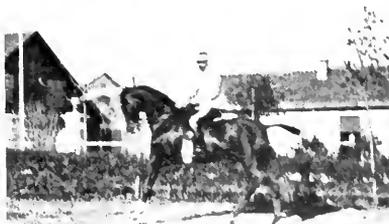


Fig. 48. — Archimède. Changement de pied de droite à gauche. Le postérieur droit est venu. Le cheval, qui était au galop à faux, galop à droite en travaillant à main gauche, a changé du devant avant d'avoir changé du derrière, ce qui est défectueux, mais il prolonge son appui sur le postérieur droit pour permettre au postérieur gauche de le dépasser.



Fig. 49. — Archimède. Changement de droite à gauche. Le cheval, comme dans le cas précédent, travaillant à main gauche, était au galop à droite et exécute le changement de pied régulier en pivotant sur l'antérieur droit et en changeant d'abord de l'arrière-main.

CHANGEMENTS DE PIED AU GALOP.



Fig. 50. — Bercaïl. Changement de pied en l'air de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche que l'antérieur droit a dépassé, après avoir changé de l'arrière-main pendant la suspension.



Fig. 51. — Bercaïl. Changement de pied en l'air et au temps de droite à gauche. Le cheval pivote sur l'antérieur droit, l'antérieur gauche est en mouvement pour le dépasser pendant que le changement de l'arrière-main s'opère.



Fig. 52. — Bercaïl. Changement de pied à terre au galop, de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche que l'antérieur droit dépasse, après avoir changé de l'arrière-main.

CHANGEMENTS DE PIED AU GALOP.

ailes latérales gauches qui provoquent, suivent, maintiennent et règlent l'extension du membre antérieur gauche. Idem pour l'autre membre : impulsion diagonale, sollicitée par la jambe gauche, du postérieur gauche au moment de son évolution, pour amener la masse sur les ailes latérales droites qui provoquent, suivent, maintiennent et règlent l'extension du membre antérieur droit. Et si on demande cet air à un cheval qui est mis au passage, le pas espagnol est facilité encore par l'habitude qu'a le sujet d'engager à la moindre sollicitation le postérieur auquel on s'adresse, quoique la pression soit exercée plus en avant parce qu'elle est spécialement destinée à l'épaule opposée. Par contre, il ne faut pas apprendre, en premier, le pas espagnol à un cheval que l'on voudrait ensuite mettre au passage, car il serait plus délicat de l'empêcher de faire jambette.

pp sur trois
jambes.

Dans le galop sur trois jambes, le cheval fait jambette avec la jambe qui doit marquer le quatrième temps — jambe droite dans le galop à droite — et le galop se trouve ainsi modifié, tout en restant à trois temps, par une dissociation du bipède diagonal — à l'instar de ce qui se passe, pour le galop de course à quatre temps : postérieur gauche, postérieur droit, antérieur gauche, antérieur droit restant en l'air. On doit même pouvoir arriver, avec certains chevaux très énergiques, à faire le galop sur trois jambes en deux temps, le premier étant marqué par le postérieur opposé — postérieur gauche pour le galop à droite — le deuxième par le diagonal gauche, la jambe droite restant au soutien.

Les aides sont celles du galop : à droite : fixité de la jambe gauche demandant, puis entretenant l'évolution de son postérieur et précipitant en outre, par une pression diagonale, la masse sur les ailes latérales droites, du dedans, qui s'emploient avec une énergie d'autant plus grande, la jambe pour engager son postérieur tout en demandant le développement des muscles inté-

ressés. la rêne, pour maintenir l'épaule élevée, la tête placée, de façon à charger l'autre épaule avec l'aide de la rêne d'appui, et le membre au soutien.

Et de la possibilité de cet air, nous en déduisons bientôt, dans une causerie suivante, que, quand le cavalier veut ménager un membre qui a souffert, il doit procéder comme le fait le cheval lui-même quand on l'amène à se priver ainsi de l'usage d'un de ses membres, au galop; et on peut concevoir, dès maintenant, qu'il ne serait pas possible de le forcer de la même façon à se priver de l'usage d'un autre de ses membres, quel qu'il soit; l'autre antérieur, parce qu'il fait partie de la base diagonale, cheville ouvrière du mouvement, de la foulée, les postérieurs, parce que ce sont les agents d'impulsion et que, si l'un d'eux venait à être supprimé, la partie de la masse correspondante ne serait plus animée et tendrait à s'immobiliser.

**Changement de
pied au galop.**

Quand le cheval a été préparé par les assouplissements, tous les airs imaginables peuvent être demandés, car il n'y a plus qu'à pousser, à solliciter, à maintenir, à étendre la partie intéressée, et les piaffers ballotés, passages entremêlés de pas ou trot espagnol etc., deviennent relativement faciles; le changement de pied au galop, au temps, et surtout à chaque foulée, reste, à mon avis, ce qu'il y a de plus délicat à obtenir; et cependant, avec l'emploi des aides tel que nous l'indiquons, il devient d'une exécution facile.

On a beaucoup discuté le moment où le changement de pied doit être demandé, on discute encore et, tandis que la plupart des écuyers indiquent que la demande doit être faite pendant la suspension (quatrième temps du galop), de Saint-Phalle proclame, avec raison, que cette nouvelle sollicitation doit intervenir au troisième temps.

Quoique, en raison de l'instantanéité du changement de pied quand il s'opère en l'air, la nouvelle sollicitation doive venir très à propos, les écuyers qui, comme

Fillis, conseillent de l'exercer pendant le temps de suspension, ne sont pas très éloignés de Saint-Phalle qui, lui, l'applique au troisième temps. En effet, Fillis, tout en exerçant l'effet définitif pendant la suspension, le prépare au deuxième temps, sur la base diagonale, et il a parfaitement raison aussi. Il s'ensuit que *le changement de pied, préparé au deuxième temps en assurant la base diagonale, est demandé au troisième et exécuté, par le cheval, au moment de la suspension.* (Fig. 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50 et 51.)

Voici en effet ce qui se passe et comment doivent se comporter les aides dans le changement de pied de droite à gauche.

Le cheval est au galop à droite : pendant que la jambe gauche du cavalier, à l'état passif pour l'instant, maintient et dispose les hanches, la jambe droite, exerçant une pression active, sollicite son postérieur et le fixe, engagé, au sol ; l'antérieur gauche, par résultante de l'action diagonale, s'associe et la base diagonale gauche, *constituée*, s'arcoute sur le terrain : le cheval termine sa foulée en faisant évoluer l'antérieur droit. Au moment où le cavalier voit l'épaule droite entreprendre sa manœuvre — et ainsi le moment exact est indiqué d'une façon précise et facile à reconnaître — et pendant que le membre va terminer son mouvement en venant à terre, le cavalier change nettement ses aides : la jambe droite passe de l'état actif à l'état passif pendant que la jambe gauche, épousant l'état actif, appelle à elle, par sollicitation, son postérieur qui va ainsi passer en avant du droit ; la rêne droite, directe, est devenue d'opposition, d'appui, et la rêne gauche, devenant rêne directe, a placé le cheval pour le nouveau galop.

Le cheval a donc terminé sa foulée de galop à droite et *c'est en pivotant sur l'antérieur droit marquant le troisième temps* que, répondant à la nouvelle sollicitation, il exécute le changement de pied : le postérieur

droit, qui était à l'appui un instant avant et qui a commencé son soutien, est ramené au sol par sa jambe pour marquer le premier temps du nouveau galop, pendant que le postérieur gauche, qui a commencé son soutien également, pour la suspension et pour renouveler la foulée droite, attiré par la jambe gauche dont l'action est devenue la plus active, précipite son mouvement et passe en avant du membre droit en augmentant son soutien. L'antérieur droit, répondant à cette action diagonale et cédant à la disposition donnée par le changement de placer, se mobilise, après avoir servi de pivot, et, faisant un pas, s'associe avec son postérieur, le gauche qui, lui, a précipité son mouvement et augmenté son soutien. Pendant le même temps, l'antérieur gauche a prolongé son soutien, et précipité son mouvement pour dépasser l'antérieur droit.

En résumé, le cheval a pris son élan, étant au galop à droite, au deuxième temps, sur la base diagonale gauche, a pivoté sur l'antérieur droit et, pendant la suspension, a précipité le mouvement du postérieur droit qui vient à terre de nouveau pour marquer le premier temps du nouveau galop; en même temps, il a augmenté la suspension du postérieur gauche en le faisant passer devant le postérieur droit. L'antérieur droit, après avoir servi de pivot pendant le changement de l'arrière-main, fait un nouveau pas et prolonge son appui, à l'effet de se laisser dépasser par l'antérieur gauche.

Que le changement de pied soit fait à terre ou en l'air, il doit être préparé de même façon, au moment de l'appui de la base diagonale, et, dans les deux cas on laisse terminer la foulée de l'antérieur droit pour le changement de droite à gauche; mais, si l'on désire qu'il se fasse à terre, on ne change la disposition de ses aides pour déterminer un nouveau départ à l'autre galop que quand l'antérieur droit a pris appui sur le

sol (*fig. 52*), tandis que, pour obtenir le changement de pied en l'air, le changement des aides et la sollicitation pour le nouveau galop interviennent pendant que l'antérieur droit fait son évolution; dans le premier cas, on lui laisse le loisir de s'abandonner en quelque sorte un instant sur le terrain; dans le deuxième, tout en le laissant venir au sol, on le prédispose à servir d'arc-boutant et de pivot.

On pourra juger combien il a été intéressant pour nous de constater que ces observations, inspirées par l'esprit de sensation et écrites depuis plusieurs années, étaient absolument confirmées par l'expression brutale de la chronophotographie consignée par M. Guérin Catelain dans une brochure qui vient de paraître (*Le changement de pied au galop. Analyse de son mécanisme. Recherches expérimentales*, par Maxime Guérin Catelain, Berger-Levrault, 1902).

La façon de bien conduire un cheval étant une, nous le répétons encore, il est logique que l'emploi des aides à la voiture soit en concordance complète, en tenant compte du changement d'état et d'équilibre¹, avec l'emploi des aides utilisés tel que nous l'avons démontré pour le cheval monté.

Le fouet, en s'appliquant à l'endroit même où agissent les jambes, vient solliciter tour à tour chaque diagonal, s'adressant spécialement au postérieur qui doit fournir l'impulsion, et, par le toucher, opère un effet de redressement ou de surexcitation; il provoque ainsi l'impulsion des deux postérieurs, embrassant l'un et l'autre au moment de sa manœuvre ou spécialement celui des deux qui paresse ou qui, d'après le mouvement, doit fournir un surcroît d'impulsion.

1. A la voiture, le cheval, changeant son équilibre, ce qui entraîne une disposition générale de la masse différente, porte son centre de gravité plus en avant afin que le poids de sa masse lui permette de diminuer l'effort musculaire en attirant à lui, sur les épaules, le poids de la voiture.

alogie dans
emploi des ai-
à la voiture.

un cheval.

Et c'est ainsi que, dans le changement de direction, si l'on veut prendre un tournant large, brillant, le plus conforme à la stabilité, le fouet sollicitera tout particulièrement, le postérieur du dedans, comme le fait la jambe du dedans, à l'effet d'obtenir plus d'extension, de développement du diagonal qui doit couvrir plus de terrain — postérieur du dedans et antérieur opposé; — le fouet a alors un rôle actif prépondérant, tout en étant utilisé en dehors comme agent de redressement ou régulateur, si le besoin s'en fait sentir pendant l'exécution du changement de direction.

Si le conducteur veut prendre un tournant court, il touchera d'abord du côté extérieur à l'effet de redresser la masse et de l'engager à se ramener, mais il sollicitera aussitôt le postérieur du dedans, sans cela il y aura ralentissement; le fouet a eu alors un rôle de redressement prépondérant, mais pour entreprendre aussitôt après le rôle actif, qui est d'autant plus réclamé que la masse a été mise dans une disposition imparfaite par rapport à la stabilité.

Dans le premier cas, en provoquant un tournant élargi, on stimule le cheval dans le sens où le terrain fuit, et l'action du fouet aura produit, en influençant le centre de gravité pour attirer la masse à l'extérieur, une accélération d'allure qu'on n'a plus qu'à régler et qui permet de faire, en raison de cette impulsion, l'arc de cercle que l'on veut; dans le deuxième cas, en provoquant un tournant diminué, on a poussé le cheval du côté où il va rencontrer le sol plus tôt, puisque c'est ce que l'on désire, mais — et le fouet, agissant ainsi, ne peut, comme la jambe du dehors, faire davantage, — ce n'est qu'à la condition de transporter le fouet à l'intérieur, aussitôt le rejet de la masse obtenu et le postérieur du dehors surexcité, que l'on pourra maintenir, en stabilité, le cheval sur l'arc de cercle voulu sans ralentissement d'allure.

On le voit, le fouet est chargé de la manœuvre de chaque diagonal auquel il s'adresse spécialement pendant son évolution, en se transportant du côté de l'un et de l'autre, selon le besoin et la nature du mouvement.

Son rôle est donc absolument le même que celui des jambes, mais on peut juger combien cette manœuvre est imparfaite et demande plus de tact que pour le cavalier dont les jambes, agents d'impulsion, sont toujours en contact et toujours prêtes, sans dérangement, à épouser le rôle actif ou passif.

aux chevaux.

Cet emploi des aides, à la voiture attelée de deux chevaux, s'affirme bien davantage encore. C'est en touchant le cheval intérieur qu'on peut seulement faire des courbes savantes, gracieuses, calculées, ou simplement correctes et assurées en vue de la stabilité; l'effort demandé au cheval intérieur se reproduit sur le cheval voisin qu'il emmène, qu'il entraîne au large, le forçant, pour le suivre, à accélérer son mouvement; de même, pour le cheval monté, l'effet de la jambe intérieure du cavalier, auquel le cheval répond en engageant le postérieur de ce côté, et l'effort, l'impulsion qui en résulte, se reproduisent sur le côté extérieur, sur l'épaule du dehors en particulier qui accélère et étend son mouvement.

Et si, désirant ou devant prendre un tournant court, serré, vous tenez, avant tout, à éviter la chute d'un de vos chevaux ou seulement à ne pas accrocher le trottoir, il faut encore, après avoir touché le cheval extérieur pour le ramener, agissant toujours comme le cavalier qui se sert de la jambe qui contient, et raidissant ainsi le cheval extérieur qui va servir d'appui, il faut, disons-nous, revenir au cheval intérieur afin que le tournant soit du rayon nécessaire, fait à l'allure désirée et sans qu'il y ait chute; or, si le cheval du dedans n'est pas surexcité de façon à faire effort pour gagner le dôme et entraîner la masse au large, en dehors de la déclivité qui

forme le ruisseau, le terrain va se dérober sous lui.

C'est ainsi que vous voyez l'arrière des voitures, inanimées elles dans leur partie postérieure, — n'ayant pas un agent moteur spécial comme l'arrière-main pour le cheval. — déraiper et glisser sur les rails des tramways ou sur les déclivités du terrain, sur le pavé des rues et boulevards formant dôme, emporté par la force centrifuge; et c'est seulement l'impulsion, le mouvement en avant, qui les redressent.

Et pour se convaincre de l'exactitude de l'emploi des aides tel que nous venons de l'exposer pour la conduite à la voiture, analogue à l'emploi des aides pour bien mouvoir le cheval monté, il n'y a qu'à regarder opérer les cochers de maître, puis les cochers de fiacre, les conducteurs d'omnibus, véritables catapultes auxquelles l'impulsion est particulièrement nécessaire; ces automédonns qui, eux, cependant, n'entrent pas dans toutes ces finesses, attaquent carrément, l'entourant d'un magistral coup de fouet, au détour des rues et quand le terrain décline surtout, le cheval du dedans qui entraîne alors le cheval du dehors auquel il réunit son effort, le forçant à s'employer pour tirer la machine de ce mauvais pas.

C'est que ces braves gens de cochers, agissant d'instinct, ont reconnu, par suite de l'expérience, de la pratique, la nécessité d'opérer ainsi. Et l'on retrouve, quand on est un peu observateur, l'application des principes que nous avons émis dans leur conduite de tous les instants.

Voyez cette haridelle, attelée à un maraudeur, menée avec des rênes flottantes, se traînant « cabin caha », sans appui, sans contact, dans le vide, sans impulsion, conduite par un cocher qui semble dormir, qui a une main dans sa poche et qui a l'air de « piquer une étrangère monstre »; et cependant, il tourne, il vire, il évolue au milieu de toutes les voitures, se tire de tous les embarras

Comment les cochers exploitent l'impulsion à Paris.

Exploitation d'une haridelle.

sans accrocher, sans qu'il y ait de chutes trop fréquentes de son cheval.

Conduite du cheval bien animé.

Voyez maintenant cette voiture de maître, bien attelée, bien conduite, le cheval bien appuyé, bien animé, fournissant une impulsion constante, mangeant son mors, les rênes bien tendues.

Rapprochement entre l'exploitation de la haridelle et la conduite du cheval bien animé.

Comment se fait-il que ces deux types de conducteurs, l'un si incorrect, l'autre si correct, puissent se côtoyer, nager dans les mêmes eaux et se tirer également des mauvais pas ?

C'est que le premier, le conducteur de la haridelle, dont l'adresse se réveille par instinct et en raison de l'expérience acquise par l'habitude, emploie des procédés qui amènent le résultat par suite d'une certaine conformité aux mêmes principes. Subitement réveillé au moment critique, quand il le faut, il agit simplement avec ses rênes flottantes de façon à influencer la tête, il tire « à luhau, à dia », y ajoute un coup de fouet, et la machine, disposée par l'effet de rêne et surexcitée par le fouet, s'engage dans la voie indiquée ; s'il tourne et que le terrain soit en pente, glissant, vite il tire la tête de l'autre côté, en dehors, et frappe en dedans ; la machine, qui a failli choir, s'est redressée et est repartie.

Si nous étions appelés, nous, à conduire ce pauvre cheval étique, qui manque totalement d'impulsion, ou du moins qui n'en fournit que des éléments dont il est aussi avare que possible, nous voudrions sans doute rechercher un appui qui ne peut exister et nous ne pourrions obtenir aucun résultat, tandis que son conducteur ordinaire utilise, par des procédés que lui a suggérés l'habitude et la nécessité de s'en servir, le pauvre outil usé qu'on lui met entre les mains.

enseignements à en tirer.

Mais encore, ces procédés sont à observer, car il n'est pas douteux qu'il y ait en eux des principes dont une partie au moins doit être mise en pratique par les plus

savants; et en effet, non seulement ces procédés amènent, pour ces conducteurs, des résultats qui tiennent du prodige par le fait qu'ils leur permettent d'exploiter une machine qui semble inutilisable, mais, encore, la nécessité de l'emploi de ces procédés ou d'une partie s'affirme par la raison que, sans se les être communiqués, tous ces conducteurs de chevaux vieux, poussifs ou usés, emploient instinctivement les mêmes, que leur ont suggérés l'expérience, la pratique et l'habitude.

Ménageant avec la plus extrême avarice la petite dose d'impulsion que peut encore fournir leur pauvre moteur animé, mais usé, ils font sortir du réservoir à moitié vide, à petites doses, par éléments, aux moments critiques seulement et en la sollicitant avec le fouet, l'énergie qui est nécessaire; et cela, après avoir influencé la tête, disposé la masse par une action instantanée, afin de faire prendre à l'impulsion, qui va en sortir, la direction voulue et de l'utiliser pour tirer la machine du mauvais pas, successivement.

Et le maître ou son cocher qui ont, eux, à leur disposition, un moteur mieux conditionné et pouvant fournir une impulsion continue, entretiennent sagement cette impulsion qui, venant bien à la main et amenant une tension de rênes permanente, permet de se glisser avec correction entre tous les véhicules rencontrés ou croisés, de les éviter et de les dépasser.

Si le cheval hésite et est flottant, la manœuvre est difficile tandis qu'elle est simple et facile avec un cheval bien engagé dans le mouvement en avant; et alors, dans ce cas, le conducteur, entretenant l'impulsion, n'aura qu'à influencer légèrement la tête pour indiquer à la masse la direction dans laquelle elle doit s'engager et couler.

Les procédés de conduite pour ces deux genres de conducteurs essentiellement différents sont donc les mêmes; tous deux doivent donner la disposition en

influençant la tête, la pointe, mais avec cette différence que le conducteur de la haridelle doit, une fois la disposition donnée tant bien que mal, provoquer l'impulsion avec le fouet, tandis que, pour le conducteur d'un cheval bien animé, une simple indication de main venant influencer la tête suffit à assurer la direction en utilisant l'impulsion qui vient à profusion et a besoin seulement d'être entretenue pour s'écouler¹.

ut s'observe.
se raisonne.
s'explique.

En équitation, tout s'observe, tout se raisonne, tout s'explique.

Voyez, conformément aux observations que je vous soumetts, comment se comportent les conducteurs d'omnibus, obligés de s'arrêter, de repartir à tout instant et de naviguer, avec leur énorme roulotte, au milieu des autres véhicules : après un arrêt et pour solliciter un nouveau départ, les rênes, légèrement relevées, viennent influencer le bout du nez des chevaux, engager la tête à s'étendre en avant ; la tête, en obéissant à cette influence, attire en avant l'encolure qui, elle-même, dispose la masse pour le mouvement en avant ; l'impulsion, sollicitée par cette disposition, prend la direction indiquée et, en s'écoulant, entraîne le véhicule.

Et, quand il s'agira de changer de direction, une in-

1. Gênés par l'enrènement qui les empêche de décontracter, dans une certaine mesure au moins, les muscles de l'encolure, les chevaux de voiture encensent ou se braquent, démontrant ainsi leur impatience d'être contraints de la sorte.

Nous avons imaginé un petit instrument qui, se logeant dans la selle, sans que l'on puisse s'en apercevoir et sans que rien ne soit changé au harnais, entretient mécaniquement la mobilité de mâchoire, la manipulant à l'instar de la main du cavalier, et empêche ainsi le cheval de prendre l'appui qui lui est mécaniquement nécessaire pour prendre *le mors aux dents*.

Actuellement, on a supprimé presque totalement l'enrènement, mais je suis convaincu que, au lieu de l'écarter, on le recherchera, quand, bien loin d'être une gêne, il amènera, par suite de l'adoption du petit instrument désigné, la mobilité de mâchoire qui aura pour conséquences, non seulement d'empêcher les chevaux de s'emballer, mais, surtout, de procurer une facilité de conduite incomparablement supérieure à celle qui existe aujourd'hui.

fluence sur la tête des chevaux à droite ou à gauche entraînera les mêmes effets du côté de la disposition : pour arrêter, l'influence de la main fera baisser le nez, la tête des chevaux qui, ramenant leur encolure au lieu de l'étendre, retomberont sur le terrain en engageant l'arrière-main et arrêteront ainsi la voiture.

Et tous, cochers de fiacre, d'omnibus ou de maître, ne se serviront du fouet que quand le besoin s'en fera sentir, soit comme régulateur, soit comme excitateur : par conséquent, les premiers, en raison de la mauvaise qualité du moteur, l'emploieront souvent, les seconds rarement, les troisièmes, ceux de maître, presque jamais et seulement par attouchement en raison de la finesse de leur cheval.

Emploi du fouet.

Et la façon même dont on doit se servir du fouet comme excitateur est à étudier. Vous voyez fréquemment des conducteurs, les premiers surtout, quand leur haridelle glisse ou manque de tomber, s'en servir à plein bras et provoquer ainsi la chute qu'ils voulaient prévenir ; ou, plutôt, ils en ont évité une première causée par la paresse et en ont provoqué une deuxième par le manque de combinaison, de réflexion dans l'attaque brusque et inopinée. Et en effet, le centre de gravité, insuffisamment actionné, ayant peine à se déplacer en avant, comme endormi, est subitement éveillé, projeté en avant par la surexcitation du fouet, mais le pauvre animal, n'ayant pas le temps ou la force de calculer son effort pour engager ses postérieurs, ramené violemment sur le sol où il se laisse retomber sans pouvoir se retenir, voit le terrain se déroger sous lui et tombe. Le fouet, comme excitateur, aurait dû s'adresser à la machine par progression, son effet correspondant avec une disposition générale de la masse, par un relèvement de la main, qui permettra au centre de gravité de se déplacer en haut et en avant, ce qui relèvera tout le système et évitera la chute, et non en bas ce qui l'occasionne.

Et c'est ainsi que, avec un bon moteur, un simple effet de relèvement de la pointe, en y ajoutant l'effet calculé du fouet si le besoin s'en fait sentir, évite toutes les chutes en s'adressant au centre de gravité; celui-ci allait sortir de la base de sustentation et son déplacement, réagissant sur la masse, allait être cause de la perte d'équilibre; en relevant l'extrémité libre et avant de la masse, le conducteur a influencé autrement le centre de gravité, a maintenu la ligne de gravitation au-dessus de la base de sustentation et, conséquemment, a redressé la masse que l'impulsion fait repartir en avant.

Résumé analogique de l'emploi des aides.

Tous les défauts des chevaux, qui luttent contre la main et cherchent à échapper à l'action du mors, proviennent, avons-nous dit, du manque d'engagement dans le mouvement en avant; de même, toutes les difficultés que nous opposent les chevaux par une mauvaise disposition de l'arrière-main, — de travers, en dedans, en dehors, mal engagé, acculé, se faisant trainer, etc. — sont également la conséquence d'un manque d'engagement dans le mouvement en avant.

Et la plupart de ces résistances, de ces défauts, sont imputables au cavalier, qui ne s'adresse pas à la machine qu'il veut utiliser dans les conditions où dame Nature l'a prévu, pour faire mouvoir d'une façon logique le moteur dont il veut se servir comme monture.

Et cependant cette manœuvre, nous l'avons prouvé abondamment, avec un charme exquis et une pénétration bien consciente, est *une* et applicable à tous les cas.

Les jambes, placées à la sangle, collées aux flancs par suite d'un bon ajustage des étriers, contiennent le

cheval des deux côtés, l'empêchant d'influencer de lui-même, par échappement, son centre de gravité, puis, chargées chacune du diagonal auquel elle est préposée, sollicitent ou entretiennent, en s'adressant à leur postérieur, l'impulsion, et, tout naturellement, provoquent un surcroît par une augmentation d'énergie dans la jambe, quand ce surcroît est nécessité par l'exécution du mouvement lui-même, comme dans le changement de direction par exemple.

Et si ce surcroît d'impulsion, qui dans le changement de direction doit être la conséquence d'un emploi tactile plus énergique de la jambe du dedans, manque la plupart du temps — ce qui engendre une incorrection, car le cheval, paresseux par nature ou simplement parce qu'il n'est pas normalement animé, fournira une impulsion insuffisante, si on ne la provoque pas, — c'est que l'emploi de la jambe du dedans demande plus d'exercice, plus d'attention, et offre par là-même plus de difficulté que l'emploi de la jambe du dehors. Et cependant, qu'y a-t-il à faire une fois les jambes placées à la sangle? Presser, quelquefois frapper du mollet, ou cesser de presser, la pression correspondant avec la manœuvre de son postérieur, pour être suspendue pendant la manœuvre de l'autre postérieur et renouvelée plus ou moins énergiquement, selon le mouvement, quand le postérieur reprend son évolution.

S'il n'en est pas ainsi, le cavalier, ajoutant encore à la prédisposition naturelle qu'a le cheval de placer ses hanches en dedans pour rechercher le terrain plus près et s'employer le moins possible, le cavalier, ajoutant à cette prédisposition, dis-je, l'emploi de la jambe du dehors parce que c'est d'elle dont il se sert le plus facilement, le cheval met bientôt sa croupe complètement en dedans, tournant d'une pièce, brusquement, sur les jarrets, à sa volonté.

Et nous verrons que, sans les avoir approfondis peut-

être, — de même que nous avons constaté le fait pour la conduite à la voiture, — les procédés que nous mettons en lumière, avec preuves à l'appui, sont employés par les gens qui veulent utiliser le cheval en grand.

C'est ainsi que, à l'entraînement, les « lads » frappent tour à tour du mollet, cette manœuvre correspondant bientôt, par suite du tact que leur suggère l'habitude, à la manœuvre de chaque postérieur.

Et c'est dans un but semblable que vous voyez certains cavaliers frapper leur monture des deux jambes, après les avoir balancées et écartées outre mesure, et cela à chaque foulée. De loin, cela fait un très vilain effet quand on voit le cavalier venant sur soi ou s'en allant, on dirait des ailes de chauve-souris: c'est donc très laid, mais il faut remarquer surtout que cette action disgracieuse, qui a pour but évident d'entretenir l'impulsion en précipitant la masse en avant à chaque battue, arrive à contre temps pour l'une des deux jambes au moins, celles-ci ne devant solliciter leur postérieur que tour à tour, comme il manœuvre lui-même: et, au moment de l'écartement de la jambe, le cheval reste libre, les portes étant ouvertes, d'influencer à sa guise son centre de gravité; avec les jambes à la sangle, exerçant une pression au bon moment et restant en contact, tout cela n'arrive pas.

œuvre par les
les venant et
sparaissant
une par en-
chantement.

Et le maniement des rênes sera aussi simple: les doigts étant appuyés sur les rênes toujours, le cavalier n'a plus qu'à les serrer ou à les desserrer, à presser sur les rênes ou à cesser de presser, cette pression correspondant encore avec la manœuvre préconçue. Je veux aller à droite, je presse à droite pour influencer la tête et... c'est fini! je cesse de presser et je ne recommencerai à presser que si le cheval n'a pas obéi ou quand le besoin s'en fera sentir, mais pour cesser de presser aussitôt.

Il faudrait imaginer que les rênes, à partir du moment où le cheval, bien engagé, les tenden permanence,

ne doivent être utilisées qu'au moment où l'on veut faire accomplir à la masse un mouvement nouveau, venant comme par enchantement, à ce moment là seul, entre les mains du cavalier, pour disparaître aussitôt et ne réapparaître que quand elles ont besoin d'être utilisées à nouveau.

Et de la sorte, il n'y aura pas une action continue; dans un tourner par exemple, c'est l'action continue qui amène des flottements, — puisque, une fois la direction imprimée, il n'y a plus qu'à laisser couler la masse dans cette voie; — si l'action de la main se borne à une indication, le cheval ne pourra pas prendre un appui qui entraîne la contraction et, surtout, il n'y aura pas d'entraves dans le mouvement en avant et le jeu des muscles sollicités pourra s'opérer en toute liberté.

La main doit être un guide, un régulateur, et non pas une entrave; et l'on ne réfléchit pas assez à l'effet que l'action de la jambe doit produire sur la masse, une fois la disposition donnée aux muscles, et à ce que cette action sur les muscles ne peut produire. sur eux, leur effet qu'à la condition qu'il n'y ait pas d'arrêt en cours d'extension.

Après avoir fait l'indication ou donné la disposition, on doit rompre l'appui — un simple déplacement latéral des mors avec vibration des rênes l'obtient — tout en conservant un contact moelleux qui, lui, est constant; autrement dit, les doigts, assouplis, étant fermés, on cesse de presser après avoir pressé, et l'action de jambe, se poursuivant, se produit sur les muscles de l'encolure, des épaules, et continue à en demander le développement.

Et c'est ainsi que, le cavalier passant au pas après une allure vive et, par le fait, cessant de presser sur les rênes après avoir obtenu le pas, vous voyez le cheval tendre son encolure, demander des rênes et faire la descente de main, parce que l'action des jambes, conti-

nuant et ne rencontrant pas d'entrave, a provoqué mécaniquement cette détente.

C'est bien, mais il faut pouvoir obtenir ce jeu des muscles à tous moments, entre chaque pression des doigts, en le limitant selon le travail et en le laissant s'opérer pour le simple fonctionnement des muscles à chaque foulée, et non pas seulement quand on passe d'une allure vive au pas.

Et si nous avons dit que le cheval doit être envoyé sur la rêne d'opposition — et cela résulte de tous les exemples que nous avons pris en employant les aides comme nous l'avons émis — c'est que le point de contact de cette rêne d'opposition, se trouvant plus loin du *centre de manœuvre*, il faut, pour que le cheval se livre complètement, qu'il aille évidemment rechercher le contact là où il lui est offert le plus loin, sans cela une moitié du cheval, le côté extérieur, ne serait plus sous votre coupe ; tandis que, par le fait qu'il va chercher, en étendant ses muscles, ce point le plus éloigné, il vient, à plus forte raison, sur la rêne directe qu'il tend davantage encore. puisque le point de contact offert par celle-ci est plus près du centre de manœuvre.

Et cet envoi sur la rêne d'opposition n'est pas une fantaisie de notre part, un procédé qui nous est spécial, il ressort de l'étude de la meilleure disposition de la masse dans tous les mouvements, à toutes les allures, et de l'observation à en tirer pour favoriser la locomotion dans les meilleures conditions possibles.

L'épaule du dehors étant toujours la partie la plus éloignée du centre de manœuvre, que ce soit au pas, au trot, au galop, au passage, sur la ligne droite — puisque le cheval doit toujours être placé — ou sur un changement de direction, il y a nécessité, de la part du cavalier, pour aider la nature et satisfaire à ses lois, et cela aussi bien pour contribuer à la bonne exécution du mouvement que pour maintenir la stabilité, il y a né-

cessité, disons-nous, de communiquer à cette épaule un surcroît d'impulsion, qui s'obtient en s'adressant au postérieur du dedans, et de lui permettre d'y répondre par un jeu de muscles libre, la rêne d'opposition s'allongeant, étirée par la bouche qui recherche le contact moelleux qui va la guider mais en lui laissant toute liberté de manœuvre.

Et, si le cheval ne tend pas la rêne d'opposition, il y a décomposition de forces, flottement, incorrection, insuffisance d'engagement dans le mouvement en avant et manque de stabilité; vous connaissez le remède, à vous de l'employer.

SIXIÈME CAUSERIE

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Sur quel pied doit-on trotter ou galoper un cheval qui a un membre à ménager?

Après avoir préparé la masse par les assouplissements, après avoir étudié la meilleure disposition à lui faire prendre pour en obtenir le maximum de rendement, après avoir observé comment elle doit être animée conformément aux lois de la nature et de la meilleure locomotion, le véritable cavalier doit examiner encore la façon la plus logique d'employer sa monture dans certains cas spéciaux.

Ménagement d'un membre.

Et d'abord voilà un cheval qui a un membre qui n'est plus sain, ayant eu, par exemple, un effort de tendon dont il est assez remis pour ne plus boiter et pour être utilisé, *et cela à un membre antérieur*; vous voulez ménager ce membre, ce n'est que tout naturel, comment, dans la pratique, pour que ce cheval vous rende des services le plus longtemps possible, allez-vous vous en servir?

Au trot.

Au trot d'abord, — et là, je pense, nous allons être immédiatement d'accord — nous le trotterons à l'anglaise et nous retomberons sur le diagonal sain, de façon à décharger le membre malade et à lui éviter la projection sur le sol que lui imprime le corps au moment où l'assiette se reprend.

Et il en est de même *s'il s'agit de ménager un membre postérieur*; il faut trotter sur le diagonal sain, celui dont le membre malade ne fait pas partie, car ce que le cheval redoute c'est la projection sur le sol, et, ce qu'il y a à craindre, pour la solidité du membre, c'est la réaction qui en résulte.

Nous verrons qu'il est rare qu'un cheval ait un effort de tendon à un membre postérieur, mais les mêmes précautions sont à prendre dans le cas d'un effort de boulet ou d'une autre affection, jarret défectueux par exemple, mettant, en un mot, un postérieur dans un état d'infériorité.

Au galop, au contraire, l'expérience et l'observation démontrent que, *s'il s'agit de ménager un membre antérieur*, il faut faire galoper le cheval sur le pied malade.

Au premier abord, on serait tenté de croire que, dans ce cas, le membre malade, marquant le troisième temps du galop — antérieur droit par exemple au galop à droite — et venant seul, aura à supporter tout le poids de la masse et ne sera pas ménagé, tandis que l'antérieur marquant le deuxième temps, associé avec le postérieur diagonal, semble, par le fait de son association, avoir moins à supporter et à souffrir.

C'est là une erreur que nous allons démontrer.

En effet, au galop, qui est une allure sautée en trois temps ¹, le postérieur opposé au départ, gauche dans le cas du galop à droite, donne une première dose d'impulsion, à laquelle vient s'ajouter celle fournie par l'autre postérieur au deuxième temps, et la renouvelle à

¹ E. M. Lenoble du Teil, dans son *Étude dévoilée par la méthode expérimentale*, indique que, au galop de course et au galop ralenti, cette allure se fait en quatre temps.

Le docteur Le Bon, dans son *Équitation actuelle et ses principes. Recherches expérimentales*, fait la même constatation; nous indiquons plus loin que, dans ce cas, notre démonstration n'en est que meilleure.

**Au galop.
Ménagement d'un
membre
antérieur.**

Démonstration.

chaque foulée; il arrive donc que l'impulsion, fournie successivement par les deux postérieurs évoluant l'un après l'autre, a sa répercussion, avec le maximum d'intensité, sur l'antérieur opposé au galop, qui s'associe, au deuxième temps, avec le postérieur de son diagonal et qui est projeté avec d'autant plus de force sur le terrain — et c'est ce que le cheval craint surtout, par suite de la réaction, et ce que le cavalier doit redouter le plus aussi, dans un but de ménagement — qu'il subit le contre-coup de l'emploi successif des deux postérieurs.

Au troisième temps, au contraire, l'impulsion est usée, employée, puisqu'il va falloir que le postérieur gauche (dans le galop à droite) la renouvelle; aussi, le membre antérieur qui marque le troisième temps et qui indique le pied sur lequel le cheval galope, n'a-t-il plus qu'à s'avancer, à s'étendre en quelque sorte avec plus ou moins de rapidité ou de force de projection selon la vitesse du galop, mais en frappant toujours le sol avec moins de rudesse que l'antérieur opposé. Le troisième temps s'exécute en se servant, comme base, de l'appui du diagonal associé sur le sol, c'est donc l'antérieur qui fait partie de ce diagonal qui a le plus de travail à supporter puisque, après avoir subi une réaction considérable due à sa projection sur le sol, il va encore falloir qu'il s'accroche, avec énergie, au terrain, pour permettre à son congénère antérieur de faire son évolution; et, par le fait de cet appui, ce dernier a toute liberté de diminuer son effort. A ce moment, et pendant un instant, le membre antérieur marquant le troisième temps aura, il est vrai, à supporter seul le poids de la masse, mais il aura pu se décharger de sa peine autant qu'il l'aura voulu sur son congénère et, par conséquent, éviter un choc trop brusque sur le sol.

Poussant plus loin l'observation, cette conviction ne peut que s'affirmer puisque, après le troisième temps et

avant le renouvellement de l'impulsion par le postérieur opposé, il y a suspension.

Dans le galop sur trois jambes, n'est-ce pas l'antérieur qui marque le troisième temps, le droit au galop à droite, qui reste en suspension? Cela prouve surabondamment que son emploi n'est pas absolument nécessaire comme appui. Essayez donc, dans ce galop sur trois jambes, de laisser en suspension l'autre antérieur, celui qui s'associe pour former la base diagonale, c'est impossible, il n'y aurait plus de base, plus d'appui; l'emploi de ce diagonal, et du postérieur qui en fait partie en particulier, étant la cheville ouvrière du mouvement, de la foulée, s'il ne venait pas fournir son appui sur le terrain, la masse ne serait plus soutenue des deux côtés, dans le sens de l'impulsion, et l'équilibre serait rompu.

**Analyse du galop
à quatre temps.**

Messieurs Lenoble du Teil et le docteur Le Bon, après expériences confirmées par la chronophotographie, ont établi que le galop ralenti et le galop de course se faisaient en quatre temps.

En effet le quatrième temps est fourni par la dissociation du bipède diagonal qui, dans le galop ordinaire marque le deuxième temps; mais, *au galop ralenti*¹, c'est le membre antérieur de ce diagonal qui marque le deuxième temps, retenant la masse et la laissant en suspens au lieu de s'allonger et de s'étendre sur le terrain, tandis que, *au galop de course* ou très rapide, c'est le postérieur de ce diagonal qui marque le deuxième temps, et l'antérieur opposé en diagonal — son associé en temps ordinaire — ne marque que le troisième.

D'après cette donnée, nos observations relativement au ménagement d'un membre antérieur, qui nous ont amené à conclure qu'il fallait galoper sur le membre

1. Quand le galop ralenti se fait en quatre temps, l'allure est défectueuse, mais j'en admetts la possibilité qui donne plus de vérité encore à mon exposé.

malade, sont plus évidentes, plus rationnelles encore; et cela dans les deux cas, au galop ralenti, comme au galop poussé à l'extrême limite.

Au galop ralenti, l'antérieur du bipède diagonal-dissocié (gauche si on galope à droite) marquant un troisième temps, ressent directement, et le premier des deux antérieurs, la réaction qui résulte de la projection sur le sol, puisque le postérieur, qui s'associe avec lui dans le galop à trois temps, a retardé son mouvement pour retenir la masse. Ce postérieur sert plutôt alors de support que de propulseur et, par conséquent, ne produit pas de surcroît d'impulsion; cependant, même dans ce travail retenu, c'est l'antérieur gauche, celui opposé au galop — gauche au galop à droite — à qui incombe un effort spécial, puisqu'il vient seul à un moment donné, soit avant, la plupart du temps, soit après, quelquefois, le postérieur opposé en diagonale.

Au galop de course maintenant ¹, c'est le postérieur du bipède diagonal, dissocié, qui marque le deuxième temps, parce qu'il précipite son mouvement afin d'arriver à produire le plus rapidement possible le surcroît d'impulsion sollicité — et cette dissociation prouve même son empressement à produire aussi de l'impulsion et à répondre à la sollicitation — et il s'ensuit que, le troisième temps étant marqué alors par l'antérieur diagonal opposé au galop, celui-ci, venant seul, reçoit l'impulsion, non plus d'un seul postérieur, mais des deux, avec le maximum d'intensité; sa projection sur le sol est augmentée en conséquence et la réaction est d'autant plus

1. « Le petit galop à quatre temps, » dit M. Le Bon dans son ouvrage *l'Équitation actuelle et ses principes*, « et le galop de course à quatre temps (allures fort dissemblables malgré la qualification commune de quatre temps) forment les deux extrêmes d'une série entre lesquels s'intercalent certainement des allures très variées. — Je signale en passant cette étude aux personnes qui auront les moyens d'investigation nécessaires pour l'entreprendre ». Notre démonstration, écrite avant même que nous eussions connaissance de cet ouvrage, est une réponse aux desiderata exprimés.

galop à quatre
temps ralenti.

galop de course
à quatre temps.

forte qu'il est seul maintenant à recevoir la masse. Certes, si l'allure est rapide, l'antérieur sur lequel on galope, et qui marque alors le quatrième temps, sera projeté aussi sur le sol avec force, mais cette force de projection, et la réaction par conséquent, seront moindres que celles incombant à son congénère, puisqu'il bénéficie de l'usure d'impulsion absorbée par le premier qui a reçu le choc ¹.

Exemple à l'appui.
Comment
se comporte
le cheval boiteux
quand
il est poussé.

Rappelez vos souvenirs ou attendez une occasion qui ne se produira malheureusement que trop tôt, et vous noterez certainement ceci : vous êtes en promenade ou en route ; tout à coup, votre cheval tombe boiteux, effort, clou, ou autre cause ; essayez alors, étant pressé ou parce que la boiterie ne vous paraît encore que peu accusée, de le pousser ; ce ne sera pas le trot qu'il prendra, mais le galop, et *il prendra le galop sur le pied antérieur auquel sera arrivé l'accident*.

C'est assez concluant, je pense, car, chez le cheval, c'est instinctif et nullement raisonné ; et cela prouve encore que, au galop, le cheval peut mieux soulager un membre qu'au trot.

Encore
une analogie.

Quand nous faisons trotter un cheval pour voir de quel pied il boite, il tombe, nous le savons tous, du côté opposé au pied malade qu'il soulage d'autant en augmentant l'appui sur son congénère ; ne voyez-vous pas

1. Certains prétendent que, au galop poussé à l'extrême limite, il n'y a plus que deux temps et ils se basent sur ce que, quand ils font une arrivée, en course, ils ne ressentent plus que deux réactions. Le galop continue cependant à se faire en quatre temps généralement, mais la succession qui se fait, pour le galop à droite, dans l'ordre suivant. — postérieur gauche, postérieur droit, antérieur gauche, antérieur droit. — devient si rapide que, les foulées se raccordant, le postérieur gauche, qui marque le premier temps de la foulée suivante, arrive à l'appui avant que l'antérieur droit, marquant le dernier temps de la foulée précédente, ait quitté le sol ; de même, le postérieur droit (deuxième temps), quoique devant souvent l'antérieur gauche, s'associe fréquemment avec lui, pendant une partie de la période au moins.

Il n'y a donc plus que deux temps en quelque sorte.

là une analogie avec le mécanisme des antérieurs mis en œuvre par le cheval au galop, s'appuyant sur l'antérieur opposé, celui du diagonal associé, pour avancer l'autre, celui sur lequel il galope, plus facilement? Et le cheval boiteux ne fait-il pas, quand il est poussé, un saut analogue à celui qui se produit sans le galop? Si, bien, et c'est parce qu'il se soulage mieux dans cette allure sautée, pouvant ainsi laisser le membre malade plus longtemps au soutien en se servant de l'appui de son congénère, qu'il la prend; au trot, qui se caractérise par l'association des bipèdes diagonaux, il ne le pourrait pas.

En voulez-vous une autre preuve?

Mettez en liberté un cheval souffrant d'un membre antérieur et poussez-le avec une chambrière: *il prendra le galop et galopera* sur le pied malade.

Après cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Et c'est ainsi que, en course, quand on demande un effort à un cheval qui a été claqué et remis, il se mettra d'instinct sur le pied claqué anciennement et, s'il claque de nouveau, il y a gros à parier que ce sera du tendon opposé; cela prouvera d'abord qu'il a été bien remis de son premier accident, mais cela prouvera surtout la justesse de notre observation, car, instinctivement, le cheval fait son maximum d'effort sur le membre le plus sain, lui faisant supporter d'autant plus de travail qu'il pressent que l'autre est en état d'infériorité; il a moins de confiance en lui et c'est ce surcroît de travail imposé au membre sain qui le fait claquer à son tour¹.

1. De là la nécessité, quand on met des flanelles en vue de soutenir un tendon qui a été endommagé, d'en mettre aux deux membres: et si l'une des deux était moins utile, ce serait plutôt celle placée au membre réparé ou délicat: celle-ci, cependant, sert à maintenir la réparation, mais celle placée à l'autre jambe sert à prévenir l'avarie en prévision du surcroît d'effort que le cheval lui demandera. Une nouvelle opération, mise en pratique depuis quelque temps et qui consiste à insuffler de l'air dans les tissus au moyen d'une pompe, donne de bons résultats, dans le cas d'un effort de tendon, quand il n'y a pas eu

cheval en liberté.

comment se comporte, en course, le cheval qui a un membre claqué.

Raccordement et similitude.

Et, simple remarque, mais voyez encore la similitude et comment tout se raccorde : De même que, avons-nous dit, il faut, dans la pratique, trotter le cheval à l'anglaise sur le pied opposé à la main à laquelle on travaille, tandis qu'on galope sur *le pied de la main* à laquelle on veut ou doit évoluer, tourner ; de même, dans un but de ménagement, il faut trotter sur le diagonal sain et galoper sur le pied malade. Et cela, non pas par antinomie, mais parce que, en galopant sur le pied malade, on galope aussi sur le diagonal sain, puisque c'est au diagonal associé que revient le surcroît d'emploi.

Toutes ces observations, venant se corroborer pour former un tout bien défini, sont autant de preuves apportées à la façon que nous indiquons d'employer les aides et de mouvoir le cheval pour obtenir la meilleure locomotion, venant la justifier et lui donner du poids.

Dans le cas qui nous occupe, l'action du cavalier, s'adressant spécialement, dans le galop, au diagonal associé et formé par l'antérieur du dehors et le postérieur du dedans, augmente, par sa sollicitation, l'effort de ce diagonal et, par conséquent, le force à prendre son appui sur le sol avec plus de précipitation encore ; or, nous l'avons dit, c'est le choc en retour que le cheval redoute.

Ménagement d'un membre postérieur au galop.

Après avoir établi que, *pour ménager un membre antérieur*, il faut galoper son cheval sur le pied à ménager, nous allons démontrer, avec observations à l'appui, que, *pour ménager un membre postérieur*, il faut faire le contraire et galoper sur l'autre pied.

Il est rare avons-nous dit, un simple regard jeté sur

déchirure des tissus. En raison de l'insufflage, la peau et les tissus sont tendus et deviennent comme un tambour ; on leur fait ainsi reprendre leur densité et, ensuite, ils viennent se recoller sur l'os ; tandis que, au moyen du feu et par l'emploi de vésicants, les tendons, ayant été trop distendus du côté externe par suite de l'inflammation produite, n'ont pas la même prédisposition à se recoller.

la conformation du cheval l'indique, qu'un effort de tendon se produise à un membre postérieur, mais les mêmes précautions de ménagement sont à prendre, au galop comme au trot, dans le cas d'un ancien effort de boulet, de tares du jarret ou d'une autre affection mettant un postérieur en état d'infériorité.

Si, donc, vous voulez ménager un des postérieurs et cependant utiliser votre cheval au galop, vous devez galoper sur le pied droit, si c'est le postérieur gauche qui est atteint, et vice versa.

C'est en effet le membre postérieur faisant partie du deuxième temps, formant la base diagonale et associé avec l'antérieur diagonal, qui a le plus de travail à supporter, car c'est la détente de ce jarret placé sous le centre qui donne le maximum d'impulsion. — et c'est cette impulsion, venant après l'engagement, puis la précipitation sur le terrain, qui mobilisent le genou du cavalier placé du côté où on galope, tandis que l'autre reste facilement adhérent à la selle.

L'effort du jarret du membre marquant le premier temps, le gauche dans le galop à droite, porté beaucoup plus en arrière, est moins considérable, moins efficace au point de vue de l'impulsion et, par conséquent, ce jarret a moins besoin de toute sa puissance, d'être sain, pour faire son office, — et c'est parce que la réaction est moins considérable, l'effort étant moins grand, le postérieur prenant plutôt un appui qui lui permettra ensuite de lancer la masse, que le genou du cavalier placé du même côté, opposé au pied sur lequel on galope, est moins mobilisé.

Le cheval a la liberté, en quelque sorte, de placer ce membre plus ou moins sur le côté et en arrière, de moins l'engager et de fournir avec lui un effort moindre, donc de le soulager, quitte à produire un effort plus vigoureux avec le postérieur faisant partie du deuxième temps.

Et c'est bien ce membre qui fatigue le plus, qui a à fournir le travail le plus considérable, le plus pénible, puisque, en s'engageant sous la masse, il la soulève et la projette à chaque foulée du côté où le terrain fuit, où le maximum d'effort doit être produit, principalement dans le changement de direction, vers le côté extérieur. Et, en s'engageant, le postérieur du galop vient frapper le sol énergiquement, pour prendre appui et précipiter la masse dans cette direction; l'engagement, qui nécessite un ploïement de l'articulation du jarret, et la réaction résultant de la précipitation sur le sol, sont également pénibles pour un jarret qui n'est pas sain : or, le jarret qui marque le deuxième temps n'a pas la liberté de se soulager en s'écartant ou en restant en arrière, il faut qu'il vienne sous la masse, qu'il s'accroche au sol, et on peut juger que ce travail est autrement dur que celui réservé à son congénère qui, en marquant le premier temps, a pu se soulager et diminuer son effort.

Mettez-vous au galop vous-même, à pied, et vous constaterez que c'est le jarret du pied sur lequel vous galoperez qui, supportant votre masse et nécessitant plus d'effort de votre part, fatigue le plus vite.

Conclusions pratiques en vue de ménagement.

Pour tirer ces conclusions pratiques, nous n'avons examiné que le mécanisme de l'allure, mais qu'on veuille bien remarquer combien, au trot, au galop, ces observations sont logiques, par rapport à la façon de mouvoir un cheval telle que nous l'avons indiquée; et si, logiquement, ces procédés de conduite viennent confirmer nos observations, n'est-il pas évident que ces observations apportent à leur tour une affirmation que ces procédés de conduite sont les meilleurs, les vrais?

Au trot enlevé, quel est le bipède diagonal auquel doit être demandé le plus d'effort pour se conformer aux principes de *locomotion*, de *statique* et de *dynamique*?

Celui sur lequel le cavalier trotte, l'extérieur, puis-

que, en reprenant le contact, il projette l'anérieur avec force sur le sol, demande l'extension de l'épaule et exige, avec la jambe du dedans et principalement dans les changements de direction, un engagement plus énergique du postérieur faisant partie de ce diagonal; et cet engagement aura encore pour conséquence de favoriser le jeu de l'épaule qui doit embrasser le terrain là où il s'éloigne du centre de manœuvre.

Au galop, le cavalier devra s'adresser encore tout particulièrement au diagonal associé au deuxième temps, projetant de même l'anérieur du dehors avec force sur le terrain, demandant l'extension de cette épaule et exigeant, avec la jambe du dedans et dans les changements de direction en particulier, un engagement plus énergique du postérieur faisant partie de ce diagonal, celui du dedans.

Le cavalier devra donc, par mesure de ménagement : 1° *éviter de trotter sur le diagonal dont un des membres, antérieur ou postérieur, a eu un accident ou doit être soulagé*; 2° *éviter de travailler au trot, à main droite, si c'est un des membres du diagonal gauche qui est atteint; à main gauche, si c'est l'un de ceux du diagonal droit qui souffre ou a souffert*; 3° *au galop, les membres auxquels sont demandés le plus d'efforts étant ceux qui font partie du diagonal, associé ou non, marquant le deuxième temps, l'anérieur parce qu'il reçoit le contre-coup de l'impulsion des deux postérieurs et est projeté avec force sur le sol, le postérieur parce que c'est lui auquel est imposée principalement la tâche de donner l'impulsion et parce qu'il doit s'engager sous la masse, pour la faire avancer, le cavalier devra galoper sur le pied droit si c'est le membre antérieur droit qui est à ménager, sur le pied gauche si c'est le membre antérieur gauche qui est à soulager; faire prendre le galop sur le pied opposé s'il s'agit de ménager un postérieur, donc, dans ce cas, travailler, de préférence, à la*

main opposée au pied qui a souffert; 4° travailler à droite, de préférence, pour éviter une fatigue à l'antérieur droit et au postérieur gauche, travailler à gauche pour soulager l'antérieur gauche et le postérieur droit.

En résumé, au trot comme au galop, ce sont les membres du diagonal désigné par l'antérieur opposé au changement de direction exécuté ou prévu qui, par suite de leur jeu naturel (l'examen de leur mécanisme nous l'a clairement indiqué) ont à supporter un surcroît de travail. Comme conséquence, le cavalier qui, dans le but de contribuer à la bonne exécution de la manœuvre de ce diagonal, doit s'adresser à lui spécialement, par l'action de ses aides, en temps ordinaire, devra, dans un but de ménagement et pour ne pas avoir à s'y adresser, travailler à l'autre main.

Et cet examen, qui nous a amené à faire constater que, au trot comme au galop, c'est toujours le même diagonal, celui dénommé par l'antérieur opposé à la main à laquelle on travaille qui, ayant le travail le plus pénible, est celui qu'il faut actionner ou ménager, cet examen, dis-je, vient confirmer encore *notre observation* sur la similitude de l'emploi des aides, de disposition du corps du cavalier, au trop enlevé sur le diagonal gauche en travaillant à droite, et au galop à droite, et *notre constatation* qu'un cavalier a, comme pied favori, au galop, l'opposé de celui sur lequel il trotte d'instinct, de préférence, au trot enlevé.

Manque d'engagement dans le mouvement en avant. Différentes formes de rétention.

Du cheval qui pique, donne trop de hanches au galop etc. Du galop à quatre temps. Du cheval qui trot-tine.

Se piquer au galop, donner trop de hanches, jeter sa croupe en dedans en tournant, galoper en quatre temps, telles sont les défauts que l'on a à vaincre le plus souvent, au galop.

cheval qui
son galop.

Les premières fois qu'un cheval monté est mis au galop, il est bien rare que, cherchant à reprendre son équilibre naturel, il ne se porte pas sur les épaules. « La croupe, haute, semble vouloir passer », dit M. Le Noble du Teil, dans l'étude que nous avons déjà citée, « par dessus l'avant-main écrasé sur les membres antérieurs qui s'arc-boutent pour retenir l'impulsion, ce qui fait que le cheval pique son galop. »

En recherchant les causes et en les combattant, on fait disparaître ce défaut fort désagréable, qui provient de ce que le cheval se retient surtout et de ce qu'il n'a pas encore trouvé son équilibre sous le cavalier à cette allure.

A peine le postérieur qui marque le premier temps du galop a-t-il opéré son mouvement, avant même qu'il ne l'ait terminé complètement. L'autre postérieur arrive, venant s'engager et donner son surcroît d'impulsion avant que l'antérieur opposé en diagonale, qui doit s'associer avec lui, ait eu le temps, se retenant, de manœuvrer pour s'associer et contribuer à l'appui; or, c'est sur cette base diagonale, servant alors de support, que le cheval doit s'étendre, se déployant, s'allongeant pour gagner du terrain en avant et pour recevoir la masse.

L'antérieur diagonal, qui doit, s'associant avec le pos-

térieur, marquer le deuxième temps, au lieu de s'étendre pour embrasser le terrain, se retient, précipite et par conséquent raccourcit son mouvement pour arriver à terre en même temps que le postérieur, d'où rétention, manque d'extension; le cheval marche comme une saignée, un kangaroo, et le cavalier, projeté, par suite, en avant, fait des appels d'assiette très disgracieux et est très mal à son aise.

Il faut forcer le cheval à s'étendre, à s'allonger, c'est la première chose; et nous avons vu que ce soin revient à la jambe que nous avons dit être chargée de provoquer ou d'entretenir l'impulsion, celle préposée à la manœuvre du diagonal qui ne s'emploie pas ou se montre paresseux, la jambe droite pour le galop à droite, après avoir fixé l'autre jambe pour maintenir et disposer les hanches. La jambe gauche a donc appelé à elle le postérieur gauche, l'a fixé à terre, et la jambe droite, pendant que l'autre reste solidement à sa place, appelle à elle le postérieur droit, l'engage, le sollicite pour l'impulsion, qui aura pour résultante de forcer l'épaule gauche à s'étendre, à se développer.

On obtiendra ainsi un galop bien libre, allongé, le cheval bien détendu, qui donnera la prédisposition nécessaire pour pouvoir ensuite, au moyen de demi-arrêts, rétablir l'équilibre, reporter en arrière le surcroît de poids que le cheval porte sur l'avant-main.

Le demi-arrêt, répété, a pour but, en outre, de retarder le mouvement du postérieur qui vient trop vite à l'appui, mais sans en enrayer l'impulsion qui doit venir à l'épaule; il ne doit donc avoir qu'une durée très courte, afin de laisser au membre antérieur diagonal la liberté de prendre cependant son extension, ce demi-arrêt est destiné seulement au postérieur et ne doit s'adresser à l'épaule que pour la redresser, l'élever, facilitant ainsi la transmission de l'impulsion du postérieur à l'épaule.

Le postérieur, sollicité par sa jambe, a été influencé

par l'action du demi-arrêt de telle sorte que, réglé dans son évolution, il y a eu opposition à sa précipitation, mais sans qu'il y ait eu diminution d'intensité dans l'impulsion; et celle-ci, employée pour l'élévation de la masse, prend la direction de l'épaule parce que l'action de jambe a coïncidé avec un relèvement de la pointe, la tête.

Il est toujours beaucoup plus facile de dresser que de redresser un cheval.

Si le cheval avait été mù par les jambes ainsi que nous l'avons indiqué, dès le principe, il n'aurait pas ce défaut, carson cavalier aurait exigé, au commencement du dressage même, qu'il se servit à sa volonté, avec l'intensité voulue, du postérieur attiré par la jambe du même côté; cette précipitation, — cause d'impulsion prématurée, désordonnée, à ce point qu'elle ne peut se transmettre régulièrement, venant à l'avant-main avant que l'autre postérieur n'ait pris un solide appui sur le sol, — n'existerait pas.

Pour un cheval d'un certain âge, qui a pris l'habitude de galoper ainsi, il faut souvent beaucoup de travail, de patience, de tact plutôt, pour y remédier; ce cheval, dès que vous exercez une pression de la jambe pour saisir ce postérieur et en régler le mouvement, précipite encore davantage le jeu des membres, et le défaut s'accroît au lieu de diminuer; s'il en est ainsi, le cheval a eu, au point de vue de l'action des jambes, une éducation imparfaite; il fuit à la jambe, soit, mais il donne tout pour le mouvement en avant et les haunches ne cèdent pas sur le côté; en effet, si l'arrière-main doit, nous l'avons dit, s'engager sous la masse pour soulever légèrement l'avant-main et, par le fait, pour pouvoir mieux diriger cet avant main, l'arrière-main ne doit cependant s'engager plus ou moins qu'à la volonté du cavalier, de même que chaque postérieur doit fournir seulement le degré d'impulsion qui lui est

demandé : or, pour pouvoir faire tout cela avec facilité, moelleusement, il faut que cette partie du cheval, les hanches, comme toutes les autres, soit, nous le répétons, assouplie, cède à la jambe et lui obéisse dans tous les sens, sur le côté comme en avant; les hanches doivent être diligentes en un mot.

Il faudra donc employer, comme premiers remèdes, les assouplissements, obtenir la cession complète de l'arrière-main à la jambe, puis, pour forcer encore le cheval à s'étendre, le faire galoper à faux d'abord, puis juste, sur le cercle, en chassant fortement les hanches, au galop juste, à l'extérieur.

Du cheval qui galope à quatre temps.

Le défaut opposé au galop piqué est le galop à quatre temps et, très certainement, le tempérament de deux chevaux ayant, l'un le défaut précédent et, l'autre, celui que nous allons étudier, sera aussi différent, aussi opposé que les défauts eux-mêmes; et cependant la cause est la même, rétention, manque d'emploi, mais se traduisant sous une forme différente, inhérente au tempérament de chacun de ces sujets; et la correction s'obtient de la même façon dans les deux cas, en actionnant le diagonal qui marque le deuxième temps : le cheval qui pique son galop est un cheval énergique, qui dépense son énergie mal à propos, d'une façon incorrecte au point de vue de la locomotion, mais qui a de la vigueur; le cheval qui galope à quatre temps est lymphatique, sans grande énergie, ou est vieux et usé.

Si le galop se fait en quatre temps, c'est que le postérieur qui, au deuxième temps, devrait arriver à terre en même temps que l'antérieur diagonal pour s'associer avec lui, retarde son mouvement — au lieu de le précipiter quand il pique son galop, — arrive après l'antérieur qui marque ainsi un temps supplémentaire, constitué par lui seul. Ce deuxième temps est suivi d'un troisième marqué par le postérieur qui aurait dû s'associer, droit dans le galop à droite, et d'un quatrième marqué par le pied

antérieur du même côté (antérieur droit dans le galop à droite). La succession des membres, pour le galop à droite, a donc été : postérieur gauche antérieur gauche, postérieur droit, antérieur droit. Il s'agit là d'accélérer le mouvement du postérieur qui est en retard.

C'est encore, toujours! — tant il est vrai qu'il n'y a qu'une seule façon de mouvoir un cheval et que tous les défauts ont la même source, manque d'engagement dans le mouvement en avant ou engagement non réglé — c'est, disons-nous, l'affaire de la jambe chargée d'ordonner et d'entretenir l'impulsion, droite pour le galop à droite.

Quelques bonnes attaques de la jambe du côté paresseux donneront une nouvelle énergie à ce rouage usé ou qui a pris l'habitude de ne pas remplir son office; cette attaque, activant le jeu du postérieur auquel elle est adressée, le forcera à s'associer avec l'antérieur diagonal comme il doit le faire.

Il faut bien remarquer en effet que, si la chronophotographie fait constater que le petit galop s'exécute en quatre temps, c'est que bien peu de chevaux sont actionnés comme il faut et suffisamment, mais il ne faut pas en déduire que le galop ralenti doit nécessairement se faire en quatre temps. Le galop en quatre temps reste donc une allure défectueuse et, pour qu'il soit régulier, il faut, et cela au galop ralenti comme au galop sur place et au galop en arrière, que l'allure soit maintenue à trois temps, en exigeant l'association de la base diagonale au deuxième temps. Nous répétons que cette exigence, base de la locomotion normale au galop, est la conséquence de l'action de la jambe du dedans, droite pour le galop à droite; dès que cette action manque ou est insuffisante, la défectuosité apparaît.

Mais alors, me direz-vous, le galop de course, dont la chronophotographie fait constater l'exécution à quatre temps, est donc aussi une allure défectueuse?

Galop à quatre
temps est tou-
jours une allu-
re défectueuse.

Je vous répondrai carrément, oui; mais il y a lieu de remarquer que, dans ce cas, la défectuosité n'a pas le même inconvénient puisqu'elle est le résultat d'un sureroit d'emploi, d'une certaine précipitation, pour l'impulsion, du postérieur qui devrait s'associer, tandis que, dans le galop ralenti, elle est la conséquence d'un manque d'emploi, d'une certaine rétention du même postérieur. Vous me direz encore que les entraîneurs n'ont ni le temps, ni les moyens de parer à cette défectuosité, les *lads* et les jockeys qui montent les chevaux à l'entraînement n'ayant pas les connaissances, le tact, nécessaires pour y remédier. Nous sommes d'accord, mais vous pouvez être convaincus que le temps supplémentaire qui se produit alors est la conséquence de ce que le cheval n'est pas mû, sollicité, par les jambes comme il devrait l'être et que, de deux chevaux, dont l'un sera monté, après avoir été mû de la sorte dans un dressage qui l'aura amené à associer la base diagonale tout naturellement¹, par un homme qui provoque et règle le jeu des membres conformément à la meilleure locomotion, et dont l'autre, livré à lui-même, produira l'impulsion d'une façon aussi intense mais moins réglée, moins conforme par conséquent aux lois de la locomotion, de ces deux chevaux de qualité égale à peu près, disons-nous, le succès final restera à celui des deux qui aura été dressé et mû comme l'a imaginé la nature, quand elle a mis à notre disposition le cheval pour nous servir de moyen de translation.

Et les jockeys, que les besoins de la cause nous ont fait taxer plus haut de manque de tact, ce qui n'est pas exact, le trouveront immédiatement pour former et pour utiliser leur « *leader* », quand ils auront été initiés et dès que vous leur aurez fait compren-

1. Je suis convaincu que, quand cette manœuvre normale sera mise en pratique et généralisée, elle causera, dans le monde des courses, une révolution semblable à celle produite par la monte américaine.

dre la supériorité, la nécessité de cette manœuvre.

Voyez comme ils se sont mis à la monte américaine dès qu'ils ont saisi les résultats qu'elle apporte! mais nous en parlerons dans le chapitre que je consacre à l'entraînement.

Pour poursuivre la discussion, vous pourriez nous demander comment il se fait que, nous occupant toujours des courses et ayant des chevaux qui paraissent, chaque année, sur les hippodromes, les sujets que nous y présentons, mûs ainsi et préparés d'après ces principes, n'obtiennent pas toujours les premières places.

Mal servi par la chance, nous avons perdu successivement trois chevaux : *Fabiola*, qui s'est empalée, *Aranjuez*, d'une rupture d'estomac, *The Honorable John*, d'une arthrite, et nous avons dû aussi interrompre la carrière de *Bercail*, mis en état d'infériorité par suite de myopie; mais, auparavant, nous avons fait passer le poteau en tête, montant nous-même, à *Dulcinée*, à *Archimède*, à *The Honorable John*, à *Nora* etc., et, si, à ce moment-là, nos succès n'ont pas été plus complets, c'est que nos connaissances, qui se sont affirmées dans ces dernières années surtout, n'étaient sans doute pas assez complètes alors.

Mais nous avons d'autres sujets en réserve et, sans doute, *Politesse*, *Clarac*, et bien d'autres qui viendront entre nos jambes, récompenseront notre persévérance et affirmeront l'efficacité de nos procédés de locomotion.

Pour certains chevaux, une variété du défaut dont nous avons parlé en premier lieu, le galop piqué, est de jeter fortement la croupe à l'intérieur, et principalement dans les changements de direction; quelquefois, ces chevaux ne piquent pas leur galop sur la ligne droite, mais leur allure devient tout à fait piquée quand, dans les tourners, ils placent ainsi leurs hanches

un cheval qui jette sa croupe en dedans et principalement dans les changements de direction.

en dedans, raccourcissant alors leur arc de cercle; l'arrière-main venant empiéter sur le terrain réservé à l'avant-main pour faire son évolution, les épaules n'ont plus la place de s'étendre, de se développer pour décrire l'arc de cercle voulu.

Par suite de l'analogie de ce défaut avec le galop piqué, les moyens à employer, pour faire disparaître cette mauvaise habitude, ce manque d'obéissance aux aides qui place le cavalier dans une position peu agréable à voir et peu agréable à prendre pour lui, sont les mêmes : galoper à faux, faire céder les hanches à l'extérieur du cercle à toutes les allures, assouplir l'arrière-main, forcer le cheval enfin à s'étendre, à se détendre, par de bons galops donnés à l'extérieur, obtenir, en un mot, l'emploi des muscles en extension, au lieu de permettre au cheval de contracter certains d'entr'eux et de se retenir.

C'est le diagonal associé marquant le deuxième temps, cheville ouvrière du galop, nous le répétons, qui ne fait pas son office, qui ne s'emploie pas pour l'extension; c'est donc à lui qu'il faut s'adresser spécialement par un emploi actif de la jambe qui est préposée à sa manœuvre, pendant que l'autre jambe, à l'état passif pendant cette manœuvre, fournit l'appui à sa congénère en attendant qu'elle entreprenne son rôle actif quand son membre postérieur, évoluant à son tour, réclamera son action.

du cheval qui
donne trop de
hanches au ga-
lop.

Le défaut dont nous venons de parler est attribuable en général au cheval lui-même, mais le même défaut, avec un déplacement des hanches plus ou moins prononcé, bien plus commun, celui qu'on constate le plus fréquemment peut-être, c'est que le cheval donne, au galop, trop de hanches, marche de travers au lieu de rester droit, et est imputable alors au cavalier, à un mauvais emploi des aides.

Remarquons en effet que ce cheval a encore reçu,

quant au bon fonctionnement de l'arrière-main, une éducation incomplète et, tandis que le cheval qui pique son galop ne cède pas assez sur le côté vers l'extérieur, raidissant son côté intérieur, et s'emploie mal pour l'impulsion, celui-ci cède trop en dedans et, par conséquent, ne s'emploie pas non plus normalement pour le mouvement en avant; par suite de son déplacement en dedans, le postérieur qui doit fournir l'impulsion, s'éloignant du centre de marche, de mauœuvre, se place dans une position défavorable pour la fournir; il se tient donc encore.

Quelques-uns ont ce défaut si prononcé que, sur la ligne droite, au galop, ils sont tout de travers. Si ce défaut provenait seulement d'un manque de souplesse, il n'y aurait qu'à opérer un redressement avec la jambe du dedans, mais il est à remarquer que ces chevaux jettent les hanches en dedans et marchent de travers aussi bien d'un côté que de l'autre, quoique quelquefois plus d'un côté. Il y a lieu d'en conclure qu'il y a un grand manque de souplesse des deux côtés, la cession des hanches ne répondant pas à la sollicitation de la jambe, il faut donc revenir aux assouplissements; *mais la véritable cause se trouve dans un mauvais emploi des aides.*

Le cavalier, pour le départ ou pendant le galop, a trop fait céder les hanches en dedans; elles ont cédé, mais la jambe du dedans n'est pas intervenue à temps ou assez énergiquement pour les reprendre, pour solliciter l'impulsion, pour exiger l'emploi et le développement du diagonal associé, tandis qu'elles sont toujours chassées en dedans par la jambe du dehors. Et cela tient à ce que l'emploi de la jambe du dehors, nous l'avons dit déjà, est beaucoup plus facile pour le cavalier, tandis que l'action de la jambe du dedans, doublement réclamée cependant comme agent de redressement et d'impulsion, offre plus de difficultés.

Le cheval raidissant complètement son côté droit, dans le galop à droite, après avoir pris sa fausse position, profitant de l'absence ou de l'insuffisance d'emploi de l'agent qui est préposé à sa manœuvre de ce côté, rejette ses hanches en dedans, ou les y laisse plutôt, parce que, trouvant le terrain plus à sa portée et ne se donnant pas la peine d'aller le chercher en dehors avec l'association de l'épaule extérieure, il aura ainsi beaucoup moins de mal à se donner: du reste, il fait peut-être cependant ce qu'il peut, son état de manque de souplesse le mettant dans la quasi impossibilité de répondre mieux à l'emploi des aides, même si cet emploi était plus conforme aux principes de la locomotion.

Bref, cette marche de travers est le résultat d'un manque de souplesse, c'est indéniable, mais encore et plus peut-être d'une action trop permanente de la jambe du dehors et d'un manque d'emploi de la jambe du dedans.

Par suite, le cheval a pris l'habitude de marcher ainsi de travers, tel qu'il est pris, mû, et la disposition normale de sa masse va, maintenant que nous nous en apercevons et que nous voulons y remédier, demander beaucoup de travail pour faire passer cette mauvaise habitude.

Pour redresser ce cheval, il faut donc revenir aux assouplissements, faire venir l'arrière-main à la jambe par des attaques, la faire céder des deux côtés et la renvoyer fréquemment en dehors avec la jambe du dedans, agissant énergiquement, activement sur le diagonal associé, pour le forcer à s'employer en avant et à ne pas rester sur le côté; et cela, jusqu'à ce que le cheval, répondant bien à l'action de la jambe d'impulsion et à la jambe de disposition, reste droit et qu'il ne cède sur le côté que de la quantité voulue, nécessaire, sollicitée par le cavalier, pour engager le postérieur du dedans avec souplesse.

Mais, nous ne saurions trop le répéter, ce qu'il y a de plus délicat à obtenir peut-être étant d'avoir un cheval parfaitement droit, et, dans tous les cas possibles, une mauvaise habitude prise étant toujours plus longue à faire disparaître chez un cheval qui a été mal dressé, mal éduqué, il faut, quand le cheval est neuf, empêcher la mauvaise habitude de naître en employant les aides normalement dès le principe ¹.

Nous revenons sur ce défaut, examiné déjà dans notre étude parue en 1890, pour ajouter quelques observations, en raison de sa fréquence.

On peut ranger les chevaux qui trottinent en trois catégories : 1° le cheval qui, par surcroît d'emploi de l'arrière-main, pousse trop; 2° le cheval qui, par manque d'emploi, par paresse ou par défaut d'équilibre, se relie et ne se sert pas de son arrière-main normalement; 3° le cheval nerveux.

C'est au moyen de demi-arrêts répétés, renouvelés, que l'on guérira le cheval qui trottine parce qu'il pousse trop: ces demi-arrêts rétabliront petit à petit l'équilibre et reporteront sur l'arrière-main le surcroît de poids et d'impulsion que le cheval fait venir sur l'avant-main, au lieu d'emmagasiner pendant quelques instants l'impulsion dans les postérieurs, pour ne l'employer qu'à bon escient et au moment voulu. Le demi-arrêt, — qui s'adresse spécialement à l'un des postérieurs influencé en diagonale, dans le sens opposé à celui de sa manœuvre puisqu'il s'agit d'en modérer l'action, et cela en s'adressant tour à tour à l'un ou à l'autre si le besoin s'en fait sentir. — demande un tact spécial, car il doit avoir seulement la durée nécessaire pour re-

1. En raison de ce que le cheval n'est pas nu comme il doit l'être par les jambes, il se transporte d'une pièce, au lieu de s'étayer des deux côtés en engageant chaque postérieur pour étendre conséquemment l'antérieur diagonal. Tant qu'il en est ainsi le cheval est *mal traversé* et il risque de tomber à chaque changement de direction en particulier.

**Du cheval
qui trottine.**

**Le cheval qui trottine
parce qu'il
pousse trop.**

tarder le mouvement et prédisposer le postérieur, sur lequel on produit spécialement son effet, à marquer un temps d'arrêt, à prolonger sa suspension avant de venir à l'appui; la jambe intervenant aussitôt, par une pression, pour favoriser l'extension correcte du membre antérieur diagonal, extension que la main devra laisser possible alors: donc, à ce moment, l'effet du demi-arrêt sera terminé.

La plupart du temps, le cheval qui trotte parce qu'il pousse trop pèse à la main au trot, au galop qu'il pique également; ce sont des conséquences presque forcées, car cela a la même source: le cheval n'est pas équilibré, il se retient de l'avant-main au lieu de l'étendre et ne se sert pas de son arrière-main au mieux de l'équilibre et au gré de son cavalier: la transmission de l'impulsion n'est pas réglée, elle est désordonnée; il appartient au cavalier d'y remettre bon ordre en forçant l'avant-main à s'étendre, par des allongements d'allure, puis en forçant également l'arrière-main à s'engager en venant à la jambe: ces deux points acquis, il n'y aura plus qu'à régler, au moyen de demi-arrêts, la machine développée, qui s'emploie, qui se livre.

Il faut, en un mot, régler le mouvement qui sort avec surabondance, sans règle, et arriver à en provoquer la production avec la jambe, le cavalier se substituant à sa monture.

Du cheval qui trotte parce qu'il se retient.

Le cheval qui, par paresse, par manque de dressage ou de développement, ne pousse pas assez, laissant son arrière-main en arrière, se traînant, marchant comme étendu, en deux morceaux, sans engager l'arrière-main, est plus rapidement corrigé de son habitude de trotter; quelques bonnes attaques de jambes auront vite raison de ce manque d'emploi et, quand l'impulsion sollicitée sera fournie, il n'y aura plus qu'à la régler encore au moyen du demi-arrêt.

Puisque l'arrière-main ne remplit pas son office, ne

s'emploie pas comme il doit être, il faut le forcer à venir à la jambe, à se livrer, à s'engager, à se laisser régler ainsi que nous l'avons indiqué dans une de nos causeries précédentes; ce cheval surtout se retient par manque d'engagement dans le mouvement en avant, il s'agit de le détendre et de le forcer à mouvoir ses membres les uns après les autres pour le pas, ou par paires, si on lui demande le trot ou le galop, et cela à volonté.

Le jeune cheval, avons-nous dit précédemment, fait venir, au pas et dans les descentes en particulier, un postérieur à l'appui en même temps que l'antérieur du même côté et, augmentant ainsi l'appui latéral, trouve un soulagement dans la marche à l'amble; il arrive fréquemment que, au lieu d'associer ses membres par bipède latéral, il les associe par bipède diagonal — toujours dans un but de soulagement — et cela constitue le trottinge, car il est bien plus facile pour le cheval de sauter d'un diagonal sur l'autre que de marquer les quatre temps du pas.

Le cheval ayant alors bien moins besoin d'employer l'effort musculaire, la fréquence de ce défaut s'explique ainsi tout naturellement.

Les causes étant le manque d'équilibre et le mauvais fonctionnement des membres, le rétablissement du bon ordre s'opérera, pour le jeune cheval, comme pour le cheval qui se retient et qui n'est pas bien engagé dans le mouvement en avant.

Il faudra faire sortir le mouvement de ces rouages où il semble vouloir rester emmagasiné et, une fois sorti avec surabondance, il n'y a plus qu'à le régler.

Quant au cheval qui, dévoré par son sang, souvent raté, impressionnable, nerveux, troffine quand on veut aller au pas, s'échauffe au trot, au galop, on peut, — en le montant avec un mors très doux, et des aides très fixes, en employant tout le tact dont on est capable pour

cheval qui trot-
line par nervo-
sité.

le pousser, pour le détendre et le reprendre tour à tour, — arriver quelquefois, par intermittences, selon sa disposition du jour, sa lune, ou son degré d'irritabilité, on peut arriver, disons-nous, à amoindrir son défaut; mais, pour le guérir complètement, il ne reste plus qu'un moyen radical : lui couper la tête.

Avant d'en arriver à cette extrémité, il faut songer cependant que ce pauvre animal n'agit pas consciemment; la faute est surtout imputable à son producteur qui n'a pas fait choix de l'étalon qui convenait à sa mère; il en est résulté un produit disproportionné, dans lequel il a été infusé trop de sang pour sa taille et sa structure générale; le sang, surabondant, trop riche, trop considérable pour l'enveloppe, se démène et l'agite constamment¹.

Au moyen d'assouplissements très fréquents, poussés à outrance et à l'extrême limite, le cheval finit cependant par accepter la jambe, pour y répondre d'une façon mesurée, venant alors chercher la main en tendant les rênes; les demi-arrêts feront le reste.

1. Et il en est souvent ainsi encore quand il n'y a pas assez de sang pour la masse ou quand il est trop riche ou n'a pas été infusé par doses successives. S'il n'y a pas assez de sang pour la masse, la circulation ne se fait que par intermittence en quelque sorte; l'innervation n'étant pas suffisante pour animer tout le système musculaire, celui-ci s'agite au lieu de fonctionner régulièrement. Il est agité et non actif. Et le produit résultant du croisement d'un cheval de pur sang avec une jument à tempérament très lymphatique, de race absolument différente, sera aussi défectueux et aura le même défaut. Le produit résultant d'une combinaison semblable ne pourra être calme que si, par suite de croisements successifs venant préparer et améliorer le terrain, le sang aura été infusé par doses dans cette nature si différente, et non pas en l'y introduisant tout à coup. Quand on passe du froid au chaud, on peut supporter des températures de 50° et plus, si l'on a séjourné dans des milieux de plus en plus chauds; tandis que si l'on passait, d'un seul coup, de zéro à 50° on serait frappé de congestion.

Les réactions organiques ont les mêmes lois que les réactions physiques ou chimiques. Dans le cas qui nous occupe, le trotting est souvent la conséquence de la réaction de la mauvaise combinaison de croisement, s'opérant aux dépens du cavalier chargé d'exploiter ce produit défectueux.

pourquoi le cheval trottine.

Et pourquoi le cheval trottine-t-il ?

Qu'il s'agisse d'un sujet de l'une des trois catégories dont nous venons de parler, la raison péremptoire, quoique les causes varient avec le tempérament, est la même pour tous : *manque d'engagement dans le mouvement en avant.*

L'allure du pas est celle qui demande le plus de calme, l'emploi spécial de chaque membre, emploi pondéré, mesuré, grave en quelque sorte, nécessitant, de la part du cheval, un jeu de muscles plus considérable et plus réglé¹ pour maintenir l'allure et l'équilibre ; et c'est pour ces différentes raisons que le pas, qui donne le muscle, est employé pour l'entraînement. « L'allure du pas est la mère de toutes les allures », disait Baucher.

Or, le cheval, en général, trouve plus commode, plus naturel, moins fatigant de faire mouvoir deux membres à la fois, de se projeter d'un diagonal sur l'autre, de se faire aider par la vitesse ac quise, plutôt que de manœuvrer ses membres les uns après les autres.

En résumé : *le jeune cheval trottine* parce qu'il n'a pas trouvé son équilibre sous le cavalier et que ses muscles ne sont pas encore assez développés pour que chaque membre puisse s'employer seul à son tour ; et quand il marche au pas en terrain plat, il trottine de nouveau en terrain varié, en descendant, en montant, jusqu'à ce que, là encore, il ait fait son apprentissage, trouvé son équilibre, acquis des muscles par le travail.

Le vieux cheval trottine parce qu'il est usé, parce que l'un des membres peut-être est trop fatigué pour s'employer seul ; *le cheval qui pousse trop trottine* parce que, par le fait même, chaque postérieur ne marque pas le temps d'arrêt nécessaire pour venir à l'appui, et l'antérieur diagonal, précipitant son mouvement, arrive à terre avec lui, ce qui caractérise le petit trot, d'où man-

1. Le muscle est obligé, au pas, d'accompagner le squelette du membre, l'os, pendant tout son mouvement périodique.

que d'extension; *le cheval qui se traîne trottime* parce que les postérieurs, par paresse, par manque d'énergie, se laissant tirer en quelque sorte, quand ils devraient pousser l'avant-main, et leur mouvement étant retardé tandis que, dans le cas précédent, il est avancé, chacun d'eux arrive à l'appui en même temps que l'antérieur diagonal, et cette association caractérise encore le petit trot.

Le cheval nerveux, enfin, trottime, lui, parce que l'allure grave, réfléchie, pondérée, calme, du pas ne saurait convenir à ce tempérament fougueux; il dédaigne les petites allures, son trotinage est plutôt un démenage, une preuve d'impatience, du peu de goût qu'il a pour la main et les jambes dont il fuit la société, quelque légères qu'elles soient.

Il faut cependant tenir compte à ce dernier de ce qu'il peut avoir de bon; cette ardeur, cette envie de marcher prouvent au moins du cœur, un excès de bonté, désagréable au cavalier le plus souvent, mais que celui-ci devra savoir exploiter au bon moment.

Mais, quel que soit le sujet, le redressement s'obtient par les assouplissements, puis par l'accentuation d'engagement dans le mouvement en avant pour le forcer à se livrer, enfin par le réglage au moyen du demi-arrêt.

Rapprochement et analogie avec les mouvements de l'homme.

Quoique la conformation de l'homme ne soit pas la même, non plus que sa façon de se mouvoir, que celle du cheval, il y a de curieux rapprochements à faire au point de vue du mécanisme des membres de ces deux êtres.

Les membres supérieurs de l'homme, les bras, correspondent aux membres antérieurs du cheval; et les

ANALOGIE DU SQUELETTE
DE L'HOMME AVEC CELUI DU CHEVAL.

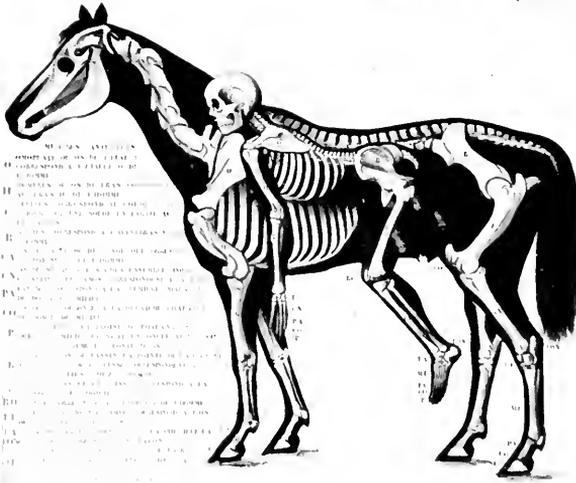


Fig. 53.

membres inférieurs de l'homme, les jambes, aux membres postérieurs (*fig. 53*)¹.

Eh bien ! voyez un homme marcher, le mécanisme ne s'opère-t-il pas en diagonale, les bras servant de balancier, le bras gauche s'étendant plus ou moins en avant pendant que la jambe droite accomplit son évolution, et vice versa ?

Et cette manœuvre diagonale des bras s'accroîtra au fur et à mesure que l'exercice ou l'effort sera plus violents, viendra influencer davantage le centre de gravité et, par conséquent, compromettre davantage l'équilibre : au pas gymnastique, l'homme balance le bras gauche ployé pour faire équilibre à l'effort donné par la jambe droite et maintenir le centre de gravité au-dessus de la base de sustentation ; et quand l'homme changera de direction, la jambe du dedans fournira l'effort principal pendant que l'épaule opposée, celle du dehors, s'avancera pour suivre le circuit extérieur et le régler par la position du bras demi tendu ; avec un fardeau, il en sera de même et, pendant qu'une jambe fait effort, l'épaule opposée en diagonale, répondant à l'impulsion dans le sens où elle est produite, cède en avançant.

Et plus l'exercice est violent, plus ce mécanisme diagonal s'affirme.

Au patinage, pour maintenir l'équilibre très instable alors, et à plus forte raison pour faire ce qu'on appelle « les dehors », le bras gauche s'étend en avant, emportant son épaule, pendant que la jambe droite est à l'appui ; l'épaule droite se penchant un peu en dedans pour contrarier la force centrifuge et en combattre l'effet, tandis que l'épaule gauche l'utilise en s'avancant pour en régler le circuit.

Et l'apprenti, voulant arriver à exécuter « le dehors »,

1. L'original de cette photographie se trouve dans le réfectoire du 4^e escadron du 6^e hussards et a été exécuté par M. le lieutenant Gouelat.

devra faire du manège en se mettant en cercle à droite par exemple, restant à l'appui sur le pied droit, du dedans, le plus longtemps possible, utilisant l'impulsion fournie par le coup de patin gauche, changeant de cercle ensuite en maintenant à l'appui le pied gauche qui y est venu à son tour et en s'aidant par un mouvement de rein qui, accentué d'abord, devra devenir imperceptible.

Et pour arriver plus vite au résultat, prenez un bâton, une perche qui vous servira de balancier, prenez-le dans la main du dehors et, en changeant de cercle, changez-le de main: bientôt, ce simple changement de main de la perche vous fera accomplir votre dehors — ce mot ne vous dit-il rien en le rapportant à l'équitation? — en vous maintenant en équilibre et en vous le faisant accomplir sans effort et sans risque de chute.

Eh bien! n'est-ce pas l'action diagonale analogue en tous points à celle à laquelle doit répondre le cheval dans le changement de direction, cédant à la jambe du dedans qui sollicite l'engagement du postérieur — c'est l'appui sur le patin du dedans — et étendant son épaule extérieure pour l'amener à décrire son circuit, — c'est l'effet de la rêne d'appui, cette rêne et le mors faisant office de contre-poids sur l'encolure, le balancier, qui vient régler la force centrifuge.

Et c'est ainsi que vous voyez le cavalier qui a l'habitude de trotter et galoper ses chevaux sur les deux pieds, changeant de pied quand il change de main, tenir les rênes instinctivement dans la main du dehors ¹, cette pra-

Les rênes et les
mors agissant
sur le balancier.

1. Il est reconnu que le plus grand nombre de cavaliers trottent de préférence sur le diagonal droit; la raison, conforme à notre observation que cette préférence est entraînée par la disposition du cavalier ayant une des deux épaules en avant, se trouve encore dans ce que, la plupart des cavaliers conservant presque toujours les rênes dans la main gauche (main du dehors) et cette position entraînant le retrait de l'épaule gauche, c'est l'épaule droite qui, étant plus en avant, est prédisposée à s'enlever en premier et le plus fréquemment. L'impulsion,

tique venant confirmer encore l'harmonie, l'analogie de la disposition et de l'emploi des aides.

S'il est au trot sur le diagonal gauche, travaillant à droite, il prendra naturellement, d'intuition, le paquet de rênes dans la main gauche, jouant alors sur les rênes et plaçant son cheval avec la main droite; s'il prend le galop à droite, il conservera les rênes dans la même main; or, nous avons fait remarquer que le cavalier devait mouvoir son cheval de la même façon au trot qu'au galop sur le pied opposé et c'est pour cette raison, avons-nous dit, qu'un cavalier qui a un pied favori au galop, le droit par exemple, préfère trotter sur le pied gauche.

Que ce même cavalier, au trot sur le diagonal gauche, prenne l'habitude de trotter sur le droit ou, l'ayant, qu'il change de diagonal, au même moment il changera les rênes de main, et s'il ne le fait pas, par manque d'exercice, — les deux mains doivent être exercées également à toutes les manœuvres et cet exercice de changement de rênes est des plus faciles — il en éprouvera de la gêne.

Et la raison pour laquelle le cavalier prend le paquet de rênes dans la main du dehors et, au galop en particulier, dans celle opposée au pied sur lequel il travaille, c'est que, d'instinct, il prend ainsi les meilleures dispositions pour porter les poignets en arrière et à gauche pour le galop à droite, en arrière à droite pour le galop à gauche, *se conformant ainsi pleinement aux indications formulées par le règlement*, l'autre main venant jouer en dedans et placer la tête du côté du tourner et du travail.

Et ce changement de rênes, ou son déplacement en dehors, sera analogue à celui du patineur entre les mains duquel nous avons mis une perche comme balan-

agissant sur leur organisme inconscient, les enlève et les fait retomber sur le diagonal droit par suite de la disposition initiale.

cier et qui, dans son manège, la fait toujours passer dans la main du dehors pour mieux assurer son équilibre et régler son arc de cercle.

Par cette disposition, les rênes, chargées de diriger l'avant-main en lui distribuant l'impulsion, ont toute facilité, la rêne directe, prise par la main du dedans, d'attirer la tête du côté où l'on veut travailler ou tourner, et la rêne d'appui de s'allonger pour suivre la bouche à l'extérieur, laissant l'épaule évoluer librement et se contentant de la régler dans son circuit.

S'il n'en est pas ainsi, voyez jusqu'où peut aller le manque de savoir et quels tristes résultats donne l'emploi contraire des aides.

De la conduite à une main. Importance de l'emploi de la rêne d'appui dans l'équitation militaire.

Je fais appel à vos souvenirs.

Vos hommes sont au travail en bride, vous les avez formés « au rang » à une extrémité du manège ou du carré, vous faites sortir l'un d'eux du rang au trot ou au galop et, quand il est sur la piste, vous lui commandez : « Volte. »

Le cavalier, conformément à ce qui lui a été dit précédemment, porte, s'il est à main droite, les deux poignets à droite, mais, la plupart du temps, ne peut terminer sa volte et est ramené, pendant l'exécution du mouvement, par sa monture sur le rang. Pourquoi cela ?

Parce que, en outre de ce qu'il ne se sert pas activement, par manque d'habileté, — mais ce n'est que tout naturel en raison du peu de temps de service — de sa jambe du dedans venant réagir sur l'avant-main qu'elle doit contribuer, par suite de son action sur le gros bout,

à ramener en dedans, parce que, dis-je, par le fait qu'il a porté ses deux poignets à droite, son effet se produit, pour la plus grande partie s'il a les deux mors, en entier, s'il n'a que la bride, sur la barre du côté extérieur (soit à gauche s'il fait sa volte à droite). Et, naturellement, la tête étant attirée à gauche, côté extérieur, le cheval, subissant en outre l'attraction du rang qu'il désire rejoindre le plus tôt possible, va du côté opposé à celui où le cavalier veut le faire aller et où celui-ci croit avoir produit son effet.

J'ai pris là un exemple que vous voyez se produire journellement, avouez-le, et qui confirme, par son exagération même, notre exposé.

Aucun officier n'est capable de produire un effet aussi contraire à celui qu'il doit faire pour aller où il veut, mais cela prouve que, en se servant de la rêne *opposée* avec force et continuité, on peut arriver à rendre impossible le mouvement projeté. L'expression « rêne d'appui », employée par le nouveau règlement, est beaucoup plus exacte et indique qu'elle doit seulement contribuer, par son appui, à régler le jeu de l'épaule du dehors en s'allongeant, afin de ne pas enrayer l'impulsion, le mouvement, et, tout au contraire, qu'elle doit en favoriser l'extension.

S' imagine-t-on, encore une fois, un homme tournant à droite, et dont une corde maintiendrait la tête du côté opposé?

Et cependant, le but final, pour le cavalier militaire, étant de conduire son cheval tout en ayant son arme, son sabre ou sa lance, il s'ensuit que la conduite à une main doit lui être tout à fait familière et que, des deux rênes, celle qui prend le plus d'importance et dont il est essentiel de lui apprendre plus spécialement la manœuvre, est la *rêne d'opposition*, dénommée parfaitement *rêne d'appui* par le règlement.

Eh bien, il faut lui enseigner : 1° que pour permettre

à chacune des deux rênes de produire leur effet spécial, il y a lieu de raccourcir légèrement la rêne du dedans — et cette petite manœuvre qui deviendra instinctive est toujours possible puisque le règlement prescrit de se servir de la main droite momentanément même quand elle tient le sabre — et de laisser la rêne d'appui s'allonger, de façon qu'elle ne produise réellement qu'un effet d'appui destiné à chasser la masse de l'encolure, et non pas un effet de traction; 2° que l'effet destiné à obtenir le changement de direction ne doit pas être prolongé, mais seulement une fois fait, quitte à le renouveler; 3° enfin, que les jambes, et principalement celle du dedans, sont les principaux agents du changement de direction, car c'est cette dernière qui, en déplaçant les hanches à l'extérieur, — celles-ci étant limitées dans leur déplacement par la jambe du dehors — détermine la masse à faire face dans la nouvelle direction et à y couler.

Et la manœuvre complète sera la suivante : le cavalier, marchant droit, en avant, dans une direction donnée, veut-il ou doit-il aller à droite : il raccourcit légèrement la rêne droite, se penche légèrement de ce côté en déplaçant la main du même côté, ce qui entraîne le centre de gravité, fixe la jambe gauche, du dehors, et exerce une pression avec la jambe droite, du dedans.

La manœuvre est finie, il faut en attendre le résultat; le cheval n'a-t-il pas obéi ou l'a-t-il fait imparfaitement, n'ayant pas gagné complètement la nouvelle direction désirée? la manœuvre est recommencée, renouvelée, mais pour ne durer qu'un instant. Ce n'est pas une manœuvre continue, c'est une manœuvre intermittente, reproduite jusqu'au moment où le résultat préconçu sera acquis.

Réflexions sur quelques instruments de conduite. Leur utilité.

mors de bride.

On a considéré comme nécessaire de mettre au cheval de troupe deux mors, l'un brisé, mors de filet, releveur, l'autre rigide, mors de bride, afin que le cavalier ait plus de puissance dans certains cas et ait une action d'abaissement avec ce dernier.

Ce mors présente cependant bien des inconvénients et est un instrument bien délicat à mettre entre les mains des gens inexpérimentés.

Les horribles mors à col de cygne ont, heureusement, disparu complètement des approvisionnements, mais le mors actuel, avec ses longues branches et son poids, est encore trop dur pour les mains auxquelles il est destiné, et il faut bien se rendre compte que la plupart des défauts de nos chevaux de troupe doivent être attribués à cet instrument de supplice.

Le cheval lymphatique, *par manque de sensibilité*, s'appuie sur cette barre rigide et en profite pour se faire porter; le cheval sanguin, *par excès de sensibilité*, contracte sa mâchoire par suite de la douleur éprouvée et oppose une résistance égale à celle du premier, la cause étant la même et les conséquences semblables, quoique pour des raisons différentes dans les deux cas; son existence est donc le plus souvent néfaste.

Nous avons émis le désir, dans bien des circonstances, de voir supprimer le mors de bride dans l'équitation militaire et nous savons que notre opinion est partagée par un grand nombre de nos camarades; sans être aussi radical, il faudrait au moins donner un mors plus doux encore que celui adopté, et le mors L'Hotte, avec un gros canon, sans liberté de langue et ses branches courtes, remplirait de bien meilleures conditions.

Il ne faut pas craindre, en tous cas, de mettre un

double filet aux chevaux qui, trop sensibles par suite de leur degré de sang, luttent constamment contre le mors de bride : un grand nombre de chevaux, qui avaient la réputation de s'emballer, sont tenus dans le rang et perdent une partie de leur irritabilité quand on leur supprime le mors de bride.

Depuis le temps où le mors de bride à col de cygne avait été adopté, le degré de sang de nos chevaux a considérablement augmenté, il y a donc lieu encore de modifier les instruments destinés à utiliser cet élément modifié, transformé.

On peut s'assurer facilement, par expérience, qu'une main inhabile obtient mieux la décontraction, et cela d'une façon mécanique, avec deux mors brisés, aussi bien en s'adressant à des chevaux lymphatiques qu'à des chevaux d'un certain degré de sang; la douleur causée par le poids seul du mors, augmentée par la force du bras de levier adapté à une main dure en général, qui amène une contraction nerveuse des muscles de la mâchoire venant s'opposer à l'obéissance, disparaîtrait par suite de l'adoption d'un double filet.

A mon sens, au lieu d'employer un mors trop puissant, il faudrait adopter un mors si doux, si doux, que le cavalier, l'employât-il de la façon la plus brutale, ne pût pas provoquer la contraction.

Et si l'on évite la contraction en amenant la décontraction, ne sera-ce pas complet?

Eh bien! deux mors doux, brisés, dont l'un aura, si on veut — pour avoir plus de puissance, ce qui ne veut pas dire qu'il causera plus de douleur — un bras de levier comme le Pelham, amènent la mobilité, par suite de ce que leur jeu divise les forces, les appuis, et qu'ils n'offriront pas de points d'appui rigide dont le cheval se sert, en s'arcboutant, pour emmener son cavalier ou se faire porter.

Il est bien entendu que nous ne faisons intervenir ces

considérations que pour les hommes de troupe, l'officier, ou tout cavalier qui veut faire de l'équitation plus fine, devant conserver entre les mains un mors releveur et un mors abaisseur, celui-ci rigide, pour transmettre exactement et sans décomposition les effets des jambes à la main, et vice versa.

Mais, en attendant que cette modification pour les hommes de troupe arrive, et pour abonder dans le sens de ceux qui prétendent que, à un moment donné, un instrument aussi puissant que le mors de bride est nécessaire à nos cavaliers, voyons au moins par quels moyens on peut rendre ses effets moins barbares, et conséquemment plus utiles.

Je ne sais pourquoi, dans notre cavalerie, on est si rebelle aux assouplissements. Eux seuls cependant — et c'est pour cela que j'y reviens — peuvent avoir raison des résistances du cheval, aussi considérables soient elles.

Chaque jour, les cavaliers enfourchent leurs chevaux sans préparation aucune et les voilà partis, croyant que, comme par enchantement, leur monture va, aussitôt, répondre à toutes leurs exigences.

Quelle erreur!

Et, pour la bride en particulier, cela ne peut exister qu'à la condition d'avoir habitué le cheval à ce contact, et d'autant plus que les cavaliers sont plus maladroits.

— Nous avons indiqué dans notre première causerie, et nous y revenons avec intention car cette recommandation est essentielle et applicable à tous les cavaliers, civils et militaires, qu'il fallait habituer nos hommes à exercer une petite manœuvre, à pied, avant de monter à cheval, en remuant un peu les mors dans la bouche, attirant légèrement la tête en avant avec le filet, et en produisant de petites pesées sur le mors avec l'autre main, de façon à habituer de nouveau le cheval à ce contact et à amener la décontraction.

Et voilà la flexion de mâchoire qui vainera la résistance musculaire pour la conduite ordinaire, si on a soin de consacrer quelques minutes par jour à cet exercice avant de monter à cheval.

Étrier.

De l'ajustage de l'étrier dépendent la bonne position des jambes et du talon et, par suite, le bon emploi de la jambe.

Dans notre étude parue en 1890, nous avons indiqué un moyen pratique de s'assurer si l'étrier est bien ajusté, nous le reproduisons.

Chausser l'étrier à fond et trotter à l'anglaise; si le genou remonte, l'étrier est trop court; si la jambe balote, il est trop long.

Mais il faut remarquer que, quand l'étrier ne sera chaussé qu'au tiers, *le talon devra*, pour que la jambe repose normalement et que le mollet, agent d'action, vienne à sa place et au contact permanent, *être très bas*; or, dans les premiers temps, le genou remontera par le fait que l'articulation de la cheville, n'étant pas assouplie, ne cède pas, et le cavalier, gêné, dira que son étrier est trop court.

**Assouplissements
de la cheville.**

Quelques assouplissements de cheville, consistant à peser sur le talon le plus possible et à exécuter des flexions, auront bien vite surmonté cette gêne, et le cavalier, se sentant bien alors, pourra pousser son cheval dans les deux mollets, en baissant le talon au lieu de le remonter.

Éperon.

Nous savons tous, en effet, comment opèrent les cavaliers inexpérimentés quand ils se servent de la jambe — et c'est parce qu'ils s'en servent d'une façon défectueuse qu'ils n'en saisissent pas l'importance et ne savent pas quels résultats son bon emploi peut amener —; ils remontent le talon au lieu de le baisser et, de la sorte, ils piquent leur cheval de l'éperon au lieu de le pousser; et le résultat est que le cheval, piqué et non poussé, répondant seulement à l'action de la douleur, rue en

vache, recule ou s'arrête, rétive au besoin, s'areboulant sur cet engin au lieu de le fuir. Et ceci est une conséquence quasi mécanique: les muscles, au lieu de se détendre et d'entraîner la masse en avant, comme ils le font quand ils sont poussés, sollicités pour se détendre en avant, se recroquevillent à ce contact douloureux et produisent l'abaissement de la croupe, l'acculement et, par suite, la rétention.

Action mécanique encore sur le centre de gravité qui, au lieu d'être déplacé en avant par l'extension des muscles, est précipité vers le sol par la rétention; comme conséquence, la machine s'arrête, se pique ou recule; souvent, même, l'effet de rétraction des muscles est tel que le cheval est précipité en arrière, entraîné par la vitesse acquise, n'ayant plus d'action sur son centre de gravité; il s'emballe en arrière et, l'équilibre étant rompu, le terrain risque de se dérober sous lui sans qu'il puisse alors, en raison de l'instabilité, s'y opposer.

L'éperon, pour les hommes de troupe, ne doit être considéré que comme un insigne qui distingue le cavalier du fantassin; il serait à supprimer à mon avis ou, tout au moins, à placer sur la manche, comme la harpe désignant le musicien ou les haches indiquant le sapeur; au talon du cavalier, jamais!

Seul celui qui est très expérimenté peut s'en servir, et encore!

Je suis heureux de songer que, par suite de l'adoption de la jambière et de l'éperon à la chevalière, dans la nouvelle tenue de la cavalerie, on pourra souvent enlever les éperons aux hommes de troupe et, surtout, leur faire monter les jeunes chevaux sans cet engin de destruction.

Comme nous nous adressons à des hommes de cheval expérimentés, nous définirons le pincer de l'éperon dont les écuyers préconisent l'emploi et tel qu'il doit être compris.

Quand le cavalier veut châtier son cheval ou augmenter l'efficacité des attaques de jambes dont nous avons parlé et qui ont pour but de précipiter le cheval dans le mouvement en avant et de l'y entretenir, l'éperon doit arriver à la suite de l'attaque du mollet, venir pincer les muscles et se retirer aussitôt, l'action de poussée de la jambe continuant.

Quand un des postérieurs paresse ou que le cavalier veut s'adresser spécialement à l'un d'eux, le cavalier, sans déranger le genou, écarte le mollet, en frappe vigoureusement le cheval en arrière des sangles en allant jusqu'à faire sentir l'éperon, mais le retire aussitôt et fait coïncider encore cette attaque avec la manœuvre de son postérieur; et si les deux postérieurs ont besoin d'être stimulés, il s'adresse à l'un par cette manœuvre — on sent aussitôt que le diagonal précipite son mouvement et que le postérieur vient à la jambe —, puis à l'autre qui y répond de même.

Le talon est resté bas, mais, par suite d'une flexion de la cheville, l'éperon, qui y est fixé, est venu s'appliquer en arrière des sangles, saisissant le muscle que le mollet continue à pousser en avant; l'action peut être répétée, renouvelée, mais elle doit rester intermittente et être accompagnée de la poussée du mollet. L'action de l'éperon a alors pour but d'amener la fluctuation, la vibration des muscles, de celui commun au bras et à l'encolure en particulier; si le contact est prolongé, la fluctuation se fait en arrière; s'il est instantané et suivi de la poussée, le muscle se détend en avant. Là, comme toujours en équitation, il faut, après avoir provoqué un effet, lui permettre de se produire; donc, pas d'entrave avec la main, avec l'assiette, et, après avoir provoqué le jeu de muscles désiré, il faut donner la disposition, en continuant l'action de jambe, qui favorisera la détente en avant.

Le Comte de Comminges, dans son *Équitation des gens pressés*, rappelle l'effet physiologique qui arrête

net un cheval au galop par le pincer maintenu de l'éperon aux sangles; chacun peut le constater, mais cela prouve que, quand on veut se servir du pincer de l'éperon pour obtenir la précipitation dans le mouvement en avant, il faut s'y prendre autrement, sous peine d'obtenir le contraire de ce que l'on désire. Nous l'avons dit, le pincer de l'éperon ne doit intervenir qu'instantanément, de façon intermittente; et l'on peut voir que cet instrument, selon son emploi, peut être un aide ou une entrave du mouvement.

Le saut.

Le saut donne la mesure de la hardiesse ¹ et de l'habileté du cavalier, aussi voulons-nous apporter quelques observations à son sujet.

Pour déterminer comment doit se comporter le cavalier au saut, nous n'avons qu'à examiner ce que fait le cheval lui-même.

A quelques pas de l'obstacle, le cheval tend la tête et l'encolure pour le bien voir, juger le moment où il prendra sa battue et sonder le terrain sur lequel il va s'enlever; à ce moment, après s'être enlevé sur un membre antérieur, puis sur l'autre ², il se ramasse pour s'élancer et il faut alors, à tout prix, que l'arrière-main s'engage; les membres postérieurs, venant frapper le sol à leur tour, projettent la masse en l'air et celle-ci retombe sur le sol de l'autre côté de l'obstacle, les antérieurs les premiers, la plupart du temps l'un après

1. Il n'y a pas d'obstacles qu'on ne puisse passer en consentant à prendre la tape (*Équitation des gens pressés*, par le comte de Comminges).

2. Voir les observations chronophotographiques de M. Guérin Catelein sur le saut du cheval.

l'autre, quoique presque en même temps; la tête se relève alors, pour éviter le plus possible de la réaction aux membres antérieurs, et s'abaisse de nouveau immédiatement, car la grande préoccupation du cheval est de faire passer son arrière-main.

« La bouche du cheval s'empare de la main du cavalier qui suit la tête « servilement », dit le comte de Gontaut Biron dans sa brochure¹; il doit donc y avoir contact constant, mais tel qu'il ne puisse en rien gêner la tête, empêcher celle-ci, le corps et l'encolure d'opérer les différents mouvements que nous venons de leur voir faire ou d'autres peut-être, spontanés, instantanés, instinctifs², que le cheval exécute s'il a pris trop loin, s'il a mal calculé son premier effort, les dimensions de l'obstacle, s'il le touche, etc.

Et de même, le corps du cavalier doit, nous l'avons vu, suivre instinctivement, par sa souplesse et son liant, le mouvement du cheval afin de ne pas aller à l'encontre de ce mouvement et de ne pas gêner sa monture.

« En course », ainsi que l'exprime l'auteur des *Courses dans l'armée*, étude publiée dans la *Revue de cavalerie*³; on doit « dès que l'obstacle est en vue, diriger le cheval sur le milieu et, dès que la direction est assurée, fixer les aides d'une façon définitive jusqu'à ce qu'il se reçoive sur l'autre côté. »

Au moment du saut, s'asseoir, s'enfoncer dans sa selle le plus possible, le rein souple, le corps en arrière, de façon à assurer l'assiette, puis, desserrer les doigts pour permettre au cheval de prendre ce dont il a besoin de rênes, le contact restant permanent et devenant *plus*

1. Travail à la longe et dressage à l'obstacle.

2. Tout ceci était écrit avant l'apparition de la brochure de M. Guérin Catelain sur le saut du cheval; et les observations chronographiques, aussi bien que ses déductions, sont venues confirmer notre dire.

3. Septembre 1893 — janvier 1894.

ferme quand le cheval se reçoit ou plutôt quand il a pris ce qu'il lui faut.

Au concours hippique ou dans un saut plus lent, plus senti qu'en course, on peut suivre davantage le mouvement de bascule du cheval et pencher légèrement le haut du corps en avant au moment où le cheval s'enlève ; mais, avant comme après le saut, le cavalier doit s'efforcer de rester assis et, au moment du saut, ce n'est que le haut du corps qui doit s'incliner en avant, le rein seul cédant par un mouvement instinctif, conséquence du mouvement de bascule imprimé par la disposition du corps du cheval au moment où il s'enlève et que le cavalier suit par souplesse et par mouvement réflexe.

Aussi nous n'approuvons pas les cavaliers qui, au concours, en public, là où l'on veut récolter le résultat, — car il va sans dire que, dans la préparation, au début surtout, tous les moyens sont bons ; et celui de porter le corps en avant ou de saisir une poignée de crins, sont destinés, le premier, à soulager l'arrière-main dont le passage préoccupe toujours principalement le cheval, le second, à éviter tout contact désagréable de la main au cheval qui, les premières fois, fait souvent des bonds désordonnés, fougueux, accompagnés de lançades ou de mouvements de tête difficiles à laisser passer, à éviter encore toute retenue dans les doigts qui pourrait dégoûter le cheval au début — portent le corps en avant avec exagération, sous prétexte de donner plus de puissance à l'arrière-main, ou saisissent alors les crins.

Défectueux et bien peu gracieux encore le mouvement de lever les deux bras en jetant négligemment les rênes, comme si l'on voulait donner des ailes à son cheval pour l'enlever par dessus l'obstacle.

Contraire aussi à la logique et à la correction, ce mouvement d'étirement de rênes que font certains cavaliers, les laissant couler outre mesure et se mettre en

guirlande, perdant le contact, les suivant d'une main jusqu'à leur extrémité pour bien montrer sans doute qu'ils savent les laisser couler. C'en est une preuve en effet, mais ce mouvement, dans lequel ces cavaliers semblent se mirer, est un manque de savoir surtout, car si, pendant l'exécution de ce joli laisser aller, fait avec désinvolture, le cheval commettait une faute, la chute serait inévitable et la séparation de corps, commencée par cette interruption dans la communication, en serait fatalement la conséquence.

Et dire que l'on voit souvent ces mêmes cavaliers, ou leurs pareils, opérer de la même façon au saut en course; et si, au concours, le principal inconvénient est de choquer l'œil du fin connaisseur, il se produit alors, sur l'hippodrome, un ralentissement forcé, qui dure jusqu'au moment où le cheval a pu reprendre sur la main l'appui qui lui est nécessaire.

Le cavalier expérimenté, lui, agit de la même façon en course, au concours, à la chasse, toutes les fois qu'il saute en un mot; les doigts moelleux, en contact toujours avec les rênes, se desserrent, prêts à se raffermir en cas de besoin, pour laisser prendre au cheval tout ce qui lui est nécessaire de rênes pour l'extension de la tête et de l'encolure, et se raffermissent, quand le cheval a demandé tout ce qu'il lui faut, pour le soutenir au moment où il se reçoit; mouvement instinctif des doigts, réflexe encore, acquis par l'habitude; le contact restant permanent et rien des bras ni des mains ne bougeant.

Grande faute encore, à notre avis, de vouloir toujours attaquer son cheval au moment du saut, au concours en particulier, sous prétexte de l'aider; souvent l'attaque vient à contre temps, on gêne le cheval au lieu de l'aider; et bien des chutes, beaucoup de taquets au moins, doivent rester sur la conscience de cette malencontreuse attaque.

Croyez-nous donc, il n'y a rien de spécial à faire au

saut, qu'il s'agisse de concours, de course ou de saut dans la campagne, rien que ce que l'on doit faire en tous temps.

I. Appeler énergiquement l'arrière-main, le forcer à s'engager, à venir à la jambe, à s'employer, — comme toujours, mais en répondant plus précipitamment et plus énergiquement à la sollicitation, puisque le cheval va avoir à produire un effort spécial pour cheminer par dessus cet obstacle, qui représente seulement une aspérité de terrain offrant plus de saillie ou de largeur sur le sol ;

II. Permettre au cheval de tirer les mors qui suivent la bouche, les rênes coulant dans les doigts fermés qui se sont desserrés, puis raffermis ; — comme toujours encore ;

III. Fixer les aides et être lié et souple pour ne pas gêner son cheval, pour ne faire qu'un avec lui et ne contrarier le jeu d'aucun des muscles dont son instinct aura suscité l'emploi ; *tout cela encore comme toujours, comme dans l'équitation de tous les instants*, en considérant seulement, et cela, non pas au moment du saut, car cette réflexion engendrerait aussitôt l'appréhension, mais à l'avance, dès aujourd'hui, que les conséquences de la non exécution d'une de ces pratiques pourrait vous être des plus préjudiciables.

Au point de vue de la préparation du saut en vue des courses ou du concours hippique, il semble qu'il y ait de bien grandes erreurs commises, répandues et généralisées.

Sous prétexte, en ce qui concerne le dressage du cheval de course en vue du saut, de ne pas le blaser sur l'obstacle et dans l'espoir que le cheval, en faisant un bond d'autant plus puissant qu'il ne connaîtra pas l'obstacle, risquera moins de tomber, on se contente, en général, de lui faire faire quelques exercices de saut en liberté et on néglige complètement les assouplis-

sements, ce que j'appellerai *la gymnastique du saut*.

Quelle profonde erreur et combien l'ont payée cher sans s'en douter peut-être!

Je veux vous conter, à l'appui de mon dire, certaine anecdote qui semble concluante.

Exemple anecdotique.

Il y a quelques années, un de nos camarades, qui montait fréquemment et fort bien en courses, avait, entre autres, un cheval fort, robuste, puissant, qui devait faire, qui faisait même de bonnes courses, mais qui, maladroit, prenait régulièrement la tape et, ce qui est plus sérieux, la faisait prendre à son cavalier.

Celui-ci, conformément à la théorie généralisée, se contentait d'exercices en liberté sur des obstacles placés dans un endroit clos et sur lesquels le cheval, fouaillé, était poussé à outrance pour lui apprendre, ainsi qu'on le croit, à aborder l'obstacle à toute allure.

On apprend ainsi au cheval, en effet, à courir sur l'obstacle et on lui apprend même à prendre sa battue et à se recevoir à une allure vive, mais, quant à le faire avec adresse, avec souplesse, ce qui sera le résultat de la gymnastique du saut, c'est autre chose. Et, en faisant sauter vite, avant d'avoir fait sauter doucement, avec calcul, avec mesure, le cheval apprenant à se servir de ses muscles, à bien employer ses forces, à calculer son effort, c'est vouloir encore mettre la char-rue avant les bœufs.

Aussi, ce cheval, dressé ainsi, tombait-il toujours, et son propriétaire se désespérait.

Comme il communiquait ses déboires à l'un des hommes de cheval les plus éminents qui me contaient cette anecdote, celui-ci proposa à notre camarade de le lui dresser.

« Non, non, » dit notre convaincu, « mon cheval s'arrêterait devant la rivière d'Auteuil pour faire jambette, pas de cela! »

« Libre à vous, » dit le dresseur.

Et le cheval continua à prendre des tapes.

Un jour, cependant, après l'une d'elles un peu plus sensible, on entra en pourparlers et le résultat de cette venue à composition fut l'entreprise d'un dressage raisonné et méthodique.

Deux barres étaient placées parallèlement l'une derrière l'autre à un mètre de distance, la première à 70 centimètres d'élévation, la seconde à un mètre, et le cheval, à la longe, était amené à les sauter *ensemble* à une main, puis à l'autre.

Quelques assouplissements à la cravache complétaient cette préparation.

A la suite de cette éducation, le cheval, remonté en courses, ne tomba plus et gagna... si je vous disais son nom, que j'ai sur les lèvres, vous pourriez compter ses nombreuses victoires et vous seriez convaincus. je vous l'assure.

Oui, avant de faire faire des exercices en liberté à toute allure, ce qu'il faut réserver pour la fin, comme application terminale, faites faire à votre cheval de course de la gymnastique du saut. Vous lui faites passer, monté, une barre, au pas, au trot, en l'élevant progressivement, mais jamais bien haut, dans le commencement surtout: et il apprend alors, en s'assouplissant, à regarder l'obstacle, à calculer son effort, à prendre sa battue, à bien disposer son corps, à faire agir les muscles qui doivent être mis en action, à bien se recevoir, etc. Et le cavalier apprend en même temps, en s'assouplissant aussi, à suivre son cheval, à laisser son corps et ses aides prendre la meilleure disposition, à desserrer et à raffermir les doigts instinctivement, etc., etc., etc.

Et vous répétez ce travail à la longe, faisant sauter deux ou trois obstacles placés les uns derrière les autres et à une distance suffisante pour que le cheval reprenne sa battue entre eux, puis placés par deux à un

mètre environ l'un de l'autre, le premier un peu moins élevé que le second et devant être sautés ensemble, afin d'apprendre au cheval à planer et à s'allonger dans le saut.

Quand cela sera fait, vous pourrez venir au saut en liberté, à toute allure et en poussant le cheval, il sera temps de faire vite ce qui aura été appris et fait doucement, avec calme.

Dressage spécial
en vue du con-
cours hippique.

Et cette progression devra être également suivie pour dresser un cheval en vue du concours hippique.

Et ce cheval ne fera pas de taquets, je vous le promets, si vous terminez son éducation comme je vais vous l'indiquer et non pas en lui jetant une barre dans les jambes au moment du saut.

Comment, vous voulez que ce cheval réponde à vos désirs en faisant une série de sauts sans faute et, pour l'y engager, vous frappez sur ses membres, du bon emploi desquels dépendent votre victoire et la sienne?

Et vous prétendez que, par crainte de la douleur, il va répondre à vos souhaits?

Erreur, erreur!

N'employez pas de barre ou d'instrument rigide destiné à lui causer une douleur qui, si elle a un résultat efficace quelquefois, peut engendrer le dégoût et la résistance; un simple attouchement avec une corde, avec un balai d'ajones si vous voulez, à la rigueur, suffit. Vous pourrez faire construire, dans le cas où vous vous occuperiez fréquemment de concours — je vous livre ce secret sans réclamer de brevet — un mécanisme composé d'une glissière, sorte de cadre manœuvrant dans une rainure, portant, à la partie supérieure, une corde tendue, un balai d'ajones, un fil dans lequel il pourrait être possible de faire passer un courant électrique, que vous placerez derrière une haie, un mur ou la barre et que vous ferez élever au moment du saut à l'effet de produire un attouchement qui, à la fois

suivante, déterminera un relèvement plus accentué des membres.

Mais croyez-nous, ne faites pas cela souvent, réservez cela pour les dernières séances, une fois même cela suffit; et commencez bien par la gymnastique. Quand le cheval touche l'obstacle et fait un taquet, c'est qu'il ne se montre pas assez énergique dans l'engagement de son arrière-main, une bonne attaque de jambes le rappellera à l'ordre et suscitera l'énergie nécessaire, comme dans l'équitation courante.

Et pourquoi n'en est-il pas ainsi généralement? pourquoi ne s'astreint-on pas à un dressage raisonné et méthodique?

C'est que « s'il y a beaucoup de cavaliers pour monter — et c'est encore un grand homme de cheval qui parle — il y en a fort peu pour dresser, exercer, gymnastiquer, former, entraîner ».

Et il ajoute : « La gymnastique suédoise est à peu près inconnue en France, sauf de quelques bons médecins; la gymnastique suédoise pour le cheval est aussi utile. Quelques rares entraîneurs la pratiquent en France et en Angleterre, tandis qu'ils sont très nombreux en Amérique; aussi, les vitesses obtenues par ces derniers, comme leur rendement, sont très supérieurs aux nôtres et leurs bons sujets ont plus de qualité et sont plus nombreux.

« En français, cela s'appelle *exercer*. On prépare en *exercant*.

« Beaucoup de gens préfèrent prendre de la besogne toute faite par la nature ou les circonstances et n'ont ni les dons, ni la suite dans les idées, ni la patience nécessaires pour conduire à bien une éducation.

« Ils sont incomplets ou incapables; or, les hommes méprisent invariablement ce qu'ils ne comprennent pas, a dit Gœthe.

« Je suis de son avis. Et voilà les causes du mépris où

l'on affecte de tenir la haute école, qui n'est autre chose que la gymnastique raisonnée en vue du but à atteindre. »

A propos du concours de chevaux d'armes créé par la circulaire du 26 août 1901.

Une circulaire, du 26 août 1901, a créé un concours, pour chevaux d'armes d'officier, comprenant une épreuve de course, une de dressage, une de fond et une de concours hippique.

Pour se présenter dans de bonnes conditions et obtenir les prix, il faut employer, dans la préparation, d'autres moyens que ceux en usage; mais encore, sans se mettre martel en tête, on n'aura qu'à appuyer sur la gymnastique et, en ce qui concerne le saut, on aura dû faire beaucoup sauter de petits obstacles, se réservant d'aborder des gros pour les derniers temps.

Et ainsi on sera d'accord avec nous, qui recommandons la gymnastique du saut, et avec ceux qui veulent éviter de blâmer le cheval de course sur l'obstacle en ne lui faisant passer, monté, les gros que rarement avant l'épreuve; on réservera donc le passage d'obstacles élevés pour la fin de l'éducation, mais après avoir exercé son cheval sur des petits et lui avoir fait acquérir ainsi l'adresse et la souplesse qui lui serviront pour passer les gros au jour dit¹.

1. Le championnat du cheval d'armes, en 1902, a eu pour lauréats : le capitaine de Saint-Phalle, montant *Marseille II*, par *Vul ou Baudres* et *Mina*, les lieutenants Bausil, Madamet, Vidé, Reimach-Werth, capitaine de Langourian et lieutenant Moigno.

Quelques-uns ont prétendu qu'on avait donné de trop grands avantages au dressage.

En dehors de ce que notre camarade de Saint-Phalle, actuellement écuyer à Saumur, mérite à tous égards de figurer au premier rang et de ce que tout le monde ait applaudi à son succès, il est très heureux que le jury ait voulu affirmer quelle importance il attache au dressage.

En effet, au point de vue du sang-froid, de l'équitation d'extérieur, du saut en particulier, la génération de nos jeunes officiers n'a plus rien à apprendre et chacun d'eux est passé maître dans l'exécution; mais il en est autrement pour la préparation et le dressage. Voyez combien il y a peu de chevaux mis, dressés, *bien mis* surtout! Certes, l'équitation d'extérieur et du saut est la plus importante et la véritable équitation de guerre, mais songez quel surcroît de prépondérance notre cavalerie prendrait si les officiers, si habiles à exploiter

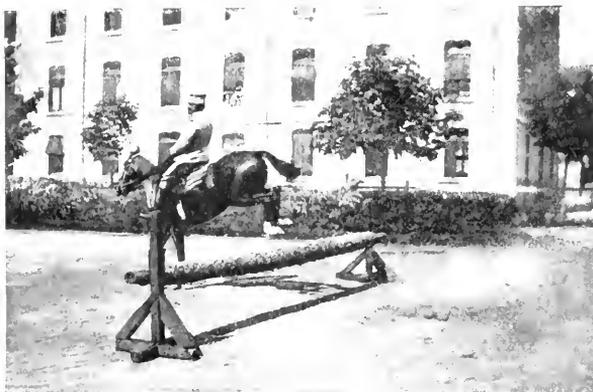


Fig. 54. — Politesse. L'obstacle a été abordé au galop à gauche qui sera changé sans doute en raison de ce que, à la chute, le cheval a pris terre sur l'antérieur gauche qui, faisant un pas, s'associera avec le postérieur droit venu à terre le dernier. Dans ce cas, la chute est possible parce que le cheval se refoule à gauche et raccourcit son saut.



Fig. 55. — Bercaïl. L'obstacle a été abordé au galop à gauche. Le cheval, s'étendant à droite, prendra terre sur l'antérieur droit qui s'associera avec le postérieur gauche venant à terre le dernier ; le galop à gauche sera reconstitué et le saut régulier.



Fig. 56. — Bercaïl. L'obstacle est abordé au galop à gauche. Le cheval, s'enlevant sur l'antérieur gauche, se recevra, en raison de l'action de la jambe gauche, sur l'antérieur droit et le galop sera reconstitué par l'association de cet antérieur venu le premier et du postérieur gauche venant le dernier. Le saut est régulier, toute éventualité de chute est écartée.

QUELQUES SAUTS — RÉGULIERS ET IRRÉGULIERS



Fig. 57. — Bercaïl. L'obstacle a été abordé au galop à droite. Le cheval a pris terre sur l'antérieur droit qui se dégage. Le galop sera changé par suite de l'association de cet antérieur avec le postérieur gauche qui raccourcit son mouvement. Le cheval s'est refoulé à droite au lieu de s'étendre à gauche, une chute est possible.



Fig. 58. — L'obstacle est abordé au galop à droite. Le cheval reprend terre sur l'antérieur gauche qui fait un nouveau pas pour se dégager, ce qui entrainera son association avec le postérieur droit venu à terre le dernier, constituant le galop à droite et donnant un saut régulier et sûr.

Observations
chronophotogra-
phiques sur le
saut et dédu-
ctions à en tirer.
Fig. 54, 55, 56, 57
et 58.

M. Guérin Catelain, dans son ouvrage récent, *Le saut du cheval. Recherches expérimentales*, relève les observations suivantes données par la chronophotographie :

Le cheval s'enlève par l'antérieur sur lequel il galope, gauche au galop à gauche, après avoir pris un fort appui sur son congénère qu'il enlève à son tour; — les postérieurs viennent s'engager presque ensemble, se plaçant à peu près sur la même ligne, frappent le sol et s'enlèvent dans l'ordre suivant, quand le cheval a abordé l'obstacle au galop à gauche, postérieur gauche, postérieur droit, même ordre que les antérieurs; — le cheval retombe sur l'antérieur du galop, le gauche, après avoir fait passer son congénère en avant; — le postérieur droit, qui a marqué le quatrième temps et s'est enlevé le

l'instrument, savaient mieux le préparer, le disposer et le mouvoir. Non seulement, à l'œil, ce serait mille fois plus agréable, mais, surtout, la conservation du cheval serait assurée et doublée.

La circulaire du 1 juillet 1903, portant règlement sur le championnat annuel du cheval d'armes et condensant les prescriptions contenues dans des circulaires précédentes, a remis toutes choses au point et donne satisfaction en faisant la part de chaque épreuve.

En 1903, le championnat a donné les résultats suivants : premier, lieutenant Madamet, montant *Courageux*, vainqueur de la course Bruxelles-Ostende, par *Border Minstrel* et *Hypothèse*; lieutenants de Maupeou, Delfis, Claire, de Valroger, capitaine Magnin et lieutenant Clergues. Rappel de deuxième prix au lieutenant Bausil, montant *Midas*, vainqueur du raid Paris-Deauville.

En 1904, premier, lieutenant de Maupeou du 25^e dragons, montant *Florentine*; deuxième, lieutenant Crousse, du 36^e d'artillerie, montant *Belle-Fille*; troisième, capitaine Daguilhon Pujol du 30^e d'artillerie, montant *Bulletin Rose*; quatrième, lieutenant Le Gorrec, du 18^e chasseurs, avec *Kermisisy*; cinquième, capitaine de Champsasin, du 28^e dragons, sur *Divelle*. Rappel de cinquième prix, *Pic*, au lieutenant de Reinach Werth du 13^e hussards; sixième, *Bouloir*, au lieutenant de Goulaine, du 11^e hussards; septième, *Puerto*, au lieutenant Degorge, du 16^e dragons.

En 1905, premier, lieutenant de Soras, du 16^e chasseurs, montant *Anniversaire*; deuxième, lieutenant Dauloux, du 1^{er} chasseurs, avec *Bertrade*; troisième, lieutenant Le Gorrec, du 18^e chasseurs, sur *Kermisisy*; quatrième, lieutenant Vimont, du 35^e d'artillerie, montant *Larve*; cinquième, lieutenant de Lafond, du 5^e cuirassiers, sur *Gri-voise*; sixième, capitaine Huet, du 11^e hussards, avec *Hévaull*; septième, lieutenant de Villèles, du 19^e dragons, montant *Solliger*.

dernier, s'associe avec l'antérieur gauche, retombé le premier, mais qui, touchant terre pour la deuxième fois, constitue, avec lui, la base diagonale gauche qui déterminera le deuxième temps du galop à droite.

Il s'ensuit que le cheval galope, après l'obstacle, sur le pied opposé à celui sur lequel il l'a abordé.

C'est ce que M. Guérin Catelain nomme le premier mode, s'appuyant sur ce qu'il n'existe aucune corrélation obligée entre l'allure à laquelle l'animal aborde l'obstacle et celle à laquelle il s'en éloigne; autrement dit, le saut est une action distincte du galop.

Nous savons tous que, pour la correction, le cheval doit cependant, après le saut, s'éloigner au galop par lequel il aborde l'obstacle: c'est, d'après M. Guérin Catelain, ce qui constitue le deuxième mode et, pour que ce résultat soit acquis, étant donné que le galop, après l'obstacle, résulte — d'après les observations chronophotographiques exposées, — de l'association de l'antérieur retombé le premier avec le postérieur venu à terre le dernier, il faut, après avoir abordé l'obstacle au galop à gauche par exemple, pied sur lequel il s'est enlevé le premier, le disposer pour tomber sur l'antérieur opposé, le droit. La succession des membres se fera alors de la façon suivante après l'obstacle: antérieur droit, antérieur gauche passant en avant, postérieur droit, postérieur gauche; et l'antérieur droit, faisant une deuxième battue, s'associera avec le postérieur venu à terre le dernier, le gauche, constituant la base diagonale droite qui déterminera la reprise du galop à gauche.

Il semblerait, au premier abord, qu'il fût bien délicat pour le cavalier, quoique le cheval en ait la libre disposition — c'est encore la chronophotographie qui l'indique — de faire retomber le cheval sur l'un ou l'autre antérieur par suite de la disposition donnée pendant le saut et pendant qu'il plane en particulier; il n'en est rien, et cela résulte tout naturellement de la

disposition générale et habituelle donnée à la masse et de l'emploi normal des aides tel que nous l'avons indiqué.

C'est quand le cheval est insuffisamment exercé ou quand il n'est pas sollicité par les aides normalement qu'il se comporte comme dans le premier mode et qu'il s'éloigne de l'obstacle à l'autre galop, sans que, pour cela, il y ait eu changement de pied; en effet, il y a analogie avec la défectuosité constatée, quand le cheval marque quatre temps au petit galop au lieu de trois, dissociant le diagonal par suite du retard dans le mouvement de l'anérieur; le cheval, ne se livrant pas du côté extérieur en ne répondant pas à l'action de la jambe d'impulsion, celle du dedans, *se refoule à gauche, si l'obstacle a été abordé au galop à gauche*, tombe sur l'anérieur gauche, puis l'anérieur droit, postérieur gauche, postérieur droit, et, associant les membres venus le premier et le dernier, s'éloigne au galop sur le pied opposé.

Mais si le cavalier, actionnant normalement la masse, *a sollicité le postérieur gauche, en abordant l'obstacle au galop à gauche*, la conséquence est que l'anérieur droit, sollicité d'abord pour prendre un solide appui pendant l'enlever de son congénère, active son mouvement et que le cheval est naturellement disposé à retomber sur cet anérieur dont l'extension est provoquée, qui va devoir toucher terre le premier et fournir un nouveau pas qui l'amènera à s'associer avec le postérieur venu le dernier pour la reconstitution du même galop.

Il n'y a donc rien de spécial à faire au moment du saut, sauf à accentuer l'action normale des aides pour faire venir les postérieurs et, *si l'on aborde l'obstacle au galop à gauche*, il se passe ceci :

A l'enlever, le cheval commencera son mouvement ascensionnel par l'anérieur gauche, en se servant de l'appui de l'anérieur droit (faisant partie de la base

diagonale sur laquelle le cheval prend élan) qu'il enlèvera à son tour, pendant que le postérieur gauche, sollicité par la jambe, viendra s'engager et frapper le sol pour s'enlever en troisième lieu; le postérieur droit arrive en quatrième, se plaçant presque sur la même ligne que son congénère, frappe le sol et effectue son effort ascensionnel. Et son appui fournira en même temps le premier temps du galop à gauche qui se développera pendant le saut.

Le cheval plane alors et la chute va commencer.

À *la chute* : le cheval continuant à être actionné par la jambe gauche et disposé comme dans le galop à gauche, *s'allonge vers l'extérieur. vers la droite*, là où le terrain s'étend, et l'antérieur droit est ainsi déterminé à toucher le sol le premier; l'antérieur gauche passe en avant comme dans une foulée ordinaire de galop à gauche, touche terre, le postérieur droit arrive, puis le gauche. L'action de la jambe gauche du cavalier, continuant, a déterminé l'antérieur droit, venu à terre le premier, à se mobiliser de nouveau — il y est forcé du reste, après avoir reçu la masse, pour se dégager — et, conformément aux observations chronophotographiques, ce nouveau pas l'amènera à s'associer avec le postérieur gauche venu le dernier, formant la base diagonale droite, deuxième temps du galop à gauche; faisant venir successivement l'antérieur gauche, troisième temps, postérieur droit, base diagonale droite, antérieur gauche, etc.

Et maintenant que le saut s'est effectué conformément aux règles d'impulsion que nous avons posées et que nous avons dit être toujours les mêmes et applicables à tous les cas, nous relevons la curieuse observation suivante, amenant l'analogie d'emploi, de manœuvre des postérieurs, constatée dans le galop de course à quatre temps : Les deux postérieurs, pour satisfaire à leur obligation dans l'effort qui leur est demandé au saut,

précipitent leur mouvement et viennent s'engager sous la masse tout près l'un de l'autre, aussitôt que les antérieurs leur ont fait place en s'enlevant, avant même souvent. Abordant l'obstacle au galop à gauche, le cheval s'est donc enlevé sur l'antérieur gauche, puis sur l'antérieur droit, le postérieur gauche est arrivé, se plaçant la plupart du temps en avant de son congénère pour prendre sa battue, puis le droit; et ainsi les postérieurs se sont comportés comme au galop de course, apportant successivement, le plus rapidement possible et avec une grande énergie, leur appoint d'impulsion. Et c'est alors que, pendant le saut, la foulée de galop à gauche dont le postérieur droit, tout en frappant le sol le dernier pour le saut, a contribué à fournir le premier temps, va se reconstituer : le cheval, sollicité par l'action de la jambe gauche, s'étend à droite, tombe sur l'antérieur droit, puis sur le gauche, fait venir ensuite le postérieur droit, à la chute, pour soutenir la masse à droite, s'opposer à la force centrifuge et servir d'appui à l'action du postérieur gauche qui vient en dernier et va renouveler l'impulsion. Voici donc bien les quatre temps opérés comme dans le galop rapide, mais avec cette différence que les postérieurs ont confié aux antérieurs le soin de tâter le terrain et de se servir du sol comme appui, avant d'apporter leur concours; et ils sont si pressés, la plupart du temps, à apporter leur concours, qu'ils viennent frapper le sol tout près des antérieurs et avant que ceux-ci n'aient eu le temps de se dégager complètement. Et ils en font autant après l'obstacle; et l'antérieur droit, qui a touché terre le premier et fait un nouveau pas, s'associe tout naturellement avec le postérieur gauche venu le dernier.

Quand le saut s'exécute ainsi, on peut être à peu près sûr qu'une chute ne pourra pas se produire, par le fait que le centre de gravité est maintenu au-dessus de la base de sustentation. Si le cheval, ne s'étendant

pas vers l'extérieur, change de galop, la chute est possible¹.

Quelques notes sur l'entraînement.

L'entraînement est fertile en enseignements de toutes sortes.

Le cavalier qui veut faire de l'entraînement rationnellement et obtenir de bons résultats doit :

— Régler la nourriture, surveiller les croffins, s'assurer que le cheval mange bien, augmenter ou diminuer la ration, faisant manger le plus d'avoine possible, mais sans l'échauffer, donc, donner des rafraichissants mais dans une mesure telle que cette variété entretienne une bonne disposition d'estomac et que ces émoullients ne retirent rien de la vigueur ; — surveiller l'état des membres, tâter chaque jour les tendons, les boulets ; — surveiller le flanc, régler le travail en raison de sa puissance de souffle, de l'état des membres et de la façon dont il mange.

Cette série d'observations, qui doivent être faites tous les jours, nécessite un emploi, une exploitation de toutes les connaissances que le cavalier peut posséder en

1. Il est intéressant de constater que, conformément à nos observations, les chutes, *en steeple chase*, s'effectuent toujours, ou à peu près, du côté de la corde, parce que, le cheval ne s'étendant pas du côté opposé et raccourcissant son saut, l'équilibre est rompu. Exemples : chute de *Iago*, à la rivière des tribunes, dans le Prix Calabrais, (*Sport universel illustré* du 27 novembre 1904) ; faute d'*Escrimeur*, à la rivière des tribunes, dans le Prix de Billancourt (*Sport universel illustré* du 26 février 1905) ; chute d'*Ilkestys*, après une faute à main gauche, dans le Prix de l'Avenir (*Sport illustré* du 5 mars 1905) ; dans le grand steeple, au premier saut de la rivière, des chutes sont imminentes pour *Mal au Ventre*, *Géfiou* et *Iota* parce qu'ils se rabattent à gauche, vers la corde, et risquent de se bousculer, tandis que *Uroy* et *Hipparque* sautent bien (*Sport illustré* du 11 juin 1905).

Quand nous disons que les chutes s'effectuent du côté de la corde, il faut entendre que le terrain leur manque de ce côté ; par conséquent, si les chevaux sautent à main gauche, comme à la rivière d'Auteuil, le terrain leur manquant à gauche parce qu'ils ne se sont pas suffisamment étendus à l'extérieur, la masse se couche sur le flanc droit.

hygiène, en extérieur, en physiologie, étude des fonctions en particulier, etc., etc.

Puis, vient le travail, qui doit être raisonné pour donner du muscle et du souffle.

Quelle application, quelles connaissances, quelle surveillance de tous les instants il faut encore pour obtenir de bons résultats!

Chaque sujet demande un travail différent, spécial; à celui-ci, il faut donner plus de galops afin d'augmenter son souffle; l'état de ses muscles, de ses membres, le permet; à celui-là, il faut en faire prendre peu, car on risquerait de lui donner du souffle au détriment de ses muscles, de ses membres, de son état général.

Celui-ci est chaud, s'énerve, celui-là est froid et a besoin d'être surexcité; quelle exploitation, là encore, de tous les moyens équestres dont on est capable!

Ensuite, c'est le dressage au saut, qui nécessite une grande fixité des aides, un entretien constant en souplesse, où doit être bannie toute crainte, toute appréhension.

Enfin, vient le grand jour de la course où l'on va voir ses efforts couronnés de succès à moins que l'on ne constate, en ces quelques instants de rapide chevauchée, les fautes que l'on aura commises, le manque de préparation, son insuffisance au moins, ou son manque de hardiesse et de sang froid personnel.

Le cavalier a amené son cheval au poteau, quelle gloire déjà! Il est là sur son coursier plein de santé, en muscles, respirant allègrement et dont chacun peut admirer le bel état, la forme. Ah! il peut être fier! que de travail, que de soins il a fallu pour en arriver là!

Regardez, admirez ce cheval, gens connaisseurs, parieurs et public, vous avez raison, mais admirez surtout son cavalier qui l'a surveillé à toute heure pour vous donner le plaisir de le voir courir, lutter quelques instants devant vous.

Mais si votre plaisir est grand, rien n'égale le sien ! c'est sa chose, son cheval ! S'il est là, fort, muselé, les membres en état, prêt à la lutte, c'est à lui, cavalier entraîneur, rien qu'à lui, que vous le devez !

La course.

Et les voilà partis dans un canter, tranquilles, s'entendant admirablement, ne faisant qu'un.

Bientôt, le drapeau du starter s'abaisse ; il faut employer cet instrument de succès si bien préparé.

Il n'est plus temps de chercher à réparer des fautes : le cheval doit être franc, droit, facile à diriger ; son cavalier doit avoir à peine à s'occuper de lui, car il a assez à faire personnellement pour surveiller ses concurrents, voir la course, le parcours, régler le train etc.

Est-il possible que tant de soins, de persévérance, ne soient pas récompensés ?

Non, certes ! et s'il ne passe pas le poteau en tête aujourd'hui, la Providence lui réserve certainement la joie suprême de remporter à son tour une victoire, qui le paiera de toutes ses peines.

Mise en œuvre de toutes les connaissances hippiques et équestres que doit posséder tout cavalier complet, et l'officier en particulier, nécessité pour lui de s'entretenir en vigueur, en souplesse, en hardiesse ; voilà ce que procurent les courses !

N'est-ce pas la meilleure préparation à la guerre ? aussi, nous étonnons-nous qu'on ne cherche pas à leur donner la plus grande extension, au lieu d'amener une diminution, chaque jour plus grande, dans le nombre des officiers qui y prennent part, en raison des entraves apportées à cette institution ¹.

1. Les desiderata de tous les officiers, devant aboutir à la transformation complète du règlement de 8 février 1892 qui régissait les courses militaires, sont les suivants :

Augmentation de la distance :

Diminution des poids :

Fixation d'une entrée peu importante, mais suffisante pour déterminer le propriétaire à ne contracter d'engagement pour ses chevaux que quand il a réellement l'intention de le leur faire remplir :

entraînement
spécial du che-
val d'officier et
mateur.

Mais, pour obtenir des résultats, l'entraînement doit être fait rationnellement, d'une façon très suivie et très étudiée.

L'officier qui s'occupe de courses doit réunir en même temps les qualités du propriétaire, de l'entraîneur et du jockey.

Nous allons chercher à étudier ensemble quelques-unes des difficultés que l'officier a à surmonter et, de cet examen, ressortira mieux encore quelle série d'enseignements peut être tirée de ce sport, qui nécessite le rendement de toutes les connaissances équestres.

Et d'abord, pour l'entraînement comme pour toutes choses en ce monde, il faut voir comment procèdent

Création de prix distincts pour les chevaux de demi-sang, tout en maintenant des courses pour tous chevaux inscrits sur les contrôles :

Créations de prix en argent — cela existe en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Italie: notre esprit de cupidité serait donc plus suspecté que chez les officiers de ces différentes nations! — afin d'éviter tout compromis avec les fournisseurs d'objets d'art et pour que l'officier puisse se couvrir des frais d'entraînement, de déplacements, etc.

Il y a quelques années, la commission des courses militaires, instituée par le règlement d'alors et présidée par le général Jacquemin, avait élaboré un nouveau règlement donnant entière satisfaction sur ces différents points, puis, au dernier moment, on a maintenu le statu-quo, n'osant pas franchir le pas de la création des prix en argent.

Il faut s'affranchir de ce préjugé. Qui veut la fin veut les moyens. Et la réputation de notre corps d'officiers est au-dessus de toute atteinte.

La Circulaire du 2 juin 1902, modifiant le règlement du 8 février 1892, donne satisfaction en ce qui concerne la diminution des poids, l'augmentation des distances, que nous réclamions avant l'apparition de cette circulaire, et l'attribution de prix aux deuxième et troisième. Mais, pourquoi, au lieu d'avoir fixé, pour la deuxième série, le maximum à 500 francs au premier, 200 francs au second, 100 francs au troisième, et, pour la première série, à 1000 francs au premier, 300 francs au second, 200 francs au troisième, ne pas l'avoir fixé, pour la deuxième série, à 800 francs au premier, 200 francs au second, 100 francs au troisième; pour la première série, à 1500 francs au premier, 500 francs au second, 300 francs au troisième? Puisqu'il s'agit de maximum, les sociétés restaient libres de diminuer ces allocations, tout en leur permettant d'être plus généreuses quand leurs ressources les y autorisaient?

L'instruction sur les courses militaires du 12 novembre 1903 réunit toutes les conditions nouvelles et a apporté quelques modifications heureuses, mais il y a encore bien à faire.

ceux qui ont approfondi tout spécialement la question, qui la pratiquent journellement, les spécialistes, les entraîneurs; il faut se rendre compte des raisons pour lesquelles ils emploient tel ou tel moyen et, si l'on veut obtenir des résultats, il faut opérer comme eux.

Or, je crois que beaucoup de déboires sont dus à ce que les officiers ne se conforment pas à ce que font les entraîneurs.

Dans la plupart des garnisons, le terrain d'entraînement se trouve assez éloigné; aussi, beaucoup n'y vont-ils qu'une fois par hasard, une ou deux fois par semaine, pour donner les galops.

Ne voulant ou ne pouvant pas y consacrer le temps nécessaire, ils y viennent pour galoper et, le galop terminé, s'en vont immédiatement. Qu'arrive-t-il? Le cheval, sachant qu'on le mène sur ce terrain pour donner un grand effort et fournir un travail pénible, fatigant, éprouve de l'appréhension dès qu'il prend la direction de l'hippodrome; il manifeste son peu de goût, aussitôt qu'on dirige ses pas de ce côté, en se traînant, en tournant la tête à droite et à gauche, en cherchant, à tous les chemins divergents, à fuir ailleurs et en crottinant sans cesse une matière délayée qui prouve l'effet produit sur l'intestin, le vide et est très préjudiciable à la conservation de son état.

Il s'ensuit un manque de calme à l'aller, qui aura une grande influence sur le galop. Le cheval partira nerveusement, en fou, ayant hâte d'en finir avec ce moment de travail désagréable; au retour encore, les nerfs, restant surexcités, empêchent les muscles, en les entretenant en vibration, de s'employer avec la régularité nécessaire pour obtenir le pas.

Et c'est parce que les entraîneurs de profession savent que les officiers procèdent ainsi en général qu'ils prétendent que nous ne pouvons pas faire de l'entraînement ou, du moins, obtenir de bons résultats.

C'est du travail par à-coups, au lieu d'être suivi, progressif, raisonné.

Les entraîneurs ne font rien de semblable en effet. Ils emmènent tous les jours les chevaux sur le terrain d'entraînement, les font promener sur la piste, tantôt au pas, tantôt au trot, leur faisant prendre incidemment, et cela pendant longtemps, de simples canters, comme pour leur permettre de s'allonger, de s'étendre et de se détendre, avant de leur donner des galops.

Les chevaux s'habituent à ce terrain, se familiarisent avec lui, se calment, et ils arriveront à prendre leur galop, par l'allongement du canter, sans s'en douter; bientôt, même le « lad » devra taper dedans à toutes les allures pour forcer le cheval à s'employer.

Dans quelques instants, nous aurons l'occasion, en indiquant les moyens de régler le cheval avec la main, de faire remarquer que les procédés sont toujours les mêmes pour conduire un cheval et l'amener à se conformer à la volonté de son cavalier, mais, dès maintenant, nous voulons faire constater l'analogie entre l'emploi des jambes de ce « lad », qui sollicite l'effort de la masse d'étendue en frappant des mollets, et ce que nous avons dit dans tout le cours de notre étude : quand le cheval est décontracté, détendu, mù par les jambes, le cavalier pourra, devra bientôt taper dans cette masse devenue paresseuse, qui a besoin d'être animée, tandis que, quelques instants auparavant, le cheval était nerveux, en l'air, surexcité, et ne pouvait pas supporter le moindre contact de la jambe.

Donc, la première chose à établir c'est qu'il faut aller ou envoyer le cheval tous les jours ou presque tous les jours sur le terrain d'entraînement, y varier le travail et ne commencer les galops que quand le cheval est calme et n'a plus d'appréhension, ainsi que le font les entraîneurs.

Mais il y a bien d'autres choses à imiter.

Pourquoi les entraîneurs mettent-ils leurs chevaux en cercle?

Pourquoi font-ils prendre un canter d'exercice avant d'exécuter le galop? Pourquoi les jockeys en prennent-ils un avant la course? Tout cela a sa raison d'être.

Les chevaux sont mis en cercle pour leur faire faire des exercices d'assouplissements analogues à ceux que nous avons recommandés, qui suffisent à ces chevaux, mais que nous, officiers, nous pouvons pousser plus loin, là et ailleurs.

Le «lad» laisse le cheval se détendre, s'étendre, les rênes longues, tout en conservant un contact, toujours tendues, suivant toujours la tête sans jamais l'abandonner, la lâcher, et tapant du mollet alternativement de façon à le forcer à s'employer des postérieurs —, sollicitant l'un, puis l'autre —, et à venir chercher la main en tendant lui-même les rênes.

Le canter, à l'entraînement, a pour but de laisser le cheval se détendre plus complètement, de lui laisser faire ses bonds de gaieté, ses sauts de détente spontanée qui seraient préjudiciables à la régularité du galop.

Puis, le canter, avant le galop comme avant la course, le prédispose à mieux s'employer en le mettant sur ses jambes et en haleine.

De même, l'habitude de sauter une haie avant la course est une préparation de détente pour les bonds qu'il aura à produire pendant la course. Sans cette nécessité, s'amuserait-on à faire sauter un obstacle de plus que ne le comporte le parcours, au moment où tous les efforts doivent être réservés pour l'épreuve elle-même?

Tout est calculé chez ces hommes de l'art, qui prennent toutes les précautions et dispositions imaginables; tout est réfléchi pour que la victoire vienne soutenir ou créer la réputation de l'entraîneur, du propriétaire, et remplir l'escarcelle de l'un et de l'autre, mais celle

du propriétaire en particulier, car elle serait bien vite à sec si les prix ne venaient compenser les énormes frais que nécessitent l'entraînement et l'entretien de l'écurie.

Pas une précaution n'est omise, disons-nous, et aucune disposition préparatoire n'est écartée; chacune a été calculée, soupesée; aussi, s'affranchir d'une seule de ces indications, c'est donner une chance de plus à son voisin contre soi-même.

Malgré l'exacte observation de toutes ces prescriptions, on rencontre souvent de grandes difficultés dans les galops en raison de la diversité de caractère des chevaux, et nous nous proposons d'en examiner quelques-unes.

Les difficultés
rencontrées
dans les galops;
les moyens
pour les surmonter.

Dans notre étude précédente¹, nous disons: « Dans les galops d'exercices, poussez, poussez toujours sur la main et ne les laissez échapper à votre action que pour ne pas enrayer le mouvement en avant, ce qu'il faut à plus que jamais.

« Vous galopez doucement, les mains basses, en frappant des mollets, et vous augmentez progressivement l'allure en poussant, poussant toujours et en desserrant les doigts quand le cheval répond bien à la poussée. »

C'est exact, mais, dans l'application, certains sujets demandent un travail spécial avant de répondre à ces effets.

Quelques-uns, se servant de leur croupe d'une façon désordonnée, partent par bonds, à l'emballade, l'engageant beaucoup trop et s'en servant d'autant plus pour pousser qu'on leur présente davantage la jambe dont ils fuient le contact; d'autres portent la tête au vent ou la mettent entre les jambes, et résistent à tous les efforts faits par le cavalier en vue de les régler, de les diriger, de les conduire; voyons comment on peut les corriger.

1. *Du cheval bien mis*, septembre 1890

Et d'abord, pour tous les deux, la première condition à rechercher est le calme, le bannissement de toute appréhension de l'hippodrome; plus que pour tous les autres, il est essentiel de les mener chaque jour sur le terrain d'entraînement ou sur l'hippodrome, les calmant et ne leur faisant faire, pendant longtemps, que du pas et du trot.

Il faut remarquer que le point de départ des défauts de ces deux chevaux est le même; c'est le manque de calme et, surtout, le manque d'obéissance aux aides du cavalier; ils cherchent tous deux à y échapper, le premier par la fuite, le second par une disposition contraire au mouvement en avant (tête en l'air ou tête entre les jambes), et ils s'en vont à leur guise, mouvant leurs membres d'une façon quelconque, désordonnée, affolée, au lieu d'en régler le jeu à la disposition du cavalier.

C'est au trot que le cavalier entreprend la correction, présentant les jambes, collées aux flanes, sans frapper, pressant fortement dans les mollets, principalement du côté où le cheval s'emploie le plus, poussant sur les doigts fermés solidement, résistant passivement, sans à-coups, molleusement; en même temps, et la poussée de jambes durant toujours, on doit opérer des demi-arrêts, les doigts toujours fermés, résistants, se serrant et se desserrant quand le cheval, cédant à l'action de la jambe et à l'effet du demi-arrêt, a employé lui-même moins de force de résistance, ne poussant plus autant, ayant un peu modifié la précipitation de ses postérieurs. Le desserrement des doigts, récompense intermittente, et le relâchement de la jambe, venant aussi par intermittence, doivent suivre immédiatement l'obéissance ou la plus légère modification, mais pour redevenir *étai* aussitôt que le dérèglement se produit.

Cette action, qui a pour but de concentrer les forces

du cheval dans la main, dure plus ou moins longtemps selon le tempérament du sujet et la force musculaire dont est doté le cavalier; mais, si on agit sans brusquerie, sans à coups, sans impatience, l'obéissance vient à coup sûr.

Et quand le cheval, répondant alors à l'action du cavalier, se laisse régler ainsi au trot, on l'embarque doucement au galop, recommençant la même pratique.

Cette correction s'applique aussi bien au cheval qui pousse trop qu'à celui qui a la bouche égarée et veut vous emmener en mettant la tête au vent ou entre les jambes; seulement, dans le premier cas, c'est la résistance de la jambe qui doit prédominer celle de la main, dans le deuxième cas, c'est la résistance des doigts, après avoir fait l'opposition nécessaire pour obtenir la bonne disposition de la tête, qui doit primer celle de la jambe, ou plutôt qui doit la devancer.

Avons-nous dit là rien de particulier qui s'applique spécialement aux galops d'entraînement?

Non.

A l'entraînement, le cheval se règle au moyen du demi-arrêt comme dans les promenades et le dressage courant; la force nécessaire est plus grande, parce que le cheval est en général plus vigoureux, a plus de sang, qu'il est d'autant plus disposé à lutter, en voulant marcher, qu'on exploite là ses forces dans un travail plus énergique, mais, tout en étant plus grande, cette force employée par le cavalier doit toujours être passive, égale en résistance à celle qu'oppose le cheval; c'est encore une opposition, rien de plus.

En l'embarquant au galop, le cavalier va chercher la tête et, aussitôt qu'il l'a saisie, il permet aux muscles de l'encolure d'aller chercher les mors en s'étendant. Penchant alors légèrement le haut du corps en avant, le cavalier, rapprochant ainsi son centre de gravité de celui du cheval, place ses mains sur le garrot, les doigts

serrés sur les rênes et, par des pressions exercées d'un côté pour les reporter sur l'autre, principalement du côté où l'on galope afin de permettre au cheval de bien regarder sa voie, les faisant coïncider avec un déplacement latéral des mors par un mouvement rapide de la main qui fait vibrer les rênes, entretient la mobilité de la mâchoire.

« Tenez la tête et lâchez le cheval », disait le vieil entraîneur Jennings ¹.

Le cheval, au lieu de prendre un appui moelleux, se braque-t-il pour tirer? un mouvement rapide des mains à droite ou à gauche, ayant pour effet de faire glisser les mors dans la bouche, correspondant avec une pression des doigts opérée dans ce sens et cessant aussitôt pour être renouvelée, provoque la mobilité de mâchoire que le cavalier n'a plus qu'à entretenir par des serremments ou des desserremments des doigts, sans enrayer l'impulsion.

La mâchoire est travaillée à l'extension des muscles de l'encolure; si cette extension n'est pas permise, le cavalier aura à lutter, tant qu'elle n'existera pas, avec leur contraction.

Il faut faire tomber le cheval sur les mors, c'est un des résultats qu'apporte, tout naturellement, la monte à l'américaine dont nous dirons un mot tout à l'heure.

Hélas! avant d'en être arrivé là, nous avons longtemps tâtonné et, sentant qu'il fallait des rênes tendues, nous les tendions, nous, au lieu de forcer notre cheval à les tendre lui-même.

Nous avons eu autrefois une jument, avec laquelle nous avons gagné plusieurs courses cependant, *Dulcinée*, par *Faisan* et *Dunette*, que nous trouvions très difficile à tenir; or, un jour, nous la confions à un de nos bons amis, plus expérimenté que nous alors, qui nous fit compliment, après lui avoir donné des ga-

¹ Marquis de Mauléon.

lops et l'avoir montée en courses, sur sa facilité de conduite et la finesse de sa bouche; nous restâmes rêveur et nous eûmes pour lui un sentiment d'admiration. C'est plus tard seulement que nous comprîmes, en obtenant personnellement le même résultat avec tous les chevaux, que la difficulté de conduite, attribuée par nous à ce bon animal, devait être imputée à nous seul; nous ne savions pas nous servir de cet outil affiné.

Nous sommes même arrivé, ayant un cheval très chaud à monter en course, à nos débuts, croyant le tenir enfin, à l'empêcher de marcher de telle sorte que ce cheval qui, avec sa qualité, devait galoper en tête du lot et arriver facilement, n'a jamais été dans la course; à l'obstacle, lui n'osant pas se livrer, nous, sentant qu'il ne se livrait pas, nous avons perdu toute confiance et nous fîmes une course déplorable.

Que n'avons-nous su alors ce que nous disons plus haut et ce que nous avons appris à nos dépens?

Avez-vous un cheval chaud, partant comme une flèche pour se mettre en tête au départ, ne l'arrêtez pas, laissez-le faire, ou bien vous allez tout enrayer; quand il aura fourni sa pointe, vous le reprendrez, vous le dirigerez comme vous voudrez.

« Ces chevaux », me disait un de nos maîtres en courses, le capitaine de Vésian, avec lequel je me suis rencontré plus tard dans le même régiment, « sont assommants à monter à l'exercice où l'on veut, où l'on doit régler le train, ils vous arrachent les bras et vous fatiguent horriblement, mais, en course, c'est là où on se rattrape. « Ah! tu veux marcher, eh bien! marche maintenant. »

Et cela vaut cent fois mieux que d'user leur énergie en les faisant lutter contre la main et en voulant, quand même, rester derrière ou dans le lot; une fois la pointe, qui a permis de prendre la tête, fournie, *on règle son train devant*, voilà tout.

Et c'est par application de cette tactique que nous gagnâmes une course de haies le 5 mai 1895, à Angoulême, avec *Nora* — *Nougat* et *Féroza* — à notre ami Gelbert, très facilement.

Saisir la fête et, sans la lâcher jamais, permettre à l'impulsion de se produire avec le maximum d'intensité, la main servant seulement d'appui et d'agent de translation indicateur et régulateur, tout est là.

Quel apprentissage à faire avant d'en arriver là, si on n'a pas un conseiller expérimenté pour vous éclairer!

Nous avons commis de grosses erreurs autrefois que nous signalons sans vergogne.

Craignant de ne pouvoir tenir, en course, un cheval très chaud qui nous appartenait, nous essayâmes de la bride et... nous osons à peine le dire, une fois même, de la martingale.

Quelle folie, ou plutôt quelle ignorance! Mais, ne vous moquez pas, nous avons été bien puni; nous avons pris, à Vichy, en 1888, avec la martingale, une tafe de premier ordre, et nous avons fait, avec la bride, la course déplorable que nous signalions tout à l'heure.

Inutile de vous dire que nous n'avons pas tenté de nouveaux essais avec des engins du même genre.

Les occasions de prendre part aux courses sont très rares maintenant, hélas! depuis que le règlement nous impose l'objet d'art et de telles conditions qu'il semblerait que l'autorité veut nous arrêter dans cette voie¹.

La pratique seule, cependant, permet de résoudre ces problèmes difficiles entraînant, en quelques instants, l'emploi le plus raffiné des aides et mettant à l'épreuve les qualités maîtresses qui doivent prédominer chez

1. La circulaire du 2 juin et l'instruction du 12 novembre 1903 ont déjà apporté des modifications très heureuses, mais il y a encore beaucoup à faire pour encourager les jeunes officiers à monter en courses, nous le répétons.

l'officier : le sang-froid, la hardiesse, l'habileté de conduite.

Et c'est ainsi que, après avoir appris à nos dépens, nous avons pu courir et gagner plusieurs fois avec le même cheval que nous ne pouvions tenir en bride, le montant en filet et le conduisant alors à notre guise, et avec bien d'autres.

Et c'est ainsi que, à l'entraînement dont nous nous occupons toujours, tous les chevaux que nous avons entrepris — et combien ! — prennent leurs galops avec fruit et sans aucune peine pour nous, quand, autrefois, par manque d'habileté, nous en prenions tous les deux, faisant ainsi un mauvais travail.

Voyez comme les chevaux à l'entraînement sont calmes, voyez-les passant au travers des voitures pour se rendre à l'hippodrome, montés par un lad de quinze ans, ou attendant leur embarquement en wagon pendant que les locomotives sifflent, soufflent, et que les trains vont et viennent auprès d'eux. Pas un ne bouge.

C'est que l'entraînement est le meilleur travail d'assouplissement ; le système musculaire, étiré par les galops, ne s'emploie qu'à bon escient et les réflexes ne sont plus impressionnés par tous ces agents extérieurs. Ces bons animaux réservent leurs forces pour le moment de l'épreuve et la préparation les a mis à même de ne pas les employer inutilement.

Quand un cheval dérobe à l'obstacle, à l'exercice, il est à remarquer encore que les moyens employés pour le ramener ou l'empêcher de dérober sont faux, en général, et favorisent même son incartade.

En effet, il y a lieu d'observer que le cheval dérobe toujours ou presque toujours, du même côté. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il dérobe du côté où il est le plus souple, puis, parce que, en faisant effort sur les rênes pour le ramener, à gauche s'il dérobe à droite,

cheval qui déro-
be à l'obsta-
c.

vous lui donnez un point d'appui avec la rêne d'opposition, qui est alors la rêne droite, et il se sert de ce surcroît d'appui pour emmener davantage.

Et d'abord, assouplissez le côté gauche que le cheval contracte, raidit, pour refuser d'aller à gauche, puis, quand, en vue de l'obstacle, il commence à dérober, redressez brusquement la machine, la tête en particulier dans l'autre direction, la gauche, et cela, au moyen d'un effet rapide des rênes et en augmentant l'impulsion : le cheval sera alors entraîné comme malgré lui par la disposition et l'action, dans la direction contraire à celle qu'il veut prendre. Et si ce premier effet ne l'a pas ramené complètement sur l'obstacle, vers la gauche, recommencez-le, dans le but, si vous ne pouvez du premier coup lui faire passer l'obstacle, de le faire dérober à gauche. Ce sera déjà un résultat, une victoire, et, en limitant l'écart, vous le ramènerez fatalement, sinon aujourd'hui, demain. Emmenez-le donc à gauche et, s'il veut dérober à droite encore, sa dérobade à droite lui fera passer l'obstacle.

Mais, à l'obstacle, ce dont il faut se persuader, c'est que toutes les fautes proviennent d'un manque d'impulsion, de ce que le cheval, en se retenant, au lieu de faire venir et d'engager l'arrière-main, marque un temps d'arrêt qui décompose le saut, diminue l'effort et est cause de la chute de la masse.

Il y a donc lieu de faire le contraire de ce que l'appréhension nous suggère souvent, marcher, marcher et solliciter l'arrière-main en employant surtout la jambe d'action, jambe du galop, et rester en communication avec la pointe, la tête, pour la relever, et redresser ainsi la masse en cas de faute.

Et il faut remarquer encore que plus l'obstacle est gros, moins la chute, si elle venait cependant à se produire, peut occasionner de casse, car le mouvement ascensionnel nécessaire diminue la force de projection sur le sol.

ropos de la
onte à l'amé-
caine.

Le jockey Tod Sloan a mis en pratique le premier, en France, la monte à l'américaine qui a donné et donne tous les jours des résultats tels qu'il a eu de nombreux imitateurs.

Il y a lieu de considérer deux choses dans cette façon de monter : la tactique et la position.

La tactique consiste à utiliser l'effort du cheval dès le commencement de la course; le cheval, monté ainsi, prend la tête, gagne une grande distance sur ses concurrents qui se mettent à sa poursuite, usent leurs forces prématurément et sont à bout de souffle et de jambes pour lutter à la fin, quand ils arrivent à rejoindre le « leader ».

Mais, une fois cette tactique connue, elle ne devait pas tarder à perdre une grande partie de sa valeur, par le fait que les concurrents ont procédé par imitation.

Il n'en est pas moins vrai que les courses, prises d'une façon générale, doivent y gagner, car la vitesse en sera augmentée — dans la préparation. en effet, l'entraîneur est amené à exiger des sujets une mise sur jambes plus rapide et une plus grande puissance de souffle — et le système musculaire sera mieux utilisé, puisque tout son effort, dont une partie était employée à lutter contre le jockey qui voulait le tenir en arrière ou dans le lot, sera destiné entièrement, après avoir été réglé à l'exercice, à fournir du mouvement en avant.

C'est ainsi sans doute que les Américains ont obtenu, dans les courses de leur pays, des vitesses supérieures aux nôtres.

La position est le deuxième point à considérer. Le cavalier, juché sur le pommeau, avec des étriers très courts et les genoux très remontés, se couche sur l'encolure et va prendre les rênes très en avant, tout près des mors.

Cette position du corps est évidemment des plus favorables au mouvement en avant, *le centre de gravité de l'homme*, au lieu d'être maintenu en arrière ou sur

la même verticale que celui du cheval, *étant en avance*, contribue à entraîner la masse en avant, et l'arrière-main, complètement déchargé, est libre de s'employer avec toute sa puissance.

Tous les muscles de l'avant-main, tendus en avant, prédisposent la masse à s'étendre sur le terrain par le fait que le cheval, sentant l'instabilité de son équilibre, est amené à précipiter la manœuvre de ses membres, — avec des chevaux énergiques comme ceux utilisés pour les courses, la chose est toujours possible — pour que la ligne de gravitation ne sorte pas de la base de sustentation, de la partie antérieure en particulier, car le centre de gravité du cheval est amené alors à la limite extrême en avant, et les mouvements d'élévation et d'abaissement de la masse sont réduits au strict minimum ; les muscles de l'encolure en particulier, prenant tous la direction en avant, on voit la masse de l'encolure venir sur les mors, cherchant encore à les gagner à chaque foulée : à l'arrivée surtout, tout l'agencement s'emploie pour le mouvement en avant, tandis que, avec le rouler employé précédemment, il y avait une sorte de retard apporté au déplacement du centre de gravité en avant au moment où le jockey, suivant la foulée, s'asseyait et produisait un refoulement avec les bras et l'assiette.

Il n'est pas douteux que cette position du corps, très grotesque pour le moment, ne donnant aucune garantie de solidité et séparant les deux centres de gravité, se rectifiera tout en conservant sa situation avantageuse dans le déplacement du centre de gravité, et on a pu voir déjà, on voit tous les jours, les résultats que cette monte donne, puisque tous les jockeys qui, même sans l'avoir pratiquée en Amérique, l'ont adoptée, avec leur facilité d'assimilation, gagnent des courses comme les professionnels d'outre mer ¹.

1. Le résultat du grand prix, en 1902, a été le suivant : premier, *Kisil-*

L'influence exercée sur le centre de gravité est la base de l'équitation.

L'équitation, pour utiliser la masse préparée au moyen d'assouplissements, est donc basée sur l'influence à exercer, par le cavalier, sur le centre de gravité.

Celui-ci étant encadré par les jambes et les rênes, de façon que le cheval ne puisse l'influencer lui-même que pour se conformer à la volonté de celui qui est appelé à l'utiliser comme monture, le cavalier se comporte comme sur une bicyclette. L'impulsion ¹, sollicitée par les jambes, vient à la main qui influence la partie avant, la tête, comme il influencerait le guidon en pressant du côté où il veut aller et en déplaçant son buste en conséquence.

Vous voulez aller en avant, penchez le corps en avant, et plus vous voudrez d'accélération de vitesse, plus vous devrez accuser ce déplacement de votre corps en avant; vous voulez aller à droite, à gauche, penchez le corps de ce côté; vous désirez ralentir, exercez votre influence sur le centre de gravité en penchant le corps en arrière; vous voulez arrêter,

Kouryan, à M. de Saint-Alary; dead heat pour la deuxième place, *Retz*, à M. Camille Blanc et *Marimum*, à M. de Brémoud. W. Pratt, qui montait *Kizil Kouryan*, est de la vieille école, mais G. Stern, qui pilotait *Retz*, et W. Lane, qui dirigeait *Marimum*, ont franchement adopté la nouvelle méthode. En 1903, trois chevaux à M. Ed. Blanc, *Quo vadis*, *Caius* et *Vincius* ont gagné le grand prix dans cet ordre, et c'est encore W. Pratt qui pilotait le gagnant.

En 1904, *Ajax*, à M. Ed. Blanc, est arrivé premier, battant *Turenne*, le premier monté par G. Stern, le deuxième par Rausch, affirmant ainsi l'efficacité de la monte américaine.

En 1905, 1^{er} *Finasseur*, à M. M. Ephrussi, monté par N. Turner; 2^e *Clyde*, à M. Veil-Picard, pilotée par Cormack; 3^e *Strozzi*, au comte H. de Pourtalès, monté par O'Connor.

1. Les jambes, se comportant comme celles du bicycliste, pédalent tour à tour, s'adressant à leur postérieur, et cette action intermittente, devenant instinctive, n'entraîne pas plus de difficulté pour le cavalier, qu'elle n'en comporte pour le bicycliste.

arrêtez-vous vous-même; vous voulez que votre cheval entre dans un coin, au manège en particulier, entrez-y vous-même; vous voulez sauter un obstacle, sautez-le vous-même, d'esprit bien entendu, autrement dit, ayez la ferme volonté de sauter. Et de la sorte, l'impulsion s'écoule là seulement où elle trouve une issue, comme l'électricité dans un circuit ou sur une ligne télégraphique.

Et l'équitation, comprise et pratiquée ainsi, devient d'une facilité extrême et est mise à la portée de tous; et tous les problèmes, quels qu'ils soient, peuvent être résolus.

Quand le cavalier, pour obtenir un résultat, emploie ses aides, cet emploi résulte, soit d'une combinaison instinctive, soit d'une combinaison raisonnée, mais on peut être certain, si le résultat est acquis, que la combinaison, instinctive ou raisonnée, a influencé dans de bonnes conditions le centre de gravité. Si la combinaison est raisonnée, c'est que la pratique et l'expérience vous ont donné la preuve, précédemment, que, pour obtenir le résultat désiré, l'emploi de vos aides devait être tel que vous l'exercez; si la combinaison est instinctive, recherchez les raisons pour lesquelles votre tact vous engage à agir ainsi et vous les trouverez encore dans une heureuse influence exercée sur le centre de gravité; et, une autre fois, pour acquérir le même résultat, votre combinaison, qui était instinctive jusqu'alors, deviendra raisonnée. Et, par l'habitude, elle deviendra de nouveau instinctive, en ce sens que nous l'emploierons spontanément, d'une façon réflexe, au moment voulu et en connaissance de cause.

Il y a quelques années, dans mon régiment précédent, je fus amené, sur le désir de mon colonel, à dresser un peloton de chevaux à se coucher comme le font ceux des cavaliers cosaques.

J'écrivis à Loyal et à Franconi afin de connaître les

procédés pratiques qu'ils employaient en pareille circonstance.

J'opérais sur un fort lit de paille; la jambe droite du cheval, repliée sur elle-même, était attachée au moyen d'une étrivière: le cheval était muni d'un surfaix auquel j'avais fait fixer un anneau dans lequel glissait une corde qui venait s'attacher à une entrave placée au paturon de la jambe gauche. Je faisais cabrer le cheval en donnant des petits coups de cravaehe sur la jambe gauche et, au moment où il s'enlevait, je tirais sur la corde de façon à replier également la jambe gauche et je faisais tomber ainsi le cheval à genoux. La pratique me fit découvrir bientôt un moyen plus simple et, supprimant l'étrivière qui maintenait la jambe droite repliée sur elle-même et qui était un procédé un peu barbare, je mis une entrave à chaque pied et une corde passant dans des anneaux fixés au surfaix de chaque côté; je faisais cabrer le cheval et, sur l'enlever, tirant les cordes pour replier les membres, je faisais reprendre terre sur un, puis sur les deux genoux. Je prenais alors la rêne gauche et, relevant légèrement la tête en l'attirant vers la gauche pendant que, appuyé en arrière de son épaule, je poussais la masse vers la droite, je le versais. J'avais agi ainsi sur son centre de gravité que j'amenais, en rompant l'équilibre, à venir toucher terre. Une fois le cheval couché, je le maintenais avec la rêne en relevant légèrement le bout du nez en l'air et vers la gauche, car le cheval a besoin encore d'étendre son encolure et sa tête en avant pour se lever: la rêne venait ainsi relever la tête à gauche, empêchant l'encolure de se redresser, pendant que, en appuyant légèrement sur son épaule, je maintenais le centre de gravité à terre et la masse étendue à mes pieds.

Plus de quarante chevaux passèrent ainsi entre mes mains sans que la plus petite égratignure ne soit sur-

venue; quand le cheval était à terre, je lui faisais donner de l'avoine. Bientôt je pus supprimer les entraves, que je faisais remettre du reste quand le besoin s'en faisait sentir de nouveau, et je versais le cheval par le seul effet de la rêne opérant pour le versement pendant que, placé en arrière de l'épaule, je poussais la masse jusqu'à ce qu'elle versât.

Je procédai de même le cheval étant monté, pressurant alors au cavalier, muni d'une baguette, d'en donner des petits coups sur l'épaule droite, en disant : « Couche-toi », pendant que je versais le cheval. Au bout de peu de temps, le cheval se couchait tout seul sous le cavalier à l'indication de « couche-toi » coïncidant avec de légers coups de baguette portés sur l'épaule.

J'eus bientôt trente chevaux se couchant ainsi à l'indication de leurs cavaliers, auxquels j'appris à les maintenir à terre en s'appuyant sur le cheval et en maintenant légèrement relevé en l'air le bout du nez.

C'est encore par l'influence exercée sur le centre de gravité que ce résultat était obtenu : l'homme, par son poids, le maintenant à terre, et empêchant le cheval, avec la rêne, de l'influencer en allongeant l'encolure pour le relèvement.

A la fête du régiment, nous imaginâmes une petite pantomime. Un chef de Peaux-Rouges arrivait, faisait coucher son cheval, et écoutait, l'oreille collée sur le sol. D'autres sauvages arrivaient à leur tour, et tenaient conseil en fumant le calumet : bientôt, un bruit de grelots se faisait entendre, une diligence, — la diligence classique, — approchait; les Peaux-Rouges la prenaient d'assaut. Le peloton de chevaux dressés à se coucher et montés par nos chasseurs en tenue arrivait alors et les cavaliers, après avoir fait coucher leurs chevaux à la manière des Cosaques, tiraient des coups de fusil abrités derrière.

Je dois dire, pour rester dans la vérité, que cette fête ayant lieu le 14 octobre, anniversaire d'Iéna, et la pluie s'en étant mêlée, un certain nombre de ces chevaux, n'éprouvant pas de goût, même avec de l'avoine en perspective, à s'étendre dans la boue, firent des difficultés pour se coucher.

Nul doute que, en poursuivant ce dressage, on ne fût arrivé à forcer ces chevaux à se coucher dans tous les terrains, pierreux ou mouillés, mais je m'en serais bien gardé, étant donné que le résultat ne pouvait avoir, en campagne, aucune application pratique.

Ce qui est intéressant à constater et à retenir, c'est que, pour obtenir le renversement de la masse aussi bien que pour empêcher le relèvement avant le moment voulu, on s'est adressé encore au centre de gravité.

Avec de la sagesse, du calme et de la patience, on peut donc entreprendre tous les dressages et, avec de la méthode et du raisonnement dans l'emploi des aides ou des moyens, arriver toujours à un bon résultat.

Dressage Norton-Smith.

Je veux dire un mot des procédés de dressage employés par l'Américain Norton-Smith, du cirque Barnum, non pas pour en conseiller l'emploi, mais pour en raisonner les résultats.

Au moyen d'une bride dite d'entraînement, faite en tissu de coton extrêmement souple et comportant trois parties, l'une, en corde, formant mors, une deuxième, passant par-dessus l'encolure à la manière de l'enrènement imaginé par le capitaine de Colbert, la troisième formant longe et passant dans trois anneaux, la mâchoire est ramenée contre l'encolure dont les contractions sont brisées par le rapprochement de ces deux parties l'une

vers l'autre, toutes les fois que l'on tire sur l'extrémité de la longe; le cheval se trouve ainsi pris de telle façon qu'il est paralysé dans ses mouvements de résistance de la mâchoire et de l'encolure dès qu'il fait un mouvement en arrière, tandis que le mouvement en avant amène le desserrement du système et la liberté, comme l'échappement à la contrainte.

Dès que le cheval a éprouvé ces différentes sensations, dont les unes lui causent de la souffrance et les autres un soulagement, il recherche celles-ci en se portant en avant et, même, par suite de la décontraction succédant à la contraction, il se précipite en avant en s'élançant.

On le soumet alors à des épreuves qui vont agir sur son système nerveux de telle façon — casseroles s'entre-choquant, jet de vapeur lui arrivant dans le nez etc. — qu'il en conservera le souvenir pendant toute son existence, à l'instar de ce qui se passe pour un enfant qui ne touchera plus à un objet qui l'aura brûlé.

Il se familiarise en outre avec ces bruits et, en raison de leur exagération même, il ne s'effraiera plus de ceux moindres qui viendraient à se produire ensuite dans le courant de la vie journalière. Enfin, s'il cherche à s'échapper par la fuite, ou bien il est contenu ou, mieux, le bruit continuant ou un nouveau plus épouvantable encore peut-être se produisant quand il se jette d'un côté pour échapper, il se forme en lui de nouveaux réflexes n'entraînant plus les mêmes conséquences.

C'est ainsi que, à l'apparition des bicyclistes, les chevaux ont été effrayés à la vue de ce nouvel objet et, bientôt, n'y ont plus fait attention; et il en est de même pour les automobiles. En province, l'animal, en rencontrant un par hasard, fait un écart tandis que, à Paris, au bout de très peu de temps, chaque cheval, appelé à vivre dans ce milieu d'enfer, se familiarise rapidement avec tous les épouvantails rencontrés et navigue au

milieu d'eux sans même s'en préoccuper. Et en effet, s'il voulait s'en garer, il aurait fort à faire et, pour échapper à un teuf-teuf, il tomberait sans doute sur un jet de vapeur, sur un auto ou sur un plot électrique.

A propos des raids courus récemment.

La mode est aux raids et elle est à encourager : c'est une des meilleures façons en effet, avec la participation aux courses, de susciter et d'entretenir les qualités qui doivent être mises en jeu à la guerre : le sang-froid, l'énergie, l'endurance, l'entraînement, la volonté de vaincre, en y ajoutant toutes les connaissances de conservation du cheval. Mais, en raison même des efforts extraordinaires demandés aux chevaux et aux cavaliers, les conditions de ces épreuves doivent être minutieusement étudiées si l'on ne veut pas aller à l'encontre du but.

Dans la course Bruxelles-Ostende, qui eut lieu le 27 août 1902, le lieutenant Madamet, montant *Courageur* — Border-Minstrel et Hypothèse — a parcouru les 132 kil. en 7 heures (6^h54^m51^s) et a été classé premier ; le second, lieutenant Deremetz, montant *Vulcain* demi-sang, a fait le parcours en 7^h22^m16^s ; le troisième, lieutenant Haentjens, montant *Balynuna*, irlandais, a employé 7^h33^m16^s ; le quatrième, lieutenant Romieux, montant *La Côte d'Or*, pur sang, a mis 7^h35^m. Les quatre premiers étant officiers français, c'est une belle victoire pour notre cavalerie ; mais, sur soixante-et-un chevaux ayant pris part à la course, dix-sept sont morts, dix-sept n'ont fait que 100 kil. et quatorze n'en ont fait que 59.

Il aurait fallu, pour éviter ce déchet, fixer un minimum et un maximum de temps.

Les conditions du raid Paris-Deauville organisé, sous le patronage du Ministre de la guerre, par « les Armes et les Sports », couru les 12 et 14 août 1903, ayant été mieux réglées, cette épreuve, dont le lieutenant Bausil, du 28^e dragons, montant *Midas*, demi-sang, sortit vainqueur, donna de tout autres résultats.

Dans la première partie du parcours, qui avait lieu la nuit, Paris-Rouen (130^k), les concurrents ne devaient pas dépasser une vitesse moyenne de 10 kil. à l'heure; minimum 13 heures, maximum 15. La deuxième partie, de Rouen à Deauville, 85 kil. effectuée le surlendemain 14 août, était libre comme allure et parcours. Les trente-deux concurrents ont fourni la première étape et deux seulement ont été éliminés.

Le lieutenant Bausil ¹, classé premier, a fait les 85 kil. de la deuxième étape en 4^h14^m54^s; le lieutenant Jouin, montant *Irissary*, pur sang, classé second, en 4^h18^m; le lieutenant Allut, montant *Poète*, pur sang, en 4^h18^m2^s.

Deux mois auparavant, le 5 juin, le lieutenant Bausil, montant *Midas*, accompagné du maréchal des logis Peyneau, du 28^e dragons, avait couvert les 400 kil. qui séparent Sedan de Bruxelles, et retour à Sedan, en 50 heures; la vitesse de marche fut de 10^k500 environ à l'heure et les chevaux arrivèrent en très bon état.

Dans le premier raid Vichy, couru en 1903, des détachements, composés d'officiers et de sous-officiers, devaient parcourir des distances variant entre 160 et 240 kil. : temps minimum, 30 heures, maximum, 36 heures. Les plus rapprochés firent une moyenne de 4^k900 à l'heure; les plus éloignés ne dépassèrent pas 6^k700. Chevaux et cavaliers arrivèrent en très bon état. Les départs avaient eu lieu le 4 juillet et avaient été

1. Dans un ouvrage intitulé *Paris-Rouen-Deauville*, le lieutenant Bausil a relaté des observations, ayant trait aux soins à donner au cheval pour lui faire parcourir de longues distances, qui sont intéressantes pour tous.

combinés de façon que l'arrivée eût lieu le 5 entre 9 heures et midi. Le lendemain, eut lieu un concours de sauts d'obstacles dont le classement a été le suivant :

Cavaliers ayant parcouru plus de 200 kil. — *Officiers* : premier, capitaine Francolini, 1^{er} hussards; deuxième; lieutenant Trochu, 20^e dragons. — *Sous-officiers* : premier, Ilugonneau, 20^e dragons; deuxième, Zon, 1^{er} hussards.

Cavaliers ayant parcouru moins de 200 kil. — *Officiers* : premier, lieutenant de Montmorin, 10^e chasseurs; deuxième lieutenant Chaurand. — *Sous-officiers* : Poirier, 16^e chasseurs; deuxième, Lernat.

Dans le raid Tien-Tsin-Pékin, les 126 kil. ont été parcourus en 7^h33 par M. Sommier, civil allemand, classé 1^{er}, et en 7^h34 1 2 par M. Morling, civil anglais.

Le deuxième raid Lyon-Vichy, couru du 2 au 5 juillet 1904, devait se faire en quatre étapes :

2 juillet, de Lyon à Saint-Étienne 58^k500;

3 juillet matin, de Saint-Étienne à Montbrison, 33 kil.

3 juillet soir, de Montbrison à Noirétable, 44 kil.

4 juillet, de Noirétable à Vichy, 62^k500.

Les trois premières étapes devaient se faire à une vitesse minima de 11 kil. à l'heure et maxima de 13 kil. La dernière étape, de Noirétable à Vichy, était à allure libre.

Sur les vingt-cinq chevaux qui y prirent part, trois seulement furent éliminés en cours de route et un succomba à l'arrivée !.

La moyenne de vitesse soutenue pendant les trois premières étapes a été de 13 kil. à l'heure, mais elle a été portée à 23 et 22 par les premiers arrivés dans la dernière.

Le classement définitif a été le suivant :

1. *Orléans*, demi-sang, au lieutenant Allut, du

(1) *Le raid national militaire Lyon-Vichy*, par le comte d'Iderville, *Revue de cavalerie*, juillet et août 1904.

28^e dragons, assurant à son régiment la conservation du challenge détenu depuis la victoire du lieutenant Bausil, dans Paris-Deauville.

2. *Coup de Soleil*, demi-sang, au capitaine Lauras, du 19^e dragons, né et élevé chez lui.

3. *Doucheur*, pur sang, au lieutenant du Fau, du 19^e dragons.

Le raid Milan-Turin, qui fut couru le 4 avril 1904 et suivi d'une course de haies de 4000 mètres, fut encore l'occasion d'une victoire pour un officier français, le lieutenant Privas, du 8^e chasseurs, montant *Porte Veine*, par War-Dance et Point Luce.

Le troisième raid Lyon-Aix-les-Bains, organisé par les « Armes et les Sports » et « Armée et Marine », vient d'avoir lieu.

Il répondait aux idées militaires suivantes :

1^o Une reconnaissance d'officier se porte à la recherche d'un renseignement. Elle parcourt une distance assez étendue dans des conditions de sécurité relatives jusque dans le voisinage de l'ennemi.

Première étape. 26 juillet. Départ de Lyon à cinq heures du matin (pont du Rhône rive gauche). Arrivée à l'entrée sud de Lagnieu, 56 kil. Temps minimum 4^h18 minutes.

2^o Le contact s'établit avec l'ennemi, marche à travers pays avec poursuite éventuelle.

Deuxième étape. 27 juillet. Départ du pont de Lagnieu à 4^h30. Arrivée à 800 mètres est de la Tour-du-Pin. Distance, 57 kil.

3^o Transmission du renseignement en gagnant, en pays de montagne, un poste de correspondance optique installé au col d'Aiguebelette.

La reconnaissance s'y arrête un instant et fournit un dernier effort pour atteindre, à vitesse libre, Aix-les-Bains.

Troisième étape. 28 juillet. Départ à la sortie est de

la Tour-du-Pin à 4 heures matin. Arrivée au col d'Alguebelette. Distance, 37 kil. Temps minimum, 2 heures 18 minutes.

Nouveau départ, après 7 kil. de neutralisation, au groupe scolaire de la Villette. Arrivée sur le champ de courses d'Aix-les-Bains. 14 kil. environ.

Quatrième journée. 29 juillet. Examen des chevaux par le Jury à 3 heures du matin.

A 3 heures du soir, présentation des chevaux sur le champ de courses et parcours de haies.

Classement : premier, *Jobourg*, capitaine de Champ-tavin, du 28^e dragons; deuxième, *Bléneau*, capitaine Bueaut, 11^e chasseurs; troisième, *Negro*, capitaine Dremetz, 31^e dragons; quatrième, *Finlande*, lieutenant de Bay, 16^e chasseurs; cinquième, *Porte-Bonheur*, capitaine Romanet, état-major de la 28^e division d'infanterie; sixième, *Action*, lieutenant Millet, 6^e hussards; septième, *Fakir*, lieutenant Faurite, 11^e hussards; huitième, *Florentine*, lieutenant de Chatellus, 16^e chasseurs; neuvième, *Momer*, lieutenant Massol, 19^e dragons; dixième, *Billy-Gun*, lieutenant de Gironde, 16^e dragons; onzième, *Sabine*, capitaine Delaunay, 18^e chasseurs; douzième, *Numidie*, lieutenant Sommois, 28^e dragons; treizième, *Verte Allure*, vétérinaire en second Chappat, 12^e chasseurs; quatorzième, *Achille*, lieutenant de Pirey, 11^e hussards; quinzième, *Lévié*, lieutenant Lagrolet, 6^e cuirassiers; seizième, *Fève*, sous-lieutenant Paviot, 4^e dragons; dix-septième, *Panthère*, lieutenant Bataillard, 10^e cuirassiers; dix-huitième, *Glanns*, lieutenant Miserey, 14^e chasseurs; dix-neuvième, *Consulat*, lieutenant Le Bleu, 9^e dragons; vingtième, *Églantine*, lieutenant Chevrier, 30^e dragons; vingt et unième, *Marinette*, lieutenant Barrière, 4^e dragons; vingt-deuxième, *Vernette*, lieutenant Chaigneau, 7^e cuirassiers; vingt-troisième, *Pochetée*, sous-lieutenant Brugas, 14^e chasseurs; vingt-quatrième, *Roche*, lieutenant de Benoist, 10^e cuirassiers.

Ce raid donne lieu à certaines observations : sur quarante-sept concurrents, il y en avait douze de la cavalerie légère, dont cinq se sont classés dans les dix premiers. Vingt-quatre chevaux sont arrivés au terme, parmi lesquels quinze étaient en bon état.

Le déchet a donc été considérable et peut être diminué aux conditions suivantes :

Les chefs de corps ne doivent laisser partir que les concurrents qui se sont gardés en bon état jusqu'au dernier moment et qui présentent les conditions de sang absolument réclamées pour des épreuves aussi dures.

La Commission doit, au départ et aux différents contrôles, éliminer tous les concurrents dont l'état paraît douteux et donne à penser qu'ils ne fourniront pas l'étape sans danger.

Quant à l'épreuve elle-même, nous dirons, en modifiant un peu les termes exprimés par un des concurrents, que l'« on peut toujours s'en tirer honorablement avec trois choses : un bon cheval, de la tête et... beaucoup de veine ».

Se tracer un horaire : vingt à vingt-cinq minutes de galop, cinq minutes de pas ou, mieux, de trot à vide, le cavalier marchant au pas gymnastique, deux à cinq minutes de repos absolu par heure ; tel est celui d'un des concurrents, et, comme lui, n'en pas dévier ¹.

1. Le Championnat militaire international, couru à Bruxelles, les 10, 13 et 16 mai 1905 a donné les résultats suivants, en ce qui concerne les officiers français : premier, capitaine Bausil, du 5^e dragons ; montant *Hirondelle*, irlandais ; troisième, lieutenant Allut, du 28^e dragons ; cinquième, lieutenant de Valroger, du 2^e hussards ; septième, lieutenant de Fleurieu, du 28^e dragons ; huitième, lieutenant Millet, du 6^e hussards ; douzième, lieutenant Le Gorrec, du 18^e chasseurs ; quatorzième, lieutenant de Villèle, du 19^e dragons ; quinzième, lieutenant Cosbron-Lavau, du 25^e dragons.

Première épreuve, 10 mai.

Première partie, Selle et bride anglaises. Itinéraires routiers de 15 kil. pour juger la correction des allures et si le cheval conserve, en troupe, le calme, la légèreté et la sagesse nécessaires au cheval d'armes.

Conclusion

Nous voici arrivé à la fin de notre travail, que nous allons abandonner pour le livrer à la publicité, le quittant avec regrets. Car nos recherches, nos observations, puisées à la meilleure source, la pratique, et notées avec soin au fur et à mesure, nous ont fait passer des moments délicieux, auxquels nous ne renonçons pas cependant.

Il faut nous résumer.

En premier lieu, il faut, par des assouplissements raisonnés, préparer la masse et réduire, sinon à néant, au moins à la plus petite proportion, les résistances ayant pour cause la contraction musculaire spontanée.

La masse étant ainsi préparée, il faut lui donner, pour le travail général, puis pour chaque mouvement particulier, la disposition qui sera la plus favorable à l'exécution de la demande.

La masse ayant été *préparée et disposée*, il faudra enfin *l'animer*.

La première chose à obtenir alors est que l'arrière-main soit amené à s'engager, à venir à la jambe, à obéir à ses moindres sollicitations, *soit pour pousser la masse*,

Deuxième partie. Parcours individuel de steeple chase, 3,500 mètres sur l'hippodrome de Boisfort, à un galop de 550 mètres au minimum.

Deuxième épreuve, 13 mai.

Première partie (tenue de campagne et armes. Poids minimum 85). Parcours de 25 kilomètres à effectuer en une heure 15 minutes.

Deuxième partie. Parcours de campagne dans le Hall du cinquanteaire. Obstacles d'un mètre environ: vitesse 100 mètres à la minute.

Troisième épreuve, 16 mai.

Première partie (tenue d'exercice. Selle d'ordonnance et sabre. Poids 85^½). Chaque cavalier règle lui-même son travail individuel. On ne tient pas compte des allures artificielles.

Deuxième partie (selle et bride anglaises poids minimum 85^½). Épreuve de sauts d'obstacles d'environ 1^m.05.

Trente-sept concurrents.

afin de la précipiter en avant et pour que l'impulsion, par suite d'un bon engagement dans le mouvement en avant, vienne à profusion à la main, au *régulateur* et à l'*indicateur*, soit pour *déplacer ou projeter* la masse avec facilité à droite ou à gauche quand on veut changer de direction, soit enfin pour la *soulever* d'autant plus que l'on désire plus de brillant et d'élévation.

Comme conséquence et afin que rien de l'impulsion sollicitée et fournie ne soit perdu pour le mouvement en avant, donner une disposition préliminaire à l'extension, de façon que le cheval regarde bien la voie qui est ouverte, que la trajectoire décrite dans l'espace soit allongée au lieu d'être raccourcie, qu'il s'engage bien dans l'axe du mouvement, progressant en dessus du plan horizontal sur lequel il est appelé, par éléments, à se mouvoir plutôt qu'en dessous et, dans les allures brillantes, relevées, au dessus de ce plan, de façon à le faire monter en quelque sorte au dessus de l'axe de mouvement.

La masse étant ainsi disposée, influencer le centre de gravité dont les jambes, placées à la sangle, encadrant le cheval, empêchent le déplacement sur le côté, ce qui aurait pour résultat d'amener des flottements préjudiciables au bon engagement dans le mouvement en avant.

La main, au moyen de vibrations — perçues seulement par le cheval, — produites par les doigts agissant sur les rênes de bas en haut et en se serrant ou en se desserrant, vient ainsi influencer l'extrémité, la tête, le bout du nez, pour le faire allonger ou le relever, et donne l'indication au cheval : « Plus loin, en avant » !

Par un mouvement inverse des doigts accompagnant la main qui s'associe elle-même à un mouvement de retrait opéré par le corps et l'assiette, par le demi-arrêt en un mot, on reprend progressivement, à chaque foulée, ou à l'une d'elles, ce que le cheval donne en trop pour

Le mouvement en avant, soit par faute d'équilibre, soit parce qu'il donne plus d'impulsion que l'on ne le veut; et la signification doit se traduire par l'obéissance à ces autres termes : « Doucement, en arrière, pas si vite, ou, plus haut, cadence-toi ! »

Mais les sollicitations de jambes, comme celles de la main, dans ce dernier cas surtout, doivent être logiques, c'est-à-dire, les premières aider le cheval à progresser dans le mouvement en avant, à augmenter l'impulsion; les secondes, celles de la main, distribuer, régler cette impulsion sans l'enrayer; cela revient à dire :

1° que si vous sollicitez l'impulsion avec les jambes, il ne faut pas l'entraver avec la main, celle-ci la recevant au contraire et la distribuant en raison de la vitesse, du but cherché, etc. ;

2° que l'action de chaque jambe doit, pour avoir toute son efficacité, correspondre avec le jeu que fournit le membre postérieur sur lequel elle agit directement pour aider le mouvement, et ne pas durer plus de temps que le cheval n'en met lui-même à employer ce membre; et de même, s'il s'agit du demi-arrêt de la main, d'un effet rétrograde, régulateur, cet effet ne doit se produire que sur l'épaule la plus engagée dans le mouvement en avant, agissant en même temps, par effet diagonal, sur le postérieur opposé, puis sur l'autre diagonal, sous peine d'enrayer le mouvement, d'aller à l'encontre de la franchise naturelle du cheval ou de l'impulsion sollicitée par la jambe.

Le fait d'enrayer le mouvement avec la main est une anomalie en effet, une infraction au premier principe de l'équitation qui consiste à avoir un cheval bien engagé dans le mouvement en avant; et cette faute aura pour conséquence la constatation que ce cheval ne s'appuiera pas, ne recherchera pas la main, restera en arrière de la jambe, ou bien se coupera en deux en quelque sorte, engageant outre mesure son arrière-main, se faussant

de l'encolure, s'acculant, reculant même ou devenant rétif enfin.

Le cheval étant disposé normalement, le nez en avant, il faut, pour lui indiquer la voie, la ligne dans laquelle il doit progresser, le laisser rechercher, — horizontalement d'abord, puis dans la position qui lui est nécessaire pour décrire sa trajectoire en allant retrouver le terrain, dans le sens de ses extenseurs en un mot, — l'appui qui lui est nécessaire et qui varie en raison de la vitesse ou du travail demandé. Les muscles de l'encolure, assouplis, se tendent en avant de toute leur force, prennent toute leur extension s'il s'agit du galop libre ou le plus vite, du trot ou du pas allongé, recherchant un point d'appui d'autant plus fort sur la main moelleuse que l'allure est plus rapide, et se redressent, se rétractent, se tendent comme des ressorts, si le cavalier, sentant ce qui se passe sous lui et demandant alors de l'élévation, veut obtenir un travail de manège ou d'école.

Et voilà la descente de main, le jeu de l'encolure !

Si, donc, après avoir parlé presque à toutes les pages, dans notre première étude, *de la descente de main* et en avoir fait la base de toute équitation, nous n'avons plus prononcé cette expression dans cette autre étude venant quinze ans après, ce n'est pas que nous ayons renoncé aux idées que nous exposions anciennement, mais bien parce que ce mot « descente de main » n'exprime plus exactement notre pensée.

Et si le lecteur nous a bien saisi, il pourra lui-même donner un nom à ce jeu de l'encolure qui consiste, en deux mots : soit à lui laisser prendre une extension d'autant plus grande, — jusqu'à la limite donnée par sa conformation et ses extenseurs — qu'on veut gagner plus de terrain en avant ; soit à amener cette encolure — sans cependant entraver le mouvement en avant, pour lequel le cheval est fait par conformation et pour lequel on l'emploie, qui est son essence, — à une rétention

ayant pour but d'obtenir un ralentissement, ou, en influençant par là même le centre de gravité, de gagner en élévation.

Autrefois, si nous savions débander les ressorts mis à notre disposition, nous ne savions pas les bander pour en tirer tout le parti possible et, comme les hommes que nous instruisions avaient les rênes longues, trop peut-être, mon colonel me disait que je mourrais dans l'im-pénitence finale.

« Non, mon Général ; à ce moment-là, je ne pouvais pas faire appliquer ce qui échappait peut-être alors à moi-même ; mais, si vous étiez appelé à venir examiner mon escadron, aujourd'hui, vous verriez des chevaux bien encadrés par des mains et des jambes ne bougeant pas. »

Mes hussards sont initiés et je leur ait fait comprendre que, *en ce qui concerne la main*, les doigts, toujours sur les rênes, n'ont plus qu'à se serrer ou à se desserrer, exerçant une pression tantôt d'un côté, puis de l'autre, pour obtenir la mobilité de mâchoire, un peu plus spécialement du côté où ils travaillent ou bien où ils doivent aller ; *en ce qui concerne les jambes*, fixes par suite d'étriers ajustés, exercer une pression de mollet d'un côté et de l'autre, l'une ne pressant pas pendant que l'autre presse, et cela spécialement du côté où ils travaillent ou doivent aller.

Les indications, sur lesquelles nous voulons insister, à donner aux hommes de troupe de cavalerie sont donc les suivantes :

Les doigts sont sur les rênes, fermés, mais desserrés ; les jambes, au moyen d'étriers ajustés, sont au contact du corps du cheval, mais décontractées.

La décontraction des muscles des doigts et des mollets, tout en étant en contact permanent avec les rênes et le corps du cheval, constitue l'état normal, habituel.

S'agit-il d'opérer un effet de réglage, ceci à toutes les

allures, ou de combattre des tentatives d'échappement du cheval, *le cavalier salue en arrière comme pour arrêter, la main suivant le mouvement d'avant en arrière et non pas de bas en haut, et, pendant le même temps, serre ses doigts sur les rênes, et ses mollets contre le cheval, ceux-ci sans frapper.*

Aussitôt l'effet de demi-arrêt — car c'en est un — produit, le cavalier desserre ses doigts et ses mollets, qui reprennent alors l'état normal.

Il recommence toutes les fois que c'est nécessaire; d'abord constamment, puis fréquemment, ensuite de temps en temps.

Même avec un cheval qui cherche à s'emballer, et même encore quand il est parti, la pression des mollets est impérieusement réclamée pour substituer un mouvement uniforme, que le cavalier règle en même temps par la seule exécution de cette pratique, au mouvement désordonné, et pour empêcher le cheval de prendre, sur le sol, un appui qui déterminera un bond d'autant plus impétueux que l'appui sera plus prolongé.

S'agit-il de changer de direction, le cavalier serre ses doigts sur les rênes, ses mollets sur le cheval, du côté où il veut aller, les desserre, et recommence jusqu'à ce qu'il ait atteint la direction nouvelle recherchée.

Dans le principe, on rencontre une certaine résistance chez les hommes de troupe auxquels, précédemment, les procédés habituels si défectueux ont été inculqués, mais, au fur et à mesure qu'ils constatent eux-mêmes les résultats, d'autant plus démonstratifs qu'ils montent un cheval plus difficile et qui leur donnait plus de peine, ils se convainquent eux-mêmes.

Et en même temps que les chevaux se règlent, ils se calment, car il n'y a plus de ballottements des aides, d'à-coups sur la bouche, etc. Les chevaux s'équilibrent rapidement et la masse est amenée, par le mouvement de balancier du corps qui ne se porte en arrière que par

intermittence, à retomber sur les mors et à se livrer à la main.

Enfin, les membres étant amenés eux-mêmes à ne poser sur le sol que d'une façon momentanée, par suite de ce que la main exécute seulement des indications ou des effets de réglage intermittents, les articulations s'assouplissent, se moulent sur le terrain, et la réaction, cause de tares et de ruine prématurée, est réduite au minimum.

Qu'on veuille bien songer, si ces procédés de conduite, de locomotion, sont généralisés, combien le cheval s'en trouvera ménagé, combien la durée des services s'en sera prolongée, et quelle économie en résultera pour le Trésor.

Nous avons dit qu'il n'y avait qu'une seule façon de bien monter à cheval et que, en outre, l'emploi des aides trouvait son application, de façon identique, analogue, dans toutes les acceptions, qu'il s'agisse du travail ordinaire, de dressage, du saut, d'entraînement ou de haute école.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner comment ont procédé tous les hommes de cheval éminents qui nous ont communiqué leurs principes et leurs méthodes.

Pour être exprimée sous des formes différentes, avec des nuances un peu variables, avec des procédés qui leur étaient particuliers à chacun, en appuyant les uns sur un point, les autres sur un autre, la façon de mouvoir un cheval est, en définitive, la même et, pour être logique, comme elle doit avoir pour base l'étude de la locomotion, de la statique et du jeu naturel des membres, — données qui n'ont jamais changé, — il est forcé qu'il en soit ainsi.

Sans remonter à la Guérinière, qui est le père de l'équitation française, voici le comte d'Aure qui exprime que l'impulsion est la source du mouvement, qui pres-

Existe qu'une
n de bien
ater, de bien
avoir un che-
Constata-
s.

erit que le cavalier doit se servir des forces, les commander et non les détruire, la position de tête variant avec la vitesse.

Voici Baucher qui réclame la légèreté absolue par les assouplissements, qui recommande les oppositions sans prendre sur le mouvement, de rapprocher les extrémités postérieures du centre de gravité, de façon que l'action des fléchisseurs prime tellement celle des extenseurs que l'action ne peut se produire qu'en élévation.

C'est le général L'Hôte qui, à son tour, prescrit de parler à l'intelligence du cheval par la position et d'avoir les hanches diligentes ¹.

« Si vous gênez le cheval, dit le commandant Dutilh, vous êtes gêné. » Et il recommande le placer, la division des appuis et ajoute : « Toutes les méthodes sont bonnes, la meilleure serait celle de l'écuyer qui aurait assez de discernement pour emprunter à chaque professeur ce qu'il a de bon et qui aurait le courage d'avouer ses propres erreurs ».

Le baron de Vaux, dans *les Hommes de cheval*, résumant l'équitation des d'Aure et des Baucher première et deuxième manière, fait ressortir l'emploi, par ces hommes de l'art, des équilibres divers, du jeu de l'encolure, du poids réversible de l'encolure et du corps du cavalier.

Gerhart, maintenant, dans son *Traité des résistances du cheval*, commence par préparer ses chevaux, en leur faisant faire de la gymnastique au moyen d'assouplissements à la cravache ; ensuite, il donne une position et il insiste sur l'exploitation de l'impulsion, sur

(1) Le général L'Hôte employait souvent la comparaison suivante : « Lorsque vous êtes à cheval », disait-il « vous devez vous considérer comme au-dessus d'un petit ruisseau qui coule en pente douce. Vous pouvez, avec la main, arrêter son cours; l'eau s'amoncele alors en arrière. Enlevez l'obstacle, c'est-à-dire votre main, et cette eau reprendra sa marche avec une plus grande vitesse qu'avant. »

le centre des forces, sur l'utilisation du demi-arrêt.

Et voici Fillis qui exploite à son tour avec maëstria l'impulsion reçue par la main chargée de la distribuer.

Le commandant Dumas vient alors — et avec quelle compétence! — nous parler de l'équitation diagonale dans le mouvement en avant.

Comme je lui exposais les grandes lignes de mon travail : Préparation de la masse par les assouplissements, disposition de la masse, animation de la masse : « Ma progression », me dit-il, « commence par où vous finissez; à part cela, nous sommes parfaitement d'accord sur la nécessité des exercices que vous préconisez.

« Je ne demande rien que dans le mouvement en avant. Le mouvement est le seul roi des assouplissements, si l'on sait s'arrêter avant la contraction qui amène la fatigue, assez à temps pour que l'exercice répété ait produit l'effet d'entraînement nécessaire aux muscles. En un mot, l'exercice donne la bonne contracture et empêche la contraction. » Et vous pensez bien que la contradiction relevée dans notre progression et celle du commandant Dumas n'existe que dans l'énoncé lui-même, car vous avez pu voir que nous animons nos chevaux dès le début et que nous faisons aussi du mouvement la base de notre première phase, la préparation par les assouplissements.

Voici nos jeunes enfin, et le capitaine de Saint-Phalle en particulier.

Si nous faisons une vaste addition de tous les principes émis par les écuyers, puis de leurs procédés de dressage et d'emploi, nous formerons un bloc conçu ainsi :

Tout doit être pris sur le mouvement en avant.

Il faut préparer la masse par les assouplissements.

Il faut donner ensuite la position ou la disposition.

Il faut enfin, par un emploi logique des aides, basé sur l'étude de la locomotion, de la statique, de la

dynamique et du jeu naturel des membres, mouvoir la masse en influençant le centre de gravité.

Combien de gens, auxquels cela ou une partie échappe, ayant des prétentions cependant, agissent à faux!

Qu'on leur dise, leur cheval étant à l'arrêt, de faire prononcer le départ, au pas ou au trot, par l'une des deux épaules ou l'un des deux diagonaux — il semblerait que c'est l'*a b c* — et cependant beaucoup n'y arriveront pas.

Il le faut, pourtant, et ce simple mouvement est une des meilleures preuves que la masse est bien préparée et que l'obéissance aux aides est complète.

Le cavalier, par un déplacement d'assiette imperceptible, a provoqué l'extension de l'épaule qu'il veut voir se porter en avant ou bien sollicite le postérieur qui, s'engageant, fait refluer le poids sur l'épaule opposée en diagonale; celle-ci, déchargée par une disposition préalable de la main et de l'assiette, mais mise dans l'obligation de se mobiliser, s'avance.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir rien émis de nouveau au point de vue de l'emploi et du rôle des jambes, mais nous l'avons spécifiée après l'avoir raisonné et approfondi; et nous avons voulu attirer l'attention *sur la nécessité de mouvoir son cheval*, afin de se substituer à sa monture, et de forcer son obéissance tout en l'aidant et lui apportant son appoint.

Le mouvement étant la source de toute exécution, l'impulsion doit être constamment provoquée et entretenue pour que le rendement soit exact et n'occasionne pas de flottements.

De même, le bicycliste conserve sa machine bien droite par l'impulsion, dont l'insuffisance provoque des zigzags.

Il suit son guidon et, quand il veut changer de direction, il se contente d'influencer celui-ci, la partie

avant; et la machine, par suite de la vitesse acquise, de l'impulsion, s'engage sans effort dans la nouvelle direction et peut serpenter dans tous les sens.

Manque d'impulsion, manque de fixité dans les aides, voilà les principales entraves à la bonne exploitation du mouvement du cheval.

Le cavalier doit travailler en dedans, tout en déplaçant les parties mobiles en dehors, c'est-à-dire concentrer son action, ses effets, sur le cheval, et cela, en l'envoyant, *au moyen des aides du dedans, sur les aides du dehors qui, en limitant l'écartement de la masse, viennent concentrer leurs efforts sur le centre de gravité et les unir à ceux des aides du dedans.*

Si le cheval n'est pas bien encadré par les rênes et par les jambes, si une porte est ouverte, le cheval la prend, de son avant-main ou de son arrière-main, inconsciemment; c'est l'impulsion qui entraîne ainsi la partie de la masse qui n'est pas maintenue.

De même si, au lieu de rencontrer une aide qui la maintient ou la redresse, la partie déplacée trouve en cette aide un appui, elle le prend aussitôt mécaniquement; s'il est moelleux et bien présenté, il sera utile à la bonne exécution du mouvement, mais, s'il est trop fort ou prolongé, il amènera la contraction par réaction; et plus il le sera, plus la contraction s'accroîtra; or, la contraction est l'opposé de la bonne contracture.

Et la nécessité du concours que doivent se prêter la main et les jambes ressort avec la même évidence.

Quand le cavalier produit, avec la jambe, une action, si la main, par suite d'un déplacement ou d'une mauvaise position, la laisse échapper, cette action, au lieu d'être localisé sur le cheval, va aboutir dans le vide et, non utilisée, est perdue.

Et c'est ainsi que, en tendant les bras en avant, — outre que cette position, par son ballant, produit sur les mors une action désagréable au cheval et

amène des flottements de la tête, — le cavalier se met dans l'impossibilité de recevoir l'impulsion à temps pour pouvoir l'utiliser sur l'avant-main, puisqu'elle est perdue ou a été employée différemment.

Et cependant, combien ce défaut est répandu, et pour le saut en particulier !

Enfin si, dans l'action, comme dans l'opposition, le cavalier doit mettre quelquefois une grande énergie, provoquant de sa part une contraction musculaire considérable, la force employée doit être sensiblement égale à celle employée par le cheval, ne doit pas la dépasser en intensité, sous peine d'amener la résistance par la contraction spontanée; et cette action, qui doit être renouvelée jusqu'à ce que l'obéissance s'ensuive, ne doit pas être prolongée au delà du temps que la partie que l'on veut influencer met à évoluer, laissant aux muscles la liberté de reprendre leur disposition naturelle, de venir à la décontraction, pour être amenés à la bonne contracture qui engendrera progressivement la régularité du mouvement. De même un ressort ne pourra être utilisé à nouveau que quand on aura provoqué sa détente pour pouvoir le bander derechef.

Et c'est ainsi que nous nous rapprocherons le plus possible de la façon quasi idéale de conduire un cheval, *de le mouvoir plutôt*, et que nous obtiendrons tout par l'adresse, par le moelleux, par le tact, nous adressant, en connaissance de cause et avec habileté, à la partie à laquelle chaque effet est destiné; *toute force malencontreuse étant rigoureusement bannie de l'équitation.*

Pratique et science. Rapprochement.

A la suite de nombreux voyages, dans lesquels il avait été amené à monter des chevaux très différents, le doc-

teur Le Bon entreprit de rechercher scientifiquement la meilleure méthode pour dresser le cheval, en s'aidant de la Chronophotographie et de différents instruments, chronomètre enregistreur, dynamomètre, etc., et fit paraître, en 1892¹, sous le titre *l'Équitation actuelle et ses principes. — Recherches expérimentales*, un ouvrage, publié d'abord dans la *Revue scientifique*, que nous allons suivre dans ses grandes lignes.

« Les neuf dixièmes des accidents, dit-il, surtout les chutes sur les jambes de devant et l'emballement au galop, sont les résultats du dressage insuffisant du cheval.

« Le cheval non dressé s'use prématurément.

« Les assouplissements de l'avant-main et de l'arrière-main transforment le cheval, comme la gymnastique transforme un lourd paysan breton à la démarche traînante en un agile chasseur à pied.

« Avec le nouvel équilibre donné par le dressage, le cheval modifie entièrement ses allures... il produit par conséquent le maximum d'effet utile avec la moindre dépense possible de force. »

Examinant la constitution mentale du cheval, le docteur Le Bon dit que la caractéristique fondamentale de la psychologie du cheval est la mémoire : « Il est peu intelligent, mais sa mémoire représentative est supérieure à celle de l'homme.

« Le cheval est un animal craintif. Quand il est dominé par la peur, il cesse d'obéir à son cavalier, fait des écarts et devient dangereux. Quand, par le dressage, on lui a donné l'habitude d'une obéissance absolue, ses mouvements sont trop faciles à paralyser pour qu'il puisse devenir dangereux.

« Les jambes », dit-il plus loin avec grande raison, « donnent au cheval l'impulsion. les mains règlent, par

1. Une 2^e édition a paru chez Firmin-Didot en 1895.

l'intermédiaire des rênes, la forme sous laquelle sera dépensée cette impulsion. »

Les bases de l'éducation du cheval sont, d'après lui, d'ordre psychologique, et appuyées sur deux principes :

« *Principe des associations par contiguïté*, par lequel, lorsque des impressions ont été produites simultanément ou se sont succédé immédiatement, il suffit que l'une soit présentée à l'esprit pour que les autres s'y représentent aussitôt ; *Principe des associations par ressemblance*, par lequel les impressions présentes ravivent les impressions passées qui leur ressemblent. »

Et le docteur Le Bon en déduit qu'il s'établit, au moyen de l'emploi des aides, un langage conventionnel entre le cheval et le cavalier, et il prend comme exemple un cas réputé difficile, d'après lui, apprendre au cheval à s'arrêter quand il reçoit sur l'épaule un coup de cravache.

Pour obliger le cheval à obéir à ce langage conventionnel, il recommande de faire suivre immédiatement et toujours l'obéissance d'une récompense et le refus d'une punition.

« De nouveaux réflexes se formeront, par suite de la répétition, dans les centres nerveux de l'animal, » ajoute-t-il, « et, le jour où ils seront solidement fixés, l'exécution de l'ordre correspondant à un signe donné sera automatique. »

Et le docteur Le Bon en arrive à dire que les flexions ne sont pas du tout un assouplissement des articulations et des muscles, comme on le croit généralement, mais un simple assouplissement de la volonté du cheval, conséquence du principe des associations.

« On peut alors obtenir la mise en main, » dit-il encore, « par des moyens empruntés à la psychologie et non plus à la gymnastique. »

Bref, ce langage conventionnel est basé, d'après le

docteur Le Bon, sur des impressions et des sensations comparables à celles qu'éprouve un enfant en mettant la main dans l'eau bouillante, ce qui l'en éloignera à tout jamais, et, comme exemple, le docteur Le Bon relate le fait, rapporté par Marbot mais laissant un peu rêveur, qu'un de ses chevaux fut guéri de son défaut de mordre parce que son palefrenier eut un jour l'idée de lui présenter un gigot brûlant.

A la suite de cette lecture, il est curieux de définir comment, après avoir marché côte à côte dans le domaine de l'équitation, on peut, en un instant, se tourner le dos complètement : C'est ainsi que, après avoir marché la main dans la main et en communion d'idées avec le docteur Le Bon quand il préconise les assouplissements, attribuant, comme nous, les chutes, les emballades, l'usure prématurée, au manque de préparation, quand il demande un nouvel équilibre donné par le dressage, nous le laissons embrasser la psychologie pour épouser, nous, la physiologie.

Et s'il est vrai qu'il s'établit un langage conventionnel entre le cavalier et sa monture, c'est que, en effet, la plupart des cavaliers se servent de leurs aides sans en avoir raisonné l'emploi et sans avoir cherché à se rendre compte si cet emploi est conforme aux principes de la physiologie, de la locomotion et de la statique ; il arrive alors que le cheval obéit tant bien que mal, forcé qu'il est, mais non pas sans défenses, à se conformer aux actions produites, quelque défectueuses qu'elles soient.

Il en est tout autrement si, après avoir étudié la machine et son fonctionnement, le cavalier emploie ses aides logiquement, conformément aux lois qui président aux mouvements du cheval et aux principes de la locomotion et de la statique ; ce n'est plus un langage conventionnel, c'est la méthode naturelle ; le cheval est disposé comme il le ferait lui-même s'il était libre, et cette liberté

est une des premières choses à lui laisser ; il est sollicité dans la partie qui est faite pour pousser, soutenu dans la partie qui doit venir au soutien, l'action du cavalier venant aider la nature, sans jamais entraver son développement, son mouvement. Et cette façon de monter, de mouvoir un cheval devient *une*, nous le répétons, car elle est applicable à tous les chevaux et à tous les cas.

Nous ne voyons pas bien quel est le résultat pratique et le but que se propose un cavalier arrêtant son cheval en lui donnant un coup de cravache sur l'épaule. On peut, cela est certain et nous en avons donné la preuve, entreprendre tous les dressages, mais, au lieu de chercher la solution par des procédés tout à fait artificiels ou empiriques, ne vaut-il pas cent fois mieux avoir recours à des moyens naturels ?

Nous nous sommes amusé à habituer nos chevaux à frapper à la porte de leur écurie, quand nous voulons y rentrer, et à leur faire pousser la porte, rien n'est plus simple du reste, mais cette facétie est le résultat de l'emploi des aides naturel et ordinaire ; nous leur faisons faire jambette de l'une ou de l'autre jambe sollicitée pour le faire frapper à la porte et, quand on a soulevé le loquet par derrière, nous demandons l'extension d'encolure après leur avoir fait placer la tête contre la porte ; celle-ci cède tout naturellement à la poussée et nous entrons (*Fig. 59, 60 et 61.*)

Nos procédés n'ont donc absolument rien d'empirique et de conventionnel ; l'emploi des aides, tel que nous l'avons indiqué et raisonné, vient aider la nature et forcer le cheval, après avoir travaillé les réflexes, à répondre à l'action des aides sans pouvoir s'y dérober.

Le docteur Le Bon pressent lui-même que des procédés uniques, applicables à tous les chevaux et à tous les cas, doivent exister, et il s'exprime ainsi :

« Les auteurs des ouvrages sur le dressage n'ont pas



Fig. 59.



Fig. 60.



Fig. 61.

UNE FACÉTIE ÉQUESTRE.

été pénétrés de la nécessité de simplifier les méthodes.

« Il est urgent de rechercher des méthodes simples, plus rapides que celles en usage.

« Le cavalier est pris entre deux alternatives : ou bien s'élever au niveau de l'éducation du cheval, ou bien détruire suffisamment le dressage pour abaisser l'animal à son niveau ; et comme c'est la deuxième qui est le plus facile, c'est celle qui est adoptée généralement.

« Le but du dressage est de permettre au cavalier de *modifier* à volonté l'équilibre suivant les allures, d'obtenir une grande légèreté, c'est-à-dire une parfaite obéissance aux plus légères indications des mains et des jambes, enfin d'assouplir, par une gymnastique spéciale les membres du cheval, de façon à le rendre très souple et par conséquent très habile à surmonter les obstacles qui pourront se présenter et exécuter sans fatigue le travail auquel il est destiné.

« Les procédés actuels de dressage sont assez variés, mais il serait difficile de dire que les auteurs ont péché par excès de clarté. Le plus souvent leurs théories ont été faites après coup, pour expliquer les résultats de pratiques instinctives et, de fait, elles ne les expliquent pas du tout. On le voit bien vite lorsqu'on leur pose directement des questions exigeant une réponse précise. Ils sont bientôt aculés à des formules vagues, telles que le tact, l'expérience, etc... Toutes les connaissances des dresseurs sont le plus souvent instinctives, et aussi inexplicables pour les autres que pour eux.

« On est même véritablement frappé, en lisant les livres des écuyers célèbres, des difficultés qu'ils éprouvent à formuler leurs méthodes et des contradictions que leurs écrits présentent à chaque page.

« Ils travaillent, à cheval, avec leur système nerveux *inconscient* et écrivent, dans leur cabinet, avec leur système nerveux *conscient*.

« Or, ce n'est que très rarement, et avec des difficultés excessives, que le *conscient* pénètre dans l'*inconscient*. Si les grands écuyers n'avaient pas formé d'élèves de leur vivant — élèves qui les ont beaucoup plus imités qu'ils ne les ont écoutés — aucune portion de leur œuvre ne serait restée. »

On peut voir combien nous nous éloignons du D^r Le Bon dans ses appréciations, puisque nous prétendons que tout, en équitation, s'explique, et nous ne connaissons rien qui ne s'explique pas. Il se peut, avons-nous dit, que certaines pratiques soient exercées d'abord instinctivement, mais, en réfléchissant, on trouvera toujours la raison venant en justifier l'emploi et, à l'avenir, d'instinctives elles deviendront raisonnées.

M. Le Bon dit encore :

« En dehors du dressage sommaire, qui n'est qu'une absence de dressage, toutes les méthodes pratiquées depuis 50 ans dérivent de celles créées par Baucher. Naturellement, ce grand écuyer a utilisé les travaux considérables de ses prédécesseurs, mais il a su voir des choses que nul n'avait vues aussi nettement avant lui, et c'est justement parce qu'il a su les discerner que le dressage du cheval qui, dans l'ancienne équitation, demandait un ou deux ans, peut se faire maintenant en un ou deux mois.

« Ce qu'il importe de posséder aujourd'hui, étant donnée la démocratisation de l'équitation, la durée décroissante du service militaire et la nécessité d'avoir d'immenses cadres de réserve, ce sont des méthodes assez simples et assez rapides pour mettre à la portée de tout le monde des résultats presque immédiats.

« La connaissance des allures du cheval sera certainement un jour la base de l'équitation courante et de l'équitation dite de haute école.

« De l'équitation courante, parce que ce n'est qu'en s'appuyant sur cette connaissance des allures qu'on

arrive à savoir comment obtenir du cheval le maximum de travail avec le minimum d'efforts. De la haute école, parce que cette même connaissance nous indique dans quelle condition d'équilibre il faut placer le cheval, pour le mettre à même de produire aisément des airs de manège compliqués, tel que le travail des deux pistes, le passage, etc.

« Le petit galop à quatre temps et le galop de course à quatre temps (allures fort dissemblables malgré la qualification commune de quatre temps) forment les deux extrêmes d'une série entre lesquels s'intercalent certainement des allures très variées.

« Je signale en passant cette étude aux personnes qui possèdent les moyens d'investigation nécessaires pour l'entreprendre. L'intérêt n'en est pas simplement théorique, elle aurait pour résultat, non seulement de donner aux artistes des indications plus vraies que celles dont ils sont obligés de se contenter aujourd'hui, mais surtout d'arriver peut-être à déterminer la forme du galop ralenti la moins fatigante pour le cheval et qu'il serait ensuite possible d'obtenir régulièrement par le dressage¹.

« Les résultats déjà acquis permettent de pressentir l'importance de ceux qui pourront être obtenus un jour. Nous pouvons entrevoir le moment où nous saurons avec certitude comment le cheval doit être équilibré et conduit aux diverses allures pour ménager ses forces et prolonger sa durée. »

J'ai rapporté tout ce passage du D^r Le Bon pour

1. Au cours de l'édition parue en 1895, le D^r Le Bon, poursuivant ses études, montre, dans l'Atlas de photographies instantanées qui fait suite à l'ouvrage, quelques-unes des formes que peut prendre le galop et qu'il a obtenues et étudiées.

A notre avis, le seul galop à rechercher est celui à *trois temps* et, pour l'obtenir, il faut, ainsi que nous l'avons dit, assurer la formation de la base diagonale en accentuant l'action de la jambe du galop, droite pour le galop à droite.

accomplir notre rapprochement après avoir établi notre séparation. L'idéal poursuivi par M. Le Bon se détermine alors de lui-même et est semblable au nôtre.

Bien avant l'apparition de cet ouvrage, nous avons été persuadé qu'il devait exister des procédés simples, sûrs, applicables à tous les chevaux, pour les monter, les conduire et les mouvoir; nos recherches ont eu pour but de les déterminer en les basant sur la physiologie, la locomotion, la statique et la dynamique; notre travail tend à les faire valoir.

En ce moment même, nous appliquons ces procédés à cinq chevaux de types très différents : *Archimède*, (fig. 62) (*Kilt* et *Surprise*) très joli cheval de demi-sang, né au Dorat, qui, après avoir fourni une petite carrière de courses, sans grands résultats parce que la vitesse manquait, s'épanouit dans le passage, le pas espagnol etc.; *Bercail* (fig. 63) (*Icoglan* et *Chimène*) né dans le Gers, à Plaisance, très joli petit cheval du Midi, à la mine futée, que j'ai dû retirer de l'entraînement, malgré quelques bonnes courses, à cause de la faiblesse de sa vue (myopie) et qui répond aux airs d'école, tout en restant un cheval d'armes parfait; *La Noce* (fig. 64) (*Isidore* et *Grandiose*) née au château de Bruka, chez le marquis de Scorailles, dans le Gers, qui s'annonçait comme une merveille de calme énergique quand, la fatalité et la fluxion périodique s'en mêlant, elle perdit un œil en quelques jours; *Cyrano* (fig. 65), gros et fort normand de 1^m,66 qui nous est confié; *Quenotte* (fig. 66), pur sang (*Fra-Diavalo* et *Queen-of-the regiment*), née en Dordogne, qui, après avoir figuré trois fois sur les hippodromes dont une fois avec succès (deuxième à Périgueux), s'apprête à paraître honorablement dans les militarys et fait, en attendant, un bon cheval d'armes

Et chacun d'eux, pur sang demi-sang, normand ou du Midi, rivalise de calme, d'obéissance et de brillant. (Fig. 67, 68, 69 et 70.)



Fig. 62. — Archimède, Kilt et Surprise, 1 2 s., né au Dorat, chez M. B. Mascureau, en 1887; mort à Commercy en 1903.



Fig. 63. — Bercail, Icoglan et Chimène, 1 2 s., né en 1901, chez M. Duffau, à Plaisance (Gers).



Fig. 64. — La Noce, Isidore et Grandiose; 1 2 s., né en 1897, au château de Bruka (Gers), chez le marquis de Scorailles.



Fig. 65. — Quenotte, Fra-Diavolo et Queen of the Regiment, p.^rs., née en 1898, au château d'Ambelle (Dordogne), chez le marquis d'Ambelle.



Fig. 66. — Cyrano, normand.



Fig. 67. — Archimède et Bercail en tandem.



Fig. 68. — Les mêmes, galop à droite.

Une dernière citation, puisée dans l'ouvrage de M. Le Bon, nous fournira l'occasion de placer notre mot de la fin en manière de conclusion.

« On divise dans tous les livres, » dit-il, « les allures du cheval en allures naturelles, que l'animal exécute spontanément, sans éducation, telles que le pas, le trot et le galop, et en allures artificielles, résultant d'un travail spécial, telles que le passage, le pas espagnol et les divers airs d'école.

« Au point de vue de l'équitation, » continue M. Le Bon, « une telle division ne saurait être admise. Chez le cheval monté, il ne saurait être question d'allures naturelles, on ne peut observer que des allures artificielles. »

Cette appréciation est exacte; sur les deux êtres réunis momentanément, cavalier et monture, il ne doit, il ne peut y avoir qu'un seul maître.

Le cavalier, se substituant donc à son cheval et lui faisant épouser sa volonté, crée artificiellement et de toutes pièces les allures de son cheval en en provoquant, et en entretenant la vitesse, la durée, la régularité et le brillant, mais en exploitant les moyens naturels de sa monture, en conformant l'emploi de ses aides au jeu naturel des membres et en basant cet emploi sur les lois connues de la locomotion, de la statique et de la dynamique.

L'efficacité de l'emploi de ces procédés de locomotion éclate dans ce que, dès le début du dressage, pendant la période de préparation, comme dans la période d'exploitation où ce résultat s'affirme de plus en plus, un nouvel équilibre se forme par le fait que le système musculaire est amené à prendre de lui-même la disposition pour le mouvement en avant impliqué et entretenu par l'action.

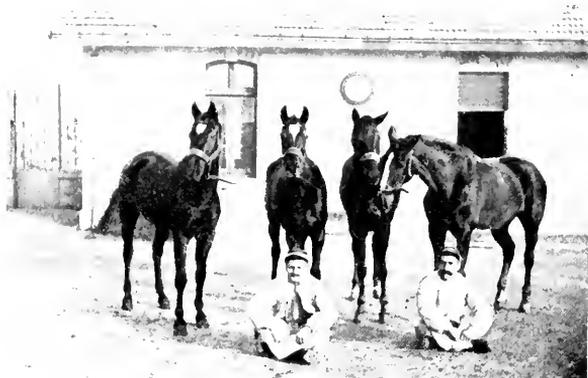
Le haut du corps du cavalier, au lieu d'être porté en arrière et de venir ainsi entraver l'impulsion, ne

vient en arrière, à l'instar d'un balancier, que par moments, pour régler la trajectoire, influençant ainsi le centre de gravité sur lequel tous les effets du cavalier sont concentrés. L'impulsion étant sollicitée et entretenue par l'action des jambes, puis réglée par le demi-arrêt et les oppositions, toute la masse est amenée à retomber sur les mors, à aller chercher la main, à se livrer, sans que la rétention, engendrant la rétivité, soit possible et sans que les articulations aient à souffrir, la réaction sur le sol étant, par le fait, réduite au minimum.

Et, nouveau Centaure, le cavalier, indissolublement lié à sa monture avec laquelle il ne forme qu'un tout, pourra marcher, évoluer, courir et sauter avec délices et ivresse, entraînant lui-même sa monture là où il lui plait, celle-ci manœuvrant avec facilité, élégance et brillant; et cela, en employant le minimum d'efforts, sans peine, sans fatigue, comme sans risque de chute et de pertes d'équilibre.

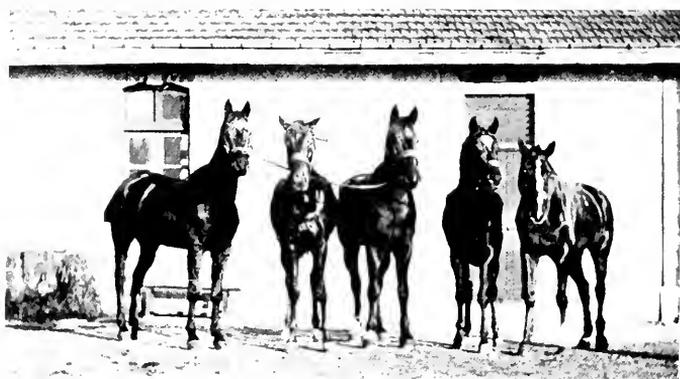
Et l'on peut songer combien, par l'application de ces principes bien déterminés, les difficultés du cavalier seront aplanies, quel ménagement il en résultera pour le cheval et quelle économie en sera la conséquence.





Bercail. Quenotte. La Noco. Archimede.

Fig. 69. — Un bon quatuor.



Bercail. La Noco. Cyrano. Quenotte. Archimede.

Fig. 70. — Et voilà le quintette.



Fig. 71. — Falio, Jason et Bagatelle, p. s. a. a., né en 1897, chez M. Fournier, à Clarac (Haute-Garonne).

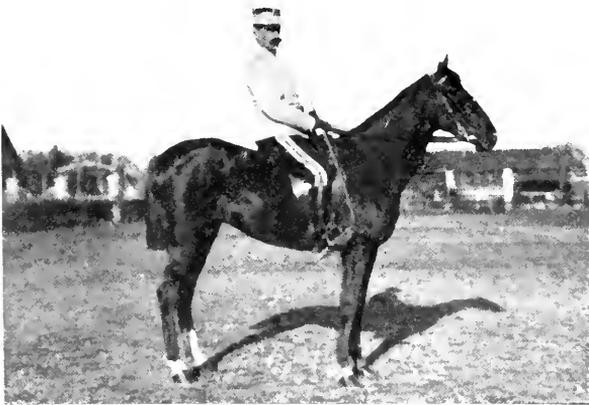


Fig. 72. — Politesse, Bagdad, p. s. et X., 12 s., née en 1898, chez M. Anglas, à Gensac (Haute-Garonne).



Fig. 73. — Défi, ex-Vairon, Salem, p. s. arabe, et Polichinelle, 1 2 s., né en 1899, chez M. Clavière, à Benesse (Landes).



Fig. 74. — Bercail, ex-Devers, Icoglan et Chimène, 1 2 s., né en 1891, chez M. Duffau, à Plaisance (Gers).



Fig. 75. — Clarac, Courlis et the Flower, p. s., né en 1900, chez M. Bougues, à Saint-Gaudens.

Pour différentes raisons, l'édition de cet ouvrage a été retardée et, depuis ce moment, les sujets de notre écurie ont été changés. Notre bon Archimède est mort, et La Noce, étant devenue aveugle, a dû être écartée. Les figures 71, 72, 73, 74 et 75 représentent nos élèves actuels : Falio, par Jason et Bagatelle, pur sang anglo-arabe, né en 1897 chez M. Fournier à Clarac (Haute-Garonne), qui nous a été confié; Politesse, par Bagdad, pur sang anglais, et X. jument de demi-sang, née en 1898 à Gensac (Haute-Garonne), chez M. Anglas; Défi ex Vairon, par Salem, pur sang arabe, et Polichinelle, demi-sang, né en 1899, chez M. Clavière, à Benesse (Landes), Bercaïl ex Devers, par Icoflan et Chimène, demi-sang, né en 1891 chez M. Duffau, à Plaisance (Gers); Clarac, par Courlis et The Flower, pur sang, né en 1900 chez M. Bougues à Saint-Gaudens.

Au moment où cet ouvrage va paraître, nous apprenons la mort du général de la Forge de Bellegarde, auquel il est dédié.

Qu'il nous soit permis de dire combien nous prenons part à la douleur éprouvée par les siens et d'adresser à notre maître, à notre conseiller, l'assurance de la fidélité de notre souvenir à sa mémoire et de notre reconnaissance.

TABLe DES PLANCHES

- Pl. I (p. 45). — Fig. 1. — Différentes positions d'encolure et modifications qu'elles entraînent sur le centre de gravité.
Fig. 2. — Influence de la disposition d'encolure sur la position du centre de gravité.
- Pl. II (p. 47). — Fig. 3. — Position normale de la tête et de l'encolure : situation approximative du centre de gravité.
Fig. 4. — *Cyranos* : tête placée et ramenée. (Maréchal des logis chef Fourteau).
- Pl. III (p. 51). — Fig. 5. — Position anormale de la tête et de l'encolure : en dessous, encapuchonnée. Le centre de gravité avancé.
Fig. 6. — Position anormale de la tête et de l'encolure : en dessus, en Pair. Le centre de gravité reculé.
- Pl. IV (p. 53). — Fig. 7. — *Vivipède*, encolure renversée. (Maréchal des logis Montagner).
Fig. 8. — Le même : placé.
- Pl. V (p. 53). — Fig. 9. — Encolure renversée.
Fig. 10. — La même modifiée.
- Pl. VI (p. 53). — Fig. 11. — *Archimède*, au pas; base tripédale droite.
Fig. 12. — Trot assis dans le rassembler. La ligne du chanfrein est en deçà de la verticale, ce qui est défectueux.
Fig. 13. — Trot assis actionné : tête à 45°.
Fig. 14. — Trot enlevé, le cavalier trottant sur le diagonal gauche et l'actionnant.
- Pl. VII (p. 189). — Fig. 15. — *La Noce*, galop à droite, 2^e temps, base diagonale gauche à l'appui.
Fig. 16. — *La Noce*, galop à droite, base diagonale gauche (2^e temps) à l'appui.
Fig. 17. — *Archimède*, galop à droite, 2^e temps : la base diagonale gauche se forme, le postérieur gauche est encore à l'appui.

- Fig. 18. — *Archimède*, galop à gauche, 1^{er} temps; postérieur droit à l'appui, après la suspension.
- Pt. VIII (p. 189). — Fig. 19. — Appuyer à gauche au trot.
- Pt. IX (p. 203). — **Quelques passages : Archimède.**
 Fig. 20. — Grand trot passager.
 Fig. 21.
 Fig. 22. — Passage sur l'appuyer.
- Pt. X (p. 203). — **Autres passages : Archimède.**
 Fig. 23.
 Fig. 24.
 Fig. 25. — Encolure raidie : Tête mal placée. Le cavalier, légèrement contracté lui-même, en est la cause.
- Pt. XI (p. 203). — **Autres passages : Archimède.**
 Fig. 26.
 Fig. 27.
 Fig. 28.
- Pt. XII (p. 203). — **Autres passages : Bercaïl.**
 Fig. 29.
 Fig. 30.
- Pt. XIII (p. 203). — **Autres passages : Bercaïl.**
 Fig. 31.
 Fig. 32.
- Pt. XIV (p. 211). — **Changements de direction au passage.**
 Fig. 33.
 Fig. 34.
- Pt. XV (p. 211). — Fig. 35. — Le piaffer. Mon neveu, M. D... au piaffer sur *Archimède*. Après quelques séances d'équitation seulement, ce jeune élève obtient le passage et le piaffer par une application exacte des aides sur un cheval bien dressé.
 Fig. 36. — Une bonne jambette.
- Pt. XVI (p. 211). — **Acheminement vers le pas et le trot espagnols.**
 Fig. 37.
 Fig. 38.
 Fig. 39.
 Fig. 40.
- Pt. XVII (p. 211). — **Changements de pied au galop.**
 Fig. 41. — *Archimède*. Changement de pied au galop de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche. Le postérieur gauche *vient* à l'appui pour le nouveau galop. Antérieur et postérieur droits au soutien. Pris au moment du changement des aides.
 Fig. 42. — *Archimède*. Changement de pied au galop de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche, le postérieur gauche *est venu* à l'appui pour le nouveau galop. Antérieur et postérieur droits au

soutien. Pris un peu plus tard que dans la figure précédente.

Fig. 43. — *Bercail*. Changement de pied au galop de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche, les trois autres membres sont au soutien. Le postérieur gauche vient à l'appui pour marquer le 1^{er} temps du nouveau galop. La position du cavalier est défectueuse, trop relâchée.

Fig. 44. — *Bervail*. Changement de pied au galop de droite à gauche. Le cheval pivote sur l'antérieur droit, le postérieur droit est à l'appui, le postérieur gauche y est venu à son tour, engagé, et s'associe avec l'antérieur droit pendant que l'antérieur gauche dépasse celui-ci.

Pl. XVIII (p. 211). — **Changements de pied au galop** (Suite).

Fig. 45. — *La Noce*. Changement de pied au galop de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche, le postérieur gauche est venu à l'appui pour le nouveau galop; le postérieur et l'antérieur droits sont au soutien.

Fig. 46. — *La Noce*. Changement de pied de droite à gauche, vu de face. L'antérieur droit est à l'appui comme pivot. Le postérieur droit est venu également à l'appui pour le nouveau galop, les deux autres membres sont au soutien.

Fig. 47. — *Bercail*. Changement de pied de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche. Le postérieur droit est venu s'associer avec lui pendant que l'antérieur droit le dépasse. Le postérieur gauche, au soutien, est sur le point de renouveler la foulée (1^{er} temps) du galop à droite.

Fig. 48. — *Archimède*. Changement de pied de droite à gauche. Le postérieur droit est venu. Le cheval, qui était au galop à faux galop à droite en travaillant à main gauche, a changé du devant avant d'avoir changé du derrière, ce qui est défectueux, mais il prolonge son appui sur le postérieur droit pour permettre au postérieur gauche de le dépasser.

Fig. 49. — *Archimède*. Changement de droite à gauche. Le cheval, comme dans le cas précédent, travaillant à main gauche, était au galop à droite et exécute le changement de pied régulier en pivotant sur l'antérieur droit et en changeant d'abord de l'arrière-main.

Pl. XIX (p. 211). — **Changements de pied au galop**.

Fig. 50. — *Bercail*. Changement de pied en l'air de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'antérieur gauche que l'antérieur droit a dépassé, après avoir changé de l'arrière-main pendant la suspension.

Fig. 51. — *Bercail*. Changement de pied en l'air et au temps de droite à gauche. Le cheval pivote sur l'antérieur droit, l'antérieur gauche est en mouvement pour

le dépasser pendant que le changement de l'arrière-main s'opère.

Fig. 52. — *Bercaïl*. Changement de pied à terre au galop, de gauche à droite. Le cheval pivote sur l'anérieur gauche que l'anérieur droit dépasse, après avoir changé de l'arrière-main.

Pl. XX (p. 257). — Fig. 53. — Analogie du squelette de l'homme avec celui du cheval.

Pl. XXI (p. 279). — **Quelques sauts — réguliers et irréguliers.**

Fig. 54. — *Politesse*. L'obstacle a été abordé au galop à gauche qui sera changé sans doute en raison de ce que, à la chute, le cheval a pris terre sur l'anérieur droit qui, faisant un pas, s'associera avec le postérieur droit venant à terre le dernier. Dans ce cas, la chute est possible par ce que le cheval se refoule à gauche et raccourcit son saut.

Fig. 55. — *Bercaïl*. L'obstacle a été abordé au galop à gauche. Le cheval, s'étendant à droite, prendra terre sur l'anérieur droit qui s'associera avec le postérieur gauche venant à terre le dernier; le galop à gauche sera reconstitué et le saut régulier.

Fig. 56. — *Bercaïl*. L'obstacle est abordé au galop à gauche. Le cheval, s'enlevant sur l'anérieur gauche, se recevra, en raison de l'action de la jambe gauche, sur l'anérieur droit et le galop sera reconstitué par l'association de cet antérieur venu le premier et du postérieur gauche venant le dernier. Le saut est régulier, toute éventualité de chute est écartée.

Quelques sauts — réguliers et irréguliers (suite).

Pl. XXII (p. 279). — Fig. 57. — *Bercaïl*. L'obstacle a été abordé au galop à droite. Le cheval a pris terre sur l'anérieur droit qui se dégage. Le galop sera changé par suite de l'association de cet antérieur avec le postérieur gauche qui raccourcit son mouvement. Le cheval s'est refoulé à droite au lieu de s'étendre à gauche, une chute est possible.

Fig. 58. — L'obstacle est abordé au galop à droite. Le cheval reprend terre sur l'anérieur gauche qui fait un nouveau pas pour se dégager, ce qui entraînera son association avec le postérieur droit venu à terre le dernier, constituant le galop à droite et donnant un saut régulier et sûr.

Pl. XXIII (p. 329). — **Une facétie équestre.**

Fig. 59, 60 et 61.

Pl. XXIV (p. 333). — Fig. 62. — *Archimède*, Kilt et Surprise, 12 s., né au Dorat, chez M. B. Mascureau, en 1887; mort à Commercy en 1903.

Fig. 63. — *Bercaïl*, Iréglan et Chimène, 12 s., né en 1901, chez M. Duffau, à Plaisance (Gers).

- Fig. 64. — *La Noce*. Isidore et Grandiose : 1 2 s., né en 1897, au château de Bruka (Gers), chez le marquis de Scorailles.
- Pl. XXV (p. 333). — Fig. 65. — *Quenotte*, Fra Diavolo et Queen of the Regiment, p. s., née en 1898, au château d'Ambelle (Dordogne), chez le marquis d'Ambelle.
- Fig. 66. — *Cyrano*, normand.
- Pl. XXVI (p. 333). — Fig. 67. — *Archimède* et *Bercail* en tandem.
- Fig. 68. — Les mêmes, galop à droite.
- Pl. XXVII (p. 335). — Fig. 69. — Un bon quatuor : *Bercail*, *Quenotte*, *La Noce* et *Archimède*.
- Fig. 70. — Et voilà le quintette : *Bercail*, *La Noce*, *Cyrano*, *Quenotte* et *Archimède*.
- Pl. XXVIII (p. 335). — Fig. 71. — *Falio*, Jason et Bagatelle, p. s. a. a., né en 1897, chez M. Fournier, à Clarac (Haute-Garonne).
- Fig. 72. — *Politesse*, Bagdad, p. s. et X, 1 2 s., née en 1898, chez M. Anglas, à Gensac (Haute-Garonne).
- Pl. XXIX (p. 335). — Fig. 73. — *Défi*, ex-Vairon, Salem, p. s. arabe, et Polichinelle, 1 2 s., né en 1899, chez M. Clavière, à Benesse (Landes).
- Fig. 74. — *Bercail*, ex-Devers, Ioglan et Chimène, 1 2 s., né en 1891, chez M. Duffan, à Plaisance (Gers).
- Pl. XXX (p. 335). — Fig. 75. — *Clavac*, Courlis et the Flower, p. s., né en 1900, chez M. Bougues, à Saint-Gaudens.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
LEITRE DU GÉNÉRAL DE BELLEGARDE.....	VII
Théorie en cours. — La nôtre.....	I

PREMIÈRE CAUSERIE. — PRÉPARATION DE LA MASSE

La masse musculaire du cheval doit être pétrie, rendue malléable par les assouplissements; le cavalier n'aura plus qu'à la disposer et à l'animer.

Éléments composant la masse.....	3
Détente spontanée du système musculaire chez le cheval neuf..	»
Effet mécanique.....	4
Effet moral.....	»
Détente réglée après assouplissements.....	5
Souplesse et trempe.....	6
Résultats.....	7
Intéressés. Désintéressés.....	»
Étapes à faire avant d'atteindre la perfection.....	8
Procédés d'assouplissement.....	9
Nécessité des assouplissements.....	10
Application.....	11
Assouplissements dans la longueur, longitudinaux.....	»
Assouplissements latéraux.....	13
Mécanisme.....	»
Effets de l'action de la main.....	14
Les effets doivent être intermittents.....	15
Effets de l'action de la jambe.....	15
Démonstration.....	17
Conséquences de la pratique opposée.....	18
Résultat complet.....	20
Absence, puis modification de la souplesse de chacun des côtés.....	21

	Pages.
Les assouplissements peuvent être localisés, mais doivent toujours être demandés dans le mouvement en avant.....	22
Il faut, après avoir assoupli les couches superficielles, s'adresser aux couches profondes.....	23
Réduction de <i>Marengo</i> , par le colonel Chayerondier.....	»
Assouplissements à pied avec la cravache.....	25
Assouplissements à la longe avec la chambrière.....	26
Assouplissements de la bouche au moment de monter à cheval..	27
Exemple frappant.....	28
Mobilité de la mâchoire, étant à cheval.....	29
Rigidité de l'encolure.....	»
Assouplissement de l'encolure dans le sens de la longueur.....	30
Application des assouplissements au dressage des chevaux de troupe.....	31
Persistance de la résistance par l'emploi de la force; sa disparition à la suite des assouplissements.....	32
Résumé.....	36

DEUXIÈME CAUSERIE. — DISPOSITION DE LA MASSE

La masse ayant été assouplie, pétrie, rendue malléable, le cavalier n'a plus qu'à la disposer et à l'animer sur la disposition.

Nécessité du mouvement. Son utilisation.....	39
Du centre de gravité. Sa situation.....	42
Équilibre. Ligne de gravitation. Base de sustentation.....	»
Nécessité de la fixité des jambes.....	43
Action sur l'avant-main qui l'emporte d'un neuvième.....	»
Position normale de la tête.....	44
Mouvement de la masse dans l'espace. Considérations.....	45
Position anormale de la tête : en dessous.....	49
Autre position anormale de la tête : en dessus.....	51
Influence de la disposition de la tête sur la franchise. Comment dispose la sième le cheval rétif.....	53
Déplacement de la masse.....	54
Entraves du mouvement.....	»
Disposition de la masse et manière d'influencer le centre de gravité dans la marche en avant.....	55
Disposition de la masse et manière d'influencer le centre de gravité pendant le changement de direction.....	56
Assouplissement du cavalier.....	62
Application aux cavaliers militaires de 2 ^e et 3 ^e année.....	63
Nécessité de l'accord des aides.....	64
De la bonne assiette. Comment elle s'acquiert.....	65
<i>Un retour en arrière. Exploration dans le champ des productions sur l'équitation dans ces dernières années.....</i>	70
La voie des recherches est toujours ouverte, nécessité d'y persévérer.....	»

TROISIÈME CAUSERIE. — ANIMATION DE LA MASSE.

L'arrière-main doit venir à la jambe et les mouvements de l'avant-main doivent être la résultante de ceux de l'arrière-main sollicités par l'action tactile, plus ou moins énergique, du cavalier.

	Pages.
Défectuosités courantes.....	79
Nécessité d'être maître de l'arrière-main.....	81
Procédés pour être maître de l'arrière-main. Des attaques.....	82
De l'éperon employé comme complément de l'attaque. Son danger.....	84
Réglage de l'arrière-main venu à la jambe.....	85
Observations sur les chevaux dont l'arrière-main ne fonctionne pas régulièrement.....	"
Utilité de la marche sur les terrains en pente, pour apprendre à un cheval à se servir de son arrière-main.....	86
Du jeune cheval réparant ses fautes par lui-même.....	88
Après avoir été livré à lui-même le cheval doit toujours être mû par le cavalier dans son emploi.....	89
Le cheval doit toujours être poussé, toujours, toujours.....	90
Le mouvement, source de tous les remèdes, de tous les procédés de conduite; son absence ou son insuffisance source de tous les défauts.....	92
Rapprochement et conclusion pratique.....	93

QUATRIÈME CAUSERIE. — DIRECTION DE LA MASSE.

Le cheval doit être pris, par la main, au moyen des rênes, de façon qu'il ne puisse pas opposer au cavalier la contraction musculaire ou la masse de son corps.

Autres défauts courantes.....	95
La cause.....	"
L'effet.....	97
Le remède.....	"
Quelques principes.....	98
Leur application.....	100
De la bonne et de la mauvaise disposition du rein. Causes et effets	101
Remède panacée.....	102
Il ne faut jamais faire effort avec les rênes d'une façon prolongée, continue.....	103
Du cheval qui a peur.....	104
Encore le centre de gravité.....	105
Ne jamais tirer.....	106
Mais pousser.....	"
Sûreté de pied des chevaux de montagne.....	"
Mécanisme des rênes pour ne pas tirer.....	107
Principales causes de la mauvaise main. Le manque de souplesse du cavalier est la première.....	109

	Pages.
Position défectueuse du haut du corps du cavalier, sa position favorable au mouvement en avant.....	109
Nécessité de suivre la bouche.....	111
Le cheval est conduit à l'endroit.....	"
Avec amour.....	111
De même qu'il faut pousser toujours, toujours, le cavalier doit suivre la bouche constamment.....	"
Évidence sur évidence.....	"
Un pendant.....	113
Les hommes ne sont pas les seuls à pousser des soupirs de soulagement, de satisfaction... ou de contrariété.....	114
Réglage de la masse cherchant la main, se livrant	115
Le demi-arrêt.....	116
Réduction de <i>The Honorable John</i> par ce procédé.....	119
Suite du demi-arrêt.....	122
Du cheval qui s'emballé. Moyens à employer pour l'empêcher de s'emballer et pour le réduire quand il s'est échappé.....	125
Des oppositions.....	126
Oppositions des jambes.....	127
Oppositions de la main.....	128
Emploi des oppositions.....	129
De la mise en main.....	130
Des embouchures.....	132
Rapprochement : voyez le porte-faix.....	134
Et le cheval.....	135
La main est un indicateur.....	"
Et un régulateur.....	"
Pendant que les jambes précipitent.....	136
Communication constante.....	137
Le doigté.....	138
Énervement.....	"
Nécessité de l'intermittence des actions.....	139
Transmission parfaite ou imparfaite de l'impulsion.....	"
Comment on acquiert l'habileté de conduite.....	140
<i>Eurêka</i> . Résumé en ce qui concerne la main.....	142

CINQUIÈME CAUSERIE. — EXPLOITATION DE LA MASSE.

Chacune des jambes du cavalier est chargée de solliciter l'impulsion du diagonal auprès duquel elle est préposée et d'en régler la marche, la manœuvre, avec le concours de la main. Il faut envoyer le cheval sur les aides d'opposition.

Rôle des jambes.....	144
Production de l'impulsion.....	"
Son exploitation.....	"
Remarques inspirées par la manœuvre diagonale des membres..	145
Manœuvre des jambes. Sur la ligne droite.....	146
Jeu des épaules inégal.....	"
A qui la faute?.....	"

	Pages.
Remède.....	117
Trot enlevé, son effet.....	"
Multiplication des fautes.....	118
Similitude de disposition du cavalier au trot et au galop sur le pied opposé.....	119
Jambe d'action. Jambe de disposition.....	150
Manœuvre des jambes aux différentes allures.....	"
Manœuvre des jambes dans les changements de direction.....	152
Doit-on se servir de la jambe du dedans ou du dehors? Discussion.....	153
Dissection du rôle des jambes.....	151
Effet d'impulsion, actif; effet de pulsion, passif.....	"
Emploi rationnel des jambes par suite de la marche en diagonale du cheval.....	155
Principe de la manœuvre normale avec les jambes.....	157
Irrégularités, rangées en deux catégories.....	158
Résumé de la manœuvre des jambes pendant le changement de direction.....	162
Le degré de force musculaire peut changer, le rôle spécifique des jambes, jamais?.....	161
Chaque rêne règle son épaule comme chaque jambe règle son postérieur.....	"
Simplicité extrême de cette manœuvre.....	"
Fidélité aux principes émis et aux lois de la statique.....	165
Analogie de disposition du cheval et du cavalier.....	166
Exécution du changement de direction à toutes les allures.....	167
Au pas.....	"
Au trot assis.....	"
Au trot enlevé.....	"
Au galop.....	169
Résolution des différents problèmes par l'application de ces principes.....	"
Quelques cas particuliers. Confirmation.....	170
Emploi des moyens inverses. Réduction.....	172
Manœuvre unique.....	173
Analogie de l'emploi des aides dans tous les mouvements et à toutes les allures.....	173
Analogie au trot enlevé.....	"
Intervention logique du placer confirmant l'exaetitude puis l'analogie de cet emploi.....	174
Irrégularités.....	"
Régularité.....	175
Autres expériences.....	176
Rapprochement et corrélation.....	"
Évidence encore.....	177
Crime de lèse-équitation. Ses conséquences.....	"
Liberté.....	178
Encore l'unité de manœuvre.....	179
Analogie dans le départ au galop.....	"

	Page
Principes donnés par le règlement de 1899.....	179
Comparaison avec les moyens indiqués par le règlement de 1882.....	180
Rapprochement avec les moyens que nous indiquons.....	181
Nécessité de l'intervention de la jambe d'action.....	181
Exemple à l'appui.....	185
Analogie pour entretenir le galop.....	187
Analogie pour tourner au galop.....	188
Analogie de locomotion au trot enlevé et au galop.....	189
Recherche des bas-côtés.....	191
Emploi du trot enlevé pour déterminer le départ au galop.....	192
Analogie du galop à faux.....	193
Analogie dans l'appuyer.....	195
Appuyer au galop à faux.....	197
Du galop en arrière.....	198
Analogie dans le demi-tour sur les épaules.....	199
Analogie dans le demi-tour sur les hanches.....	200
Pironette au galop.....	201
Analogie des aides au passage.....	202
Changements de direction au passage.....	205
Piaffer.....	"
Jambette.....	206
Pironette renversée sur trois jambes.....	208
Pas espagnol.....	209
Trot espagnol.....	210
Galop sur trois jambes.....	211
Changement de pied au galop.....	212
Analogie dans l'emploi des aides à la voiture.....	215
A un cheval.....	"
A deux chevaux.....	217
Comment les cochers exploitent l'impulsion à Paris.....	218
Exploitation d'une haridelle.....	"
Conduite du cheval bien animé.....	219
Rapprochement entre l'exploitation de la haridelle et la conduite du cheval bien animé.....	"
Enseignement à en tirer.....	"
Application des mêmes principes.....	220
Tout s'observe, se raisonne, s'explique.....	221
Emploi du fouet.....	222
Résumé analogique de l'emploi des aides	223
Manœuvre par les jambes.....	"
Manœuvre par les rênes venant et disparaissant comme par en- changement.....	225

SIXIÈME CAUSERIE. — QUELQUES CONSEILS PRATIQUES.

<i>Sur quel pied doit-on trotter ou galoper un cheval qui a un membre à ménager?</i>	
Ménagement d'un membre.....	229

	Pages.
Au trot.....	229
Au galop. Ménagement d'un membre antérieur.....	230
Démonstration.....	"
Analyse du galop à quatre temps.....	232
Galop à quatre temps ralenti.....	233
Galop de course à quatre temps.....	233
Exemple à l'appui. Comment se comporte le cheval boiteux quand il est poussé.....	234
Encore une analogie.....	"
Le cheval en liberté.....	235
Comment se comporte en course un cheval qui a eu un membre claqué.....	"
Raccordement et similitude.....	236
Ménagement d'un membre postérieur au galop.....	"
Conclusions pratiques en vue de ménagement.....	238
Manque d'engagement dans le mouvement en avant. — Diffé- rentes formes de rétention.....	241
Du cheval qui pique son galop.....	"
Du cheval qui galope à quatre temps.....	244
Le galop à quatre temps est toujours une allure défectueuse....	245
Du cheval qui jette sa croupe en dedans et principalement dans les changements de direction.....	247
Du cheval qui donne trop de hanches au galop.....	248
Du cheval qui trotte.....	251
Du cheval qui trotte parce qu'il pousse trop.....	"
Du cheval qui trotte parce qu'il se retient.....	252
Du cheval qui trotte par nervosité.....	253
Rapprochement et analogie avec les mouvements de l'homme.....	256
Patinage et équitation. Rapprochement.....	257
Les rênes et les mors agissant sur le balancier.....	258
De la conduite à une main. Importance de l'emploi de la rêne d'appui dans l'équitation militaire.....	260
Réflexion sur quelques instruments de conduite. Leur utilité....	263
Mors de bride.....	"
Étrier.....	266
Assouplissement de la cheville.....	"
Éperon.....	"
Du pincer de l'éperon.....	267
Le saut.....	269
De la préparation du saut en vue des courses ou du concours hippique.....	273
Exemple anecdotique.....	274
Dressage spécial en vue du concours hippique.....	276
A propos du concours de chevaux d'armes créé par la circulaire du 26 août 1901.....	278
Observations chronophotographiques sur le saut et déductions à en tirer.....	279
Quelques notes sur l'entraînement.....	281
De la préparation.....	"
La course.....	286

	Pages.
Nécessité de la pratique des courses pour l'officier de cavalerie	286
De l'entraînement spécial du cheval d'officier et d'amateur.....	287
Des difficultés rencontrées dans les galops: moyens de les sur- monter.....	291
Du cheval qui dérobe à l'obstacle.....	297
A propos de la monte à l'américaine.....	299
L'influence exercée sur le centre de gravité est la base de l'équitation.....	301
Dressage Norton-Smith.....	305
A propos des raids courus récemment.....	307
CONCLUSION.....	313
Il n'existe qu'une façon de bien monter, de bien mouvoir un cheval.....	319
Pratique et science. Rapprochement.....	321









